



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

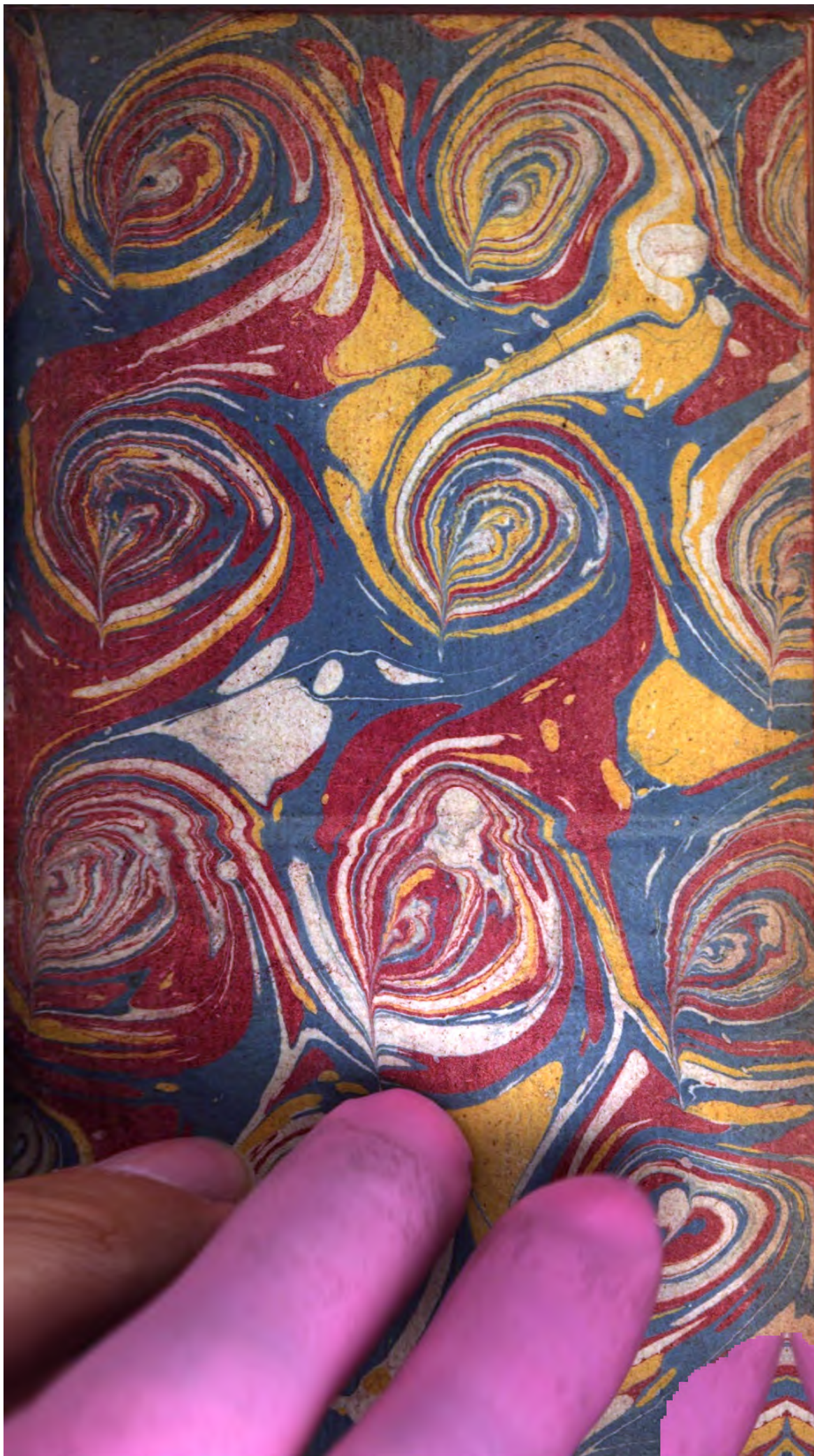
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

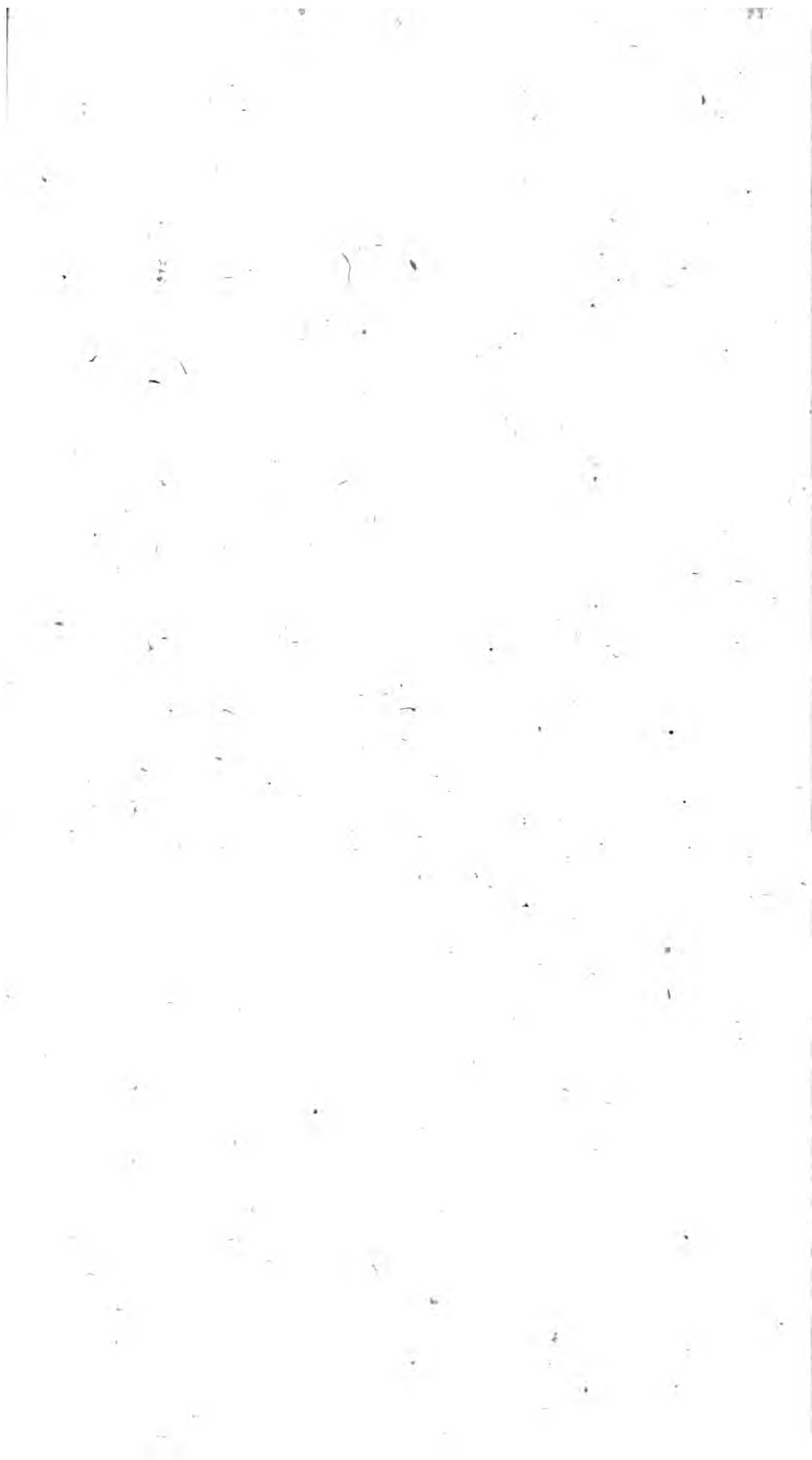


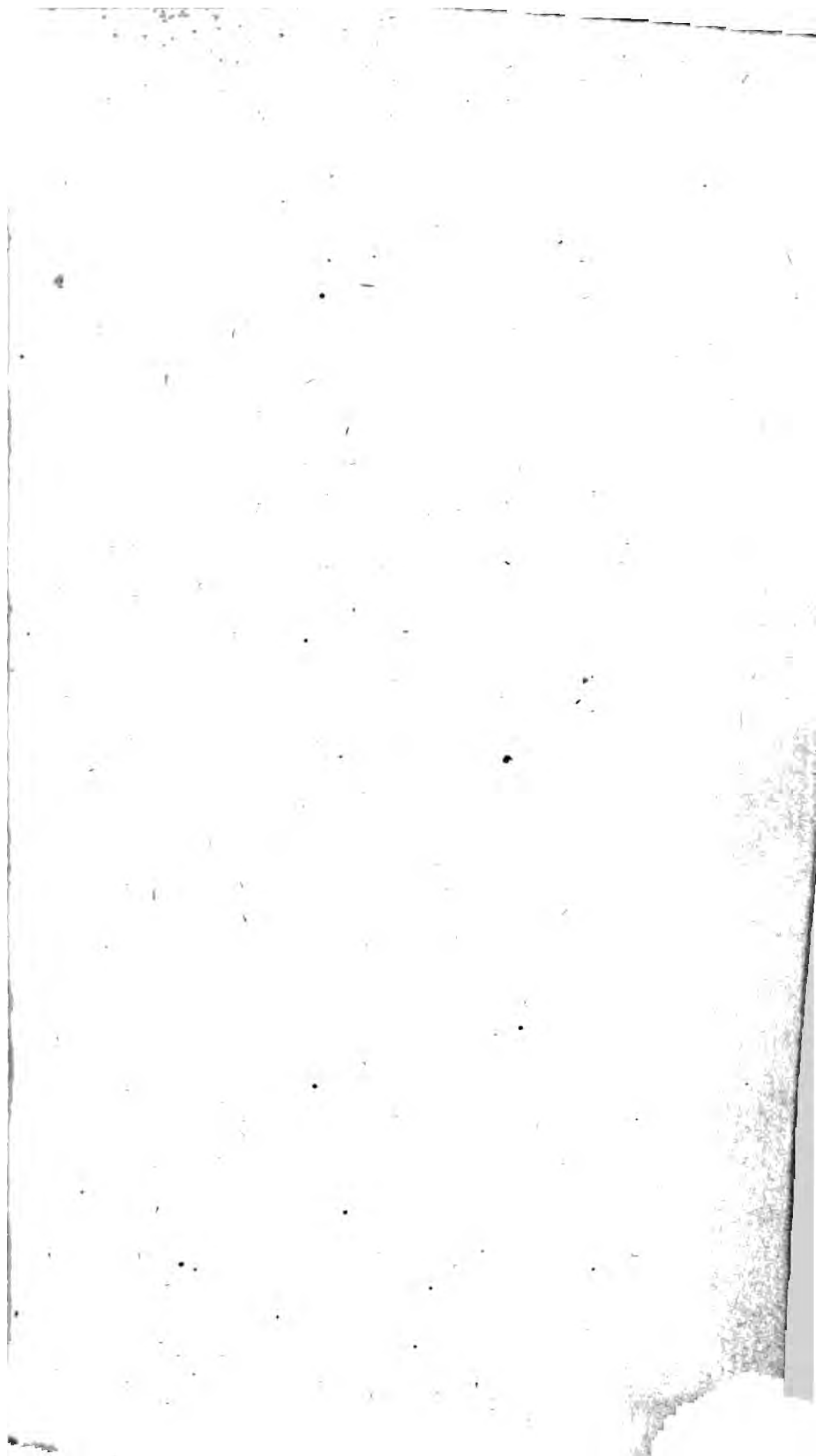
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.













600094543V

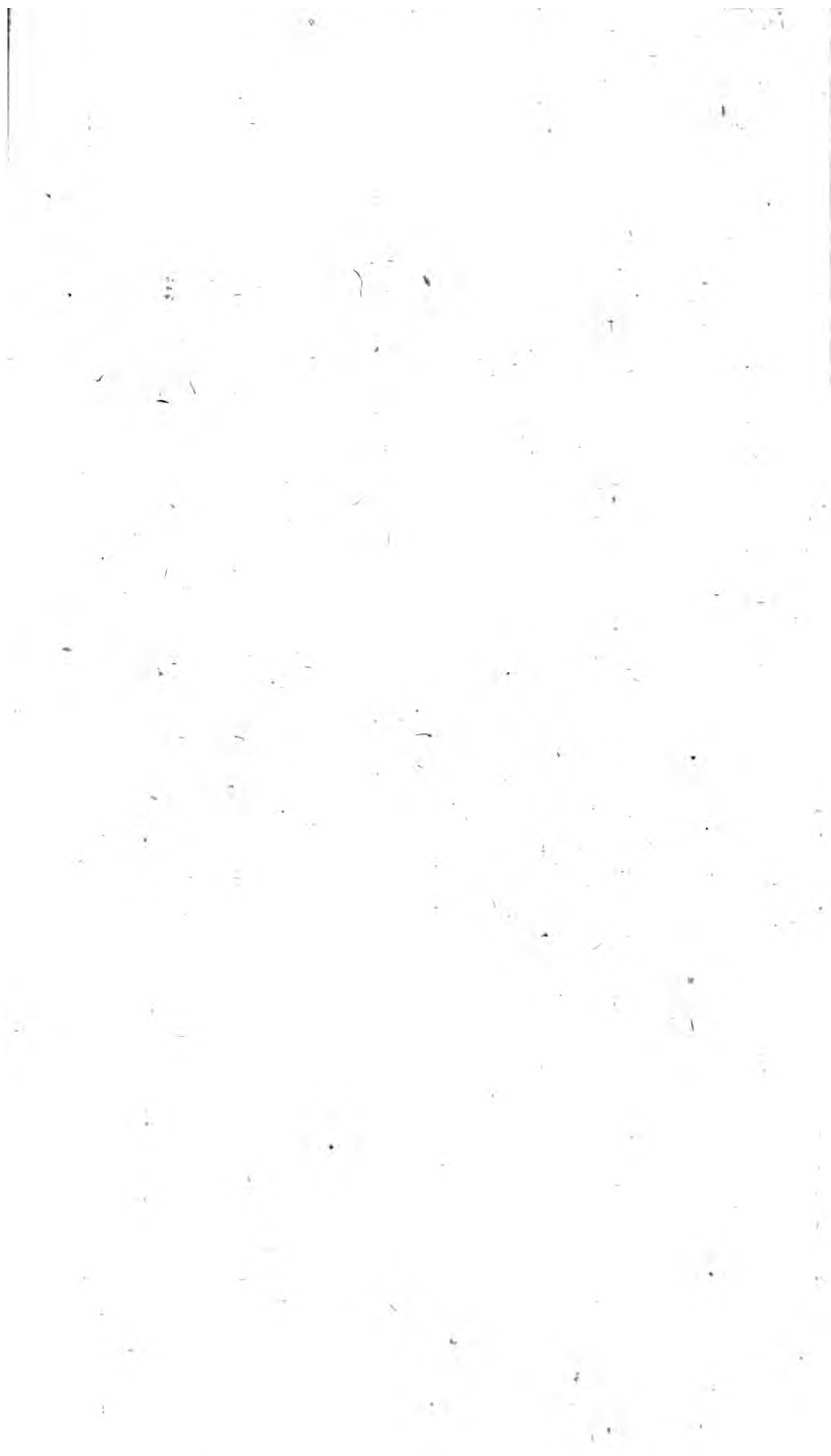
PRINCIPES

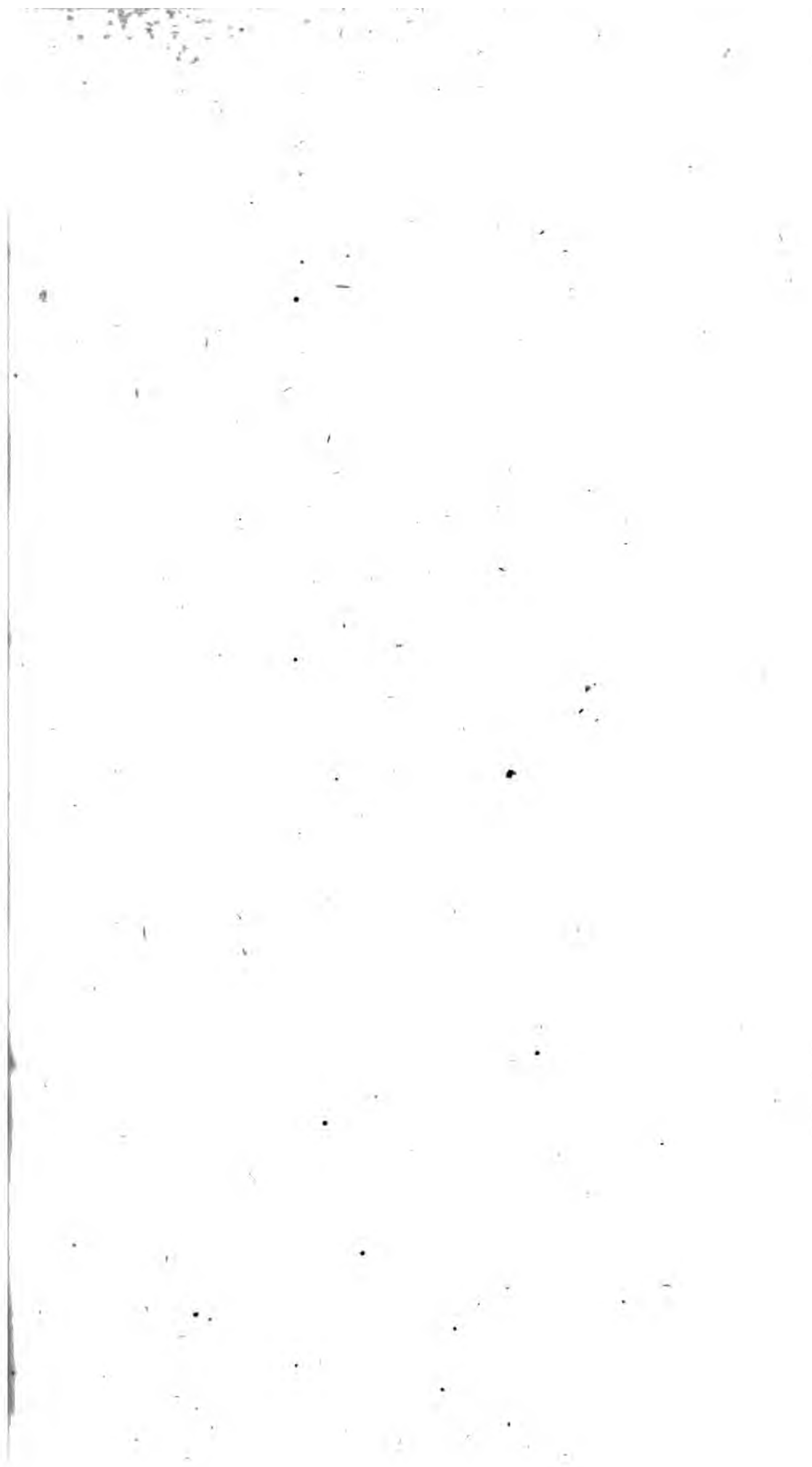
DISCUTÉS.

TOME QUINZIÈME.









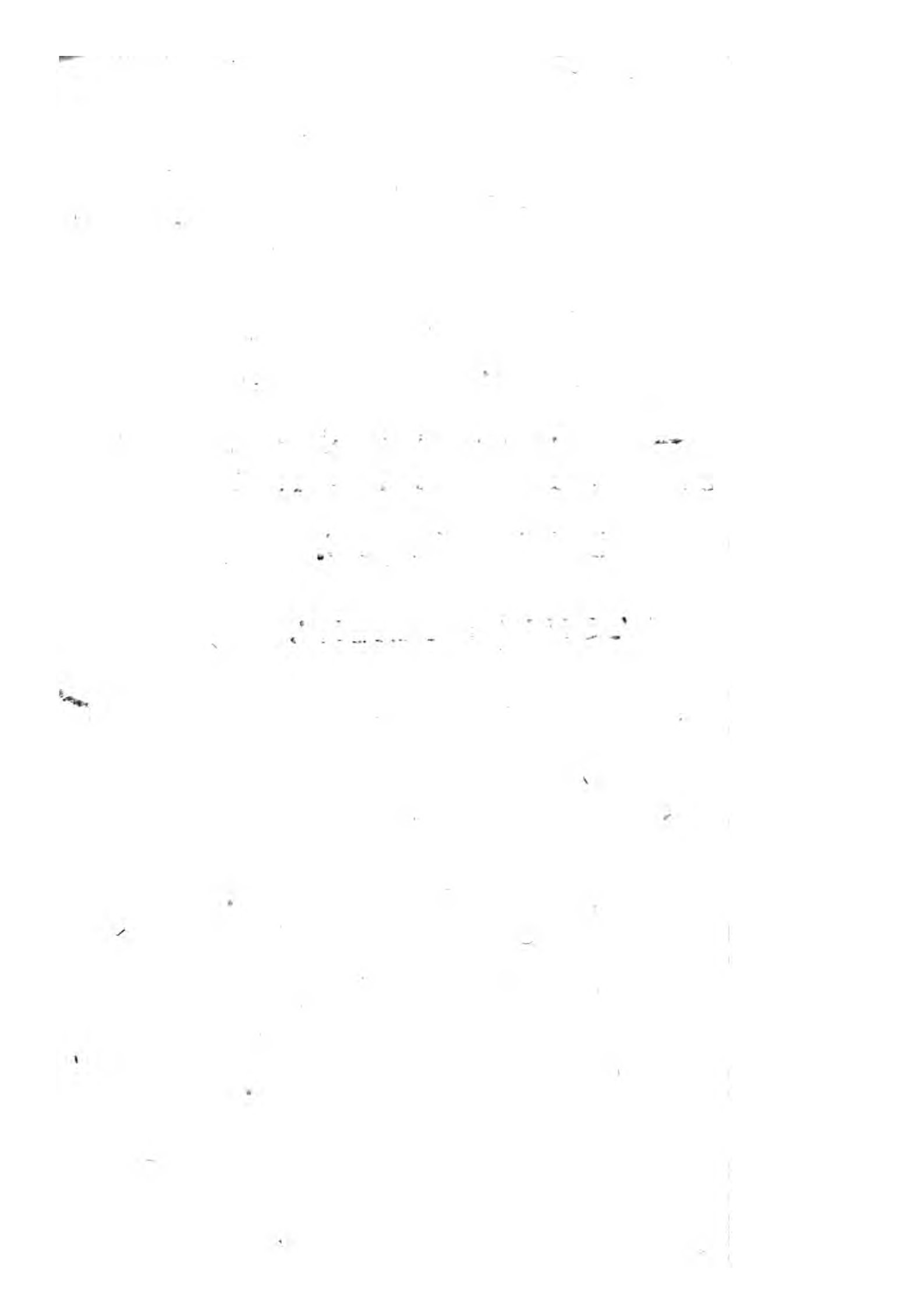


600094543V

PRINCIPES

DISCUTÉS.

TOME QUINZIÈME.



PRINCIPES DISCUTÉS,

Pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques, & spécialement des Psaumes; relativement à la Langue originale.

Subsequi grandia nostra lux,
Non nova, sed novè.

TOME QUINZIÈME.



A PARIS,

Chez CLAUDE HERRISSANT, Libraire-Imprimeur
rue neuve Notre-Dame.

M. DCC. LXIV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

• 101. i. 259.

1

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that this is essential for the proper management of the organization's finances and for ensuring compliance with applicable laws and regulations.

2. The second part of the document outlines the specific procedures that must be followed when recording transactions. This includes the requirement that all entries be supported by appropriate documentation, such as invoices, receipts, and contracts.

3. The third part of the document addresses the issue of internal controls. It states that the organization must implement a system of internal controls that is designed to prevent and detect errors and fraud. This system should be reviewed and updated regularly to ensure its effectiveness.

4. The fourth part of the document discusses the role of the internal audit function. It states that the internal audit function should be independent and objective, and should report directly to the board of directors. The internal audit function should be responsible for assessing the organization's internal controls and providing recommendations for improvement.

5. The fifth part of the document discusses the importance of transparency and accountability. It states that the organization should be open and honest in its financial reporting, and should provide timely and accurate information to all stakeholders. This is essential for building trust and confidence in the organization.

6. The sixth part of the document discusses the importance of ethical behavior. It states that all employees of the organization should be held to the highest standards of ethical conduct, and should be held accountable for any violations. This is essential for maintaining the organization's reputation and for ensuring its long-term success.

7. The seventh part of the document discusses the importance of continuous improvement. It states that the organization should regularly review its financial reporting processes and internal controls, and should make changes as needed to improve their effectiveness. This is essential for ensuring that the organization remains up-to-date and competitive in its industry.

8. The eighth part of the document discusses the importance of training and education. It states that all employees of the organization should receive regular training and education on financial reporting and internal controls. This is essential for ensuring that all employees are aware of their responsibilities and are equipped with the skills and knowledge needed to perform their jobs effectively.

9. The ninth part of the document discusses the importance of communication. It states that the organization should maintain open and effective communication with all stakeholders, and should provide timely and accurate information to all parties. This is essential for building trust and confidence in the organization, and for ensuring its long-term success.

10. The tenth part of the document discusses the importance of risk management. It states that the organization should identify and assess all risks, and should implement a system of risk management that is designed to prevent and mitigate these risks. This is essential for ensuring the organization's long-term success and for protecting its assets.



PRINCIPES DISCUTÉS

*Pour faciliter l'intelligence des Livres
Prophétiques, & spécialement des
Psaumes, relativement à la Langue
originale.*



AVERTISSEMENT

Sur le PSAUME XVIII. HÉBR. XIX.

Cæli enarrant, &c.



NOUS pardonnons volontiers
à des hommes qui n'ont
aucune teinture de l'Écriture
sainte, lorsqu'il leur échape
de nier l'existence du style & des ter-
mes énigmatiques dans les livres des
Prophètes; mais nous sommes surpris
de voir que des hommes, qui se di-

Tome XV.

A

sont éclairés, ne veulent point admettre dans les Ouvrages prophétiques un double sens littéral, comme si l'ancien Testament dans les Prophéties n'étoit pas la base & le fondement du nouveau.

Il étoit cependant essentiel, avant que d'écrire contre nous, de s'instruire de ces deux grandes vérités, si nécessaires à l'intelligence du véritable sens des oracles divins. Nous avons prévu qu'il se trouveroit des personnes assez peu instruites pour oser s'élever contre des vérités si constantes, & reconnues dans tous les siècles par les plus grands hommes de l'Eglise.

C'est pourquoi dans le I. Volume de nos Principes discutés nous avons donné 1°. une idée du sens des Psalmes relativement au sens littéral de l'ancien Israël, depuis la page 11. jusqu'à la 46. & 2° un Traité du double sens littéral de ces divins Cantiques, depuis la page 250, jusqu'à la p. 353. du même premier Volume imprimé en 1755. On y verra notre manière de penser prouvée par S. Thomas & par S. Augustin, dont l'autorité est & a été suivie par quantité de Théolo-

sur le Psaume 18. Hébr. 19. 3
giens , & sur-tout par le grand Bos-
fuet , & par M. Ferrand , Auteur d'un
Commentaire sur les Psaumes.

Quant à ceux qui ne rougissent pas
de nier l'existence du style & des ter-
mes énigmatiques , ils auroient pu
s'instruire de cette importante vérité
dans tout le VII^e Volume du même
Ouvrage qui a paru en 1758.

Ils y auroient vu dans l'étenduë de
374. pages tout ce que l'on peut dire
de plus solide sur cette matière ; &
ils auroient remarqué dans le Cha-
pitre II. de ce même Volume depuis la
page 66. jusqu'à la page 180. que no-
tre doctrine est prouvée par les prin-
cipes des Pères & des Interprètes sur
le style énigmatique de l'Écriture. Ils
y auroient peut-être fait attention à
la chaîne respectable que forment ces
hommes divins sur lesquels notre sen-
timent est invariablement établi,

On ne peut disconvenir que les In-
terprètes des premiers siècles n'aient été
d'un savoir supérieur , & que leur au-
torité dans des matières telles que
celles-ci , ne soit infiniment respecta-
ble. Comment donc se trouve-t-il des
hommes assez téméraires ou assez har-

dis pour s'élever contre les plus illustres & les plus anciens Maîtres de l'Eglise, en traitant d'imaginaire une méthode que nous avons puisée dans des sources aussi précieuses & aussi pures? L'on peut voir aux pages 125, 127, 131 & 132. le sentiment des quatre Interprètes les plus célèbres d'entre les modernes, qui ont suivi la doctrine des Pères que nous venons de citer, sur le langage énigmatique de l'ancien & du nouveau Testament.

Après bien des réflexions sur l'indifférence de quantité de personnes à l'égard du style énigmatique des Psalmes & des Prophètes, de même que sur le peu d'étude que l'on fait de ce langage, voici l'idée qui nous a frappé davantage.

Le Paganisme a donné de l'*ame* à la matière, parce que les Poètes ou Théologiens de cette fausse Religion enseignoient qu'à chaque être matériel présidoit une *divinité particulière* qui le faisoit croître, le protégeoit & le conservoit. Chaque être matériel empruntoit de sa divinité les sentimens & les mouvemens qu'il plaisoit aux Poètes de leur donner. Ils ont été plus

sur le Psaume 18. Hébr. 19. §
loin. Ils leur ont supposé des *organes*,
tels que nos *yeux* & nos *oreilles*, &c.
Enfin ils leur prêtoient de la *voix*, des
soupirs, des *larmes*. En un mot cette
matière devenoit sous leur plume un
être tout-à-fait *susceptible de passions*
& *d'actions*.

Mais les Ecrivains d'Israël, toujours
guidés par l'Esprit de vérité, n'ont ja-
mais admis de pareilles fictions. Ils
écrivoient pour un peuple formé sur des
principes diamétralement opposés à
de semblables mensonges, & qui n'ad-
mettoit d'*intelligence* que dans la Di-
vinité, dans les Anges, soit bons,
soit mauvais, & dans les hommes.

Or si Moïse & les Prophètes avoient
donné une *ame*, une *intelligence* &
des *organes* à la *matière*, c'étoit frayer
aux Israélites quantité de routes vers
l'Idolâtrie, contre laquelle ces Ecri-
vains sacrés les mettoient perpétuel-
lement en garde.

Comment donc est-il arrivé que
des Commentateurs Chrétiens aient ad-
mis ces fictions payennes, en donnant
des *organes* & des *mouvemens* à des
êtres purement matériels, tels que le
ciel, l'*air*, le *jour*, la *nuit*, la *mer*,

les *fleuves*, les *montagnes*, le *soleil*, les *étoiles*, &c. destitués de toute intelligence ?

Cet écart n'est pas surprenant. L'étude de la Langue des Hébreux s'est introduite en Allemagne & en France, vers la fin du XV^e siècle; dans le même tems la Langue Grecque prit dans toute l'Europe un tel ascendant sur les Savans, qu'ils se persuadèrent que la connoissance du génie de la Langue Grecque étoit absolument nécessaire pour saisir celui de la Langue Hébraïque. Remplis de ce préjugé, ils se firent un honneur de prouver leur savoir dans ces deux Langues, en interprétant, selon le génie des anciens Poëtes Grecs, les expressions des Livres prophétiques des Hébreux.

De là leur amour pour cette *figure* qui personifie, & qui anime tout. De là leur admiration pour les *montagnes* qui tressaillent d'allégresse, pour les *fleuves* qui battent des mains, & pour les *arbres* qui sautent de joie. Les *cieux* & la *terre* ont, selon eux, des *oreilles*, une *langue*; & ils leur donnent des *sentimens* de tristesse, de surprise & d'admiration. Ils prêtent au

sur le Psaume 18. Hébr. 19. 7
soleil & à la lune des éclipses que les habiles Astronomes de ce siècle font en état de démontrer n'avoir jamais existé.

En un mot, élevés dans le goût de ces beautés profanes, ils prenoient pour de très-belles figures ces expressions des Livres prophétiques, & les entendoient dans le sens des Poëtes Grecs que les Poëtes Latins ont imités. De là les comparaisons imaginées entre les beautés de la Langue Grecque & de la Langue sainte; de là cet étalage d'érudition si capable de fasciner les yeux des hommes versés uniquement dans les Poësies Grecque & Latine.

Enfin l'usage que nos Poëtes François font journellement de ces figures qu'ils ont puisé dans ces fictions inventées par le Paganisme, a tellement détourné les esprits de l'étude du style énigmatique des Prophètes, que l'on pousse l'extravagance jusqu'à nier hardiment que ce style existe. De là vient que faute d'en connoître l'usage, beaucoup d'Interprètes ont ignoré que les termes énigmatiques sont un voile qu'il faut lever, si l'on veut découvrir les prédictions admirables en faveur

des deux Testamens. De là il est arrivé que dans quantité de Psaumes on n'a point apperçu les prophéties qu'ils contiennent, & qu'on leur a substitué souvent ou des idées méconnues dans un siècle éclairé, ou bien une morale étrangère à l'objet que le Prophète avoit en vue. On en voit un exemple bien sensible, lorsqu'on compare les Observations suivantes avec le Commentaire de Dom Calmet sur le Psaume dont il est maintenant question.

Ce que nous venons de dire à l'occasion des Poësies Grecque, Latine & Françoisse, nous paroît avoir été l'origine de l'usage où l'on est d'entendre dans le goût des fictions payennes les expressions majestueuses & sublimes des Livres prophétiques. Nous avons eu le bonheur, en commençant notre carrière, d'éviter un écueil si dangereux; & nous nous sommes bien gardés de confondre les figures poëtiques de la fiction Grecque avec les idées sublimes de la Divinité même. Nous avons pris, pour entendre les Livres prophétiques, une route plus laborieuse, à la vérité, mais qui pré-

sur le Psaume 18. Hébr. 19. 9
sente des vues très-étendues & très-capables de satisfaire l'esprit & le cœur qui cherchent la vérité dans le sein du Verbe même qui s'est révélé dans les Ecritures de l'ancien & du nouveau Testamens. Veut-on savoir quelle est cette route? La voici un peu de mots.

1°. Nous avons pris une exacte notion de la conduite de Dieu sur son Peuple, & nous avons remarqué qu'elle consiste dans une alternative de justice & de miséricorde.

2°. Nous avons observé que le principal point de vue de Moïse & des Prophètes avoit été la guérison entière de l'Idolâtrie, opérée enfin par le châtiement des Israélites pendant la captivité de Babylone. Or cette guérison étoit tellement l'objet actuel des Prophètes, que depuis le retour de la captivité le corps de la nation n'est jamais retombé dans le culte des faux Dieux. Heureux ce peuple, s'il avoit compris que dans la prohibition de l'Idolâtrie extérieure étoit aussi renfermée celle de l'Idolâtrie intérieure; c'est-à-dire, la confiance dans sa propre justice, également défendue par les Prophètes & dans les Livres de

Salomon ! Plus heureux encore ; s'il y eut apperçu les traits de lumière qui , à travers les ombres de la loi , faisoient entrevoir aux fidèles Israélites le Messie libérateur de cette double Idolâtrie.

3°. Pour entendre le langage des Livres prophétiques , on nous a démontré l'existence du style énigmatique , & l'on nous en fait connoître la nature & l'usage. Depuis le mois de Septembre de 1744 , tems auquel nous avons commencé l'étude de la Langue sainte , nous étudions les termes de ce style , dont on a communément une idée très-légère , & qui n'est connu que dans un petit nombre d'endroits de l'Ecriture. C'étoit la science de ce style qu'il falloit acquérir avant que de nous attaquer.

4°. L'étude continuelle de ce style nous a fait appercevoir que les termes qui le composent , se trouvent employés dans Moïse , dans les Psaumes , dans Salomon , dans Job , dans les grands & dans les petits Prophètes , qui sont tous également occupés des intérêts de l'Eglise d'Israël , & de la perte de ses ennemis. Ainsi l'on ne doit point

sur le Psaume 18. Hébr. 19. 11
être étonné de nous entendre dire que nous ne reconnoissons aucun Psaume qui regarde personnellement David, ou aucun de ses persécuteurs; & que ces divins Cantiques ayant été composés dans les mêmes termes que les ouvrages des Prophètes, ils doivent avoir le même objet quant à l'ancien Testament.

5°. Nous avons été très-attentifs aux énallages ou changemens de Nombre, des Personnes, des Tems & des Conjugaisons; figure très-connue, mais difficile à découvrir dans les Livres prophétiques, & sur-tout dans les Psaumes où cette découverte est impossible, lorsqu'on a manqué l'objet du premier sens littéral.

6°. Les termes généraux restreints à des idées particulières, & les expressions particulières étendues à des idées générales ont demandé de notre part une attention singulière. Qui est-ce qui croiroit, par exemple, que le *malade* dans Job Chap. XXXIII. depuis le Vers. 19. jusqu'au 38. est *tout le peuple d'Israël captif* chez les Chaldéens, & que l'*avare* dont parle le Prophète Habacuc Chap. II, Vers. 9.

est la *Monarchie de Babylone* ? D'un autre côté n'arrive t-il pas à plusieurs Commentateurs de prendre une *terre particulière* pour la *terre en général*, & de regarder le terme d'*univers* comme l'*univers entier* ? Nous avons fait attention à la vraie signification de ces termes dans nos Principes distés, & dans le Psaume dont on lit ici l'avertissement.

7°. L'Article des Réticences mérite une attention singulière ; & leurs supplémens demandent une critique saine, qui prouve que l'Interprète possède à fond l'objet de la prophétie. Nous avons donné des exemples de ces termes à suppléer dans notre XI^e Vol. depuis la page 246. jusqu'à la p. 267.

Cette science du style énigmatique consiste donc dans la connoissance,

1°. Des termes énigmatiques.

2°. Des expressions générales à restreindre.

3°. Des termes particuliers à étendre.

4°. Des Enallages.

5°. Des Réticences.

Par la science de bien traiter ces cinq branches du style énigmatique,

sur le Psaume 18. Hébr. 19. 15
on vient enfin à bout de découvrir
l'objet que le Prophète avoit en vue,
& nous osons dire que l'application
de ces règles ne s'apprend pas ordi-
nairement, ni dans les Grammaires,
ni dans les Lèxiques, ni dans les In-
terprètes : c'est dans une profonde
étude du Texte original que l'on dé-
couvre ces règles essentielles & la ma-
nière de les appliquer.

Cette méthode dans notre travail a
produit naturellement l'harmonie que
forment la vérité, la clarté, & la
liaison qui se trouve entre toutes les
parties de la pièce que l'on traduit :
harmonie qui se répand également
sur le sens littéral Israélite, & sur le
sens littéral Chrétien. On peut voir sur
ces importans articles notre premier
Volume depuis la page 184. jusqu'à
la page 250. où nous traitons cette
matière, soit à l'égard des Prophètes,
soit à l'égard des Psaumes.

Ces règles du style énigmatique qui
nous guident depuis près de vingt ans,
servent de base à l'interprétation du
Psaume *Cœli enarrant*, &c. que nous
donnons ici.

Nos Adversaires ne goûteront nul-

lement ce travail ; mais nous ne redoutons point la mauvaise humeur qu'ils répandroient dans quelques critiques, & moins encore les attaques de ceux qui nient l'existence du style & des termes énigmatiques. On peut s'élever contre nos Principes, mais on ne les détruira jamais.

Les termes énigmatiques dont ce Psaume est voilé, ne paroîtront pas étranges aux personnes qui auront lû nos Principes discutés avec une certaine attention.

Sans la connoissance de ces termes, on n'appercevra jamais dans ce Cantique autre chose que le *ciel*, le *firmament*, le *jour*, la *nuit* & le *soleil*, dont le *langage* frappe l'*ouïe* & se fait entendre par toute la terre : mais si l'on fait attention que le spectacle dont il est ici question, ne peut frapper que les *yeux* ; & que d'ailleurs les *oreilles* sont le seul *sens* capable d'être affecté *des sons*, & le seul *organe* susceptible de recevoir *la parole* qui nous instruit, on sentira bientôt le foible de la pensée de ceux qui supposent que le Psalmiste emploie ici un *sens* pour un *autre*, c'est-à-dire

sur le Psaume 18. Hébr. 19. 15
la vue pour l'ouïe. Défaite qui ne peut
réussir qu'auprès des personnes qui
n'ont point d'idée du style, ni des ter-
mes énigmatiques, & qui jugent de
la Langue des Hébreux par celle des
Grecs & des Latins, dont les tours
sont passés dans la nôtre.

Nous osons donc assurer que dans
ce Psaume les termes de *ciel*, de *fir-
mament*, de *nuit*, de *jour* & de *so-
leil* sont énigmatiques; & que celui de
loi, eu égard à sa généralité, n'est
pas plus intelligible que les quatre pre-
miers, sur-tout si par ce terme on
entend la *loi* de Moïse, comparée
avec le *ciel*, le *firmament*, le *jour* &
la *nuit*.

Or pour essayer de nous faire en-
tendre des personnes qui cherchent
le vrai sens littéral de l'ancien Israël,
nous allons examiner ce Psaume, se-
lon notre méthode ordinaire; c'est-
à-dire, en commençant par le der-
nier Verset, & en rétrogradant jusqu'au
premier.



PREMIÈRE OBSERVATION

*Sur nos Versets 18 & 19. contenus dans
le quinzième & dernier Verset, selon
l' Hébreu.*

*Sint in beneplacitum [tibi] sermones oris
mei ;
Et meditatio cordis mei sit prasens vul-
tibus tuis.
Æterne, prasidium meum, & vindex meus.*

Agréez les prières
Que ma bouche vous adresse :
Que les desirs de mon cœur
Attirent sur moi vos regards favorables.
Eternel , vous êtes ma défense ;
Soyez aussi mon vengeur.

Cette humble prière adressée au Dieu vengeur peint admirablement l'état d'oppression où se trouve le particulier , ou le corps qui conjure l'Eternel de l'exaucer. Or pour découvrir quel est l'homme ou le peuple en faveur de qui le souverain Maître prend ces titres remarquables , nous procédons de la manière suivante.

ARTICLE I.

Examen du terme mon vengeur, vindex meus, en Hébreu גְּחֹ-אֱלִי ghô-àli.

Ce mot, lorsqu'il s'entend du vrai Dieu, est toujours pris dans les Psalms & dans les Livres prophétiques pour le *Dieu libérateur* d'Israël captif, qu'il revendiquera en le délivrant d'entre les mains des Chaldéens ses tyrans. Mais avant d'entrer dans le détail des preuves qui assurent au Verbe גְּחֹ-אֱלִי ghâ-ál, & à son Participe ghô-él, la signification que nous venons de lui assigner, nous demandons qu'il nous soit permis de marquer les autres idées que l'on attache à la racine ghâ-ál.

1°. Il se prend dans le Lévitique ou pour l'homme qui a droit de se venger du meurtrier de son parent, ou bien pour celui qui rachète en argent une chose vouée au Seigneur, ou pour celui qui retire un bien aliéné.

2°. Nomb. V, 8. ce Verbe se prend pour recevoir un dédommagement. C'est pourquoi l'Auteur de la Vulgate l'a traduit par *si non accipit*; & dans le

Chap. XXXV. du même Livre, Versets 12, 19, 24 & 27. il désigne *celui* qui venge le meurtre de son parent.

3°. Deuteron. XIX, 6, 12. Josué XX, 3. & peut-être encore dans d'autres endroits, il a la même signification.

4°. Il s'entend dans le Livre de Ruth du second parent d'une fille, que son premier parent refuse d'épouser.

5°. Liv. II. des Rois Chap. XIV, Verset 11. dans le discours qu'une femme de Thécué adresse à David, il signifie le *parent* qui a droit de venger la mort de son parent.

6°. Au Chap. XVI, 11. du III^e Livre des Rois, il veut dire les *parens* de Baasa Roi d'Israël, qui pouvoient revendiquer la couronne que Zambri venoit de lui enlever.

7°. Enfin le Verbe *ghâ-âl* signifie *souiller, gâter, corrompre*. Nous n'insistons point sur cette dernière signification, puisqu'elle n'a aucun trait avec le Psaume que nous expliquons.

Mais ce Verbe, lorsqu'il *exprime la délivrance* d'une servitude, & l'*affran-*

ghô-âlî, *mon vengeur.* 19
chiffement de l'esclavage, se trouve
en plusieurs endroits.

DANS MOYSE. Genès. XLVIII, 16.
Le Participe *ghô-él*, vindex, *vengeur*,
est attribué à l'Ange qui a délivré Ja-
cob de toutes ses afflictions.

Exode VI, 6. & XV, 13. Le
Verbe *ghâ-âl* est employé pour la dé-
livrance de la servitude d'Egypte.

DANS JOB, pour enseigner le *dogme*
de la résurrection générale. L'Eglise
s'est toujours servi du passage *de Job*,
Chap. XIX, 25. conçu en ces termes
dans la Vulgate : *Scio quòd redemptor*
meus, ghô-âlî, vivit, & in novissimo
die de terra surrecturus sum, en Hé-
breu *itâkoûme, resurget, scilicet unus-*
quisque. » Je sais que *mon rédempteur*
» est le Dieu vivant, & que chaque
» homme ressuscitera du sein de la terre,
en Hébreu de la *poussière*. Ce dogme
fondamental reçu dans l'ancien & dans
le nouvel Israël a servi de base au sens
littéral que l'Auteur du Poème de Job
nous présente ici. Cet ouvrage plus
énigmatique dans son style qu'aucun
autre Livre de l'Ecriture sainte, a été
composé pour *peindre les malheurs*,
la *foi* & l'*espérance* qui soutenoient

l'Eglise d'Israël esclave, soit dans l'Empire d'Assyrie, soit dans la Chaldée. Cette Eglise est représentée dans cet endroit sous le nom de *Job*; parce que les *souffrances* de ce saint homme descendu d'Abraham & héritier de sa foi avoient été la prophétie des *afflictions* & de la *délivrance* de l'Eglise d'Israël captive en Orient, & délivrée par Cyrus. Ainsi l'Auteur de ce Poëme, pour expliquer la *délivrance* du Peuple de Dieu, emploie le dogme de *la résurrection des morts*, de même qu'Ezéchiel s'en est servi dans tout le Chap. XXXVII. de sa prophétie. C'est pourquoi nous prenons dans Job le Participe Hébreu *ghô-àli* pour l'*Eternel qui venge & délivre* par Cyrus son Peuple d'Israël captif en Médie, en Assyrie, en Armenie & en Chaldée.

Que le Poëme de Job regarde la *captivité* de Babylone, c'est ce que nous espérons démontrer un jour à tout esprit raisonnable, par la comparaison des pensées & des termes des Livres prophétiques avec les idées & les expressions du Livre de cet homme exposé aux plus vives afflictions.

DANS LES PSAUMES. Les Auteurs

ghô-àli, *mon vengeur.* 27

des suivans que nous donnons à la captivité, soit dans notre traduction de ces divines Poësies, soit dans les Principes discutés, se servent du Verbe *ghá-ál*, & de son Participe *ghó-él*, pour exprimer le *trait de la toute-puissance* du Dieu d'Israël qui délivre son Peuple & l'affranchit de l'esclavage de Babylone. Les voici selon l'ordre qu'ils tiennent dans l'original.

Pf. LXIX, Vers. 19. LXXII, 14. LXXVII, 16. CIII, 4. CVI, 10. CVII, 2. CXIX, 154; mais dans les Psaumes LXXIV, 2. & LXXVIII, 35. ce terme s'entend de la *délivrance* d'Israël tiré de la servitude d'Egypte.

DANS SALOMON. Proverb. XXIII, Vers. 11. le Participe *ghó-él*, vindex, *vengeur*, est attribué au *Tout-puissant vengeur* du pupille dont on envahit le champ.

On trouve dans les Prophètes une notion aussi claire & plus ample de la signification du Verbe *ghá-ál*, délivrer ou *affranchir*, & de ses Participes *ghó-él*, libérateur, & *ghá-ouíl*, délivré ou *affranchi*, attribué uniquement à la captivité de Babylone.

ISAÏE XXXV, 9. après avoir prédit

l'abondance & la fertilité de la terre d'Israël, qui depuis la ruine de Jérusalem ne devoit plus être qu'un affreux désert, déclare que le *lion*, c'est-à-dire, le *Roi* de Babylone, ni *ses armées* désignées par le terme de *mauvaises bêtes*, c'est-à-dire, de *cruels animaux*, ne passeront plus par cette heureuse région, où marcheront en liberté ceux qui auront été affranchis, *ghéoulimé*, de l'esclavage de Babylone.

Comme cet Auteur inspiré, depuis le Chap. XL. jusqu'au Vers. 17. du Chapitre LXV. traite principalement du sort des Israélites, & sur-tout des enfans de Juda dont il prédit l'esclavage & la délivrance, on ne doit pas être étonné de ce qu'il emploie le Verbe *ghá-ál* & ses Participes pour exprimer la *délivrance* du peuple de Dieu, marquée dans les Textes dont voici les citations.

Chap. XLI, 14. Le Seigneur adresse la parole aux *morts* d'Israël, c'est-à-dire, à *ceux* de cette nation qui du tems d'Isaïe étoient déjà *captifs* en Assyrie. Il leur promet de les secourir, parce qu'il sera leur libérateur, *ghó-él*, le Dieu redoutable d'Israël.

ghô-àli, *mon vengeur.* 25

Chap. XLIII, 14. » Voici ce que
» dit votre libérateur, *ghô-él*, le Dieu
» redoutable d'Israël : C'est en votre
» faveur que j'enverrai (Cyrus) contre
» Babylone. J'arracherai toutes les bar-
» rières. « Et dans le Verset premier
de ce Chapitre le Prophète se sert du
Verbe *ghá-ál*, qu'il faut rendre par le
Futur, *je vous affranchirai.*

Chap. XLIV, 6, 22, 23 & 24. L'Au-
teur inspiré qui dans ce Chapitre an-
nonce *la délivrance* d'Israël par *Cyrus*,
dont il marque le nom au Verset 28.
fait usage du Verbe *ghá-ál*, affranchir,
& du Participe *ghô-él*, libérateur, lors-
qu'il met dans la bouche de l'Eternel
la promesse qu'il fait d'*affranchir* son
Peuple de la tyrannie des Chaldéens.

Chap. XLVII, 4. En prophétisant la
ruine de Babylone, il déclare aux
Chaldéens que ce sera le Dieu d'Israël
qui *affranchira* son Peuple de l'escla-
vage où il gémit dans leur Empire :
gho-àlénoû, *vindex noster.*

Chap. XLVIII, 17 & 20. Il annonce
la délivrance d'Israël, & assure que ce
sera son Dieu qui l'opérera. Pour cet
effet il se sert des termes *ghô-àlekhá*,
vindex tuus, *votre vengeur*, & *ghá-ál*,
vindex fuit, *il a affranchi.*

Ch. XLIX, 7 & 26. Il emploie les termes de *ghó-él*, vengeur, & de *gho-àlè-khe*, vindex tuus, *vo*tre vengeur, en promettant aux Israélites leur *délivrance* de la tyrannie des Babyloniens.

Chap. LI, 10. Nous ne citons ce passage que pour ceux qui croient, comme nous, qu'il regarde *la délivrance* d'Israël captif dans la Chaldée. Le terme de *ghe-oulim* y est employé tout à la fin pour désigner *ceux* que le Tout-puissant *aura vengés* des Chaldéens, en les mettant en liberté. L'Auteur de la Vulgate a rendu ce terme Hébreu par *liberati*, » qui auront été mis en liberté. «

Chap. LII, 3 & 9. Isaïe fait usage, pour marquer la même *délivrance*, du Verbe *ghá-ál*, vindicavit, *il a vengé*, & du Pluriel *vindicabimini*, vous serez vengés.

Chap. LIV, 5, 8. Le même Participe caractérise *le Dieu d'Israël qui tire* son Peuple de l'oppression des Babyloniens.

Chap. LIX, 20. & LX, 16. Pour exprimer la même idée, on se sert du Participe *ghó-él*, vindex, *vengeur*.

Chap. LXII, 12. Les Israélites *délivrés*

ghô-âlî, *mon vengeur.* 25
livrés de la captivité de Babylone sont
appelés *ghe-ouléï*, qui vindicati fue-
runt, *ceux qui ont été vengés*, c'est-
à-dire, *ceux qui ont été rachetés*,
Vulg. *redempti.*

Chap. LXIII, 4. Le terme *ghe-ou-
lâï*, vindicta, *vengeance*, nom Sub-
stantif dérivé de *ghâ-âl*, est employé
pour indiquer *la même délivrance* de
captivité; & dans le Verset 9. ce Verbe
rend la même idée.

Voici donc plus de vingt passages
d'Isaïe où le Verbe *ghâ-âl* & ses dérivés
sont pris nécessairement dans le sens
de la délivrance d'Israël captif dans
l'Empire de Babylone, & nous pou-
vons ajouter que dans tout ce Prophète
ce Verbe & ses dérivés n'ont point
d'autre signification.

JÉRÉMIE XXXI, 11. Le Seigneur
fait annoncer aux nations les plus
éloignées qu'il *rachetera* son Peuple
de la tyrannie des Chaldéens, & qu'il
le *vengera*, c'est-à-dire, le délivrera,
oughe-âlô, & vindicabit eum.

Chap. L, 34. *ghô-âlâm*, vindex eo-
rum, *leur vengeur*. Ce terme est mis
en usage pour désigner *le libérateur*
d'Israël, dont la délivrance est pré-

dite dans ce Chapitre & dans le suivant, aussi bien que la ruine de Babylone.

Chap. III. des Lamentations Verfet 58, comme dans les passages précédens, le Verbe *ghá-ál* est employé pour exprimer la même idée.

EZÉCHIEL, Chap. XI, 15. Arias Montanus traduit les mots *-áneshéí ghe-úlláthékhá*, par *viri redemptionis tuæ*. Ces termes sont inintelligibles. Nous aimerions mieux rendre ainsi ces deux expressions Hébraïques par *viri vindictæ tuæ*, mot à mot, *les hommes de votre vengeance*; c'est-à-dire, *les hommes à qui vous avez prédit la vengeance divine*. Or comme cette *vengeance* étoit le *châtiment* que Dieu devoit tirer des Chaldéens en punition de la captivité dans laquelle ils faisoient gémir son Peuple, on ne doit point être surpris de ce que le Grec, le Syr. & l'Arabe rendent l'Hébreu par *concaptivi tui*, les compagnons de votre captivité.

OSÉE, Chap. XIII, 14. Le Futur *-éghe-álém*, *vindicabo eos*, *je les vengerai*, veut dire, *je les délivrerai*. Ce Prophète ajoute le mot *mimmáouéh*,

ghô-âlî , *mon vengeur.* 27

de morte , *de la mort* , c'est-à-dire ,
de la captivité. Cette délivrance re-
garde les dix Tribus d'Israël, dont Osée
étoit le Prophète.

MICHÉE , Chap. IV, 10. se sert du
Futur *iighe - âlékh* , *vindicabit te* , *il*
vous vengera , pour caractériser *la dé-*
livrance de Sion d'entre les mains des
Chaldéens ses ennemis.

Il est évident, après l'examen de tous
ces Textes où le Verbe *ghâ-âl* & ses
dérivés se trouvent employés dans la
signification de *venger* ou *délivrer*, que
ce Verbe est un terme pris dans le
sens *de la délivrance* d'Israël captif à
Babylone, & qu'excepté les passages
du Chap. XV, 13. de l'Exode, & ceux
des Psaumes LXXIII. Hébr. LXXIV. &
LXXVII. Hébr. LXXVIII. qui s'en-
tendent de la *sortie* d'Egypte, Job,
les Psaumes & les Prophètes que nous
venons de citer, n'ont en vue que *la*
délivrance d'Israël captif, soit en Af-
syrie, soit en Chaldée, toutes les fois
qu'ils ont fait usage du Verbe *ghâ-âl*,
ou de ses dérivés. Ce Verbe signifie
venger ou *délivrer* ; parce que l'Être
suprême, en détruisant l'Empire de Ba-
bylone, *vengeoit* & *déliroit* Israël.

Or dès que le terme *ghó-âli*, vindex meus, *mon vengeur*, est employé dans le Psaume que nous examinons, & que la prière qu'il contient est adressée au Dieu d'Israël, il est hors de doute que ce Psaume appartient à la captivité de Babylone, puisqu'on n'y trouve pas le moindre trait qui puisse avoir aucun rapport à la sortie d'Egypte.

ARTICLE II.

Examen du terme tsoûrî, præsidium meum, ma défense.

Ce Substantif a dans l'Écriture sainte différentes significations.

I°. Ps. LXXVIII, 20. & CV, 41. il se prend pour le *rocher* dont l'eau fortit dans le désert.

II°. Ps. LXI, 3. il est mis pour la *montagne* de Sion.

III°. Ps. LXXXIX, 44. il veut dire, *acies*; & il est joint à *gladius*, pour signifier la *pointe* ou le *tranchant* de l'épée.

IV°. Ce terme se prend dans Moïse, Deuter. XXXII. pour le *Dieu d'Israël libérateur* de la servitude d'E-

tsoûrî, ma défense. 29

gypte, & dans le Verset 31. du même Chapitre, pour *les faux Dieux.*

V°. Ps. XLVIII. Hébr. XLIX, 15.

le nom *tsoûr* est rendu dans nos traductions des Psaumes par *forma*, beauté; cependant on pourroit le traduire par *Deus eorum*, » leur Dieu, « en l'expliquant de *Bel*, qui, selon Isaïe Chap. XLVI, 2. sera emmené en captivité.

VI°. Mais le mot *tsoûr* attribué par Moïse au vrai Dieu *libérateur* de la servitude d'Egypte, a passé dans les Psaumes pour caractériser le *libérateur* de la captivité de Babylone.

Or ce terme se trouve douze fois dans les Psaumes, & doit s'entendre de Dieu *défenseur & protecteur* de son Peuple captif dans l'Empire des Chaldéens.

1°. Dans le Ps. XVII. Hébr. XVIII. que nous attribuons à la captivité d'après les termes qui le composent, & sur le parallèle que nous en avons fait avec d'autres passages formels, l'Eglise d'Israël au Verset 3. prie le souverain Maître d'être pour elle une forteresse, *tsoûr*, où elle se puisse garantir des assauts de ses tyrans, & au

Verf. 47. elle lui donne la même dénomination, en le reconnoissant pour *son Dieu libérateur*, qui lui *rendra la liberté* que les Chaldéens lui ont enlevée. Voyez ce Psaume à la page 184. du III^e Volume de ces Principes.

2^o. Pf. XXVII. Hébr. XXVIII. Verf. 1. Il regarde la captivité, comme on peut le voir dans le XI^e Volume de cet Ouvrage p. 395. Or l'Eglise d'Israël, en commençant cette prière, s'adresse à Dieu comme à son *protecteur*, comme à son *défenseur*, qui lui tient lieu d'une *citadelle*, d'une *forteresse* inexpugnable. En effet le mot *tsour* est rendu dans les Dictionnaires par les termes Latins *rupes*, *arx*, *præsidium*, rocher, *défense*, *forteresse*.

3^o. Pf. LXI. Hébr. LXII. L'Eglise d'Israël, en reconnoissant que sa liberté dépend du Tout-puissant, & que lui seul sera son libérateur, lui donne aux Verf. 7 & 8. le nom de *tsour*, & l'appelle *son rocher*, sur lequel elle est hors d'atteinte aux persécutions de ses ennemis.

4^o. Le Pf. LXX. Hébr. LXXI. porte les caractères de captivité d'une manière si évidente, qu'il est inutile de

tsourî, *ma défense.* 31

s'attacher à prouver que la *délivrance* d'Israël fait l'objet de cette prière. C'est au Verset 3. que l'Eglise d'Israël donne à son Dieu le nom de *tsourî*, *aux mea*, que l'Auteur de la Version que l'on récite dans les Offices rend par le mot *protector*. Voici le Texte selon l'Hébreu.

*Esto mihi in arcem munitissimam
Quam adeam semper.
Præcipe ut liber fiam.*

Soyez pour moi *un fort inébranlable*,
Où je me retire en tout tems.
Ordonnez que je sois mis en liberté.

5°. Le Ps. LXXII. Hébr. LXXIII.
où l'Eglise d'Israël se plaint de la prospérité des *impies*, c'est-à-dire, des *Apostats*, pendant qu'elle gémit, & qu'elle est réduite aux abois sous la tyrannie des Chaldéens, s'exprime en ces termes au Verset 26.

*Dùm deficiunt caro mea & anima mea,
Præsidium cordis mei es, tsoûr lebâbî.*

Ma chair & mon ame
Tombent en défaillance,
Vous êtes le *soutien* de mon cœur.

6°. Ps. LXXXIX, Vers. 27. Nous

B iv

avons prouvé dans notre Dissertation au commencement du X^e Volume de ces Principes, que l'objet de cette admirable Poésie est l'*Eglise d'Israël captive à Babylone*. Le Psalmiste dans ce Verset met dans la bouche de ses frères les termes inspirés à cette Eglise pour lui rendre grace de la liberté qu'elle aura obtenue. Les voici: *tsoûr ieshoû-ghâthî*.

Rupes libertatis meae.

Mot à mot :

Le rocher de ma liberté.

C'est-à-dire,

Le ferme appui de mon indépendance.

On verra dans les termes dont elle se sert depuis le Vers. 39 ou 40. jusqu'au 47 ou 48. que lorsqu'elle s'exprimoit ainsi, elle étoit encore sous la dépendance des Babyloniens ses tyrans qui avoient renversé son trône.

7^o. Ps. XCI. Hébr. XCII, 16. le terme *tsoûrî*, *rupes mea*, *mon rocher*, termine ce Cantique qui annonce la délivrance par les termes généraux, *opera manuum tuarum*, les œuvres

tsourî , *ma défense.* 33

de vos mains , & *opera tua* , vos œuvres , employés dans les Vers. 5 & 6. & qui dans le Verset 10. prophétise la perte des *ennemis* de l'Eternel , c'est-à-dire , des *Chaldéens* & des *Apostats*.

8°. Dans le Ps. XCIII. Hébr. XCIV. Vers. 22. on trouve ces mots *où-èlô-bâïe letsoûr má^bkhesî.*

*Et Deus meus in rupem ,
Ad quam confugiam.*

Et mon Dieu sera pour moi *le rocher*
Où je trouverai un refuge.

Cette Poësie qui contient les *plain-tes* d'Israël captif dans l'Empire de Babylone , est une prophétie de la *ruine* de ses tyrans , pendant laquelle Dieu protégera son Peuple , & lui servira d'asyle. Cette promesse est contenue dans les deux derniers Versets de ce Psaume.

9°. Ps. XCIV. Hébr. XCV, 1. Cette divine Poësie appartient à la captivité , comme nous l'avancions sur l'autorité de Théodore d'Héraclée & de plusieurs Interprètes Grecs. Voyez le IX^e Volume de ces Principes, page 413. où nous réfutons le sentiment de Ferrand & celui de Dom Calmet.

Ce Psaume est un des huit que la révélation nous apprend avoir été composés par David ; puisque saint Paul le cite sous le nom de ce Prophète, Hébr. IV, 7. & c'est dès le premier Verset que l'on trouve les mots, *letsour üsheⁿghénoû*, mot à mot,

Rupi ou rupem libertatis nostra.

*Le rocher sur lequel nous fondons
L'espérance de notre liberté,*

ou *la force de notre libérateur*, comme nous l'avons traduit, c'est-à-dire, *de celui qui va nous délivrer*, ainsi qu'il est expliqué dans notre Argument sur le double sens littéral. Car l'Eglise d'Israël qui parle dans cet endroit, est peinte par David comme étant *captive* à Babylone, lorsqu'elle réciteroit ce Psaume. En effet l'Eternel adressant la parole aux Israélites, leur ordonne de ne point endurcir leurs cœurs, de peur qu'ils ne retournent point dans son *repos*, c'est-à-dire, *dans la terre d'Israël* ; en cela semblables à leurs pères qui n'y étoient point entrés à cause de leurs murmures dans le désert.

10°. Ps. CXLIII. Hébr. CXLIV.
C'est dans le premier Verset que l'on

trouve le mot *tsoûri*, *rupes mea*, *mon rocher*.

L'objet de cette Poësie est l'*Eglise d'Israël captive* à Babylone. Elle prédit la *ruine* de ses persécuteurs & sa *délivrance*. L'Auteur de cette Pièce, tel qu'il soit, lui donne le nom de *David*, qui veut dire, *bien-aimé*. Nom symbolique, que David lui-même avoit donné à cette mère commune des fidèles Israélites au Verset 50. du Ps. XVII. Hébr. XVIII. Pour se persuader de cette vérité, il faut lire l'article du III^e Volume des Principes discutés, depuis la page 480. jusqu'à la 492. Mais pour s'en convaincre absolument, il faut jeter les yeux sur la Dissertation du X^e Volume de ce même Ouvrage, depuis la p. 10. jusqu'à la p. 96. où l'on prouve par Isaïe, Jérémie, Ezéchiel & Osée, que *David* est le nom symbolique que ces Prophètes ont donné à l'*Eglise d'Israël*.

Or c'est elle qui commence ici sa prière, en appelant le Seigneur *tsoûri*, *rupes mea*, *mon ferme appui*, pendant sa captivité, & lorsqu'elle en sera délivrée.

Nous omettons, pour abréger, les

Textes du Prophète Isaïe XVII, 10. où l'on reproche au Peuple d'Israël captif d'avoir abandonné son Dieu, *son rocher*, *tsoûr*, c'est-à-dire, *son défenseur tout-puissant*. Nous ne parlons pas non plus des Textes qui se lisent au Verset 4. du Chap. XXVI. & au Vers. 21. du Chap. XXX. du même Auteur inspiré, où le *libérateur* d'Israël est appelé *tsoûr*, *rocher*, c'est-à-dire, *son protecteur*, après la délivrance de la captivité de Babylone.

De tous ces passages au nombre de seize, il résulte que le nom de *tsoûr*, *rupes*, *rocher*, lorsqu'il s'agit de Dieu, est spécialement appliqué au *protecteur* d'Israël, soit pendant sa captivité, soit quand on parle de sa délivrance.

On a vu pareillement dans les Psaumes, dans Salomon & dans les Prophètes Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Osée & Michée, que, quand il est question du vrai Dieu, le Verbe *ghâ-âl*, & sur-tout *ghô-él* son Participe, qui veulent dire *venger* & *vengeur*, s'entendent toujours du Verbe éternel qui *protège* Israël pendant sa captivité, qui le *délivre*, & qui *prend sa défense* après lui avoir rendu la liberté.

tsôûrî, *ma défense.* 37

Or nous demandons ce qu'on peut penser de l'objet d'un Psaume que le Prophète termine par deux expressions, qui, entendues du vrai Dieu, ne peuvent convenir qu'au *libérateur* d'Israël captif, ou au *protecteur* d'Israël délivré? N'est-il pas naturel de penser que cette divine Poësie ne peut regarder autre chose qu'*Israël*, soit *captif*, soit *délivré*? Tel est aussi le parti que nous prenons.

SECONDE OBSERVATION

Sur nos Versets 17, 16 & 15. contenus dans le Verset 14. selon l'Hebreu.

*Subtrahere, queso, à superbis servum
tuum :*

Ne amplius dominantur in me ;

Quoniam integer sum

Et immaculatus à delicto maximo.

Daignez soustraire votre serviteur
Au pouvoir des hommes superbes :
Qu'ils n'exercent plus sur moi leur ty-
rannie ;

Car j'ai recouvré mon innocence,
Et je suis purifié
Du crime énorme que j'ai commis.

Examen du terme ⁿghébéd, *servus*,
serviteur.

Les personnes prévenues que les Psaumes ont *David* pour objet, ne manquent pas d'appliquer à ce Prince les mots *votre serviteur*, & croient que le crime énorme dont parle le Psalmiste est l'adultère ou l'homicide commis par ce Roi d'Israël, & qu'il en demande ici pardon au Seigneur.

1°. Ce *serviteur* n'est cependant point *David*, puisqu'il n'existe aucun Psaume dont ce Prince soit l'objet, comme nous l'avons déjà dit. C'est l'Eglise d'Israël qui réclame ici la toute-puissance du Dieu vengeur qui la soustraira au pouvoir de ses superbes tyrans.

Voyons maintenant si les Psaumes & les Prophètes reconnoissent l'Eglise d'Israël dans le terme de *serviteur* de Dieu.

DANS LES PSAUMES cités ici, selon la Vulgate, 1° *servus* se rencontre six fois joint aux noms propres suivans. Ps. CIV, 6. *Abraham*. Ibid. 17. *Joseph*. Ibid. 25. *les Israélites*. Ibid. 26. *Moïse*.

nghebéd, *serviteur*. 39

2°. Il se trouve une fois au Pluriel dans le Ps. CI, 15. pour désigner les *Rois* de Perse qui ont contribué au rétablissement des murs de Jérusalem & du Temple.

3°. Ce terme se rencontre joint au nom de *David* dans l'inscription de deux Psaumes.

Ps. XVII. Hébr. XVIII. il est dit que ce Cantique a été composé par *David serviteur* de Dieu. Nous avons reconnu l'authenticité de ce titre, en expliquant cette divine Poésie dans nos Principes discutés, Tome III. p. 84.

Ps. XXXV, 1. on trouve les mots, *In finem servo Domini, ipsi David. A la postérité. Au serviteur du Seigneur, à David même.*

Si par *David* on entend ici l'*Eglise d'Israël*, comme nous le soupçonnons, nous admettons volontiers cette inscription, comme indépendante de l'imagination des Rabbins. C'est peut-être ici le lieu de déclarer que nous soupçonnons violemment que dans toutes les inscriptions de ces Poésies où se trouve le nom de *David*, excepté celle du Ps. XVII. ce nom se doit entendre de l'*Eglise d'Israël*. Alors

cette inscription devoit être d'une grande autorité, quoique les titres qu'on y a joints soient très-suspects de faux, sur-tout quand ils sont contraires à l'objet traité dans le Psaume.

4°. Le terme *servus* au Pluriel se prend pour les *Israélites captifs* à Babylone, Ps. XXXIII, 23. LXVIII, 17. LXXVIII, 2, 10. LXXXVIII, 51. LXXXIX, 13, 16. CXXXIV, 1, 10, 14.

5°. Ce même terme au Singulier se prend pour l'*Eglise d'Israël* ou pour *son Peuple*, soit pendant, soit après la captivité de Babylone, Ps. XXVI, 9, XXX, 17. XXXIV, 28. LXXVII, 70 & 71. LXXIX, 5. LXXXVIII, 4, 21, 40. CVIII, 28. CXV, 16. CXVIII, 17, 23, 38, 49. 65, 76, 84, 122, 124, 125, 140, 176. CXXXI, 10. CXXXV, 22. CXLII, 2, 12. CXLIII, 10.

De tous les Textes que nous venons de citer dans les Psaumes, il n'y en a que quatre d'antérieurs à la captivité; les quarante autres lui sont applicables, parce qu'ils sont mis dans la bouche des captifs de Babylone.

Pourquoi donc les mots *servus tuus*, employés dans le Ps. XVIII, 12 & 14, selon la Vulgate, ne seroient-ils pas

mizzédîm^e, *des superbes.* 41
pris dans le même sens, dès qu'il sera
démontré que dans ce Psaume l'E-
glise d'Israël demande *sa délivrance*
d'entre les mains de ses superbes ty-
rans ?

*Examen du terme מִזְדִּים mizzédîm^e, à
superbis, des hommes superbes.*

L'orgueil & la fierté, qui dans l'E-
criture sainte forment les traits princi-
paux de Babylone, caractérisent ici
les *tyrans* dont l'Eglise d'Israël de-
mande au Tout-puissant d'être af-
franchie.

Or nous en reconnoissons de deux
fortes, 1^o les *Chaldéens*, & 2^o les
Apostats d'Israël, qui, pour complaire
à leurs maîtres, & pour faire fortune,
traisoient leurs frères captifs avec toute
l'insolence & la dureté possibles.

Cette épithète est employée onze
fois dans la Version Latine des Psau-
mes de la Vulgate, & où elle se prend
pour l'un ou l'autre de ces *persécuteurs*,
& quelquefois pour tous les deux en-
semble, comme nous en avertissons
dans nos Principes discutés ; mais le
mot מִזְדִּים zédîm^e, dont l'Original se

fert dans le Texte, quoique la Version Grecque ait lu par une faute de Copiste *zerîm^e*, *alieni*, ne se trouve que dans le Ps. CXVIII. Hébr. CXIX. 21, 51, 69, 78 & 122.

Or comme ce Psaume alphabétique ne contient que les plaintes & les prières de l'Eglise d'Israël captive sous le joug des Babyloniens, nous sommes obligés de reconnoître ici ces *superbes* tyrans dont elle dit dans le Psaume XVIII. Hébr. XIX. que nous expliquons :

Subtrahe, quæso, à superbis servum tuum.

Daignez soustraire votre serviteur
Au pouvoir des *superbes*.

Les termes suivans,

Ne amplius dominantur in me.

Qu'ils n'exercent plus sur moi leur tyrannie,

prouvent évidemment que celui de *zédîm^e*, » *superbes*, « désigne nécessairement ici *les Chaldéens*.

וְנִקִּיתִי מִפֶּשַׁע רָב. oûenikkêthî míphphésháugh râb.

Et immaculatus sum à delicto maxime.

phésháⁿgh , révolte. 43

Et je suis purifié du crime énorme
Que j'ai commis.

1°. Le Verbe עָתָם -é^thâme , *integer
fiam* , qui précède le Prétérit *nikké^tthî
& immaculatus fui* , » & je suis puri-
» fié , « est la première personne sin-
gulière du Futur *Niphal* du Verbe עָתָם
thâmâme , *mundus fuit* , » il est pur. «

2°. Le Prétérit *nikkhé^tthî* pour נִקְּתִי
ninekké^tthî est dans la Conjugaison
Niphal du Verbe נָקָה *nâkâh purifier ,
nettoyer , être net , être pur.*

3°. Le nom Substantif *phésháⁿgh*
que l'on rend communément d'une
manière vague par *prævaricatio* ou *de-
lictum* , se trouve environ quatre-vingt
fois dans toute l'Écriture sainte. Nous
allons examiner la signification qu'il a
dans chacun de ces Textes.

*Examen du terme phésháⁿgh , ré-
volte.*

GENÈS. Chap. XXXI, 36. *phésháⁿgh*,
signifie toute infidélité qu'un homme
peut commettre à l'égard d'un autre
dans un commerce où ils sont associés.
C'est ce que l'Auteur de la Vulgate
donne à entendre par le terme *culpam*

44 *Examen du terme*

meam, par lequel il rend le mot *phí-shéⁿghí* que nous traduisons ici par *perfidiam*, comme le sens le demande dans la réponse que fait Jacob aux plaintes de Laban.

Chap. L, 17. Dans ce passage la même expression se rend aussi par *perfidia*. En effet, quelle plus horrible *perfidie* que celle des enfans de Jacob à l'égard de leur frère Joseph âgé de seize ans, lorsqu'ils le vendirent à des Ismaélites?

EXODE Chap. XXII, 9. S. Jérôme traduit le nom *phésháⁿgh* par *fraudem*, qui se prend dans le Texte pour le *vol* d'un dépôt.

Chap. XXIII, 21. Le terme *לִפְשָׁעֶכֶם* *lephishéⁿghàkhém^e* est rendu dans la Vulgate par le Verbe *cùm peccaveris*; mais le Texte porte expressément: *defectioni vestrae non parcat*, » il ne vous » pardonnera pas *vo*tre *défection*, « c'est-à-dire, *vo*tre *Apostasie* par laquelle vous abandonnerez votre Dieu pour adorer les idoles, dont le culte est défendu dans le 24^e Verset du même Chapitre.

Chap. XXXIV, 7. L'Auteur de la Vulgate traduit le nom singulier *phé-*

phéshágh , révolte. 45

shágh par le Pluriel *scelera*. Il prend ce mot pour celui de *defectio* , apostasie ou *idolâtrie* ; parce que Moïse demandant pardon de l'*idolâtrie* du veau d'or, la caractérise par les expressions d'*iniquité* , de *défection* , ou d'*apostasie* & de *péché*. Trois noms également employés dans les Psaumes & dans les Prophètes pour désigner l'*idolâtrie*.

LÉVITIQUE XVI. Le Seigneur au premier Verset parle à Moïse au sujet de Nadab & d'Abiu enfans d'Aaron, consumés par le feu céleste, pour avoir osé se servir dans le tabernacle d'un feu étranger, qui leur étoit étroitement défendu. Aaron reçoit ordre de Moïse dans les Versets suivans d'offrir un sacrifice pour expier Vers. 16. les *souillures* de l'encens profané par le feu étranger dont s'étoient servis Nadab & Abiu ; & ce sont *celles* dont Dieu veut purifier son tabernacle. Or cette *profanation* étoit une *révolte* contre l'ordre prescrit de ne point employer de *feu étranger*. Il n'est pas étonnant que Moïse se serve dans le Verset 16. du terme de *phishenghékémé* , qui renferme non-seulement *cette révolte* , mais aussi toutes les espè-

ces d'*Idolâtrie* qui sont regardées comme autant d'actes d'*Apostasie*.

NOMBRES XIV, 18. Le Peuple d'Israël murmure contre Moïse sur le rapport des douze espions au sujet de la terre de Canaan, où il devoit s'établir par l'ordre de Dieu. Ce saint homme conjure l'Eternel de pardonner à ce Peuple, & se sert dans ce Verset 18. du terme de *phéshá^{gh}* rebellio, *révolte*. Pouvoit-il donner un autre nom au *crime* de ce Peuple, qui par son murmure se révoltoit contre le Seigneur qui lui ordonnoit de prendre possession de cette terre?

JOSUE XXIV, 19. après avoir exhorté le Peuple à la fidélité dans le culte de son Dieu, l'avertit de ne point adorer les Dieux étrangers; parce que le Seigneur qui est jaloux, ne vous pardonnera pas vos *révoltes*, rebellionibus vestris *phíshe^{gh}ákême*, c'est-à-dire, vos *infidélités* ou vos *Apostasies*. Cette menace a eu son effet dans les six servitudes arrivées depuis la mort de Josué jusqu'au tems de Saül.

JOB VII, 21. L'*Eglise d'Israël* à qui l'Ecrivain sacré donne le nom de *Job*, depuis le III^e Chapitre jusqu'au

phéshá^{ng}h , révolte. 47

Verfet 10. du Chapitre XLII. de cet Ouvrage , peint dans le Chap. VII. les malheurs de sa captivité dans l'Empire de Babylone , où elle avoit été transférée en punition de ses révoltes affreuses contre son Dieu , c'est-à-dire , de son Apostasie commencée ouvertement par Jéroboam , consommée sous Manassés jusqu'à Sédécias dernier des Rois de Juda. C'est ce crime qu'elle avoue au Verf. 20. de ce Chapitre , lorsqu'elle dit :

Peccavi : quid faciam tibi , ó custos hominum ?

J'ai péché : quel sacrifice vous offrirai-je ?
A vous qui conservez l'homme ?

c'est-à-dire , l'Israélite captif. Et au Verfet 21. elle interroge ainsi le Seigneur :

Quare non aufers rebellionem meam ?

c'est-à-dire , *pœnas rebellionis meæ* , phíshé^{ng}hî.

Pourquoi ne me délivrez-vous pas
Dès peines que je souffre
En punition de ma révolte ?

C'est-à-dire , de mon apostasie.

Chap. VIII, 4. Baldad fils de Sué.

Iduméen , qui représente un *étranger* dans ce passage , mais *ami* de *Job* , c'est-à-dire , de l'*Eglise d'Israël* , adresse à cette tendre mère les paroles de ce *Verfet* :

*Etiamsi filii tui peccaverunt ei ,
Et dimisit eos in manu rebellionis suæ ,
phishenghâme.*

Quoique vos enfans aient péché
Contre le Seigneur ,
Et qu'il les ait livrés
Aux peines dues à leur révolte.

C'est-à-dire à leur *apostasie*.

Chap. XIII , 23. L'*Eglise d'Israël* qui prend dans ce Texte le nom de *Job* , prie l'Eternel de l'éclairer sur la quantité de ses *iniquités* & de ses *péchés* , & de lui faire connoître l'énormité de sa *révolte* & de son *crime*.

*Quantas habeo iniquitates & peccata !
Rebellionem meam
Et peccatum meum ostende mihi.*

Dans l'habitude où l'on est de regarder les termes d'*iniquités* , de *péchés* , de *crimes* & autres expressions semblables , comme des mots vagues & généraux qui signifient *toute espèce de prévarication* , on ne se donne pas
la

phésháⁿgh, *révolte.* 49

la peine d'approfondir la valeur de chacun de ces termes. Cependant les Ecrivains dont le Saint-Esprit guidoit la plume, n'ont point employé d'expressions vagues. Elles ont toutes une signification qui leur est propre. C'est ainsi que dans ce Verset de Job le terme d'*iniquité* marque l'*injustice* qu'Israël a commise contre son Dieu, lorsqu'il a abandonné son culte. Celui de *péchés* indique les *différens cultes* idolâtres auxquels ce Peuple s'est livré dans le désert & après son entrée dans la terre de Canaan.

Le mot singulier *révolte*, en Hébreu *phésháⁿgh*, exprime très-bien le *schisme* & l'*Apostasie* des dix Tribus d'Israël dans lesquels elles ont constamment persévéré jusqu'au tems où *Théglathphalazar* & *Salmanasar* les ont emmené captives en Assyrie.

Enfin le terme *péché* au singulier caractérise le *grand péché* d'Israël & de Juda, c'est-à-dire, *cette pente perpétuelle* à l'Idolâtrie dans laquelle ce Peuple retomboit sans cesse.

Le Psaume *Miserere meî, Deus, &c.* met ces quatre termes dans la bouche de l'Eglise d'Israël captive à Baby-

Tome XV.

C

lone. Elle les emploie encore ici dans le même sens sous le nom de Job.

Chap. XIV, 17. Le mot *phësháⁿgh* que nous venons de rendre par le terme de *révolte* ou d'*Apostasie*, se prend encore dans ce Texte dans la même signification. L'*Eglise d'Israël* toujours sous le nom de *Job*, après avoir dépeint dans ce Chapitre le malheureux état de ses enfans en captivité, le termine en prédisant la ruine de l'Empire de Babylone, & la délivrance de ses enfans : mais avant cette prédiction elle conjure le souverain Maître d'enfermer & de sceller dans un sac le crime de sa *révolte* ou de son *Apostasie* *phishenghî*, & continue en lui disant :

Mais pardonnez moi
Les *injustices* que j'ai commises

en vous abandonnant pour suivre les Dieux étrangers.

Chap. XXXIII, 9. *Job*, c'est-à-dire, l'*Eglise d'Israël*, après avoir exposé au Seigneur dans le Ch. XXXI. l'innocence de sa conduite envers lui & envers les hommes, se déclare cependant au Verset 33. criminelle

phésháⁿgh, *révolte.* 51
dans ses enfans, & assure qu'elle ne
nie pas, comme font les hommes,
les péchés dont elle est coupable, à
les prendre dans ce sens. Eliu ami de
Job, c'est-à-dire, *de l'Eglise d'Israël*,
mais peu versé dans les mystères de la
conduite de Dieu sur elle, prétend
qu'elle est effectivement coupable,
puisquelle est accablée de souffrances,
& que cependant elle a osé dire :
Mundus sum ego, sine rebellionem,
id est, Apostasia, phásháⁿgh.

Je suis pur,
Et je ne suis point coupable d'*Apostasia.*

Ce sont en effet les termes dont Eliu
se sert dans ce Chap. XXXIII, 9.
Car ce Prince *ami de Job Eglise d'Is-
raël* savoit bien que Samarie & les
autres Tribus étoient captives, sur-tout
en punition de leur *Idolâtrie* ; mais
il ne distinguoit pas la *mère innocente*
& *sans tache* d'avec ses enfans cou-
pables d'*Idolâtrie* & d'*Apostasia.*

Chap. XXXIV, 6. Eliu continue ses
reproches, & assure que *Job Eglise*
d'Israël a dit : *Violenta sagitta abs-*
que rebellionem, phésháⁿgh.

De cruelles flèches me percent,
 Sans que je sois coupable de rébellion

envers Dieu, c'est-à-dire d'*Apostasie*.
 Ce reproche d'Eliu n'est pas mieux
 fondé que le précédent.

Remarquez en passant que Jérém.
 Lam. III, 12. compare indirectement
 les *malheurs* de la captivité à une
flèche que le Seigneur décoche sur le
 Peuple d'Israël, qu'il regarde comme
 le but auquel son indignation s'est
 proposé d'atteindre.

Chapitre XXXIV, 37. En consé-
 quence de ce que *Job Eglise d'Israël*
 assure qu'elle n'est point coupable en-
 vers Dieu de *révolte*, c'est-à-dire d'*A-*
postasie, Eliu déclare qu'elle profère
 un *blasphème*; car c'est ainsi que l'Au-
 teur de la Vulgate traduit très-bien le
 mot *phësháⁿgh*. Or on ne doute point
 que le *blasphème* ne soit le langage
 ordinaire de l'*Apostasie* qu'Eliu attri-
 bue indirectement à Job en ces ter-
 mes dans les Versets précédens 26
 & 27. du même Chap. XXXIV.

Per impios conteret eos in loco terrorum ;
Eò quòd recesserint ab eo ,
Et omnes vias ejus non intellexerint.

phésháugh, révolte. 53

Il est bon de remarquer que les Versions Chaldaïque, Grecque, Syriaque & Arabe rendent les mots Hébreux אֲשֶׁר עַל-כֵּן - àshér n'ghál khêné par eò quòd.

Chap. XXXVI, 9. Eliu qui dans ce Chapitre continue à parler de ce Peuple qui s'étoit retiré de Dieu, le désigne encore dans ce passage, lorsqu'il dit :

*Manifestabit eis opera eorum ,
Et rebelliones eorum , phíshen'ghé'héme ,
Quoniam prevaluerunt.*

Il leur manifestera leurs œuvres
Et leurs révoltes, c'est-à-dire, leurs apostasies,
Parce qu'elles sont excessives.

PSAUMES dont les citations sont selon la Vulgate.

Pf. V, 11 ou 14. Le Prophète fait parler l'Eglise dans toute cette Poësie, où elle prédit la ruine des Chaldéens ses tyrans, mais sur-tout celle des Apostats qu'elle désigne par ces paroles בְּרֹב פְּשָׁעֵיהֶם הִדְיָחְמוּ berób phíshen'ghé'hémé háddí^hkhémô.

*Ob multitudinem rebellionum suarum,
c'est-à-dire, ob multas apostasiae
species,
Rejice fontes istos.*

Rejetez ces coupables
 Pour les punir du grand nombre de leurs
révoltes.

C'est-à-dire, de leurs différentes espèces d'Apostasies. Chaque fausse divinité que ces Apostats adoroient, les faisoit tomber en différens genres d'apostasie. Quant à l'objet de ce Psaume, voyez la page 352. du Tome XI. de ces Principes.

Pf. XXIV, 7. L'Eglise d'Israël y parle au nom de ses enfans, & demande dans ce passage que l'Etre suprême lui pardonne ses révoltes, oûpheshâⁿghái^c, c'est-à-dire, ses différentes Idolâtries ou Apostasies. On trouve l'objet de ce Cantique à la page 38. du XII^e Volume de cet Ouvrage.

Pf. XXXI, 1 & 5. David est incontestablement l'Auteur de cette divine Poësie, puisque saint Paul Rom. IV, 6. le lui attribue; mais il ne s'ensuit pas que ce Psaume le regarde personnellement, parce qu'il l'a composé.

Les Juifs qui rapportent la plus grande partie de ces Cantiques à ce Roi d'Israël, ont imaginé qu'il n'avoit en vue que ses propres intérêts, lorsqu'il

les composoit , & ont publié cette opinion dans les premiers siècles du Christianisme. Elle fit d'autant plus d'impression , que les Juifs , faute d'être bien connus , passoient pour des oracles. On ne doit donc pas s'étonner de ce que la plupart des Interprètes ont suivi ce sentiment des Rabbins ; mais d'autres plus éclairés ne se sont pas laissés entraîner par une telle décision , par rapport à l'objet qui regarde les Psaumes. Théodoret & plusieurs anciens Interprètes que nous avons cité dans le cours de ces Principes , ont donné l'Eglise d'Israël pour objet à quantité de Psaumes où les Juifs n'ont voulu voir que David.

L'Eglise Chrétienne a gardé le silence sur les Auteurs des Psaumes , & se contente d'indiquer *Jésus-Christ & son Corps mystique* , comme l'objet essentiel au salut de ses enfans. Mais qui est-ce qui peut nous empêcher de croire que le *Verbe protecteur & époux* de l'Eglise de l'ancien Israël avoit dès-lors sur son Epouse les *mêmes vues* de miséricorde , qu'il a eu ensuite après son incarnation ; c'est-à-dire , *l'instruction* de ceux de ses enfans

qui esperoient dans la venue du Messie? C'est ce que nous avons tâché de faire voir dans les argumens qui se trouvent à la tête de chacun des Psaumes dont nous avons donné une double Version en 1762. On y verra l'harmonie parfaite qui se rencontre entre *les intérêts* de l'une & de l'autre Eglise; l'une & l'autre tantôt persécutée, tantôt en paix, mais toujours affligée à certains égards.

Mais pour revenir aux Auteurs des Psaumes, nous abandonnons à chaque particulier la liberté de penser sur cet article ce que bon lui semblera, & de croire, s'il veut, que David est l'Auteur de tous les Psaumes. Mais être l'Auteur de ces divins Cantiques & en être l'objet sont deux idées qui n'ont entre elles aucune connexion nécessaire. Nous nous en tenons sur cet article à deux principes très-certains. Le premier est que les Psaumes ont été composés par des Ecrivains inspirés par le Saint-Esprit, quelque nom qu'on veuille donner à leurs Auteurs. Le second principe est que des 150. Psaumes il y en a huit dont il est fait mention dans l'Ecriture

sainte, comme ayant David pour Auteur.

I°. Le II. *Quare fremuerunt gentes, &c.* est attribué au Roi Prophète par l'Apôtre saint Pierre, Actes IV, 25. & au Chap. XIII, 33. du même livre, on trouve une citation de la même Poësie.

II°. Le XV^e *Conserva me, &c.* est donné à ce grand Roi dans les Actes des Apôtres II, 25.

III°. Le XVII^e est encore de David, selon le II. Liv. des Rois XXII, 2. où l'Ecrivain sacré déclare que ce Psaume a été composé par le Roi Prophète, lorsque le Seigneur l'eût délivré de tous ses ennemis.

IV°. Le XXXI. est attribué à David par saint Paul, aux Rom. IV, 6, 7 & 8. où l'Apôtre s'exprime en ces termes: *Sicut & David dicit beatitudinem hominis, cui Deus accepto fert justitiam sine operibus: Beati quorum remissæ sunt iniquitates, & quorum tecta sunt peccata: Beatus vir cui non imputavit Dominus peccatum.* » C'est » pourquoi David dit qu'un homme » est heureux, à qui Dieu impute la » justice sans les œuvres: Heureux

» ceux à qui les iniquités sont pardon-
 » nées, & dont les péchés sont cou-
 » verts. Heureux celui à qui le Sei-
 » gneur n'a point imputé de péché.«

V°. Le LXVIII^e est de David, se-
 lon ces paroles de saint Paul, aux
 Rom. XI, 9. *Et David dicit: Fiat mensa
 eorum in laqueum, & in captionem,
 & in scandalum, & in retributionem
 illis. Obscurentur oculi eorum, ne vi-
 deant; & dorsum eorum semper in-
 curva.* David dit encore d'eux: » Que
 » leur table soit un filet où ils se trou-
 » vent enveloppés: qu'elle leur de-
 » vienne une pierre de scandale, &
 » qu'elle soit leur juste punition. Que
 » leurs yeux soient tellement obscur-
 » cis qu'ils ne voient point; & faites
 » qu'ils soient toujours courbés contre
 » terre.« Voyez plus bas au Ps. CVIII.

VI°. Le XCIV. *Venite, exultemus,
 &c.* est cité comme de David, aux
 Hébr. IV, 7. en ces termes: *Iterum
 terminat diem quemdam: Hodie in
 David dicendo... Hodie si vocem ejus
 audieritis, nolite obdurare corda ve-
 stra.*

VII°. Le CVIII. *Deus, laudem
 meam, &c.* a David pour Auteur, selon

phésháugh, révolte. 59

les Act. des Apôtres I, 16. où S. Pierre cite au Verset 20. ces mots : *Et episcopatum ejus accipiat alter*, qui se lisent au Verset 8. de ce Psaume. On y trouve aussi ces expressions : *Commoratio eorum fiat deserta, & non sit qui inhabitet in ea*, tirées du Ps. LXVIII, 26. attribué aussi à David par le même Apôtre au Verset 16. déjà cité.

VIII°. Le CIX. *Dixit Dominus Domino meo, &c.* est incontestablement de David, selon S. Matth. XXII. 43, 44. S. Marc XII, 36. & S. Luc XX, 42. selon les Vers. 34 & 35. du Chapitre II. des Actes.

Tels sont les huit Psaumes que les Livres inspirés déclarent formellement avoir pour Auteur le Prophète Roi.

Le Ps. CXXXI. *Memento, Domine, David, &c.* semble devoir être de la composition de ce saint Roi. Voyez à ce sujet le X^e Volume de nos Principes discutés, page 440. & suivantes.

Après cette digression qui n'est pas inutile à certains égards, nous reprenons l'examen du mot *phésháugh*.

Ps. XXXV, 2. L'Hébreu porte : נַאֵם נַפְשִׁי לְרָשָׁע בְּקִרְבִּי לִבִּי

sháⁿgh lárâshâⁿgh bekéréb libbî. *Di-*
cum prævaricationis ad impium hæ-
ret cordi meo infixum.

Les blasphêmes que la *prévarication*
 Suggere à l'impie,
 Me pénètrent jusqu'au fond du cœur.

Quelle est cette *prévarication*, sinon
 la *désertion* du culte du vrai Dieu
 pour s'attacher à celui des idoles ? Il
 est donc évident que la *prévarication*
 se prend ici pour l'*Apostasie*.

Pf. XXXVII, 38. Le Participe Hébreu
phésheⁿghîm^e, que nous avons rendu
 par *prévaricateurs*, doit être traduit par
Apostats ; puisque ce Cantique entier
 est composé contre les *impies* qui ont
 renoncé au culte du Dieu d'Israël.
 Voyez la page 246. du IX^e Vol. de
 cet Ouvrage.

Pf. XXXVIII, 9. Lisez cette divine
 Poésie dans les Principes discutés,
 Tome XI, p. 50. vous y verrez qu'il
 contient une élégie de l'Eglise d'Is-
 raël captive à Babylone. C'est pour-
 quoi nous entendons par le Pluriel
 Hébr. *pheshâⁿghâi^e*, mes *iniquités*, les
 différentes espèces d'*Apostasie* dans
 lesquelles ses enfans étoient tombés

phesháⁿgh, *révolte*. 61

par leur *idolâtrie*; première cause de leur captivité.

Pf. L. *Miserere mei, Deus, &c.*
On trouve le mot יַשְׁׁׁׁׁ pheshâⁿghâie, que la Vulgate rend dans les Vers. 3 & 5. par l'expression générale *iniquitas*; mais ce terme Latin doit s'entendre de la *révolte* contre Dieu, c'est-à-dire de l'*Apostasie*, où l'*Idolâtrie* avoit fait tomber Israël. Il faut avoir la même idée du Participle Hébreu *phósheⁿghím* que la Vulgate traduit par le terme *iniquos*, injustes, Vers. 15. il doit s'entendre des *Apostats* de tout Israël, qui par ce crime méritèrent d'être conduits en captivité dans la Médie, dans l'Assyrie propre, & dans la Babylonie. Voyez dans le XII^e Volume de cet Ouvrage, depuis la page 295. jusqu'à la page 450. l'objet & l'explication de cette élégie relativement à la captivité de Babylone.

Pf. LVIII, 4. Selon l'Hébreu, le mot *phísheⁿghí*, *iniquitas*, *iniquité*, doit se prendre pour *révolte* contre les *souverains*, c'est-à-dire, contre les *Babyloniens* dont Israël étoit esclave. Voyez l'argument du premier sens littéral de ce Cantique, à la p. 34. du

Vol. II. de ces Principes, de même que les Observations qui sont à la suite de cette Poësie sacrée.

Pf. LXIV, 4. Le nom Pluriel *pheshâⁿghéⁿnoû* que la Vulgate rend par *iniquitatibus nostris*, doit s'entendre de l'*Apostasie* & de l'*Idolâtrie* dont Israël demande pardon, pour obtenir sa liberté que le Prophète prédit dans ce Cantique.

Pf. LXXXVIII, 33. *Misericordias Domini, &c.* Lisez dans le X^e Vol. de nos Principes discutés depuis la p. 1. jusqu'à la p. 176. vous y trouverez que cette magnifique Poësie dans son premier sens littéral ne peut regarder que l'*Eglise de l'ancien Israël*, que le Poëte sacré désigne ici par le terme énigmatique de *David*, & dont les *enfants*, c'est-à-dire, les *Israëlites*, sont menacés d'être châtiés, s'ils retombent dans la *prévarication* que le Psalmiste appelle dans ce Verset 33. *phisheⁿghâm^e* leur *Apostasie*, dont le Très-haut les a purifiés dans leur captivité.

Pf. CII, 12. Dans cette prière où l'Eglise d'Israël captive soupire après sa liberté, elle conjure l'Etre suprême de mettre entre les *enfants* & leurs

pheshangh, révolte. 63
iniquités la même distance qui se trouve
 de l'Orient à l'Occident. Ces *iniquités*
 appellées dans cet endroit *pheshâⁿghêi-*
noû sont les *crimes*, c'est-à-dire, l'*Ido-*
lâtrie & l'*Apostasie* qui ont envoyé les
 enfans d'Israël en captivité.

Pf. CVI, 17. On lit les mots אֲוִלִים
 מִדְּרֶךְ פְּשָׁעִים - *coûlîm^e middérékh phi-*
sheⁿghám^e :

Insanient cultu prævaricatore suo.

Leur culte *prévaricateur*
 Les rendra insensés.

Vous pouvez voir cette magnifique
 Poësie développée dans toute son éten-
 due depuis la p. 1. du Tome IX. de
 cet Ouvrage jusqu'à la p. 154.

PROPHÈTES. ISAÏE Chap. I, 28.
 Le nom *phósheⁿghím^e* que l'on rend
 par *prævaricatores* ou *scelesti*, signi-
 fie *Apostatæ*; & nous rendons ainsi
 tout ce Verset :

Conterentur Apostatæ & peccatores :
Simul enim qui derelinquunt Dominum,
Consumentur.

Les *Apostats* & les *pêcheurs* seront
 brisés :
 Car en même tems périront
 Ceux qui abandonnent l'*Eternel*.

64 *Examen du terme*

Ces derniers sont de deux sortes dans ce Texte d'Isaïe. 1°. Les *Apostats* par l'*Idolâtrie*, & 2°. les *pêcheurs* par leurs *mœurs corrompues* : deux manières d'abandonner le Seigneur.

Chap. XXIV, 20. Le Poëte sacré prédit dans tout ce Chapitre la ruine de l'*Empire* de Babylone, indiqué par le terme général de la *terre* dans différens Versets, & par celui d'*orbis*, l'univers au Vers. 4. La cause du renversement de cette grande Monarchie est indiquée au Verset 20. en ces termes: *וְכָבַד עָלֶיהָ פְּשָׁעָה* ouêkhâbâdⁿghâ-lé'âh phisheⁿghâ.

Ingravescit enim super eam iniquitas ejus.

Ou selon le Syriaque, *scelus ejus.*

Car son crime s'appésantit sur elle.

Or ce *crime* ne peut être que l'*Idolâtrie*, puisqu'au Vers. 21. qui suit, le Prophète déclare qu'il châtiara la *milice du ciel élevé*, c'est-à-dire, les *adorateurs des astres nombreux du ciel élevé* au-dessus de cette terre. *Visitabit militiam cœli in excelsis.* On reconnoît à ces traits les *Chaldéens* pre-

phésháⁿgh, révolte. 65

miers Auteurs de ce culte profane. Ainsi le mot *phésháⁿgh* doit se prendre dans cet endroit pour l'*Idolâtrie*.

Ch. XLIII, 25. Le Prophète, après avoir promis dans le commencement de ce Chapitre que Dieu délivrera de captivité les Tribus, qui de son tems furent emmenées en Assyrie, leur déclare dans ce Verset que ce sera le Tout-puissant même qui effacera *leurs révoltes*, *pheshâⁿghéⁱkhâ*, *rebelliones tuas*. Quelle autre *infidélité* plus grande peut-on supposer ici dans le Peuple d'Israël que celle de son *Apostasie*, commencée après la mort de Salomon, & qui a duré jusqu'à sa captivité. Le nom Pluriel de *révoltes* exprime dans ce passage les *différens cultes idolâtres* auxquels se sont livrées les dix Tribus, après avoir abandonné le vrai Dieu. *Chaque nouveau culte* étoit une *révolte* & une *Apostasie* nouvelle.

Chap. XLIV, 22. La même pensée & la même expression du Ch. XLIII, Vers. 25. répétées ici doivent être prises dans le même sens.

Chap. L, 1. *C'est à cause des mêmes révoltes*, *bephisheⁿghêⁱkhêm^e*,

propter rebelliones vestras, que je vous ai envoyé en captivité. Le mot *iniquitates* qui précède, se prend pour l'*Idolâtrie* ; & celui-ci signifie l'*Apostasie*, qui est regardée comme une *Idolâtrie* consommée.

Chap. LIII. Dans cette Prophétie qui regarde Jésus-Christ, Isaïe déclare dans les Versets 5 & 8. que le Messie doit être frappé pour le *crime* de son Peuple. Or quel peut être ce *crime* ? si ce n'est l'*Apostasie* qu'il a commise 1° en adorant les faux Dieux des Gentils ; & 2°. en substituant à la loi de Dieu les superstitions & les traditions humaines : *Idolâtrie spirituelle* qui dominoit dans ce Peuple dès le tems qui a précédé la naissance de Jésus-Christ.

Chap. LVII, 4. Il est aisé de voir que dans ce Verset les noms ילדי פֶּשֶׁעִים *illedèi phéshá"gh*, signifient *enfans Idolâtres* ou *Apostats* ; puisque les Versets suivans expriment la nature de cette révolte, en faisant un détail de l'*Idolâtrie* où se plongeoit Israël.

Ch. LVIII. Dans le premier Verset le mot *phíshenghám* a la même signification, puisque le Prophète reçoit l'ordre d'annoncer au Peuple la ré-

phéshá^{ng}h, *révolte*. 67
volte, c'est-à-dire, l'*Apostasie* dont il est accusé dans le Chapitre précédent.

Chap. LIX. Il est évident qu'Isaïe dans tout ce Chapitre parle du retour d'Israël vers son Dieu, lorsque Cyrus l'aura délivré. Or ce retour consiste dans le renoncement à l'*Idolâtrie* & l'*Apostasie* exprimées dans le Vers. 12. par le terme *pheshá^{ng}hê^{noû}*, *rebelliones nostræ*, *nos révoltes*, c'est-à-dire, *nos différens cultes idolâtres*; & dans le Vers. 20. le mot *phéshá^{ng}h* se prend pour l'*Apostasie* dont le Rédempteur de Sion viendra retirer son Peuple.

JÉRÉMIE V, 6. Le terme *phishe^{ng}hê^{hém}*, *rebelliones eorum*, *leurs révoltes*, regarde évidemment les *différens cultes idolâtres* que Jérusalem avoit embrassé.

Chap. I. des Lamentations Vers. 5, 14 & 22. Le nom *phéshá^{ng}h* se prend comme dans la citation précédente pour les *différentes espèces d'Idolâtrie* dans lesquelles Israël étoit tombé.

EZÉCHIEL. Chap. XIV, 10. Tous les Commentateurs sont d'accord sur la signification des mots *בְּכֹל פִּשְׁעֵיהֶם* *be-kòl phishe^{ng}hê^{hém}*, *omnibus rebel-*

lionibus suis, par lesquels ils entendent toutes les espèces d'Idolâtrie dont Israël étoit coupable.

Chap. XVIII, 22, 28, 30 & 31. Le terme *phísheⁿghéⁱkhém^e*, vos révoltes, ne peut s'entendre que des cultes idolâtres qu'Israël avoit suivi.

Chap. XXXIII, 10, 12. Ce Prophète captif avec Israël dans la Babylonie avoit en vue de retirer ses frères de leur *Apostasie*, & d'empêcher les justes d'y tomber ; & c'est à cette occasion qu'il se sert du Substantif *phesháⁿghéⁱnoû*, rebelliones nostræ, nos révoltes, & du Verbe *phísheⁿghó*, rebellare ipsum, se révolter, dont le premier se dit de l'*Apostasie* de l'Israélite qui a quitté le culte du vrai Dieu, & le second s'entend de la chute du juste qui deviendrait Apostat.

Chap. XXXVII, 23. & XXXIX. 24. Le mot *phísheⁿghéⁱhém^e*, rebellionibus & rebelliones eorum, leurs révoltes, s'entend de différentes espèces d'Idolâtrie dans lesquelles Israël étoit tombé.

DANIEL. Chap. VIII. Les Vers. 12 & 13. regardent la désolation du lieu saint arrivée sous le règne d'Antiochus Epiphanès. Le mot *phásháⁿgh* est em-

phésháⁿgh, *révolte.* 69
ployé dans cet endroit pour exprimer
l'horrible impiété de ce Prince idolâ-
tre, comme l'insinue le mot *desolatio-*
nis joint au terme *phásháⁿgh*, *impie-*
tas, du Vers. 13.

Chap. IX, 24. Le Substantif *phé-*
sháⁿgh doit se prendre pour l'impieété
d'Israël, qui jusqu'à sa délivrance de la
captivité avoit consisté dans le *culte*
des idoles, & qui devoit être changé
avant la venue du Messie dans l'*Ido-*
lâtrie spirituelle des Pharisiens. C'est
cette *double Idolâtrie* qui selon ce Texte
doit être expiée, selon cette prédic-
tion, par la mort du Messie.

Amos. Le Pluriel *phísheⁿghéi*, que
l'Auteur de la Vulgate rend par *sce-*
leribus, nous paroît regarder *trois*
mauvais traitemens, ou *cruelles véxa-*
tions commises à l'égard du Peuple de
Dieu par Damas, Gaza, Tyr, Edom
& Ammon, marquées aux Vers. 3, 6,
9, 11 & 13. du premier Chapitre de
ce Prophète. Nous laissons au Lecteur
le soin de chercher dans l'histoire quels
sont ces *crimes* ou *véxations* qu'Amos
désigne dans ce passage par l'expression
phísheⁿghéi, *impietates*, *impiétés*,
d'autant mieux énoncés par ce terme,

70 *Examen du terme*
que Zacharie II, 8. dit de la part du
Seigneur :

*Qui tangit vos ,
Tangit pupillam oculi mei.*

Celui qui vous blesse,
Blesse la prunelle de mon œil,

Chap. III, 13. Le Pluriel *phíshe-
"ghé"* ne peut s'entendre que de l'*Ido-
lâtrie* & de l'*Apostasie* des dix Tribus
d'Israël.

Chap. V, 12. Le même mot se prend
pour *les plus grands crimes*, & sur-tout
pour l'*Idolâtrie* qui en est la source,
suivant ce que dit Salomon au Ver-
set 27. du Chap. XIV. de la Sagesse :
*Infandorum enim idolorum cultura
omnis mali causa est, initium & finis.*
» Car le *culte infâme* des Idoles est la
cause, le commencement & le terme
de tous les maux.

MICHÉE. Chap. I, 5. L'*Apostasie* des
dix Tribus est exprimée dans les mots,
מִן־פֶּשַׁע יַעֲקֹב הָלָא שְׁמֶרוֹן *mî phésahgh
iánghakób haló- shómerôn^c*. *Quæ re-
bellio Jacob? Nonne Samaria?* Quelle
est la *révolte* de Jacob? Ne la voit-on
pas dans Samarie?

Chap. III, 8. Même mot & même

phésháⁿgh, *révolte.* 71
signification appliquée à l'*Apostasie*
des dix Tribus d'Israël.

Chap. VII, 18. La même expression
phésháⁿgh, *rebellio, rébellion*, ne peut
convenir dans ce Texte qu'à l'*Idolâ-*
trie & à l'*Apostasie* du Peuple d'Israël
& de Juda.

Cet examen de tous les Textes de
l'Écriture où se trouve le mot *נִשְׁבַּח*
phésháⁿgh, prouve que la signification
de ce nom se réduit aux expressions
suivantes, la FRAUDE, l'INFIDÉLITÉ,
la PERFIDIE, la RÉVOLTE, l'IDOLA-
TRIE & l'APOSTASIE, qui dans tous
les endroits des Livres saints exprime
la *révolte* d'Israël contre Dieu.

Ainsi comme ce terme n'est employé
dans Moïse, Josué, Job, les Psaumes,
Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel,
Amos & Michée, que pour signifier
l'*Apostasie* ou l'*Idolâtrie* des Israélites,
on ne doit pas hésiter à le prendre
dans le Psaume *Cæli enarrant*, &c.
pour le *crime* énorme de l'*Idolâtrie*
& de l'*Apostasie*, d'autant plus que
ce mot dans toute l'Écriture sainte ne
sauroit se prendre autrement, excepté
dans quatre endroits de Moïse, c'est-
à-dire, Genès. XXXI, 36. L, 17.

72 *Examen du terme*
Exode XXII, 9. & Nombr. XIV;
Vers. 18.

Or comme les termes des derniers Versets que nous venons d'examiner, ont trait à la captivité de Babylone, arrivée en punition de l'idolâtrie des Israélites, il n'est pas étonnant que l'Eglise leur mère demande ici que l'Eternel pardonne à ses enfans ce *crime énorme.*

TROISIÈME OBSERVATION

Remarques sur nos Versets 14, 13, 12, 11, 10, 9 & 8. qui sont compris dans les Versets 13, 12, 11, 10, 9 & 8. du Texte Hébreu.

Deux *Loix* se présentent dans ce Texte qui s'étend dans l'Hébreu depuis le Verset 8. en descendant, jusqu'au 13. inclusivement; & ces deux *Loix* sont puisées dans les Livres Prophétiques dans lesquels sont comprises les paraboles de Salomon.

I. ARTICLE.

La première *Loi* est contenue dans les Vers. 8 & 9. dont voici la traduction, selon le Texte original.

La

La *Loi* de l'Eternel

Aura son parfait accomplissement ;

L'ame (a) lui devra son retour.

L'oracle du Seigneur est infailible :

Il remplira les simples d'intelligence.

Ses *ordres* sont dictés par l'équité ,

Ils combleront les cœurs d'allégresse :

Ses *préceptes* sont pleins de lumière ,

Les yeux en seront éclairés.

I°. Cette *Loi* est appelée *la Loi* de l'Eternel , parce que c'est Dieu même qui lui donne ce nom dans deux passages d'Isaïe que nous allons citer.

II°. Cette *Loi* , cet *oracle* , ces *ordres* , ces *préceptes* regardent la *délivrance* d'Israël captif à Babylone.

Moïse avoit prédit cette *future délivrance* au Chap. XXX. du Deuter. Vers. 3, 4 & 5. où il annonce le *retour* de ce Peuple dans la terre que ses pères avoient possédée.

Cyrus sera le *libérateur* , non-seulement des *Israélites* , mais encore de *plusieurs autres nations* soumises à la tyrannie des Chaldéens ; & l'*Edit* qui procure *cette liberté* donnée par ce Roi de Perse , porte le nom de *Loi* dans Isaïe XLII, 3 & 4. où ce Prophète, en

(a) C'est-à-dire , l'*Israélite fidèle*.

parlant de Cyrus, prédit que les *Isles*, c'est-à-dire, *les pays de la terre*, attendront sa *Loi*. Quelle pouvoit être cette *Loi*, si ce n'avoit été *celle* de leur *liberté*? Car si cette *Loi* n'eût été qu'un changement de Maître qui eût continué leur esclavage, *Isaïe* n'auroit pas prophétisé *cette attente* comme un avantage qui devoit faire le bonheur de plusieurs peuples.

Le même Prophète Chap. LI. en parlant de la *même délivrance*, met dans la bouche du Seigneur les paroles suivantes :

Vers. 3. Or l'Eternel consolera Sion :

Il lui donnera la satisfaction
De relever ses ruines :
Il changera sa terre déserte
En un pays délicieux,
Et sa triste solitude
Dans un jardin magnifique.
La joie, l'allégresse,
Les cantiques d'actions de grâces & de
louanges

S'y feront entendre.

Vers. 4. Mon Peuple, faites attention

A ce que je vais dire :
Tribus qui m'appartenez, écoutez-moi ;
Je vais prononcer une *Loi* ;
Et mon jugement paroîtra
Pour faire éclater la *lumière*
Sur les peuples.

Vers. 5. Mon juste va paroître ;

Et le libérateur que j'envoie,
Va se montrer, &c.

Observez secondement que la *lumière* du même Verset 4. de ce Prophète désigne la *liberté* que cet Edit rendra aux *Tribus* d'Israël caractérisées par le nom de **אֲמֵי** nghámmîm^e, *peuples.*

Nous avons tant de fois indiqué dans nos Principes discutés la *signification énigmatique* des mots *lumière* & *ténèbres*, que nous croyons inutile de nous y arrêter maintenant.

Mais remarquez que le Verset suivant désigne *Cyrus* par ces paroles de l'Eternel :

Mon juste va paroître ;
Et le libérateur que j'envoie ,
Va se montrer.

Nous n'ignorons pas que le second sens littéral, qui est le principal de cette Prophétie & de toutes les autres, regarde Jésus-Christ ; mais nous n'estimons pas qu'il faille anéantir le premier sens littéral pour faire briller davantage le second. Nous revenons au Vers. 8. du Ps. XVIII.

III°. Le terme Hébreu תְּמִימָה *the-*

mîmâh signifie *integra, perfecta*, qui ne peut être pris ici que pour *intégrè, perfectè complenda*; parce que cette *Loi* devoit avoir un effet entier & parfait par l'ordre de Cyrus. De là il est aisé de comprendre que le terme *immaculata* dont la Vulgate se sert ici, veut dire *hors d'atteinte*. En effet il n'étoit personne assez puissant pour empêcher l'exécution d'une *Loi* aussi absolue que l'*Edit* de Cyrus.

IV°. Les termes מְשִׁיבָה נֶפֶשׁ *meshîbâh néphesh* demandent quelque attention.

On traduit ces deux mots par *convertens animam* ou *animas*, » elle convertit les ames; « parce que ne faisant aucune réflexion sur le premier sens littéral, on a suivi le sens pieux qui attribue à la *Loi* la *conversion* du pécheur, & l'on a prit le mot *anima* pour le *cœur* de chaque fidèle. Mais quand on a saisi le véritable objet du *Psaume*, on apperçoit que dans son premier sens littéral la *Loi* qui devoit délivrer Israël captif, n'a point été donnée pour *convertir les ames*, puisque cette *liberté* supposoit que la *conversion du cœur* avoit précédé ce bien-

themîmâh, *parfait.* 77

fait temporel. Moïse l'avoit prédit lorsqu'au Chap. IV. du Deut. Vers. 30. en parlant de la captivité qui disperseroit Israël parmi les nations étrangères, il s'exprime en ces termes : »Après que vous serez accablés de » tous ces maux qui vous avoient été » prédits, vous reviendrez enfin au » Seigneur votre Dieu, & vous écouteriez sa voix. « *La conversion de l'ame* étoit donc la condition qui devoit servir de prélude au retour d'Israël dans sa patrie. Ce n'est donc pas la *Loi* de délivrance qui convertit les *ames*. La *Loi* de Moïse ne les convertissoit pas davantage ; mais la *grace* de Jésus-Christ a toujours opéré ce miracle, soit avant, soit après l'incarnation.

Le Prophète Jérémie Chap. XXXI. nous apprend clairement la vérité de ce que nous soutenons ici touchant la *conversion de l'ame* qui devoit mériter la *délivrance* d'Israël. Voici comme l'Être suprême s'énonce au Verset 17. en parlant à son Eglise captive dans l'Empire de Babylone :

Vos espérances enfin seront remplies,
C'est ce que déclare l'Eternel ;

D iij

78 *Examen du terme*

Et vos enfans retourneront dans leur pays.

Vers. 18. J'ai entendu Ephraïm,
Lorsqu'il a été [dans les nations.]
Vous m'avez châtié, disoit-il,
Et vous m'avez instruit [par mes maux]
Comme un jeune taureau
Qui est indompté.
Convertissez-moi,
Et je me convertirai à vous ;
Parce que vous êtes le Seigneur mon
Dieu.

Vers. 19. Car après que vous m'aurez con-
verti,
Je ferai pénitence ;
Et après que vous m'aurez ouvert les
yeux ,
Je frapperai ma cuisse [dans ma dou-
leur :]
Je ferai confus ,
Et je rougirai de honte ;
Parce que l'opprobre de ma jeunesse
Est retombé sur moi.

Ce Texte prouve avec la dernière évidence que la *délivrance* d'Israël est le fruit de la *conversion de son ame*, qui ne pouvoit être opérée que par le *Seigneur*, & non par la *Loi* de Moïse, ni par la *Loi* ou l'*Edit* de Cyrus, qui fait revenir de captivité les justes de l'Eglise d'Israël qui ont mérité cette grace, soit par la persévérance dans la justice, soit par une conversion sincère.

Or, comme nous avons très-souvent

ng'hêdoûth, témoignage. 79
 inculqué dans nos principes que l'E-
 glise d'Israël par son *ame* entend les
justes qu'elle porte dans son sein, nous
 déclarons que nous prenons ici le
 terme d'*ame* dans le même sens, &
 par cette raison nous avons mis dans
 notre traduction des Psaumes sur le
 Verset 8. la note suivante, *l'ame de*
l'Israélite en esclavage. Nous devons
 mettre du *juste Israélite* au lieu du
 mot de *l'Israélite*. Nous aurions ex-
 primé tout à la fois le terme énigma-
 tique d'*ame*, & sa signification histo-
 rique.

Enfin nous traduisons le Participe
 Hébreu *meshîbâh* par *reditum præ-*
stans erit ou *præstabit*, » ordonnera
 » le retour,« afin de faire sentir l'effet
 que doit produire la *Loi* ou l'*Edit*
 de Cyrus, dont il est ici question dans
 le premier sens littéral.

Nous avons oublié de dire que l'Ad-
 jectif *themîmâh*, *immaculata*, *sans*
tache, joint ici au Substantif תורה *thô-*
râh, *lex*, ne se trouve nulle part dans
 l'Écriture sainte comme épithète de la
Loi de Moïse.

V°. Le mot Hébreu עדות *ng'hêdoûth*
 que l'on rend par *testimonium*, témoi-

gnage, signifie l'ordre ou le commandement de Dieu prononcé devant une foule de témoins. C'est pourquoi les préceptes de la Loi de Moïse sont appelés témoignages; parce qu'ils ont été publiés en présence d'un million de personnes, contre lesquelles ces préceptes, à leur tour, devoient servir de témoignages, si elles venoient à les enfreindre. Aussi le Cantique *Audite, cæli, quæ loquor, &c.* a-t-il été composé pour déposer contre l'infidélité d'Israël, comme on le lit Deuter. XXXI, 21. que ce Cantique servira de réponse au Peuple d'Israël, en portant témoignage contre lui, lorsqu'il se plaindra des malheurs dont son idolâtrie sera châtiée: & au Verset 26. il est dit, »Vous mettrez ce Volume dans un côté de l'Arche d'alliance du Seigneur votre Dieu, pour qu'il serve de témoignage contre vous.« *Ut fit in testimonium contra vos.*

2°. Le Substantif *testimonium* se prend, Ps. LXXVII, 5. pour l'ordre ou la Loi que l'Eternel prescrit aux pères d'instruire leurs enfans, de sorte que la connoissance de Dieu s'établisse

ⁿghêdoûth, *témoignage.* 81
dans Israël par une tradition qui ne
soit jamais interrompue.

3°. Dans le Ps. LXXX, 6. La *Pâ-que* qui dans le Verset précédent a
reçu le nom de *décret & d'ordre*, est ap-
pellée dans ce Texte *témoignage*, pour
conserver la mémoire de la délivrance
d'Israël sorti d'Egypte.

4°. Nous entendons dans le Psaume
CXVIII. Hébr. CXIX. par le terme
de *témoignages*, les *oracles* des Pro-
phètes qui concernoient la délivrance
d'Israël captif à Babylone, & qui en-
seignoient ce que devoit faire ce Peu-
ple pour mériter sa délivrance. Ce
mot se trouve vingt-deux fois dans
toute cette Poësie, où l'Eglise d'Israël
parle au nom de chacun de ses en-
fans.

5°. On trouve dans le quatrième
Verset du Ps. CXXI. le terme *testi-
monium* ⁿghêdoûth, que nous rendons
par *oracle* ou *promesse* annoncée par
les Prophètes sur le retour d'Israël
dans sa patrie, & principalement par
Isaïe, quant au rétablissement de ses
Juges, Chap. I, 26.

Je rétablirai vos Juges
Et vos Conseillers dans le même état

D v

Où ils étoient auparavant,
Et dans les tems les plus reculés.

6°. La prédiction d'Isaïe sur le Messie Chap. VIII. est appelée dans les Versets 16. & 20. *loi & témoignage*, parce qu'elle devoit servir de *preuve* dans la suite de la *venue* de Jésus-Christ dans le monde, & sa *puissance* devoit être à son tour une *preuve de la vérité* de la prophétie d'Isaïe.

Or c'est dans ce dernier sens que l'*Edit* ou la *Loi* de Cyrus reçoit le nom de *témoignage* dans le Psaume que nous expliquons; parce qu'elle est la preuve de la vérité des *oracles* que tous les Prophètes avoient prononcés touchant le retour d'Israël dans sa patrie. Peut-on en trouver un *témoignage* plus solennel que l'*Edit* ou la *Loi* qui ordonne l'exécution de ces oracles prophétiques?

Le Psaume ajoute au terme *testimonium* le nom de l'*Eternel*; parce que c'est par l'*ordre* du *Seigneur* que Cyrus a procuré la *délivrance* d'Israël, le *rétablissement* des murs de Jérusalem, & la *reconstruction* de son Temple: & l'*Edit* de ce Prince sert de preuve & de *témoignage* à la Pro-

ⁿghêdoûth , *témoignage.* 83
phétie qu'Isaïe avoit écrite à ce sujet.
Voyez cet oracle Ch. XLIV , 28. &
XLV , 13.

Le Psalmiste ajoute à ce nom l'épi-
thète que nous rendons par *certum.*
Pourroit-on en effet trouver un *té-
moignage plus authentique* de la Pro-
phétie qui prédit le retour d'Israël &
ses suites, que l'*Edit* ou la *Loi* qui en
ordonne l'exécution ?

Les deux mots מַחְכִּימָת פֶּתִי *mákhhe-
khîmáth phéthî* , *intelligentiam præ-
stans parvulis* , Hébr. *parvulo* , ne
sont pas difficiles à entendre, dès que
l'on sait que le mot Hébreu *phéthî*
veut dire *un homme simple* , dont les
lumières sont bornées , & dont les
idées ne s'étendent pas au loin. Cet
homme simple se prend ici pour la
plus grande partie des captifs d'Is-
raël , à qui l'*Edit* de Cyrus donna
l'intelligence des Prophéties qui lui an-
nonçoient sa délivrance , & qui n'é-
toient pas assez intelligibles pour lui
à raison du style élevé dont se ser-
voient les Prophètes , & dont les ex-
pressions étoient très-souvent énigma-
tiques.

V E R S E T I X.

*Jussa Æterni recta
Cor afficiunt lætitiâ :
Præceptum Æterni lucidum,
Illuminans oculos.*

Ses ordres sont dictés par l'équité,
Ils combleront les cœurs d'allégresse :
Le commandement de l'Eternel
Répand la lumière, il éclaire les yeux.

1°. Le nuage qui rend ce Verset obscur, consiste dans les deux derniers mots מְאִירָת עֵינַיִם me-îrâth nghênâïim^e, dans *lumen oculis*, » il éclaire les » yeux. «

Comme on ne fait aucune attention à l'énigme renfermée dans les termes *illuminans oculos*, » il éclaire les » yeux, « il n'est pas surprenant que l'on entende ce Verset des *Commandemens* de Dieu, qui éclairent les yeux de l'ame. Quoique ce sens moral fasse un effet merveilleux dans les discours de piété, ce n'est pas cependant celui que présente la lettre historique de ce Psaume.

Quels yeux peuvent être éclairés, si ce ne sont pas ceux des aveugles ?

De quelle espèce sont ces aveugles ?

me-îráthⁿghênâïim^e, *il éclaire, &c.* 85
Ce sont les *Israélites captifs* à Baby-
lone.

En quoi consiste la *lumière* qu'ils re-
couvrent? C'est dans *la liberté* que
Cyrus leur rend par *sa Loi* ou par
son Edit.

De là il est aisé de concevoir que
leur *captivité* dénote *l'aveuglement*,
dont ils sont guéris par la délivrance.
Or, pour entendre les principes que
nous venons de poser, il faut se rap-
peller ce que M. l'Abbé de * * * dans
ses Lettres, & nous dans nos Principes
discutés avons établi sur les termes
de *lumière* & d'*yeux*, qui se rencon-
trent dans ce neuvième Verset, & sur
ceux de *ténèbres* & de *lumière*, qui se
trouvent ailleurs. Mais pour épargner
au Lecteur la peine de parcourir les
citations semées dans tant d'endroits
de ces Ouvrages, nous nous conten-
terons de citer un passage du saint
homme Job dont nous allons expli-
quer les termes.

II°. Quoique le Ch. XXXIII. de Job
soit des plus énigmatiques, parce que
les *captifs Israélites* y sont représen-
tés sous l'emblème d'un *malade* qui,
Verset 26. conjure le Seigneur *de le*

guérir, & dans le 27. avoue *ses crimes*, & reconnoît qu'il n'a pas été traité comme il le méritoit, nous osons affirmer d'avance que le Vers. 28. désigne *la délivrance* d'Israël, afin qu'il ne périsse point en captivité, & que rendu à la vie, il jouisse de la *lumière*, c'est-à-dire, *de la liberté*. Cette même expression répétée au Vers. 30. & employée par l'Auteur de la Vulgate au Pluriel, indique qu'il s'agit dans ce passage, non d'un *malade* seul, mais de *tous les malades*, c'est-à-dire, de *tous les captifs d'Israël*.

*Ut revocet animas eorum à corruptione,
Et illuminet luce viventium.*

Pour rappeler leurs cadavres du tombeau *,
Et les éclairer de la lumière des vivans.

1°. Le mot Hébreu נַפְשׁוֹ napheshô que l'on rend par *animas eorum*, ne peut pas signifier *leurs ames*, mais *leurs cadavres*, comme nous le prouvons ailleurs, sur l'autorité même de tous les Dictionnaires; d'autant plus qu'on ne peut pas déposer dans le tombeau l'*ame* qui est sortie d'un cadavre.

* Ou de la fosse.

me-îrâth ⁿghênâïim^e, *il éclaire.* 87

2°. La *fosse* ou le *tombeau* est le *lieu* de la captivité, comme nous l'avons prouvé dans tous les Psaumes où ce terme se rencontre.

3°. Le Verbe *éclairer*, ou *éclairer les yeux*, ou *rendre la lumière*, signifie *rendre la liberté*. Voyez la p. 178. du premier Volume de cet Ouvrage.

4°. Le terme de *vivans* caractérise ceux qui jouissent de la liberté, par opposition à celui de *morts* qui se prend pour les *Israélites captifs* qui gisent dans le tombeau de leur *esclavage*. Voyez cette image magnifique dans le XXXVII^e Chap. d'Ezéchiel.

De ces quatre termes expliqués il résulte clairement que les *ordres* & le *commandement* du Seigneur du Vers. 9. de ce Psaume ont été exécutés en vertu de la *Loi* ou de l'*Edit* de Cyrus.

Cet *Edit* comble Israël d'allégresse, & fait naître dans son cœur la *crainte* de l'Eternel : *crainte* dont nous donnons ici l'idée que Salomon avoit définie plus de 400 ans auparavant, en déclarant Chap. I, 7, Chap. IX, 10. des Proverbes, 1° que cette *crainte* est le *fondement* de la sagesse. 2° Le Ch. XIV, 26 & 27. & le Ch. XIX, 23.

enseignent qu'elle est le *principe* de la *confiance* en Dieu & une *source* de vie : *crainte* que l'Ecclésiastique a représentée depuis comme *le fondement* de la foi, de l'espérance & de la charité, Chap. II, 8, 9 & 10. Peut-on douter qu'à l'aspect de la délivrance des malheurs d'Israël, ce Peuple n'ait été pénétré de cette *crainte filiale* qui l'a rendu si fidèle au culte de son Dieu ?

V E R S E T X.

[*Tunc*] timor *Æterni*
Munditiam præstabit,
Perseverantiam in seculum.

[Alors] la crainte de l'Eternel
 Sera la source de l'innocence,
 Et d'une persévérance à l'épreuve des
 tems.

En effet, après la délivrance opérée par l'*Edit* de Cyrus, la *crainte* du Seigneur & *son culte* le plus pur se rétablirent dans les cœurs, & en bannirent pour jamais ce penchant invétéré pour l'Idolâtrie.

Ne soyez pas surpris de ce que nous rendons le terme de *crainte* par celui de *culte* puisque nous y sommes autorisés par l'Ecclésiastique II, 8, 9

יִירֶה-אֶת יְהוָה, *crainte de, &c.* 89
& 10. qui donne à la *crainte* du Sei-
gneur pour compagnes inséparables
la *foi*, l'*espérance* & la *charité*: cre-
dite, *sperate*, *diligite*. Tel est le vrai
culte du cœur & la *crainte filiale*.

Or cette *crainte* avoit été prédite
par le Prophète Isaïe comme un ap-
panage de la délivrance d'Israël,
Chap. XXXIII, où la ruine de Baby-
lone est annoncée en ces termes dès
le premier Verset:

Malheur à vous qui mettez
Les nations au pillage !
Ne ferez-vous pas pillés à votre tour ?
Vous qui ravagez ,
Ne le ferez-vous pas aussi ?
Lorsque vous aurez achevé de dépouiller,
Vous serez dépouillés à votre tour :
Lorsque vous serez las de ravager ,
On vous ravagera.

Vers. 2. Seigneur, faites-nous miséricorde,
Parce que nous vous attendons :
Vous êtes le bras qui nous soutient
Dès le matin, & notre libérateur
Dans le tems de la tribulation.

Vers. 3. Les peuples fuiront en entendant
La voix des troupes [ennemies ;]
Et les nations seront dispersés,
Lorsque vous vous élèverez.

Le *Vers.* 4. peint *Babylone* entière-
ment dépouillée. Le 5^e exprime le
triomphe de l'Eternel & sa *résidence*

dans Sion , qui sera pour-lors remplie d'équité & de justice. Ce séjour du Seigneur a pour époque l'*Edit* de Cyrus qui renvoie Israël dans sa patrie ; & c'est alors que la *Prophétie* contenue dans le Verset suivant a eu son premier accomplissement.

Ici le Prophète adresse la parole à l'Être suprême.

Vers. 6. La vérité de vos promesses éclatera
 Dans le tems fixé par vos décrets :
 La délivrance attendue
 Sera une source féconde
 De sagesse & de science ,
 Et la crainte du Seigneur fera son trésor.

C'est-à-dire , *le trésor de Sion*. C'est cette crainte du Seigneur dont l'Israélite fidèle se nourrira , *Vers. 18.*

Cor tuum meditabitur timorem.

Cette promesse est faite à ceux dont la justice est caractérisée dans le Verset 15. qui précède.

Jérémie XXXII, 37. assigne la même époque à ce don de la crainte du Très-haut ; & en parlant de Jérusalem , il dit :

Je rassemblerai les habitans
 De tous les pays

ïire-âth ïehôhâh, *crainte*, &c. 91

Où je les aurai bannis
Dans l'effusion de ma colère,
De ma fureur & de mon indignation :
Je les ramenerai en ce lieu. . . .

Vers. 40. Je ferai avec eux une alliance éternelle,

c'est-à-dire, *durable* :

Je ne cesserai point
De les combler de mes bienfaits,
Et j'imprimerai ma crainte
Dans leur cœur,
Afin qu'ils ne se retirent plus de moi.

Vous voyez par ces Textes, qu'Isaïe & Jérémie assignent à la *crainte* du souverain Maître la *même époque*, c'est-à-dire, *le retour* d'Israël dans sa patrie en vertu de l'*Edit* de Cyrus. Ainsi le supplément du mot *tunc* placé avant *timor* est pleinement justifié. C'est pourquoi nous traduisons :

[*Tunc*] timor *Æterni*
Munditiam præstabit,
Perseverantiam in seculum.

[Alors] la *crainte* de l'Éternel
Sera la source de l'innocence,
Et d'une persévérance
A l'épreuve des tems.

C'est cette *persévérance* que Jérémie vient de caractériser par ces mots :

Afin qu'ils ne se retirent plus de moi.

Le Verset suivant nous fait envisager l'*Edit* de Cyrus, comme l'effet & l'accomplissement des *oracles* des Prophètes qui avoient annoncé la ruine de l'Empire de Babylone, en même tems que la délivrance d'Israël; & l'on voit par l'histoire, que ces *deux évènements* appellés ici *les jugemens de l'Eternel* s'entrejustifient, ou se vérifient mutuellement.

V E R S E T X I.

*Judicia Æterni sunt veritas ,
Certa sunt ad invicem.*

Les jugemens de l'Eternel sont infail-
libles,
Ils se vérifient mutuellement.

Nous rendons par *certa sunt* le Verbe Hébreu *קדושים tsádekoû*, que la Version interlinéaire traduit par *justificata sunt*, & que M. de Sacy exprime par ces mots, *sont pleins de justice*. Nous suivons ici la définition que Leigh donne du Verbe *קדושים tsâdák*. *De verbis dicitur & actionibus. De actionibus, sive rebus, justus, æquus, conveniens fuit, convenit, decuit, oportuit, necesse fuit, expedit. De sermone, verax, fidelis fuit,*

mîshephetî, jugemens. 93
 verum dixit. » Le Verbe *tsádák* sert à
 » exprimer le caractère des *paroles* &
 » des *actions*. Lorsqu'il s'agit d'*actions*
 » ou de *choses*, il signifie être *juste*,
 » *équitable*, *convenable*, *décent*, *né-*
 » *cessaire*, *expédient*. Quand il est
 » question de *paroles*, il veut dire *ve-*
 » *ritable*, ou *certain*, être *fidèle*, dire
 » *la vérité*. « Les jugemens ou les ora-
 cles dont il s'agit dans ce passage, ont
 été vérifiés l'un par l'autre, en ce que,
 comme nous venons de le dire, la
liberté d'Israël dépendoit de la *ruine*
 de la Monarchie des Chaldéens; &
 que toutes les deux servoient en même
 tems à vérifier la vérité des oracles
 des Prophètes touchant la délivrance
 d'Israël. C'est de ces *jugemens* si fa-
 vorables au Peuple de Dieu, & exé-
 cutés par la *Loi* ou l'*Edit* de Cyrus,
 que l'on doit entendre les paroles sui-
 vantes.

V E R S E T X I I.

Expetibilia sunt magis quàm aurum,
Quàm auri purissimi acervus:
Dulciora sunt melle
Et primo liquore favorum.

Ils sont préférables à l'or,
 A des monceaux d'or le plus épuré;

Ils sont plus agréables au goût que le
miel,
Que la plus pure liqueur
Qui découle de ses rayons.

I°. C'est à l'égard de ces *mêmes oracles* annoncés par les Prophètes, & accomplis par l'*Edit* de Cyrus, que le Ps. CXVIII. qui regarde la captivité & la délivrance d'Israël, s'exprime ainsi, Vers. 72.

La Loi * qui sort de votre bouche,
Est un plus grand trésor pour moi,
Que les monceaux d'or & d'argent.

Et les paroles suivantes se lisent au Vers. 127.

J'aime vos préceptes,
c'est-à-dire, *les ordres que vous donnerez* pour ma délivrance.

Je les préfère à l'or, à l'or le plus épuré.

Il est question dans ce Verset de la liberté d'Israël, puisqu'au Verset précédent l'Eglise d'Israël s'écrit :

Il est tems, Seigneur,
Il est tems d'exécuter votre œuvre.

II°. Le Prophète Jérémie Ch. XV. après avoir entendu les menaces du

* De ma délivrance.

mishephetî, *jugemens.* 95
Seigneur qui avoit résolu de perdre
son Peuple, s'exprime en ces termes,
tant en son nom, qu'au nom des fi-
dèles Israélites, Vers. 15.

Vous connoissez, Eternel,
[Tout ce qui se passe :]
Souvenez-vous de moi, consolez-moi,
Prenez ma défense
Contre tous ceux * qui me persécutent :
Ne différez pas si long-tems
A me prendre sous votre protection :
Vous n'ignorez pas que c'est pour l'amour
de vous,
Que je souffre les opprobres.

Ces *opprobres* consistoient en ce que
les faux Prophètes & leurs Sectateurs
reprochoient à Jérémie qu'il annon-
çoit de *fausses prophéties*. Ils ajou-
toient que *Jérusalem* ne pouvoit point
être *détruite*, parce que le Tout-puif-
sant faisoit son séjour *dans son Tem-
ple*. Mais le Prophète qui avoit trouvé
dans les prédictions d'Isaïe la *déli-
vrance* de son Peuple, son *retour* de
captivité, le *rétablissement* des murs
de Jérusalem, & la *réconstruction* de
son Temple, se console des persécu-
tions & des opprobres qu'il endure,

* Contre les faux Prophètes.

& s'écrie avec tous les fidèles Israëli-
tes, Vers. 16 & 17.

J'ai découvert vos oracles,
Je m'en nourris :
Vos promesses sont pour moi une source
de joie,
Elles sont un sujet d'allégresse pour mon
cœur ;

Parce que votre puissance
Se déclarera en ma faveur,
Vous qui êtes l'Eternel,
Le Dieu des armées.

Non, je ne me trouverai jamais
Dans l'assemblée de ceux
Qui se rient de vos oracles :
Mais je suis transporté de joie
Et dans l'attente
De ce que votre main doit opérer ;
Je me tiens éloigné [d'eux.]

Quoique le terme de *miel* ne se
trouve pas dans ce Texte de Jérémie,
le Verbe *je m'en nourris*, que ce Pro-
phète emploie, rappelle l'idée de *ce
mets si délicieux en Orient*, & auquel
le Psaume que nous expliquons com-
pare les *oracles* qui annonçoient la
délivrance d'Israël.

III°. Ces *oracles* qui prophétisoient
la *liberté* que le Seigneur devoit pro-
curer à son Peuple, prescrivoient en
même tems les *règles* de conduite, &
la

miséphanetèi, jugemens. 97

La pureté des mœurs auxquelles cet insigne bienfait étoit attaché.

Veut-on un modèle parfait d'un Ouvrage dans ce genre, où la promesse de la délivrance & les conditions auxquelles Israël devoit l'obtenir, se trouvent réunies ? Qu'on lise attentivement le Ps. CXVIII. *Beati immaculati, &c.* on y trouvera les sentimens de foi, d'espérance, de crainte filiale, d'amour & de fidélité dans la bouche de l'Eglise d'Israël, pour servir d'instruction à ses enfans, les éclairer & les former aux vertus qui devoient mériter un si grand bienfait. C'est donc à cette Morale si nécessaire qu'il faut recourir pour l'intelligence de ce qui va suivre.

V E R S E T XIII.

*Denique servus tuus
Illuminabitur per ea :
In observando eventum illorum,
Retributio multa.*

Enfin, c'est par eux que votre serviteur
Sera rempli de lumière ;
Et en attendant qu'ils s'accomplissent,
Il trouvera la plus riche récompense.

Tome XV.

E

I°. Nous rendons le Verbe Hébreu avec la Préposition qui l'accompagne בְּשֹׁמְרָם beshomerâm, par *in observandis illis*, que nous traduisons en François par *en les attendant*, c'est-à-dire, *en attendant l'accomplissement de ces oracles*. Nous prenons ce Verbe Hébreu dans le sens d'*attendre*; parce que l'on *observe* exactement le tems & le moment où doivent arriver les *choses* & les *personnes* que l'on *attend* avec ardeur.

II°. Nous avons donné plus haut l'explication du terme *votre serviteur*, & nous le prenons à la p. 38. pour l'*Eglise d'Israël* ou pour ses *fidèles enfans* captifs à Babylone. Ce sont ces *serviteurs* qui en se nourrissant des *oracles* touchant leur délivrance, y trouvoient la *lumière* & l'*instruction* qui préparoit leur ame à l'accomplissement de cette consolante promesse, & cette *lumière* étoit *la plus riche récompense*.

Mais le premier avantage de cette *lumière* étoit de leur faire connoître dans quels égaremens ils étoient tombés.

shâghâh , égarement. 99

Nous allons voir dans le Verfet qui
s'uit, quels sont ces égaremens.

VERSET XIV. I. PARTIE.

Errores quis intelliget ?

Avant de rendre ce stique en Fran-
çois , il est nécessaire d'examiner à
fond la signification du nom Pluriel
feminin שְׁגִיאוֹת *sheghî-ôth* , soit dans
sa racine , soit dans les autres mots
qui en sont dérivés ; & pour cet effet
nous citerons tous les passages de l'E-
criture où ces termes se trouvent. Cet
article sera long ; mais il est extrême-
ment nécessaire , parce que les Dic-
tionnaires & les Commentateurs de
ce Psaume ont laissé ce terme dans
l'obscurité la plus profonde.

MOYSE. GENÈS. XLIII, 11. Le nom
mîsheghéh מִשְׁגָּה signifie la *méprise*
que Jacob suppose avoir été faite au
sujet de l'argent de Benjamin.

LÉVIT. IV, 2. Le terme שְׁגָגָה *she-
ghâghâh* se prend pour l'*ignorance* ,
l'*erreur* , l'*inadvertence* , par laquelle
on omet d'exécuter quelqu'un des
Commandemens de la Loi du Seigneur.

IDEM. Ch. IV , 13. Le Verbe יִשְׁגוּ

šisheghoû veut dire, *si peccaverint per ignorantiam*, » si le Peuple a péché » par l'ignorance d'un des Commandemens qu'il devoit exécuter, « & si en conséquence il a fait ce qu'il ne devoit pas faire.

IDEM. IV, 22, 27. & V, 18, Le nom *sheghâghâh*, & le Verbe *shâghâh* doivent se prendre dans le même sens.

NOMBRES XV, 22. Le Futur *šisheghoû* se prend pour *pécher par ignorance* ou *par oubli*. Le nom *sheghâghâh* s'entend du *péché* de la même espèce aux Versets 24, 25, 26, 27 & 28.

DEUTER. XXVII, 18. Le Participe *mâsheghéh* se prend pour *celui qui trompe* un aveugle qui demande d'être mis dans le chemin dont il a besoin.

JOSUÉ, Chap. XX, 3. le nom *sheghâghâh* s'entend de l'ignorance, par laquelle on tue un homme involontairement, & pour lequel homicide on se retire dans une ville de refuge.

I. DES ROIS, Ch. XXVI, 21. *šisheghoû* ouâ-ésheghéh, & *erraverim* ou *ignoraverim*, » que j'ai péché par ignorance. « Ainsi parloit Saül à David.

shâghâh , égarement. 101

Dans les passages précédens il est question d'erreur où la volonté n'a point de part ; mais dans celui-ci cette espèce d'erreur n'est point une simple méprise, mais une ignorance criminelle qui rendoit Saül très-coupable aux yeux de Dieu & des hommes.

JOB, Ch. VI, 24. le Verbe *shâghî-thî* signifie simplement *j'ignore*.

Chap. XII, 16. לו שגג ומשנה *lô-shô-ghêgh oûmâsheghéh*, *Ei est errans, & errare faciens*. Vulg. *Ipsè novit & decipientem & qui decipitur*. Chald. *Ipsè habet errantem & decipientem*. » Il tient » sous sa main celui qui est dans l'erreur, & celui qui induit en erreur. « Nous espérons faire voir, lorsque nous donnerons le Livre de Job, que l'homme dans l'erreur désigne les Tribus de Juda & de Benjamin tombées dans l'idolâtrie; & que l'homme qui a induit en erreur, représente les dix Tribus d'Israël dont la séduction avoit entraîné Juda dans le culte des faux Dieux.

Chap. XIX, 4. וְאִם אָמַנְתִּי שְׁגִיתִי אִתִּי וְאִם אָמַנְתִּי תִלִּין מִשׁוּגָתִי *oûe-âph -òmenâmè-shâghîthî -îththî thâlînè meshouûghâthî*. Ces ter-

mes rendus mot à mot signifient : *Quin & reverà erravi : in me versatur error meus*, id est, *pœna erroris mei.* » J'a-
 » voue que j'ai véritablement erré ;
 » mais je porte la peine de mon er-
 » reur. «

Il faut d'abord savoir que le Livre de Job n'a point d'autre *objet* que la *captivité* de Babylone, & que dans cet Ouvrage c'est l'*Eglise d'Israët* qui parle sous le nom de *Job* ; il faut ajouter à ces deux idées celle que nous avons donnée si souvent dans ces Principes, où nous enseignons que l'*Eglise d'Israël*, quoique sans tache, se charge néanmoins des *crimes* de ses enfans, s'en reconnoît coupable, & avoue que c'est avec justice qu'elle endure les maux dont elle est accablée dans son exil à Babylone.

Quiconque se rappellera ces trois ou quatre idées, n'aura pas de peine à concevoir qu'*errer & tomber dans l'erreur* sont ici le même *crime* dont le châtiment est la captivité.

PSAUME CXVIII. Cette Poësie & le Verset que nous expliquons, sont les seuls endroits des Psaumes où se

shâghâh, égarement. 103
rencontre la racine shâghâh, & qua-
tre de ses dérivés.

Le Psaume CXVIII. ne peut re-
garder que la captivité de Babylone,
comme il est aisé de s'en convaincre
en le comparant avec les autres Poë-
sies de cette espèce.

L'Eglise d'Israël y prend la parole
dans tous les Versets, tantôt au nom
de ceux de ses enfans qui ont persé-
vééré dans la justice, tantôt de ceux
qui avouent & détestent leur idolâtrie.

Verf. 10. אַל תִּשְׁגִּי מִמִּצְוֹתַיךָ -âl thâ-
shêghênî mimmítsoûthé'khâ, *nunquam*
aberrare me sinas à mandatis tuis : Ne
permettez jamais que je m'écarte de vos
commandemens, c'est-à-dire, de ceux
qui concernent votre culte ; dont le pre-
mier regarde l'adoration dûe au seul
vrai Dieu, & le second l'horreur de
l'Idolâtrie.

Verf. 21. C'est dans le même sens
que l'on doit entendre le terme de
commandemens : *Maledicti*, הַשִּׁגְיִים há-
shshóghîm, *qui errant à mandatis*
tuis : »Maudits soient ceux qui s'écar-
tent de vos commandemens.« C'est
un anathême que l'Eglise d'Israël pro-
nonce contre les Apostats.

Verfet 67. les mots suivans : תָּרַעַמְ אֲנִי שִׁנֵּנָה
 téréme - éngghénéh - àní
 shóghégh. *Priusquam oppressus fue-*
rim, jam abetraveram : » Avant que je
 » fusse dans l'oppression, j'étois dans
 » l'égarément.« L'Eglise d'Israël avoue
 dans ce Texte l'*Apostasie* où ses en-
 fans étoient tombés avant la captivité
 qui les a fait revenir au Seigneur.
 C'est pourquoi elle ajoute, *maintenant*
j'observe vos ordres ou vos comman-
demens.

Verf. 118. Le mot *shóghim* se prend
 pour les Apostats dans les expressions
 suivantes. *Consumes eos qui errant à*
mandatis tuis : » Vous perdrez entiè-
 » rement ceux qui se sont écartés de
 » vos commandemens.«

Cette racine se trouve pour la cin-
 quième fois dans son dérivé שְׁגִיאוֹת she-
 ghî-ôth, *errores*, au Ps. XIX, 14. que
 nous expliquons maintenant. Nous
 rendons ce nom Pluriel par le mot
erreurs, que nous entendons dans le
 sens qui nous est indiqué dans le Texte
 du Ps. CXVIII. que nous venons de
 rapporter ; & nous exprimons par ce
 terme *les crimes* que l'Israélite avoit
 commis contre le Seigneur en violant

les deux premiers commandemens de sa Loi.

PROVERBES. On fait que le style énigmatique étoit si familier aux Orientaux du tems de David, qu'Hiram Roi de Tyr, & la Reine de Saba étoient tellement versés dans ce genre d'expression, que Salomon le plus savant des Rois s'entretint de vive voix avec cette Reine, & par écrit avec Hiram en se servant de tours paraboliques & figurés de différentes espèces.

Il n'est pas surprenant que cet habile Prince ait de tems en tems employé ce style dans ses Ouvrages, & par conséquent dans celui qui a pour titre les *Paraboles* de Salomon; mais nous sommes étonnés de ce que les Commentateurs n'ont pas assez approfondi son style, & prennent dans un sens grossier des expressions qui représentent une idée bien différente de celle que l'imagination fait d'abord. On prend tout uniment pour les écarts de la fornication les termes qui paroissent *les exprimer*, & l'on se garde bien de soupçonner que ce sage Roi d'Israël cachoit sous ces expressions une *fornication plus criminelle*

encore, nous voulons dire l'*Idolâtrie*. Les Prophètes Isaïe, Jérémie, Osée, & sur-tout Ezéchiël, ont suivi & imité ce Prince si habile dans l'art d'écrire en ce genre. Ces célèbres imitateurs devoient nous ouvrir les yeux sur le style de celui qu'ils ont pris pour leur modèle pour reprocher aux Israélites la *turpitude* de leur Idolâtrie.

Mais pour entendre parfaitement ce que nous voulons dire, il faut envisager Salomon dans les tems heureux qui ont précédé *sa chute* dans l'Idolâtrie, où les femmes des nations étrangères l'ont précipité dans sa vieillesse. *Cùm jam esset senex, depravatum est cor ejus per mulieres, ut sequeretur Deos alienos.* Liv. III. des Rois Chap. XI, 4.

Ce Prince avoit été dévoué jusqu'alors *au culte* du vrai Dieu dont il étoit chéri dès sa naissance, II. des Rois XII, 24. [*David*] *vocavit nomen ejus Salomon; 25. Misitque [Dominus] in manu Nathan Prophetæ, & vocavit nomen ejus Amabilis Domino; Hébreu יְדִידִיָּהּ iedîdiâh, eò quòd diligeret eum Dominus.* Il construisit un Temple de mémoire éternelle. Il le dédia lui-

même avec toute la pompe & toute la magnificence que son amour pour l'Éternel lui prescrivit. Il prononça dans le même tems cette admirable prière, III^e des Rois VIII, 15. où l'on voit éclater cet esprit de Prophétie dont il étoit doué dans le tems de son heureuse innocence qui dura jusqu'à sa vieillesse. La Prophétie se lit aux Versets 46, 47, 48, 49 & 50. Elle contient la prédiction de la *captivité* de Babylone & de la *délivrance* d'Israël. Dans l'espace du tems que Salomon fut chéri du Seigneur, il composa le Livre des Paraboles dont nous allons expliquer les Textes où se trouve la racine *shâghâh*, ou quelqu'un de ses dérivés.

Mais remarquez en passant que dans les Paraboles le terme חֲכָמָה *hkhòkhemâh*, *sagesse*, se prend pour *le culte du vrai Dieu*, & pour les *préceptes* qui enseignent *le culte*; & que celui d'èouîlâh, אִילָּן *folie*, désigne l'*Idolâtrie*.

Observez encore que le même esprit de Prophétie qui remplissoit Salomon dans sa prière, lors de la dédicace du Temple, l'éclairoit aussi lorsqu'il écrivoit les *Paraboles* pour détourner Is-

raël des *cultes* idolâtres. Que les jugemens de Dieu sont terribles ! Cet infortuné Prince échouera le premier contre l'épouvantable écueil qu'il vouloit faire éviter à son Peuple.

Enfin faites attention que dans ce Livre le *culte* du vrai Dieu, ou la *vraie Religion*, est désigné par la *femme légitime*, & que le *culte* des Idoles, ou la *fausse Religion*, est indiqué par la *femme adultère*. Ainsi, quand Salomon exhorte le fidèle Israélite à s'attacher à son épouse légitime, que lui prescrit-il, si ce n'est de mettre tout son bonheur dans la *vraie Religion* ? De quoi ce Prince l'avertit-il, quand il lui ordonne de fuir les charmes de la femme adultère, ou de la prostituée ? N'est-ce pas lui défendre de se laisser séduire par les fausses Religions dont les cultes animés par les plus brillantes cérémonies étoient capables de corrompre le cœur du foible Israélite ?

Voici les six Versets qui ont occasionné les trois remarques précédentes. On y trouvera le Verbe *shâghâh* employé dans les Versets 19, 20 & 23. du Chap. V, & nous saisirons la vraie signification de ce mot.

Le but que Salomon se propose dans le Chapitre V. des Paraboles, est 1° de détourner Israël de l'Idolâtrie, qu'il représente sous l'emblème d'une femme débauchée, dont les charmes séducteurs entraînent dans une perte sans ressource. 2° D'engager l'Israélite à mettre son bonheur dans la vraie Religion qu'il a professée dès sa plus tendre jeunesse, & à laquelle il doit être constamment attaché par des liens indissolubles, tels que sont ceux d'un époux à l'égard de son épouse.

Fin du Verset 18. du Chap. V. des Paraboles ou Proverbes.

Lætare cum uxore adolescentiarum tuarum.

Vers. 19. [*Sit tibi*] *cerva amorum, hinnulus gratissimus. Ubra ejus inebrient te quovis tempore, & in amore ejus errabis jugiter.*

Verset 18. » Soyez comblé de joie » avec la femme que vous possédez dès » votre jeunesse la plus tendre. «

Verset 19. » Regardez-la comme » une biche que vous chérissiez, comme » un faon qui vous plaît par ses graces. Enyvrez-vous des charmes que

» son sein vous présente , & nourrit-
 » sez-vous sans cesse de son amour.«

R E M A R Q U E S.

1°. A l'aspect de tous ces termes on ne conçoit pas aisément comment un Prince chéri de Dieu , tel que l'étoit alors Salomon , a pu s'exprimer d'une manière si choquante , & entrer dans un détail dont chaque Israélite fidèle l'auroit dispensé très-volontiers. Mais quand on a présent à l'esprit ce que nous avons expliqué plus haut, l'étonnement cesse , & l'on conçoit qu'il ne s'agit pas ici d'une femme prise dans le sens naturel , mais d'une épouse spirituelle , c'est-à-dire , de la Religion qu'un Israélite professoit dès le berceau.

2°. Nous rendons le Pluriel , *adolefcentiarum tuarum* , mot à mot , de vos jeunesses , par les termes *dès votre jeunesse la plus tendre* ; parce que cette épithète exprime un Pluriel dont la Langue Françoisé ne s'accommode pas.

3°. Rien n'est plus ordinaire, même dans notre Langue , que la comparaison d'une épouse chérie avec la biche. Cet animal & son faon ont quelque

shâghâh, égarement. III

chose d'extrêmement gracieux, soit par leur figure, soit par leur naturel peu sauvage, & qui devient sensible aux caresses lorsqu'ils sont apprivoisés. On pourroit penser que par cette comparaison Salomon vouloit rappeler l'idée de la *Loi*, fondement de la *vraie Religion*.

4°. *Enyvrez-vous des charmes que son sein vous présente.* C'est peut-être traduire trop fidèlement les expressions de l'original, très-bien rendu par ces termes dans la Vulgate, *Ubera ejus inebrient te.* Mais quand on fait ce que c'est que les *mammelles* de la Religion, le terme de *sein* se trouve la plus chaste expression dont on puisse se servir, puisqu'on dit tous les jours: Il a été nourri dans le *sein* de l'Eglise. Or les charmes de ce *sein* consistent dans la *divine beauté* des préceptes & des conseils des Ecritures qui sont elles-mêmes ce *sein* & ces *mammelles* dont le fidèle Israélite s'enivroit chaque jour. L'Apostat n'entendoit pas ce langage. Quand on s'enivre des charmes de ce *sein* spirituel, qu'il est aisé de se nourrir sans cesse de son amour!

5°. Le Verbe Hébreu תִּשְׁגַּח *thisheghéh* que nous avons rendu dans le Latin par *errabis* d'après la Version interlinéaire, nous paroît une faute de Copiste dans l'original. Ainsi au lieu de *thisheghéh*, nous lisons comme la Version Syriaque תִּרְעַח *thireⁿghéh*, *pacris*, & nourrissez-vous.

V E R S E T. XX.

Cur enim scelus admittes, fili mi, apud alienam, & adhærebis in sinu extraneæ?

» Pourquoi, mon fils, commettriez-vous le crime chez l'étrangère, & vous attacheriez-vous au sein de celle qui ne vous appartient pas? «

R E M A R Q U E S.

1°. Le Verbe *shâghâh* dont le Futur *thisheghéh* se trouve dans ce Verset, veut dire, *errer, tomber dans l'égarement*; mais comme l'*égarement* veut dire ici l'*Idolâtrie*, nous avons cru devoir caractériser un tel écart par le terme de *crime*.

2°. Nous avons averti que la femme des Versets 18 & 19. est la *vraie Reli-*

shâghâh, *égarement.* 113

gion. Il n'est donc pas étonnant que Salomon désigne l'*Idolâtrie* par la *femme étrangère*, par la *femme qui ne vous appartient pas.*

3°. Le *sein* de cette dernière *femme* est le *symbole* des superstitions & des abominations pratiquées dans les *cultes* qu'on rendoit aux *Idoles.*

4°. Le mot זָרָה *zârah* signifie *une femme née dans un pays étranger*, & le nom נֶכְחֵרִיָּא *nekheriâh* se prend pour *une femme qui suit les cultes étrangers.* Voyez Leigh. Il paroîtroit que par le premier de ces termes Salomon désigne l'*Idolâtrie* des peuples situés hors de la terre d'Israël, & que par le second il prédit *la société schismatique* de Samarie.

VERSET XXI.

Quia coràm oculis Domini viæ viri, & orbitas ejus ponderat.

» Parce que les voies de l'homme
» sont présentes aux yeux de l'Eternel,
» qui pese chaque action de sa conduite. «

REMARQUES.

2°. Les *voies* de l'homme sont les

114 *Examen du terme*
cultes auxquels l'homme juge à propos
de s'attacher.

2°. Nous rendons *orbitas*, «routes,»
par le terme de *conduite*. Mais comme
le mot *orbitas* est au Pluriel, nous
avons cru ne pouvoir mieux exprimer
ce nombre qu'en suppléant le mot *ac-*
tion qui s'accorde fort bien avec le
Verbe *peser*.

V E R S E T X X I I .

Iniquitates suæ capient illum im-
pium, & funibus peccati sui detine-
bitur.

» Cet impie sera pris par ses ini-
» quités, & il sera détenu dans les
» liens formés par son péché. «

R E M A R Q U E S .

1°. Le terme d'*impie* se prend pres-
que toujours dans les Psaumes & dans
les Prophètes pour le *Chaldéen* ou l'*A-*
postat qui méconnoissoient le Dieu
d'Israël, & qui méprisoient son *culte*.
On doit le prendre ici dans le même
sens, puisque Salomon parle dans ce
passage du *culte* du vrai Dieu, & des
cultes des Idoles, comme nous venons
de le faire voir.

shâghâh, égarement. 115

2°. Les *iniquités* & le *péché* font les *faux cultes* ; & ces deux termes font pris pour la *peine* qu'ils méritent, c'est-à-dire , pour la *captivité*. Nous l'avons tant de fois remarqué dans les Psaumes , qu'il est inutile d'insister davantage là-dessus.

V E R S E T XXIII.

Ipse morietur , eò quòd respuerit doctrinam ; & ob multitudinem stultitiæ suæ errabit , id est , peribit.

» Il mourra, parce qu'il a refusé l'instruction : il sera *errant* en punition de l'excès de sa folie.«

R E M A R Q U E S.

1°. Le terme *mourir* a été si souvent pris pour être dans l'*esclavage* , & celui de *morts* pour *captifs* , soit dans les Lettres de M. l'Abbé de *** à ses Elèves, soit dans nos Principes discutés , que nous nous croyons dispensés d'en répéter ici les preuves.

2°. L'*instruction* dont il s'agit dans ce Texte , se trouve dans le premier précepte du Décalogue ; & c'est par le mépris de ce précepte que l'*Idolâtrie* a pris son commencement.

116 Examen du terme

3°. *Il sera errant.* C'est la vraie signification de *thisheghéh* Futur du Verbe *shágháh*, erravit, *il a erré.* L'explication de ce terme n'est pas difficile, dès qu'on se souviendra que Salomon III^e Liv. des Rois VIII, 46. a prédit la *captivité* d'Israël en ces termes: *Captivi ducti fuerint in terram inimicorum.* » Lorsqu'ils seront emmenés » *captifs* dans le pays de leurs ennemis. « Alors on sent que le Futur, *il sera errant*, convient à des esclaves qui changent de condition, selon qu'ils appartiennent à de nouveaux Maîtres qui les transportoient dans les différentes parties de l'Empire, pour les y employer à des travaux très-pénibles, & leur faisoient ainsi mener une *vie errante.*

4°. *De sa folie.* Ce terme souvent employé dans les Psaumes & dans les Prophètes pour exprimer l'*Idolâtrie* doit être pris ici dans le même sens.

Chap. XIX. des Paraboles, Verset 27. selon l'Hébreu.

Cessa, fili, audire eruditionem [quæ inservit] ad errandum à sermonibus justitiæ.

shâghâh, égarement. 117

» Abstenez-vous, mon fils, d'écouter
» les principes capables de vous faire
» tomber dans l'erreur opposée aux
» maximes de la sience. «

Il est question dans cet endroit d'une des principales règles de mœurs, qui consiste à nous faire éviter tout discours qui peut nous séduire, & nous écarter des maximes de la Religion, qui est la vraie sience. Une pareille erreur est d'une conséquence très-importante.

Chap. XX. Verset 1.

Derisoria res est vinum, & ebrietas tumultus ciet. Ideò quicumque erraverit per eam, non est sapiens.

» Le vin expose à la raillerie, &
» l'ivresse cause des troubles. Quicon-
» que tombera dans cet écart, est en-
» nemi de la sagesse. «

L'écart qui engage dans l'ivresse, est représenté dans ce Verset comme un égarement honteux.

Les mots, *tombera dans cet écart*, sont exprimés par les termes Hébreux שָׁגָה בֹּה shóghéh bô, qui errant per eam [ebrietatem.] L'ivresse est le symbole de l'Apostasie. Celui qui y tombe

118 *Examen du terme*
est ennemi de la *sagesse*, c'est-à-dire ;
de la *vraie Religion*. Voyez plus bas
le Texte d'Isaïe XXVIII, 7.

Chap. XXVIII. des Paraboles ,
Verset 10.

Errare faciens rectos in viam ma-
lam, in interitu suo corrueit.

» Celui qui induit les cœurs droits
» dans l'erreur, & leur fait prendre
» un mauvais chemin, périra au jour
» de sa mort. «

Cette manière de traduire est tirée
de la Vulgate, qui paroît avoir enten-
du par le Verbe *périra*, la *perte éter-*
nelle du séducteur. Nous croyons que
dans ce Verset le mot *erreur* désigne
l'*Apostasie*, comme le *bon chemin* ca-
ractérise le *culte du vrai Dieu*.

ECCLÉSIASTE Chap. V, Verset 5.
Ne des os tuum ad peccandum adver-
sus carnem tuam, id est, adversus eos
qui sunt caro tua; neque dicas coram
Angelo quòd hoc sit error.

» Ne faites point de vœux qui soient
» préjudiciables à ceux qui sont de vo-
» tre sang; & ne dites pas en présence
» de votre Ange, *C'est une impru-*
» *dence.* «

REMARKES.

1°. Depuis le dernier Verset du Chapitre IV. jusqu'au Vers. 7. exclusivement du Chap. V. Salomon nous instruit sur les *vœux téméraires*.

2°. Il paroît que par les mots *carnem tuam*, »votre chair ou votre sang, « ce Prince indiquoit le vœu de *Jephté* au sujet de sa fille, & celui de *Saül* contre *Jonathas*. *Vœux imprudens* qui ne sont pas cependant excusables par l'aveu de son imprudence.

3°. Le terme d'*Ange* que Salomon emploie ici, prouve la vérité du dogme qui assigne à chaque fidèle *un Ange tutélaire* qu'il doit respecter, & devant lequel on doit prendre garde à ce que l'on dit, & à ce que l'on pense.

4°. Si l'on examine comment l'Auteur de la Vulgate traduit ici le mot *שֶׁגְהָגָה* *sheghâghâh*, on sera tenté de croire que son Auteur, en rendant ce mot par *Non est providentia*, » Il n'y a point de providence, « a voulu nous faire entendre que *sheghâghâh* seroit équivalent au terme de *blasphème*; puisque, pour nous donner l'idée de ce nom Substantif Hébreu, il se

fert de la périphrase que nous venons de mettre entre deux crochets.

ISAÏE, Chap. XXVIII, 7. Le Verbe *שָׁגְחוּ* *shághoû*, errant, sont dans l'erreur, se trouve joint au terme de superbe d'Ephraïm, & à ceux de Prophètes & de Prêtres énoncés dans le Verset suivant. Il faut examiner l'objet du Vers. 7. pour entendre la force du Verbe *errant*, » sont dans l'erreur.«

Le Prophète, après avoir prédit depuis le Verset 1. jusqu'au Verset 5. la ruine de Samarie à cause de son yvresse, c'est-à-dire, de son idolâtrie, annonce dans les Vers. 5 & 6. des évènements favorables au reste de son Peuple, c'est-à-dire, à Juda; & dans le Verset 7. il accuse une partie de cette même Tribu de tomber dans la même yvresse qu'Ephraïm.

Vers. 7. *Verùm hi per vinum errant, shághoû,*

Et per ebrietatem vagantur :

Sacerdos & Propheta errant, shághoû,

Per ebrietatem absorbentur vino, shághoû,

Errant, shághoû, in visione,

Impingunt iudicio.

Néanmoins ceux-ci sont si pleins de
vin,

Qu'ils s'égarent :

Ils sont tellement yvres,

Qu'ils

shâghâh , égarement.

121

Qu'ils se sont écartés du chemin :
Les Prêtres & les Prophètes
S'égarent par leur yvresse ,
Ils sont absorbés dans le vin ,
Ils s'égarent en matière de vision ,
Ils tombent [dans l'erreur]
Quand il s'agit de juger.

Voyez l'explication des termes de *vin* & d'*ivresse* dans le II. Vol. des Lettres de M. l'Abbé de *** à ses Elèves à la fin de la p. 338. & dans la suivante, où ces mots sont pris pour les *opinions* des Apostats des dix Tribus d'Israël , qui s'étoient glissées dans Juda.

EZÉCHIEL XXXIV, 6. Le Futur ^{אֲשֶׁר} *îsheghoû* , errant , *sont errants* , s'entend des *Israélites captifs* dans l'Empire de Babylone. Ils sont désignés par le nom de *brebis errantes* dans les plaines , sur les montagnes , & sur les collines ; parce que les maîtres dont ils étoient les esclaves, les faisoient marcher dans tous ces différens lieux , pour les y employer aux travaux les plus pénibles.

Chap. XLV, 20. Le Participe *shôghéh* se prend pour l'*homme* qui aura commis une faute par *erreur* , ou *méprise* , ou *ignorance* , dans le service du

Tome XV.

F

Temple, qui doit être un jour rebâti; puisque le Prophète ajoute, en parlant du sacrifice que l'on doit offrir à ce sujet :

C'est ainsi que vous purifierez
La maison [du Seigneur.]

Après avoir passé ici en revue tous les Textes de l'Écriture sainte, où le Verbe *shâghâh* & tous ses dérivés sont employés, il est aisé d'appercevoir que dans Moïse, dans Josué, & dans le Verset 20. du Chap. XLV. d'Ezéchiel, ce terme se prend pour *méprise, oubli, ou ignorance involontaire* : mais dans Job, les Psaumes, les Paraboles, l'Écclésiaste & le Prophète Isaïe, il ne s'entend que du *crime* de l'Apostasie ou de l'Idolâtrie. Or, comme dans le Psaume XVIII. que nous expliquons, tout ce que nous avons examiné jusqu'ici, ne se rapporte qu'à ce *crime*, il nous paroît évident que nous devons donner au mot שגיאות *sheghî-ôth* la signification d'*erreurs, égaremens*, & l'entendre dans le sens où les Psaumes le prennent aussi bien que Job, Salomon & le Prophète Isaïe, qui caractérisent par la racine *shâ-*

shâghâh , égarement. 123
ghâh ou par ses dérivés les plus grands
égaremens où l'homme puisse tomber,
nous voulons dire les cultes idolâtres,
dont l'Eglise d'Israël déclare ici qu'ils
surpassent l'intelligence de l'homme,
si l'on considère l'énormité, la multi-
tude & la durée de ces criminels éga-
remens.

II. PARTIE DU VERSET XIV.

Ab occultis munda me.
Purifiez-moi [des crimes] cachés.

Explication du mot *occulta* , Hébreu
נסתרות *nîsethârôth*.

L'usage où l'on est de prendre ce Ver-
set pour l'expression des sentimens d'un
particulier qui gémit sur ses fautes &
sur ses péchés secrets , a fait suppléer le
Pronom *meis* après le Pluriel *occultis*,
qui se trouve seul & sans affixe dans
le Texte original.

Mais, comme nous mettons ce Psaume
dans la bouche de l'Eglise d'Israël qui
déploie les crimes dont l'Idolâtrie a
rendu coupables ses enfans captifs dans
l'Empire de Babylone , le terme que
nous expliquons ici a besoin d'un au-
tre supplément.

Observez en passant que *nisethârôth*, *occulta*, est le Participe Pluriel féminin de la Conjugaison *Niphal* du Verbe סָתַר *sâthâr*, *occulere*, & que ce Pluriel ne se trouve employé que deux fois dans toute l'Écriture sainte : la première fois au Verset 29. du Chapitre XXIX. du Deut. où il se prend pour des évènements que Dieu cache aux hommes, jusqu'à ce qu'il les leur révèle ; & la seconde fois dans ce Verset 14. du Ps. XVIII.

En consultant l'idée que nous présentent quelques endroits des Auteurs inspirés où se trouve le mot *bâssêthér* dérivé de *sâthâr*, *occultit*, *il a caché*, nous saisissons dans Moïse, Job, Isaïe & Ezéchiel, la pensée que le Psalmiste enveloppe sous l'expression indéterminée du Participe *occultis*.

I°. Moïse Deuter. XIII, 6. s'exprime en ces termes, lorsqu'il défend aux Israélites de se laisser séduire pour adorer les Dieux étrangers. » Si votre propre
 » frère, votre fils, votre fille, votre femme
 » chérie, ou votre plus tendre ami, veut
 » vous séduire, en vous disant *en sé-*
 » *cret*, Vulg. *clàm*, Hébreu *bâssêthér* :
 » Allons & rendons un culte aux Dieux

» étrangers, inconnus à vous & à vos
» pères. «

Verf. 8. Moïse défend de consentir à cette proposition faite *en secret*, & au Verf. 10. il ordonne que le *séducteur* soit lapidé, quoique la *séduction* soit *secrète*. Peut-on l'appeller une *faute*? Non, c'est un *crime secret* qui mérite autant la mort que l'*Idolâtrie* même.

II°. Deuter. XXVII. en plaçant sur le mont Hébal les six Tribus chargées de prononcer les malédictions, il leur ordonne de commencer par celle-ci :

Verf. 15. *Maledictus homo qui facit sculptile & conflatile, abominationem Domini, opus manuum artificum; ponetque illud in abscondito, bassêthér; & omnis populus respondebit & dicet: Amen.* »Maudit est l'homme qui
» fait une image de sculpture ou jet-
» tée en fonte, qui est l'abomination
» du Seigneur, & l'ouvrage de la main
» d'un artisan, & qui la met dans *un*
» lieu caché; & tout le peuple répon-
» dra & dira: Amen. «

Telle est l'*iniquité cachée* des enfans d'Israël, dont l'Eglise leur mère se

charge dans ce Psaume, & dont elle demande pardon au Seigneur.

III°. L'Idolâtrie *secrète* ou *cachée* se trouve exprimée dans le Livre de Job, Chap. XXXI, 26, 27 & 28. où l'Eglise d'Israël s'énonce ainsi sous le nom de Job :

*Si conspexi solem cum fulgeret,
Et lunam lucentem clarè:
Letatum est in abscondito cor meum,
Et osculatus sum manum meam ore meo,
Qua est iniquitas maxima,
Et negatio contra Deum altissimum.*

Si j'ai regardé le soleil
Dans son grand éclat,
Et la lune lorsqu'elle étoit la plus claire :
Si mon cœur alors
A ressenti une *secrète* joie,
Si j'ai porté ma main
A ma bouche pour la baiser,
Ce qui est le comble de l'iniquité,
Et un renoncement du Dieu très-haut.

Ces Versions sont tirées de la Vulgate traduite par M. de Sacy.

La Paraphrase Chaldaïque qui rend ce Texte aussi littéralement qu'il lui est possible, s'exprime de la manière suivante.

Vers. 26. *Si circuitum solis contemplatus sum cum illucesceret, & lunam*

nîsethârôth , cachés. 127

cum splendore incedentem : Vers. 27. & *deceptum est in abscondito cor meum, & osculatum est manum meam os meum*; Verset 28. *Est enim iniquitas maxima, quoniam negarem Deum [qui est] desuper.*

Vers. 26. » Non, je n'ai point con-
» templé le globe du soleil lorsqu'il
» répandoit sa lumière, ni la lune
» dans sa marche brillante : *Vers. 27.*
» Non, mon cœur n'a point été en-
» traîné par une *séduction secrète*, &
» ma bouche n'a point appliqué de
» baisers sur ma main; *Vers. 28.* Car
» ce seroit le *comble de l'impiété*, &
» une *Apostasie* envers le Tout-puif-
» sant [qui reside] dans les cieux les
» plus élevés. «

Voici donc une *Idolâtrie secrète & cachée* dans le fond du cœur, & dont chaque adorateur du soleil & de la lune exerçoit *en secret* les actes en appliquant un baiser sur sa main en signe de l'hommage qu'il rendoit à ces Dieux; & c'étoit sans doute une *Apostasie* dans un Israélite, qui dans la crainte d'être apperçu par les adorateurs du vrai Dieu, *se cachoit* pour pratiquer ce genre d'Idolâtrie.

On s'étonnera sans doute de ce que dans le Psaume que nous expliquons & dans beaucoup d'autres, l'Eglise d'Israël se charge de l'*Idolâtrie de ses enfans*, s'en reconnoît coupable; & que cependant elle déclare dans Job, dans plusieurs endroits des Psaumes & des Prophètes, *qu'elle est exempte de toute tache d'Idolâtrie*. Cette surprise cessera en faisant attention que l'Eglise se charge de l'*Idolâtrie de ses enfans*, & qu'elle l'avoue en leur nom, parce qu'elle agit alors en faveur de l'Israélite converti qui déplore son *ancienne Idolâtrie*: mais cette tendre mère ne demeureroit-elle pas toujours *sans tache* aux yeux de son Dieu? L'Eglise Chrétienne ne se charge-t-elle pas tous les jours, à l'exemple de son époux, de *l'iniquité de ses enfans*? Qui est-ce qui oseroit dire que sa *sainteté, sa justice* & son *innocence* en reçoivent la moindre atteinte?

IV°. EZÉCHIEL, Chap. VIII, 12. entend la voix de l'Eternel qui lui parle en ces termes:

*Nonne vides, fili hominis,
Qua seniores domûs Israël
Faciunt in tenebris,
Unusquisque in cubiculo suo abscondito?*

nîsethârôth, cachés. 129

Ne voyez-vous pas, fils de l'homme,
Les choses [abominables] que commet-
tent

Les anciens de la maison d'Israël dans
les ténèbres,

Et ce que chacun d'eux fait
Dans le lieu le plus secret de son appar-
tement ?

Or ces choses abominables qui se font dans les ténèbres, & dans le lieu le plus secret de la maison, sont exprimées dans les Versets 10 & 11. qui précèdent, où l'on voit que ces anciens d'Israël offroient de l'encens à des reptiles, à des bêtes, & à toutes sortes d'Idoles.

Il est vrai que l'original ne se sert pas du terme *bâssêthér* pour exprimer l'endroit caché où cette Idolâtrie se passoit ; mais il emploie les mots *be-kâderêi mâcekhîthô*, que la Vulgate rend par *in abscondito cubiculo suo*. Le Syriaque *in conclavi suo occulto*, & l'Arabe *in cubiculo suo secreto*. Ainsi la pensée du Psaume se trouve parfaitement rendue dans Ezéchiel, quoiqu'en termes différens.

V°. Les crimes secrets de l'Idolâtrie sont indiqués en plusieurs endroits de l'Ecriture. Lisez l'histoire de la Pytho-

nisse consultée par Saül, & faites attention au *secret* dans lequel cette opération se fait, dans la crainte des loix portées par Saül même contre les Magiciens. Voyez le I. Liv. des Rois Chap. XXVIII, 9. Peut-on donner à cette *opération secrète* la qualification de *faute*? Non sans doute. C'est un *crime* que le Seigneur ne pardonnera point à Saül. Remarquez aussi que les *crimes secrets* de la même espèce sont défendus Deut. Ch. XVIII, 10. dans la seconde partie, & dans tout le Verset 11. Or, comme dans la première partie du Verset 14. du Psaume que nous développons, nous avons prouvé que le terme *errores*, „égaremens,“ se prend pour l'*Idolâtrie* & pour les *crimes* qu'elle entraîne, il est naturel de prendre les termes *ab occultis* pour les *crimes cachés* ou *secrets* de l'*Idolâtrie*, comme on peut s'en convaincre par les autorités de Moïse, de Job, d'Ezéchiel, & par les conséquences que nous venons de tirer dans l'article V.

Ainsi nous expliquons ce Vers. 14. de la manière suivante :

Qui est-ce qui comprendra
 Les égaremens [d'Israël ?]
 Purifiez - moi
 Des crimes *secrets* [de l'Idolâtrie.]
Verf. 15. Mais sur-tout délivrez-moi , &c.

Or comme les Versets suivans regardent la *captivité de Babylone* , selon les preuves que nous en avons données dans la première & dans la seconde Observations, il est nécessaire que les mots *égaremens* & *crimes secrets* se rapportent à l'*Idolâtrie* dont cette *captivité* étoit le *châtiment* prédit par Moïse & par tous les Prophètes.

Après avoir expliqué dans cette III^e Observation les Versets 8, 9, 10, 11, 12, 13 & 14. de ce Psaume, dont nous appliquons les termes à la *captivité* de Babylone, application fondée sur quantité d'autorités des Livres Prophétiques, dont l'objet, dans le sens littéral historique, étoit d'annoncer principalement la captivité & la délivrance d'Israël; nous passons à la IV^e Observation, qui rendra compte des Verf. 2, 3, & 6. de ce Cantique, & dans la cinquième nous expliquerons les Versets 4, 5 & 7.

QUATRIÈME OBSERVATION
sur le Psaume XVIII.

SECTION PREMIÈRE.

Nous avons employé les trois précédentes Observations à *restreindre à des objets* connus les *expressions indéterminées*, qui par leur généralité laissent dans l'embarras un Lecteur, qui faute de connoître le sujet de la pièce, ne sent pas à quel objet il doit les appliquer, sur-tout lorsqu'il ignore la science du style énigmatique.

Mais dans cette IV^e Observation nous allons traiter de *certaines termes* auxquels on a coutume d'attacher la signification naturelle que les Dictionnaires & le style historique leur assignent ordinairement. Nous tâcherons, en les examinant, de faire voir que le style prophétique dans lequel ce Psaume est écrit, exige que l'on ne s'en tienne pas toujours à l'écorce de l'expression. Il demande souvent qu'on l'approfondisse, & que l'on sonde si l'objet de la pièce n'exige pas que l'on donne à ces termes un sens tout différent de celui que la lettre présente.

Les termes que nous avons en vue, sont principalement

LES CIEUX, le FIRMAMENT, le JOUR, la NUIT & le SOLEIL qui se trouvent dans les Versets 2, 3 & 6. de cette divine Poësie. Ces mots ne peuvent pas être pris dans leur signification naturelle ; puisque les objets purement *matériels* n'ont ni l'*intelligence nécessaire* pour entrer dans les vues du Psalmiste, ni les *sens capables* d'annoncer, de publier & de se communiquer les idées & la science de la gloire du Tout-puissant & de l'œuvre de ses mains.

On nous objectera que le Livre des Juges, Chap. IX. depuis le Verset 8. jusqu'au 16. nous présente des *arbres* qui se rendent à une assemblée. Ils y délibèrent, les uns y *parlent*, les autres *écoutent*; & le résultat de leur conseil est d'élire l'un d'entre eux pour leur Roi.

Mais il est aisé de répondre que cette pièce n'appartient point au *genre énigmatique* proprement dit. C'est une *Apologue* ou *Fable* d'autant plus intelligible, que la plupart des auditeurs de ce discours connoissant l'état des

affaires dont il s'agissoit, comprenoient aisément le sens des paroles de Joatham. Il en est de même de la *parabole* de Nathan à David. Ce Prince eut vivement senti le reproche de ce Prophète, si les ténèbres où l'avoient jetté sa passion eussent été dissipées, comme elles le furent par une toute-puissante parole : *Tu es ille vir,* » Cet homme c'est vous-même. «

Or le *style énigmatique* est tout différent dans les Prophètes qui annonçoient des évènements futurs. Ces évènements ne pouvoient être compris que par le petit nombre d'hommes à qui Dieu ordonnoit d'en confier l'intelligence. Ces hommes choisis la transmettoient à leurs successeurs dans le ministère de la parole, pour instruire, encourager & soutenir les fidèles Israélites par des discours fondés sur les révélations dont eux seuls entendoient les expressions énigmatiques.

Revenons maintenant aux cinq termes des Vers. 2, 3 & 6. de ce Psaume.

ARTICLE PREMIER.

LES CIEUX.

Nous avons deux choses à prouver :

shâmâim^e, *les cieux.* 135

1°. Que dans l'Écriture sainte ce terme est pris pour l'*Eglise d'Israël.*

2°. Qu'il est aussi employé dans les Prophètes pour désigner *la puissance politique* qui gouverne les Empires & les autres Etats.

Cieux, Eglise d'Israël.

I°. Dans le Chap. XXXII, 1. du Deuter. Moïse adresse ainsi la parole au Peuple d'Israël en général :

Cieux, prêtez l'oreille à ce que je vais dire :

Terre, écoute les paroles
Que ma bouche va proférer.

Si par les *cieux* & la *terre* on entend les *êtres physiques* qui nous sont connus sous ces noms, l'esprit s'arrête à l'instant, & demande comment un Législateur si savant & si sage peut apostropher des *éléments qui ne peuvent ni concevoir, ni écouter* ce qu'il va dire ; mais en lisant tout le Cantique, on voit que cette apostrophe ne peut regarder que *le Peuple d'Israël* à qui cette pièce est adressée pour son instruction. Alors on reconnoît que les *cieux* désignent *la partie la plus*

noble du Peuple, tels que les *Prêtres*, les *Chefs des Tribus*, les *Juges des Villes*, pendant que le *commun* du peuple est caractérisé par le mot de *terre*. En effet le *peuple* est aux *Grands* ce que la *terre* est au *ciel*. Il en reçoit les influences tant salutaires que nuisibles. Un tel *ciel* & une telle *terre* sont *capables* de prêter l'oreille & d'entendre. Nous laissons à chacun la liberté d'expliquer comme il lui plaira de pareils textes; mais nous l'avertifions de prendre au moins une teinture de la science du style énigmatique, si fréquent dans les Livres prophétiques.

II°. Deuter. XXX, 19. *Contestor adversum vos hodie cœlum & terram quod proposuerim vobis vitam & mortem.* » Je prens à témoin contre vous » mêmes le *ciel* & la *terre*, que je vous » ai aujourd'hui proposé la vie & la » mort. «

Le *ciel* & la *terre*, ces élémens matériels, peuvent-ils être *pris à témoin*? Comment peuvent-ils *déposer* contre l'*infidélité* d'Israël, & contre son *Apostasie*; eux qui *n'ont point d'intelligence*, & qui sont *privés de l'ouïe* & de la *parole*?

Il nous faut donc des *cieux* & une *terre* capables de *comprendre*, d'*entendre* & de *parler* : où les trouver, si ce n'est dans *Israël* même, qui servira un jour de *témoin* contre lui-même, tant l'*Eglise* que le *peuple*, qui, par la bouche de ses Prophètes, *déposeront* contre le *schisme*, l'*Apostasie* & l'*Idolâtrie* de la nation. Ainsi la *partie supérieure* d'*Israël*, c'est-à-dire, les *Prêtres*, sera les *cieux*; & la *partie inférieure*, c'est-à-dire, le *peuple*, sera la *terre*.

III°. Deuter. IV, 26. XXXI, 28. Moïse annonce à son Peuple dans ces deux Chapitres, que s'il irrite le Seigneur en adorant les Dieux étrangers, son Dieu le chassera de la terre qu'il a donnée à leurs pères, pour les disperser dans différens pays éloignés. Or, pour que ses paroles fassent plus d'impression sur les esprits & sur les cœurs, le Législateur des Hébreux prend à *témoin* les *personnes distinguées* de la nation, & le *Peuple*, qui l'écoutaient. Ce sont ces *cieux* & cette *terre* énigmatiques qu'il rend *dépositaires* des menaces que l'Eternel fait contre eux-mêmes. Comme s'il disoit : » Je prens

» à *témoins* contre vous-mêmes vos
 » *Princes*, vos *Prêtres* & vos *Juges*.
 » J'appelle le *Peuple* en *témoignage*
 » contre vous & contre lui-même ; &
 » je leur déclare que vous serez arra-
 » chés de cette terre, si vous vous livrez
 » aux cultes idolâtres. «

Or la *protestation* que le saint Lé-
 gislateur fait ici contre Israël, n'a cessé
 de subsister jusqu'à la captivité de Ba-
 bylone ; puisque ces *cieux* & cette
terre énigmatiques, qu'il appelloit en
témoignage, ont toujours existé comme
 des *témoins* qui *déposoient* en faveur
 de Moïse contre l'*Apostasie* des dix
 Tribus, & contre l'*Idolâtrie* d'une
 grande partie de Juda. Les *Prêtres*
 par leurs instructions continuelles, les
Prophètes par leurs prédictions, & les
justes du Peuple par leur attachement
 au culte du vrai Dieu portoient un
témoignage éclatant & perpétuel en fa-
 veur de la Prophétie menaçante de
 Moïse. Tels sont les *cieux* qui *annon-*
cent aussi la *gloire* du Tout-puissant,
 & l'*œuvre* de ses mains, dont il s'agit
 dans le second Verset du Psaume dont
 nous faisons l'analyse.

Ces quatre Textes sont les seuls

dans Moïse où les *cieux* doivent être pris énigmatiquement, c'est-à-dire, pour *des êtres capables de concevoir, d'entendre, & de rendre témoignage.*

JOB, Ch. XV, 15. L'Auteur de ce Poëme, après avoir dit, Verset 14. que l'homme est souillé ; & que celui qui est né de la femme, ne sauroit prouver qu'il est juste, déclare que

L'Eternel ne compte pas
Sur la stabilité des saints,
Et qu'à ses yeux
Les *cieux* ne sont point exempts de tache.

Et au Vers. 16. il ajoute ces paroles :

A plus forte raison,
Celui qui boit l'iniquité comme l'eau,
Est-il abominable,
Et d'une insupportable odeur.

Pour comprendre ce Texte, il faut savoir 1°. que nous sommes persuadés que ce Poëme qui porte le nom de Job, a *la captivité de Babylone* pour objet. D'autres en ont eu cette idée avant nous.

2°. Les *hommes* du Verset 14. sont tous les *hommes* en général.

3°. Les *saints*, les *Israélites captifs* fidèles adorateurs du vrai Dieu.

4°. Les *cieux* sont la *partie supérieure* de l'Eglise d'Israël; tels que les *Pontifes*, les *Prêtres*, les *Ministres* du Seigneur, qui ne sont point *impeccables*, & dans qui les yeux de l'Eternel apperçoivent *des taches*.

5°. Au contraire les *Apostats* sont ces *hommes abominables* dont Dieu ne supporte point l'infection, & qui boivent l'*iniquité* comme l'eau. Cette *iniquité* est l'*Idolâtrie*, comme nous en avons averti très-souvent dans cet Ouvrage. Cette *iniquité* étoit dans Israël comme *un torrent* où les *Apostats* alloient se défalérer.

6°. Peut-on entendre par ces *cieux* la *demeure* du Très-haut, & le séjour des Saints; puisque la foi nous apprend que ce Sanctuaire de l'Eternel est la *sainteté* même, où rien de souillé ni d'impur ne peut être admis?

7°. Il y auroit de l'obscurité, si l'on prenoit ces *cieux* pour les *corps matériels* qui portent ce nom; puisqu'il n'est ici question d'*aucune tache*, ni d'*aucune imperfection physique*, mais uniquement *des choses capables de souiller l'ame*.

↳ Ces remarques serviront pour les

shâmâïm^e , les cieux. 141

Textes des Psaumes & des Prophètes que nous allons rapporter, & où nous ne citerons que les *cieux* capables de sentiment.

PSAUMES XXI, 32. Cette élégie sacrée, qui ne peut regarder que Jésus-Christ, à moins qu'on ne préfère l'autorité des Rabbins, ennemis du Sauveur, à celle de l'Eglise, porte ces paroles dans la Vulgate :

Annuntiabunt cœli justitiam ejus.

Elle a tiré du Grec le mot *cœli*, »les *cieux*,« qui ne se trouve point dans le Texte Hébreu. Nous serions dispensés de l'expliquer, si ce Texte Latin n'étoit ni chanté, ni récité dans nos Eglises. Ainsi nous disons que dans le Ps. XXI. le terme *cœli* doit se prendre pour les *Apôtres*, qui sont le *ciel* de la nouvelle Alliance. Ce sont eux en effet dont la *bouche* a publié & annoncé aux générations futures la *justice* de Jésus-Christ, c'est-à-dire, les *préceptes* de la Loi nouvelle, comme l'enseignent saint Jérôme & plusieurs Interprètes, qui n'ont eu garde d'entendre par le terme de *cieux*, le *ciel physique*, qui de sa nature n'a pu, ni

142 *Examen du terme*
ne peut enseigner aucun précepte de
Loi, soit ancienne, soit nouvelle.

XLIX, 6. Le Prophète qui prédit
dans ce Psaume la *delivrance* d'Israël
captif, ordonne dès le 4^e Verset aux
cieux les plus élevés & à la *terre* de
comparoitre devant lui pour entendre
le jugement qu'il va prononcer.

Vocabit cœlos superiores & terram ,
Ut jus dicat populo suo.

Il appellera les *cieux* les plus élevés,
De même que la *terre* ,
Au jugement qu'il va prononcer
En faveur de son Peuple.

Le Seigneur donne à ces *cieux* l'or-
dre suivant :

Vers. 5. *Congregate mihi pios meos ,*
Qui pepigerunt mecum fœdus
De offerendis sacrificiis.

Vers. 6. *Tunc annuntiabunt cœli justitiam ejus :*
Deus enim judex est.

Rassemblez-moi. [leur dira t-il]
Les objets de ma miséricorde ,
Qui ont contracté avec moi une alliance
Pour m'offrir des sacrifices.

Alors les *cieux* annonceront la justice
Que le Seigneur a rendue [à son Peuple :]
Car c'est Dieu qui a jugé lui-même.

Remarquez bien que les *cieux* du
Verset 4. sont très-différens des *cieux*

du Vers. 6. 1°. Les *premiers* sont appelés conjointement avec la *terre* pour assister au jugement qui va être prononcé. Ils assemblent les Israélites que Dieu chérit, & qui lui offrent des sacrifices en vertu de l'alliance qu'il a faite avec eux. Il n'est pas difficile d'appercevoir que *les Officiers généraux* de l'armée des Médes & des Perses sont les *cieux*, dont *Cyrus* est le *soleil*, & que le mot de *terre* désigne les *soldats*, qui reçoivent *les influences* de ce *ciel*, c'est-à-dire, *les ordres* de leurs *Officiers généraux*.

2°. Les *cieux* assistent au jugement que Dieu rend en faveur de son Peuple, par la bouche de *Cyrus* qui donne en conséquence le *fameux Edit* par lequel Israël est libre de retourner dans sa patrie.

3°. Ces mêmes *cieux* assemblent l'*élite* d'Israël, c'est-à-dire, *la partie* la plus distinguée de ce Peuple, celle que le *Sacerdoce* & le *Ministère sacré* plaçoit infiniment au-dessus de lui. On assemble cette *partie supérieure* de la nation, pour lui apprendre l'heureuse nouvelle de son entière liberté.

Telles sont les fonctions de ces pre-

miers *cieux*, que nous appellons *civils & politiques*; tels que ceux dont nous parlerons au Vers. 6. du Ps. XVIII.

Mais les *cieux* du sixième Verset du Ps. XLIX. chargés d'annoncer la justice que Dieu rend au Peuple d'Israël, sont d'une autre espèce. Ce sont des *cieux sacrés*, seuls *capables* d'annoncer les louanges, la gloire & l'œuvre des mains du vrai Dieu. A ces traits il est aisé de reconnoître l'*Eglise d'Israël* dans son *souverain Pontife*, dans ses *Prêtres*, & dans ses *Lévites*, dont la voix étoit celle de l'Eglise. Les Textes suivans appuieront cette façon de penser.

Ps. LXVIII, 35. On ne peut point douter que l'objet de cette Poësie sacrée ne soit la *délivrance* de la captivité de Babylone. Les paroles suivantes le déclarent formellement au Verset 34.

Oui, le Seigneur exaucera les pauvres :
Il ne méprisera point les captifs.

Et le Verset 36. s'exprime ainsi :

Parce que le Seigneur délivrera Sion,
Et les villes de Juda seront rebâties.

Le

La mer & tous les poissons
 Qui nagent dans son sein,
 Chanteront ses louanges.

Il est évident que jamais le *ciel*, la *terre*, la *mer* & les *poissons*, n'ont chanté, ni ne *chanteront jamais les louanges* du souverain Arbitre de l'univers. La *matière* n'est capable d'*aucun sentiment de reconnoissance*, & n'a point d'*organe* pour faire *entendre des Cantiques* qui la témoignent. Les Commentateurs se contentent d'*animer* les élémens, comme les Grecs ont coutume de le faire, sans s'embarasser si le style prophétique admet ces fictions profanes.

1°. Pour nous qui ne les admettons point, nous profitons des lumières que nous fournit une longue étude du style énigmatique, & nous déclarons, comme nous l'avons fait plus haut, au Vers. 1. du Chap. XXXII. du Deuter. que les *cieux* représentent le *souverain Pontife*, les *Prêtres* & les *Lévites*, dont la reconnoissance éclatera en louanges envers leur Libérateur de la tyrannie des Chaldéens, sous laquelle ils gémissaient alors dans l'Empire de Babylone, où ils avoient été transportés.

2°. La terre est, comme nous l'avons déjà remarqué, le *symbole* du Peuple d'Israël, qui recevoit du *Sacerdoce* les instructions & les consolations dont il avoit besoin dans les souffrances attachées à la captivité.

Mais ce n'étoit point dans la Chaldée, ni dans l'Assyrie seulement que les Israélites étoient accablés de malheurs. On avoit transporté dans ce grand Empire ce qu'il y avoit *de plus distingué* dans le Peuple & même les *artisans utiles*, & on n'avoit laissé dans la terre d'Israël que des laboureurs, quelques ouvriers nécessaires, les gens âgés & les personnes incapables de supporter les fatigues du voyage, & les travaux auxquels les captifs étoient destinés.

3°. Ce nombre d'hommes & de femmes étoit donc resté dans la terre d'Israël soumise à la tyrannie des Chaldéens, dont ce peuple y étoit esclave, comme ceux qui avoient été transportés dans le cœur de la Monarchie. Ce reste d'Israël attiré sur les côtes de la Méditerranée par le grand commerce de Tyr, de Sidon & des autres villes maritimes, s'y étoit établi pour

trouver de quoi subsister par leur travail. Il s'y étoit considérablement multiplié depuis l'enlèvement des dix Tribus, & de celle de Juda, c'est-à-dire, pendant deux cens ans d'une part, & soixante-dix de l'autre.

Or que le *pays maritime* où ce Peuple resté dans la terre d'Israël s'est établi, soit caractérisé par le nom de *mer* dans ce 35. Verset, on ne doit pas en être surpris, lorsqu'on voit au Verset 3. du Ps. CXIII. les noms de *mer* & de *Jourdain* employés pour désigner le *séjour des Cananéens* habitans des côtes de la Méditerranée, de la mer de Génézareth, de la mer Morte, & des rives du Jourdain.

4°. Les *poissons*. On reconnoît à ce terme les habitans de ces côtes maritimes dont nous parlons dans le Verset 35. Un Prophète appelle aussi de ce nom les *peuples* que Nabuchodonosor enlève dans ses *filets*, c'est-à-dire par le moyen de ses *armées*, pour les transporter dans ses Etats. Voyez aussi le Chap. XXXVIII, 20. d'Ezéchiel, où la *terre d'Israël* & ses *habitans* sont désignés par les termes de *mer* & de *poissons*. Voyez de plus

Job XII; 8. Isaïe L, 2. où l'*Empire* de Babylone & ses *habitans* sont indiqués par les termes énigmatiques de *mer* & de *poissons*. Lisez encore Ezéchiél XXIX, 4. Osée IV, 3. Sophonie I, 3. & enfin Ezéchiél XLVII, Vers. 10 & 11. où par le terme de *poissons* est caractérisée la *multitude immense* d'hommes qui devoient recevoir l'Évangile. C'est à cette espèce de *poissons* que Jésus-Christ fait allusion, lorsqu'il promet à ses Apôtres d'en faire autant de *pêcheurs* d'hommes.

Tels sont donc la *mer* & les *poissons* d'Israël qui feront *retentir leurs actions de grâces* dans les Vers. 34, 35 & 36. du Ps. LXVIII. Ces *poissons* énigmatiques *loueront l'Éternel*, & cette *mer* symbolique *retentira* de leurs louanges.

On nous pardonnera sans doute cette digression sur les *poissons* & la *mer*. Elle étoit nécessaire pour l'intelligence parfaite du Vers. 35. que nous venons d'expliquer. Revenons maintenant au terme de *cieux*.

Ps. LXXII, 9. ces termes,

Posuerunt in cœlum os suum,
Et lingua eorum transivit in terra;

shâmáíime, *les cieux*. 149

que nous rendons maintenant ainsi,

Ils attaquent le *ciel* par leurs discours,
Et leur langue se répand sur la *terre*.

méritent la note que voici :

» Les *Apostats* qui font l'objet de
» cette divine Poësie, cherchoient à
» perdre dans l'esprit des Chaldéens
» les *Israélites captifs* dans l'Empire
» de Babylone. Ils attaquoient par
» leurs discours la *partie supérieure* du
» Peuple de Dieu, c'est-à-dire, le
» *Sacerdoce* désigné par le terme énig-
» matique de *ciel* ; de là leur langue
» se répand sur le *simple peuple* ca-
» ractérisé par le nom de *terre*.« Ainsi
nous entendons ces deux expressions
dans le même sens que nous les avons
prises plus haut dans Moïse, & que nous
les prendrons plus bas.

Pf. LXXXVIII, 6.

Confitebuntur cœli mirabilia tua.

Que les *cieux* annoncent
Le chef d'œuvre de vos merveilles.

Nous dirons plus bas que ce *chef
d'œuvre*, ou l'œuvre des mains du
Seigneur, est la *ruine* de l'Empire de
Babylone. Quels *cieux*, autres que
l'*Eglise d'Israël*, pouvoient annoncer

ces merveilles ; puisque c'étoit en sa faveur que le Tout-puissant les opéroit ?

Mais ce qui détermine la signification que nous donnons ici au Substantif *cieux*, c'est le stique suivant :

Que l'assemblée des Saints
Célèbre la fidélité de ses promesses.

A qui *ces promesses* du renversement de cette vaste Monarchie avoient-elles été faites, si ce n'est à l'*Assemblée des Saints*, c'est-à-dire, à l'*Eglise d'Israël*, à ces *cieux* seuls capables d'*annoncer* & de *célébrer* la vérité des oracles prophétiques qui lui étoient adressés ?

Ibid. Vers. 12 ou 13.

Tui sunt cœli, tua est terra :
Orbem & plenitudinem ejus tu fundasti ,
Aquilonem & meridiem tu creasti.

Vers. 13 ou 14.

Thabor & Hermon
In nomine tuo exultabunt.

Les *cieux* vous appartiennent,
La *terre* est à vous :
Vous donnerez un nouvel être à l'univers,
Vous remplirez de nouveaux habitans
L'Aquilon & le Midi.
Le Thabor & Hermon
Retentiront de chants d'allégresse
Pour célébrer votre puissance.

Si les *promesses* renfermées dans ces Versets & dans les précédens ne regardoient pas la *ruine* de l'Empire des Chaldéens & la *délivrance* de l'Eglise d'Israël, aussi bien que le *rétablissement* de son Peuple, ces termes généraux nous embarrasseroient beaucoup; mais en restreignant leur signification au sens exigé par le Psalmiste relativement à l'ancien Israël, ils deviennent alors parfaitement intelligibles dans le premier sens littéral, & nous mettrons à profit leur généralité, lorsqu'il s'agira du sens qui regarde l'Eglise Chrétienne.

Examinons la signification de ces termes, selon le sens indiqué par le Psalmiste, dans la *promesse* qu'il fait à l'Eglise d'Israël; mais auparavant remarquons que dans ce Ps. LXXXVIII. les Versets 9, 10 & 11. selon l'Hébreu, regardent la *ruine* de la Monarchie de Babylone, & que les Versets 12 & 13. prédisent le *rétablissement* de la terre d'Israël après la *délivrance* de ses habitans; & par conséquent il faut restreindre à cette *terre* & à son *Peuple* les termes généraux des Versets 12 & 13.

1°. Le nom de *cieux* se prend pour la *partie supérieure* du Peuple de Dieu, c'est-à-dire, pour le *souverain Pontife*, les *Prêtres*, le *Conseil souverain* des soixante - douze, & les *Lévites*, comme nous l'avons déjà fait voir.

2°. Nous avons aussi remarqué plus haut que la *terre* désigne le *peuple* soumis aux *chefs* de l'Eglise.

Or ces *cieux* & cette *terre* apparte-
noient spécialement au Seigneur; puis-
qu'il s'étoit *consacré* les premiers, en
les déclarant les *Ministres* de son culte;
& en donnant à cette *terre*, c'est-à-
dire, à son *Peuple* qui l'habitoit, le
glorieux titre d'*héritage du Seigneur*.
Ainsi les Pronoms *tui* & *tua* caracté-
risent parfaitement le *Sacerdoce* & le
Peuple que le Tout-puissant doit réta-
blir.

3°. L'*univers*, orbis, תְּבֵלָה *thébél*,
sans l'addition du mot *terre* qui n'est
utile que dans le Latin, ne signifie
pas toujours l'*univers entier*. Il se res-
treint plus d'une fois, non-seulement
à l'*Empire* des Chaldéens, mais aussi
à la *terre* d'Israël, où résidoit le Maî-
tre de l'*univers*.

C'est dans ce sens que l'on doit en-

shâmá'ím^e, *les cieux.* 153
tendre le mot *thébél*, orbis, l'univers,
dans le Ps. XXIII. Hébr. XXIV. qui
commence ainsi dans la Vulgate :

*Domini est terra & plenitudo ejus,
Orbis [terrarum] & universi qui habitant
in eo ;
Quia ipse super maria fundavit eum,
Et super flumina preparavit eum.
Quis ascendet in montem? &c.*

que nous rendons de la manière sui-
vante, selon l'Hébreu,

*Vers. 1. La terre & tout ce qu'elle contient,
L'univers & tous ceux qui l'habitent,
Appartiennent au Seigneur.*

*Vers. 2. C'est lui-même qui l'affermira
Au milieu des mers,
Qui la rendra solide parmi les fleuves.*

*Vers. 3. Quel est celui qui retournera
Sur la montagne de l'Eternel? &c.*

1°. *La terre est la Tribu de Juda,
où étoient Jérusalem & le Temple situé
sur la montagne du Seigneur.*

2°. *L'univers & ceux qui l'habitent,
font la terre d'Israël, & les restes du
peuple, qui pendant les deux cens ans
de la captivité des dix Tribus avoient
eu le tems de s'y multiplier jusqu'au
retour de la captivité.*

3°. *Les mers sont les deux puissans
Empires de la Chaldée & de l'Egypte.*

4°. Les *fleuves* sont les *peuples* qui environnent la terre d'Israël.

Nous avons prouvé si solidement dans cet Ouvrage la signification énigmatique des mots *mers* & *fleuves*, que nous sommes dispensés d'en parler davantage.

Or dès que l'on prend dans le Psaume XXIII. la *terre*, l'*univers*, les *mers* & les *fleuves* pour toute l'étendue de notre globe terrestre, on a de la peine à voir le rapport qui se trouve entre cette vaste idée & la simple montagne du Seigneur. N'est-il pas plus raisonnable de simplifier & de restreindre ces premières idées à des *êtres*, au milieu desquels est située la *montagne* du Seigneur, & rétablir ainsi une proportion entre cette *montagne* & ses *environs*. Un homme qui n'a aucune idée du style énigmatique, regardera notre explication comme imaginaire & chimérique. Il aimera mieux les ténèbres que de s'instruire sur une matière aussi importante, & d'où dépend l'intelligence, quant au premier sens littéral, d'un très-grand nombre de passages des Prophètes. Après tout, un tel homme est en quelque sorte pardonnable. Ira-

t-il entreprendre une étude qui demande un travail immense, & peut-être au-dessus de ses forces ?

Passons aux deux derniers Textes des Psaumes, où le mot de *cieux* doit être pris pour l'*Eglise d'Israël*, Psaume XCV, 2.

Latentur cœli, & exultet terra.

Les *cieux* se réjouiront,
Et la *terre* tressaillira d'allégresse.

La lecture de ce Cantique fait connoître au premier coup d'œil que cette divine Poësie renferme *les actions de graces* du Peuple d'Israël délivré de captivité; & les *cieux* y doivent être pris, comme dans les passages précédens, pour la *partie supérieure* de ce Peuple, c'est-à-dire, pour le *Sacerdote*, & la *terre* pour le *peuple* qui lui étoit soumis.

Pf. XCVI, 6.

Annuntiabunt cœli justitiam ejus.

Les *cieux* annonceront sa justice.

Cette Poësie sacrée annonce la *ruine* de l'Empire des Chaldéens, effet de la sévère justice de Dieu contre ce peuple, & de sa justice miséricordieuse

156 *Examen du terme*
en faveur d'Israël, dont la *délivrance*
est aussi énoncée dans ce Psaume.

Examinons maintenant si les Prophètes nous donnent la même idée sur le mot de *cieux*.

ISAÏE, Chap. I, Vers. 2.

Audite, cœli; auribus percipe, terra:

Cieux, écoutez; terre, prêtez l'oreille.

Seroit-ce donc à des *cieux matériels* & à une *terre destituée de sentiment & d'organes* qu'Isaïe adresseroit des *reproches* aussi vifs & des *menaces* aussi terribles contenus dans la Prophétie qui se lit dans son premier Chapitre? Non, c'est à des *cieux* & à une *terre* doués d'*intelligence*, capables de *sentiment*, dont les *oreilles* peuvent entendre, mais en même tems *coupables* de tous les crimes dont le Prophète fait ici le détail. C'est au *Sacerdoce* & aux *Grands*, désignés par le nom de *cieux*, & au *peuple* qui leur est soumis, caractérisé par le nom de *terre*, qu'Isaïe adresse ces *terribles oracles*, puisqu'ils y sont accusés des *crimes* & de l'*Idolâtrie* dont les *êtres inanimés* sont incapables. Abandonnons aux *fictiones payennes* le droit

shâmáim^e, *les cieux*. 157

d'animer des êtres purement matériels.
Cette figure si chérie des Poëtes Grecs & Latins est indigne d'un Prophète du Très-haut. Jésus-Christ s'en est-il servi? Non, sans doute. La majesté & la solidité de ses discours n'avoient pas besoin de ces ornemens fabuleux que ses Prophètes ont dédaigné.

Chap. XLIV, 23. Cette Prophétie adressée aux enfans de Jacob leur promet la liberté. Elle se raille des (Chaldéens & des autres) Adorateurs des Idoles. Elle assure Israël que ses iniquités lui seront remises, & que le Seigneur le rachetera. Ensuite le Prophète s'écrie :

*Cieux, répandez-vous en louanges ;
Parce que le Seigneur
A exercé sa miséricorde.
Parties inférieures * de la terre ,
Poussez des cris de joie :
Montagnes, faites retentir vos cantiques ;
Et vous aussi, forêt, avec vos arbres ;
Parce que l'Eternel rachete Jacob ,
Et tire sa gloire d'Israël.*

Il est aisé de sentir que dans ce Verfet les *montagnes*, la *forêt* & les *arbres* sont des termes *énigmatiques*, puis-

* תחתיות thákhethiôth.

qu'on leur attribue des *sentimens* & des *actes* dont les *êtres* purement *matériels* sont absolument *incapables*. Il faut reconnoître, d'après les autorités que nous citons dans ces Principes, que les *montagnes* sont les *Princes* des Tribus, que la *forêt* désigne *chaque ville* de la terre d'Israël, & que chaque *arbre* caractérise chaque *famille* qui habite dans cette *forêt* énigmatique; & l'on verra ailleurs que les *feuilles* de ces *arbres* sont *chaque individu* de la famille.

Or, si tous les *êtres inanimés* représentent des *êtres* capables de témoigner leur reconnoissance de ce que le Seigneur rachete Jacob, peut-on douter que les *cieux* & les *parties inférieures de la terre* soient de même nature, c'est-à-dire, *énigmatiques*, & signifient, comme dans les Textes précédens, l'*Eglise d'Israël* dont les *Lévites* se répandent en louanges par leurs voix & par leurs instrumens de musique? Or, comme le Substantif *terre*, dans les passages qui précèdent, se prend pour le *peuple* soumis à l'*Eglise d'Israël*, peut-on faire difficulté de croire que les *parties inférieures*

shâmá'im^e, *les cieux*. 159
de cette terre désignent ce qu'il y a
de moins digne de considération dans
ce Peuple ?

Chap. XLIX, 13. Les *cieux*, la
terre & les *montagnes* dont il est ques-
tion dans ce Texte, doivent être en-
tendus comme dans les passages pré-
cédens.

*Ut plantes cœlos, & stabilias terram,
Et dicas Sion: Populus meus tu solus.*

Afin que vous plantiez les *cieux*,
Et que vous fondiez la *terre* ;
Afin que vous disiez à *Sion* :
Vous seul êtes mon Peuple.

A qui ces paroles sont-elles adres-
sées ? Si ce n'est au *Verbe éternel*, à
qui le Père a confié le soin & la di-
rection de son Peuple, comme nous
l'avons solidement prouvé dans le qua-
trième Volume de cet Ouvrage. C'est
donc à lui que le Père a dit au com-
mencement de ce Verset :

Je vous charge de donner mes ordres,
Et ma toute-puissance
Vous protégera de son ombre.

Quels sont donc les *cieux* que le
Verbe plantera ? Si ce n'est le *Sacer-
doce* qu'il va rétablir à Jérusalem par
Cyrus qui lui donnera la liberté de

retourner dans sa patrie. Quelle est cette *terre* que le Verbe va fonder ? Si ce n'est le *peuple* soumis à l'Eglise d'Israël, & qui retourne avec elle à Sion.

Remarquez bien que ces mots, *vous êtes mon Peuple*, ne paroissent convenir qu'au *Verbe* ; parce que les Prophètes dégraderoient la *grandeur* d'Israël, s'ils faisoient dire à *Cyrus* que la *nation* qui n'appartint jamais qu'à l'Eternel, est son *Peuple*.

Chap. LXV, 17. C'est ici que nous faisons commencer la Prophétie qui termine les oracles d'Isaïe. Elle regarde le *nouvel Israël*, c'est-à-dire, la *Religion Chrétienne*, dont l'établissement est annoncé par ces termes :

Sanè ego creo cœlos novos & terram novam.

*Non erunt in memoria priora,
Et non ascendent super cor.*

Oui, je vais créer de nouveaux *cieux*
Et une nouvelle *terre*.
On ne se souviendra plus des *rits anciens*,
Et ils ne se retraceront plus dans le *cœur*.

On voit clairement par ce Texte, & tous les Commentateurs en conviennent, qu'il s'agit ici de la *fondation*

de l'Eglise Chrétienne, caractérisée par le nom de *cieux*, & du *nouveau peuple* qui lui sera soumis, désigné par le nom de *terre*. Alors on ne se souviendra plus de la *Loi* Mosaique, & ses *cérémonies* ne se retraceront plus dans le cœur. Ainsi dans l'une & dans l'autre alliance, les *cieux* & la *terre* figurent l'*Eglise* & les *fidèles* qui lui sont attachés.

Chap. LXVI, 21 & 22. Ce dernier Chapitre d'Isaïe jusqu'à la fin est la continuation de la Prophétie qui a commencé dès le Verset 17. du Chapitre précédent, & qui prédit l'*établissement* de l'Eglise Chrétienne.

Le Seigneur, après avoir rejeté dans le Vers. 3. de ce Chap. LXVI. les Sacrifices de l'ancienne Loi, déclare au Verset 9. qu'il va *enfanter*, & qu'il ne sera *point stérile*; & dans les Vers. 10, 11, 12 & 13. Isaïe marque la manière dont seront alaités & caressés ces *nouveaux nés* de l'Eternel.

Les Vers. 15, 16 & 17. sont employés à prédire la *ruine* de Jérusalem, l'*incendie* du Temple, & le *carnage* du plus grand nombre des habitans du pays.

Au Vers. 17. il faut joindre les trois

premiers mots du Verset 18. *Ego autem opera eorum & cogitationes eorum*, auxquels il faut suppléer le Verbe *novi*, comme ont fait le Syriaque & l'Arabe, car je connois leurs œuvres & leurs pensées ; ou comme le Paraphraste Chaldéen, *Et coram me manifestata sunt opera eorum & cogitationes eorum* : » Car leurs œuvres & leurs pensées sont » présentes à mes yeux. « L'Arabe ajoute les deux mots suivans : *Et rependam eis* : » Je leur rendrai ce qu'ils » méritent. « Ainsi le commencement du Verset 18. se rapporte nécessairement aux Vers. 15, 16 & 17.

Les Versets 18, 19 & 20. annoncent la *vocation* des Gentils.

Le Vers. 21. avertit que le Seigneur choisira les *Prêtres* & les *Lévites* parmi les *Gentils* qu'il aura éclairés par la lumière de l'Évangile. Voilà donc de *nouveaux Prêtres*, de *nouveaux Lévites*, & un *nouveau Peuple*, tous tirés d'entre les *Gentils*. Tels sont les *nouveaux cieus* & la *nouvelle terre* du Verset suivant.

Vers. 22. Car de même que les nouveaux
cieus
 Et la nouvelle terre

shâmâiime, les cieux. 163

A qui je donnerai l'existence,
Subsisteront devant moi, dit le Seigneur,
Ainsi votre postérité & votre nom
Subsisteront en ma présence.

Ainsi les termes de *cieux* & de *terre* désignent, selon Isaïe, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau Testament, le *Sacerdoce* & les *Fidèles* qui lui sont soumis.

JÉRÉMIE, Chap. II, 12 & 13.

*Obstupescite, cœli, super hoc,
Horrete & desolamini vehementer;
Jubet Æternus, &c.*

Cieux, soyez étonnés de ce que je vais
dire,
Soyez saisis d'horreur,
Et que votre désolation soit extrême;
C'est l'Éternel qui l'ordonne.

Mon Peuple a commis deux grands
crimes:
Ils m'ont abandonné,
Moi qui suis une source d'eau vive;
Et ils se sont creusé des citernes entr'ou-
vertes,
Des citernes qui ne peuvent retenir l'eau.

1°. L'*Apostasie* & l'*Idolâtrie* sont
les deux *crimes* que Dieu reproche à
son Peuple.

2°. Peut-on penser que le Très-haut
adresse ici la parole à des *cieux* privés
de toute *sensation* & de tout *senti-
ment*, incapables d'étonnement, d'hor-

reur & de désolation ? La seule *Eglise d'Israël* en est susceptible. Elle les exprimoit par ses *Prêtres* & par ses *Prophètes*, comme on le voit souvent dans Jérémie & dans plusieurs autres *Prophètes*.

Chap. IV, 28. Il s'agit dans cette Prophétie de la *ruine* de la terre d'Israël que Nabuchodonosor ravagera. L'on apperçoit aux Versets 23 & 24. des *cieux*, qui désignent *la cour* de Sédécias Roi de Juda ; mais la *terre* & les *cieux* du Vers. 28. caractérisent les *habitans* de ce Royaume & l'*Eglise d'Israël*. En effet, quelles larmes pouvoit-on exiger d'une *terre insensible & incapable* d'entendre les *menaces* de l'Eternel ? Pouvoit-on attendre de *la tristesse* de la part des *cieux physiques* qui sont purement *matériels* ? Il faut donc admettre dans ce passage des *cieux* plus analogues à la pensée de Jérémie, tels que nous les avons indiqués dans les Chapitres précédens.

Chap. LI, 48. Les *crimes* de Babylone, & la *chute* de son Empire dont la principale cause est *l'injuste tyrannie* qu'elle exerçoit à l'égard du Peuple du Seigneur, font la matière des

L & LI. Chap. de Jérémie. Quelle nation pouvoit témoigner plus de joie de cette catastrophe que les Israélites ? Mais pour sentir cette vérité, lisez les Vers. 48 & 49. du Chap. LI.

C'est pourquoi le tems vient, dit le Seigneur,
Que j'exercerai mes jugemens
Sur [les adorateurs] des Idoles de Babylone,
Que toute la terre
Sera couverte de confusion,
Et que tous ses enfans percés de coups
Tomberont au milieu d'elle.

Alors les *cieux* & la *terre*
Et tout ce qui les compose,
Se répandront en louanges
Au sujet de Babylone;
Parce qu'il sera venu de l'Aquilon
Des hommes pour la venger, dit le Seigneur.

Comme Babylone
A fait un carnage d'hommes dans Israël,
Ainsi il se fera un carnage de ses enfans
Dans toute la terre.

Israël sera donc vengé de tous les *maux* que lui aura causés Babylone. Ce sera donc lui qui se répandra en *louanges* & en *actions de graces*. Or quels *cieux* & quelle *terre* peuvent prononcer des *louanges* à ce sujet, si ce ne sont des *êtres doués d'intelligence* &

susceptibles de parole, tels que l'*Eglise d'Israël*, son *Peuple*, & *chacun* des particuliers qui les composent.

Nous croyons que ce nombre de Textes suffit pour prouver qu'il est des *cieux énigmatiques* à qui la nature a donné en partage *les sentimens* de l'ame, de même que l'*usage* de la voix & des oreilles, avec les autres *sensations* nécessaires.

Nous verrons au Verset 6. de ce Psaume d'autres *cieux énigmatiques*. Ceux-ci étoient des *cieux sacrés*. Les autres seront des *cieux profanes*.

Il ne nous reste, pour finir cet article, que les mots *enarrant gloriam Omnipotentis*.

Que *les cieux* annoncent de toutes parts
La gloire du Tout-puissant.

I°. Nous rendons par *annoncent &c.* le Participle *meçápherim^e*, parce que ce Verbe étant ici dans la Conjugaison *Phiel* demande une addition qui en exprime toute la force. Les mots *de toutes parts* rendent parfaitement cette énergie; parce que les enfans de l'*Eglise d'Israël* dispersés dans toute l'étendue de l'Empire de Babylone

furent retentir de mille endroits différens les Cantiques qui annonçoient la gloire de Dieu leur tout-puissant Libérateur, dès qu'ils apprirent que Cyrus par son *Edit* leur donnoit la *permission* de retourner à Jérusalem.

Mais, quelle est cette gloire du Tout-puissant ? Si ce n'est celle qui brille dans tout l'univers à l'aspect de l'Empire de Babylone en ruine, pendant que le Peuple d'Israël esclave triomphe des Babyloniens ses tyrans par la liberté que le Seigneur lui accorde par Cyrus. En voici la preuve tirée des Psaumes & d'Isaïe.

1°. Le Psaume CV. dépeint la joie qu'Israël doit faire éclater un jour au sujet de sa délivrance de captivité. *Publiez*, s'écrie le Prophète au Verset 2. *publiez de jour en jour la liberté qu'il vous aura rendue ; & au Verset 3.*

Annoncez sa gloire aux nations,
Racontez à tous les peuples
Les merveilles qu'il aura opérées.

La gloire du Seigneur consiste donc ici dans les merveilles qu'il aura opérées pour la délivrance de son Peuple par la chute de l'Empire de Babylone.

2°. Le Ps. XCVI. qui regarde la même délivrance , s'exprime en ces termes, Vers. 6.

Les cieux annonceront sa justice,
Tous les peuples seront témoins de sa
gloire.

La justice éclatera contre Babylone, & l'Eglise d'Israël l'annoncera dans ses cantiques ; & tous les Peuples, en voyant Israël délivré , seront les témoins de *la gloire* du Seigneur.

3°. Le Ps. CI. après avoir prédit aux Vers. 14 & 15. que l'Eternel au retour de la captivité relevera les ruines de Sion , ajoute au Vers. 16.

Alors les nations, Seigneur,
Redouteront votre puissance ;
Et tous les Rois de la terre
Rendront hommage à *votre gloire.*

Le rétablissement de Jérusalem étant l'objet de la délivrance d'Israël fait aussi une partie essentielle de la *gloire* du Tout-puissant.

Le Prophète Isaïe nous donne une pareille idée de la *gloire* du souverain Maître , libérateur d'Israël , dans les Textes suivans.

Chap. XIII, 13. Ce Prophète, en
annonçant

khebôd , *gloire*. 169
annonçant la ruine de l'Empire de
Babylone , fait ainsi parler l'Être su-
prême :

J'ai donné mes ordres
A ceux que j'ai consacrés [à cet œuvre :]
J'ai fait venir les guerriers
Ministres de ma fureur ,
Et qui travailleront avec joie
Pour *ma gloire*.

Ainsi la *destruction* de cet Empire
jointe à la *délivrance* d'Israël couvre
de gloire le Très-haut.

Chap. XXXV , 2. Isaïe , après avoir
fait la peinture de la prospérité d'Is-
raël après le retour de Babylone , dit
qu'ils verront eux-mêmes la gloire du
Seigneur ; & pour faire entendre que
cette gloire consiste dans la *délivrance*
d'Israël , il ajoute ces paroles dans le
Verset 4.

Voici votre Dieu, qui vient vous venger,
Et rendre [à vos tyrans] ce qu'ils méri-
tent :
Dieu viendra lui-même ,
Et il vous délivrera.

Cette *gloire* du Seigneur que les
Apostats captifs dès le tems d'Isaïe
ne verront pas , consiste dans la *dé-*

livrance d'Israël , dans son *retour* à Jérusalem, & dans le *rétablissement* de son Temple.

Chap. XL. Le Prophète, après avoir annoncé dans les quatre premiers Versets le rappel de Jérusalem , c'est-à-dire, de ses habitans , parce que son Idolâtrie est expiée ; après avoir prédit la facilité de son retour , ajoute au Verset 5.

Alors la *gloire* du Seigneur sera révélée,
Et toute chair verra en même tems
Que c'est la bouche de l'Eternel qui a
parlé.

Chap. XLII. Isaïe dans les Vers. 6 & 7. fait ainsi parler le Seigneur à Cyrus :

Moi , qui suis l'Eternel je vous ap-
pelle
Pour exercer ma justice :
Je vous prends par la main ,
Et je veille à votre conservation :
Je vous établis pour exécuter l'alliance
Que j'ai faite avec mon Peuple,
Et pour donner la *lumière* aux nations ,
Pour ouvrir les *yeux* des aveugles ,
Pour *délivrer* ceux
Qui sont retenus dans les liens ,
Et pour faire *sortir* de prison
Ceux qui sont assis dans les *ténèbres*.

Remarquez en passant que ces *aveu-*

gles sont les *captifs* d'Israël , comme on le voit au Vers. 19. de ce Chapitre , & que les termes de *liens* , de *prison* & de *ténèbres* , désignent la captivité de Babylone, de même que celui de *lumière* en caractérise la délivrance. Nous avons vu dans les Textes précédens que la *gloire* du Seigneur consiste dans la *délivrance* d'Israël ; ne soyons donc plus étonnés de ce qu'au Verset 8. le Très-haut parle ainsi :

Je suis l'Eternel ; tel est mon nom.
 Je ne donnerai pas ma *gloire* à un autre,
 [Je ne céderai point] aux Idoles --
 La louange qui m'est due.

Chap. XLVI. La ruine de Babylone y est prédite ; & le Prophète finit par ce Verset :

Je rendrai à Sion la liberté,
 Et je ferai briller *ma gloire* dans Israël.

Ch. LX. Les deux premiers Versets caractérisent si bien *la gloire* que le souverain Maître tire de la *délivrance* de son Peuple , qu'il suffit de les rapporter.

Levez-vous , Jérusalem ;
 Recevez la *lumière* ,
 C'est-à-dire , *la liberté*.

Car voilà que cette *lumière* arrive ;
 Et la *gloire* du Seigneur se leve sur vous.
 Oui, les *ténèbres* couvriront la terre,
 Et une *nuit sombre*
 Enveloppera les peuples ;
 Mais le Seigneur se levera sur vous,
 Et l'on verra sa *gloire*
 Eclater en votre faveur.

Observez 1°. que les *ténèbres* désignent la *ruine* de la vaste Monarchie des Chaldéens. 2°. Que la *terre* & les *peuples* doivent se prendre pour la *Chaldée* & ses *habitans*. Tous ces Textes des Psaumes & d'Isaïe nous apprennent que dans le premier sens littéral, c'est-à-dire, dans l'ancien Israël, la *gloire* du Seigneur a consisté dans la *délivrance* de son Peuple captif à Babylone, dans le *retour* de ce Peuple dans sa patrie, & dans le *rétablissement* de Jérusalem & de son Temple.

Mais qui est-ce qui ne s'apperçoit pas que tout ceci dans le second sens littéral, (plus essentiel encore que le premier,) c'est-à-dire, dans le sens du nouvel Israël, la *gloire* du Seigneur tire sa source de l'*incarnation* du Verbe, de la *délivrance* du genre humain captif sous l'empire du démon, de son *retour* à la grace, & du *rétablissement* du vrai culte de l'Eter-

râkiâ^{ng}h , étendue de l'air. 173
nel , qui a rebâti son temple dans nos
cœurs où le démon l'avoit détruit ;
que Jésus-Christ a reconstruit la nou-
velle Jérusalem, fondant l'Eglise Chré-
tienne par le ministère des Apôtres &
des Prophètes ?

C'est selon cette idée que l'on doit
entendre ces paroles que les Anges
chantèrent à la naissance de Jésus-
Christ, *Gloria in excelsis Deo*, „Gloire
„ à l'Eternel dans les séjours les plus
„ élevés. „

Que l'on ne soit donc plus étonné
de ce que dans le Ps. XVIII. l'*Eglise*
d'Israël caractérisée par le nom de
cieux, comme nous l'avons déjà prou-
vé, raconte *la gloire* du Tout-puissant,
c'est-à-dire , *sa délivrance* & toutes
ses suites les plus heureuses.

ARTICLE II.

Et opus manuum ejus
Annuntiet expansus aër.

Que l'étendue de l'air annonce l'œuvre
de ses mains.

SECTION PREMIÈRE.

Signification du mot expansus aër, en
Hébreu יָרָאֵה *râkiâ^{ng}h*, étendue de l'air.

Ce terme , un des plus énigmatiques

de l'Écriture sainte , n'est pas facile à développer. Comment en effet peut-on concevoir que l'*étendue* (de l'air,) dont il est ici question , puisse annoncer l'*œuvre* des mains du Tout-puissant; puisque *cette étendue* est dépourvue de toute intelligence , & de tout organe capable d'annoncer le moindre évènement ? Il est donc évident que le terme d'*étendue* est un voile qui couvre un être intelligent , qui fait entendre de vive voix à quiconque a des oreilles , l'*œuvre* de la main toute-puissante qui délivre son Peuple.

Examinons la signification du mot Hébreu *râkiáⁿgh* , expansio ou *expansus aër* , afin de découvrir quel est l'être qui s'intéresse ici d'une manière aussi marquée à l'*œuvre* opérée en faveur d'Israël.

Ce terme Hébreu signifie *étendue de l'air* , I° GENÈS. I, 6, 7, 8, 14, 15, 17, 20. II° PSAUME CL, 1. III° EZÉCHIEL I, 22, 23, 25, 26. IV° DANIEL XII, 3.

Or *cette étendue de l'air* en général commence dès le sol de notre terre , & s'élève jusqu'au séjour des Intelligences célestes. *Cette étendue*

râkiângh , étendue de l'air. 175

est divisée en deux par Moïse. L'une plus voisine de la terre est celle où volent les oiseaux ; & l'autre plus éloignée de nous est celle où sont placés les astres. De ces deux étendues , la première qui est celle où nous respirons , reçoit le nom de ciel , Genès. I , Vers. 14 & 15. La seconde où sont les astres , a le même nom , Genès. I , 8.

Or le ciel où réside l'Eternel & les substances célestes , est celui que saint Paul appelle le troisième ciel , [*& raptus est usque ad tertium cœlum.*] & qui représente dans le style énigmatique la partie supérieure & sacrée de l'Eglise d'Israël. De même l'étendue de l'air représente dans ce style la partie inférieure & politique de la même Eglise.

Mais comme nous avons reconnu d'après Moïse un double ciel dans cette vaste étendue de l'air , nous reconnoissons aussi un double ciel politique dans la nation d'Israël. Le premier est le simple peuple comparé au ciel des oiseaux ; & le second qui renferme les Rois , les Princes & les Juges , est comparé au ciel des astres.

Ainsi d'un côté le ciel des Intelli-

gences est le symbole du *Sacerdoce* de l'Eglise d'Israël, & de l'autre l'*étendue de l'air* est l'emblème de l'*état politique* de cette nation. De là il est aisé d'appercevoir que les *cieux* qui annoncent la *gloire* du Tout-puissant, sont le *Sacerdoce*, auquel nous joignons les *Lévites* & les *Prophètes*. Il est également facile de concevoir que l'*étendue de l'air* qui publie l'*œuvre* des mains de l'Être suprême, est la *maison* d'Israël, composée des *Grands* & du *Peuple*.

Il est bon de remarquer que le terme Hébreu *râkiâⁿgh*, expansus aër, l'*étendue de l'air*, est rendu dans la Vulgate par *firmamentum*, & dans la Version Grecque par *στερέωμα*, *stéréôma*, que l'on traduit en François par *firmament*. La raison de cette manière de traduire vient de ce que le Verbe *רָכָאֵן* *râkâⁿgh* d'où *râkiâⁿgh*, *firmamentum*, est dérivé, veut non-seulement dire, *expandit, extendit*, „ il a étendu ; „ mais aussi *firmavit*, „ il a affermi. „ Voyez sur ce mot le Dictionnaire Hébreu de Leigh qui a donné à cet Ouvrage le titre de *Critica sacra*, colon. 475 & 476.

Laiſſons au peuple l'idée que certains Philoſophes anciens lui ont donnée du *firmament*, & diſons qu'au Chapitre I. de la Genèſ. Verſ. 6, 7 & 8. ce mot dans la Vulgate ne peut ſignifier que l'*air* qui ſe trouve depuis *les eaux inférieures* qui couvroient la terre, juſqu'aux *eaux ſupérieures* qui formoient déjà les nuages en conféquence des vapeurs épaiffes que le ſoleil attiroit.

SECTION SECONDE.

Signification du mot, œuvre de ſes mains.

Le terme d'*œuvre* du Seigneur déſigne dans les Prophètes la *ruine* d'un pays que Dieu veut détruire, tel qu'Israël, Moab & Babylone. Ce mot ſ'applique auſſi à la *délivrance* du Peuple de Dieu par Cyrus.

1°. Iſaïe, Verſ. 19. du Chap. V. après avoir prédit la *ruine* d'Israël, ſa *captivité* & ſa *délivrance* dans les 17. premiers Verſets de ce Chapitre, adreſſe la parole aux Apoſtats qui ſe moquoient de ſes avertiſſemens ſur ce que le Tout-puiſſant devoit opérer

contre son Peuple. Il leur reproche le langage insultant qu'ils tiennent en ces termes au Vers. 19. dont nous donnons ici la traduction sur la Vulgate, à laquelle nous ajoutons les additions de M. de Sacy : » Vous qui dites, *en parlant de Dieu*, qu'il se hâte & qu'il accélère son œuvre, afin que nous le voyions ; que les desseins du Saint d'Israël s'avancent & s'accomplissent, afin que nous reconnoissions *s'il est véritable.* «

On sent bien que cette raillerie des Apostats ne peut tomber que sur la ruine d'Israël & sa captivité qu'ils appellent l'œuvre du Seigneur. Le même événement prédit dans Habacuc, & attribué aux Chaldéens Chap. I, 5. reçoit aussi le nom d'œuvre du Seigneur.

Isaïe Chap. XXVIII, 21. Dans ce Verset il s'agit de la ruine de Jérusalem prophétisée dans ce Chapitre & dans le suivant. Voici le Texte de ce Verset traduit selon l'Hébreu par *Arias Montanus.*

Sicut in monte Pharasim surget Dominus : quia sicut valle in Gabaon irascetur, (sic surget) ad faciendum opus suum : extraneum opus ejus, ad

máⁿghàçê , œuvre. 179
operandum operationem suam , extra-
nea operatio ejus.

Le Seigneur va se lever ,
Comme il fit sur la montagne de Pha-
rasim :
Il va se mettre en colère
Comme dans la vallée de Gabaon.
[Il s'éleva contre vous]
Pour exécuter son œuvre ,
Œuvre qu'il exécutera par un étranger
Pour consommer son entreprise ,
Qu'il fera achever
Par un homme d'un culte différent.

Cet étranger d'un culte différent est Nabuchodonosor le Grand , qui détruisit Jérusalem , brula le Temple , & emmena les enfans de Juda captifs dans les terres de son Empire. C'est cette ruine entière que le Prophète appelle ici l'œuvre du Seigneur.

Il faut remarquer que le Seigneur à Baal-pharasim s'éleva contre les *Philistins* , puisque David y remporta sur eux une victoire complete , II. des Rois V , 20. & que ce fut à Gabaon que Dieu fit éclater sa colère, lorsque Josué défit les Amorrhéens qui assiégèrent cette ville , Josué X , 5 , 6 & 12.

Nous faisons cette remarque , parce qu'un célèbre Traducteur de la Vul-

gate a rendu la première partie de ce Vers. 21. du Chap. XXVIII. d'Isaïe de la manière suivante : *Le Seigneur va s'élever contre vous, comme il fit sur la montagne de division. Il va se mettre en colère contre vous, comme il s'y mit dans la vallée de Gabaon.*

En lisant cette Version & à la vue de ces supplémens, n'est-on pas tenté de croire que c'étoit contre les Israélites que le *Seigneur s'est élevé & s'est mis en colère* ? Il falloit donc, pour bannir toute équivoque, ajouter un mot à chaque supplément que l'Auteur a inséré dans la première partie de ce Verset, & mettre comme *il fit contre les Philistins sur la montagne de division comme il s'y mit contre les Amorrhéens dans la vallée de Gabaon.* Continuons l'examen du mot *opus*, œuvre.

II°. JÉRÉMIE XLVIII, 10. Ce Chapitre entier n'a d'autre objet que la ruine totale de Moab par Nabuchodonosor, qui menera ce peuple en captivité, dont néanmoins il doit revenir un jour.

C'est à cette expédition des Chaldéens que le Prophète donne le nom

máⁿghàcê, œuvre. 181
d'œuvre, lorsqu'il leur dit dans ce
Verset :

Maudit celui qui n'exécute pas
Exactement l'œuvre de l'Eternel.
Maudit celui qui retient son épée,
Et qui l'empêche de verser le sang.

III°. Personne n'a jamais douté que
le Chap. L. du même Prophète & le
suivant regardent la *ruine* de l'Empire
de Babylone, que l'on considère avec
raison comme une des *opérations* les
plus éclatantes de l'Eternel. Jérémie
lui donne le nom d'œuvre au Vers. 25.
lorsqu'il dit :

L'Eternel a ouvert son trésor,
Et en a tiré les vases de sa colère ;
Car l'œuvre de l'Eternel, du Dieu des
armées,
Va s'exécuter dans la terre des Chaldéens.

Le Vers. 27. nous apprend la nature
de cette œuvre. Mais avant de le lire,
il faut remarquer que ce *trésor* dé-
signe la *Médie* & la *Perse* avec les
Royaumes qui en dépendent ; que les
vases de colère sont les *armées* que le
Seigneur en tire pour les envoyer con-
tre Babylone, en leur donnant cet
ordre :

Marchez contre elle. . . .
 Mettez à mort tous ses habitans ,
 N'en épargnez aucun.

La *ruine* de l'Empire de Babylone
 est donc l'*œuvre* de l'Eternel.

Jérémie LI, 10 & 11.

Venez , publions dans Sion
 L'*œuvre* du Seigneur notre Dieu.
 Aiguisez vos flèches ,
 Remplissez - en vos carquois.
 Le Seigneur a suscité
 Le courage du Roi des Mèdes :
 Il a formé sa résolution
 Contre Babylone , afin de la perdre ;
 Parce que le tems
 De la vengeance du Seigneur est arrivé ,
 Le tems où il va venger
 La ruine de son Temple.

Mais ce n'est pas seulement dans la
ruine de Babylone que consiste l'*œuvre*
 du Seigneur. Les Textes suivans vont
 nous en convaincre.

IV. Isaïe XL, 10. Celui qui a com-
 posé le titre de ce Chapitre , dans la
 Vulgate , a négligé le premier sens li-
 téral , pour ne s'attacher qu'à celui du
 Christianisme. Nous admettons ce se-
 cond sens comme le plus essentiel ;
 mais nous nous gardons bien de mé-
 connoître le premier , c'est - à - dire ,

celui qui regarde l'ancien Israël, puisque, selon nous, il est la base du second.

Voici le précis de ce Chapitre depuis le Verset 1. jusqu'au 11. inclusivement, selon le sens littéral de l'ancien Israël.

Depuis le 1. Verset. jusqu'au 3^e exclusivement, le Prophète console son Peuple, en lui annonçant la remission de son *iniquité*, c'est-à-dire, de son *Idolâtrie* dont il a reçu un double châtiment, le premier par la *ruine* de Samarie déjà arrivée, & le second que le Prophète prédit d'avance par la *ruine* de Jérusalem.

Depuis le Vers. 3. jusqu'au 6. exclusivement, le Prophète élève la voix dans Israël devenu un désert : il annonce que l'on prépare les voies pour l'arrivée du Seigneur qui doit ramener son Peuple de la captivité.

Toute vallée sera remplie,
Toute montagne & toute colline
Seront abaissées.

Telle est la prière que fait Baruch Chap. V, 7. lorsqu'Israël reviendra de captivité pour faire honneur à la toute-puissance de Dieu. L'Évangile

184 *Examen du terme*
applique le passage d'Isaïe à l'avene-
ment du Verbe par son Incarnation.
Alors continue le Prophète,

La gloire du Seigneur sera manifestée,
Et elle sera la preuve
Que la bouche du Seigneur a parlé.

1°. La *récompense* que Dieu destine
à Juda, c'est son *retour* dans sa patrie
pour rétablir Jérusalem & le Temple.
Ce bonheur le dédommagera des maux
qu'il aura soufferts dans la captivité.

2°. L'*œuvre* qui doit précéder ce
retour, est la *liberté* que l'Être suprême
doit accorder à Israël par Cyrus.

Depuis le Vers. 6. jusqu'au 9. exclu-
sivement, Isaïe reçoit ordre d'élever
la voix & de déclarer que toute *chair*
n'est que de l'*herbe*. Par le terme de *chair*
on doit entendre l'*Empire* des Chal-
déens, qui périra comme l'*herbe des-
séchée*, & dont la *fleur*, c'est-à-dire
la *gloire*, tombera.

Depuis le Vers. 9. jusqu'au 12. ex-
clusivement, autre annonce du Pro-
phète à Juda dans le Vers. 10.

Voici votre Dieu :
Bientôt le Seigneur que vous adorez,
Viendra avec ses forces :

máⁿghàçê, œuvre. 185

Il dominera par sa puissance.
Il apporte avec lui
La récompense qu'il vous destine ;
Mais son œuvre le précédera.

Le Versf. 11. exprime en ces termes
la pensée du Prophète sur le retour
d'Israël & de Juda :

Semblable au pasteur [de troupeaux,]
Il menera le sien dans ses paturages :
Il rassemblera les petits agneaux
Sous sa houlette ;
Il les portera dans son sein ,
Et il conduira doucement
Les brebis qui sont pleines.

1°. Les *paturages* dont il est ici
question, sont ceux de la terre d'Is-
raël. Il en est parlé dans le Ps. XXII.
que nous donnons au retour de la
captivité, & dont nous traduisons ainsi
les Versets 1 & 2.

L'Eternel est mon pasteur ,
Je ne manquerai de rien :
Il me fera reposer
Dans d'excellens *paturages*.

2°. Nous rendons le mot Hébreu
בִּזְרְעוֹ bizeróⁿghô, *in brachio suo*, par
avec ou sous sa houlette, en prenant
la chose qui tient pour la chose tenue,
figure que les Latins appellent *conti-*
nens pro contento. En effet Cyrus

étoit la *houlette* dont le souverain Maître se servit pour rassembler ses brebis.

3°. Le *sein*, autre terme énigmatique qui désigne *les tendres bontés* de Cyrus pour Israël. Ce Prince étoit alors le pasteur d'Israël, à qui le Très-haut donne ce nom, Isaïe XLIV, 28. où il s'énonce ainsi :

C'est moi qui dis à Cyrus :
Vous êtes mon *pasteur*,
Et vous accomplirez toutes mes volontés.

4°. Ces *brebis pleines* sont *les femmes enceintes* d'Israël, en considération desquelles on avoit prescrit des marches plus lentes.

Ainsi le Texte d'Isaïe Chap. XL. Verset 10. nous apprend que l'*œuvre* du Seigneur comprenoit non-seulement la *ruine* de Babylone, mais aussi le *retour* de la Nation sainte.

V°. Isaïe LX, 21. Les *saints* que Dieu forme pendant la captivité de Babylone pour les rendre dignes de retourner dans la terre d'Israël, sont encore une *partie essentielle* de l'*œuvre* de l'Eternel.

*Populus autem tuus justi omnes :
In perpetuum hereditabunt terram.*

*Germen plantationis mea ,
Opus manûs meæ ad glorificandum.*

Tout votre Peuple
Sera un Peuple *de justes* :
Ils rentreront pour toujours en possession
De l'héritage de leur terre :
Ils feront les rejettons
Que je replanterai ,
Et l'œuvre de ma main
Que j'aurai formé pour me glorifier.

Comme ce Chapitre regarde le *re-*
tour des captifs d'Israël , il n'est pas
surprenant qu'au lieu des termes *ils*
entreront en possession & je planterai ,
nous ayons employé ceux de *ils ren-*
treront & de je replanterai.

Isaïe XLV, 11.

Voici ce que dit le Seigneur ,
Le Saint d'Israël , celui qui l'a formé :
Demandez des signes
Sur [le sort de] mes enfans ,
Prescrivez-moi l'œuvre de mes mains.

Cet œuvre des mains du Seigneur
ne peut être que la *délivrance* d'Israël
captif ; puisque ce Chapitre , dans le
premier sens littéral , n'a point d'autre
objet , comme on le voit sur - tout
dans les quatre premiers Versets , &
principalement dans le 13^e.

Nous finissons cette Section , en re-

marquant que dans le second Verset du Ps. XVIII. que nous expliquons, les mots *opus manuum ejus* veulent dire, *l'œuvre que ses mains ont opéré*. Quelles peuvent être *ces mains* ? Si ce ne sont *les armées* des Mèdes & des Perses.

Nous croyons avoir suffisamment rempli l'objet que nous nous étions proposé dans les Sections I & II. de cette Observation IV^e. où nous avons prouvé que dans les Livres prophétiques on trouve des *cieux* & une *étendue d'air* susceptibles de *sentiment*, d'intelligence, & d'*organes* capables d'*annoncer* & de *publier* la *gloire* de l'Eternel & l'*œuvre* de ses mains. Nous nous flattons d'avoir démontré par l'autorité des mêmes Livres, que la *gloire* & l'*œuvre* du Seigneur, quand il s'agit de la captivité d'Israël, n'ont point de plus *grand objet* que la *délivrance* de ce Peuple, *son retour* dans sa patrie, & la *réédification* de Jérusalem & de son Temple, & les *autres avantages* qui en sont les suites nécessaires, que nous avons fait remarquer dans nos Principes discutés.

Il s'agit maintenant de faire voir

que le *jour* & la *nuit* sont pareillement des *êtres intelligens* & doués de la faculté d'*instruire* & d'être *instruits*.

SECTION TROISIÈME.

Vers. 3. Dies diei profundet sermonem,
Nox ipsa nocti indicabit notitiam.

Le jour se répandra en discours
Pour en faire le récit au jour :
La nuit même découvrira à la nuit
L'intelligence de cette merveille.

Notre étonnement augmente, à mesure que nous avançons dans l'examen des idées reçues par le grand nombre des Interprètes à l'occasion de ce Verset. Amateurs des fictions Grecques ils ont personifié dans ce Texte le *jour* & la *nuit physiques*, jusqu'à leur donner une *langue* & des *oreilles*. Encore s'ils avoient imaginé, selon le système de l'ancien *Zoroaste*, un *Ange de lumière* qui préside physiquement au *jour*, & un *Ange de ténèbres* qui gouverne physiquement la *nuit*; on ne trouveroit pas absolument absurde que le *jour* parlât au *jour*, & que la *nuit* instruisît la *nuit*, puisque les *intelligences* ont un moyen pour se faire entendre les unes aux

autres. Laissons ce système au Paganisme Oriental. Mais personifier ici le *jour physique*, de même que la *nuite physique* & leur imaginer des *paroles* & des *discours* que les *oreilles humaines* soient capables d'*entendre*, c'est une supposition que le bon sens n'admettra jamais ; au lieu qu'en reconnoissant ici un *jour* & une *nuite énigmatiques*, on comprendra facilement que leurs *discours* & le *son* de leur voix n'ont pas de peine à se faire entendre.

I°. Commençons donc par examiner si l'on trouve dans les Livres révélés une *lumière* capable de *parler* & d'*instruire*. Jésus-Christ lui-même s'exprime clairement à cet égard, en assurant qu'il est la *lumière* du monde, *Ego sum lux mundi*. S. Jean VIII, 12. & lorsqu'il déclare à ses Apôtres qu'eux-mêmes sont aussi le *flambeau* qui éclaire l'univers. *Vos estis lux mundi*. Or comment étoient-ils la *lumière* du monde ? si ce n'est par la *parole* & par l'*instruction*. Cette *lumière* forme le *jour* ; & ceux qui vivent dans la *splendeur* de ce *jour*, sont des *enfants du jour* dont parle

saint Paul, I. Theſſal. V, 5. lorsqu'il leur dit : » Vous êtes les *enfants* de la *lumière*, & les *enfants* du *jour*, « c'est-à-dire, les *disciples* de Jésus-Christ & de ſes Apôtres qui par l'Evangile & par leurs Epîtres ſont la *lumière* & le *jour* de l'Egliſe.

Gardons - nous bien de croire que dans l'ancien Iſraël il n'y ait point eu de *lumière* & de *jour* pour l'Egliſe qui attendoit le Meſſie; puisſque Salomon nous déclare, Proverb. IV, 18. que » le *ſentier* où marchent les juſtes, eſt une *lumière* *reſplendiſſante* qui s'avance & qui croît juſqu'au *jour* parfait. «

L'on voit par ce paſſage que le *juſte* ſuit la *route* que lui tracent Moïſe, les Prophètes, & les inſtructions que la Sageſſe éternelle inſpiroit à ſon Egliſe. Ces *grands maîtres* étoient la *lumière* de leur tems, qui *guidoient* les fidèles Iſraélites dans le *culte* du vrai Dieu, & qui étoient les *enfants* de la *lumière*, comme l'étoient ſous le nouveau Teſtament les *disciples* de Jésus-Christ & des Apôtres, qui ſont le *jour* parfait auquel l'Egliſe de l'ancien Iſraël *conduiſoit* ſes enfants par une

route de *lumière* qui s'avançoit & croissoit de plus en plus.

Or comme saint Paul donne aux *justes* le nom d'*enfants de la lumière*, parce qu'ils marchent dans les *voies lumineuses* de la Religion ; de même rien n'empêche d'appeller *enfants de la lumière* les *Israélites*, qui dans l'ancien Israël *suivoient la route de la lumière* qui les attachoit au culte du vrai Dieu.

De plus le mot *dies*, le *jour*, se prend pour le *culte* du vrai Dieu, Rom. XIII, 12 & 13. Or, pourquoi *ceux* qui sont désignés par ce *culte*, ne seroient-ils pas indiqués par le nom de *jour* ? En effet il arrive souvent dans les Livres inspirés de caractériser les *hommes* par les *qualités* qui dominant en eux. C'est ainsi que la *piété*, c'est-à-dire, l'*homme pieux* est affligé des scandales, & qu'au contraire l'*impiété*, c'est-à-dire, les *impies* en ressentent une satisfaction qu'ils témoignent par leurs railleries ; & les *enfants de la défiance* se prennent pour l'*homme qui manque de foi*, Ephés. II, 2. V, 6. C'est pourquoi nous prenons ici le *jour* pour l'*Israélite* qui étoit le fils du

jour ;

jour ; parce qu'il suivoit la route de la lumière qui conduit au jour parfait, Proverb. IV, 18. & nous osons assurer que le jour qui se répand en paroles pour entretenir le jour au sujet de la gloire du Seigneur & de son œuvre admirable, n'est autre chose que le fidèle Israélite qui s'en entretient avec un Israélite plein de foi.

II°. De même que le fidèle Israélite est désigné par le jour & par la lumière, ainsi l'Apostat Israélite & tout Idolâtre sont caractérisés ici par la nuit & par les ténèbres. Or la nuit désigne dans saint Paul le Judaïsme & l'Idolâtrie opposés au Christianisme, comme on le voit par ces mots, *non sumus noctis neque tenebrarum* [filii,] adressés aux Thessaloniens, I. Ch. V, 5. qu'il avoit retirés, soit du Judaïsme, soit de l'Idolâtrie, par la prédication de l'Évangile.

Ces deux espèces de ténèbres reçoivent le nom de nuit, Rom. XIII, 12. *Nox præcessit; dies autem appropinquavit.* La nuit, c'est-à-dire, l'Idolâtrie & le Judaïsme, a précédé; mais le jour, c'est-à-dire, le Christianisme commence à paroître. Ces expressions

signifient, selon saint Paul, que les *Juifs* & les *Idolâtres* ont dominé dans les tems précédens, & que le nombre des *Chrétiens* commence à s'étendre.

Or dans l'ancienne Loi le terme de *nuit* désigne pareillement l'*Idolâtrie*, dont les *ténèbres* sont le partage. En effet Salomon, Proverb. IV, 18. après avoir déclaré que la voie des *justes*, c'est-à-dire, des *adorateurs du vrai Dieu*, est resplendissante, ajoute au Verset 19. que la voie des *pêcheurs*, c'est-à-dire, des *Idolâtres*, n'est que *ténèbres*.

Isaïe Chap. LIX, 9 & 10. ne se sert pas à la vérité du terme de *nuit*; mais il emploie des expressions, même plus fortes, lorsqu'il fait parler de la manière suivante les *Israélites convertis*, qui déplorent leur *Apostasie* marquée au Vers. 10, où ils disent:

Nous avons marché dans les *ténèbres*,
 Nous avons tâté les murs comme les
aveugles,
 Nous les avons touché comme des hom-
 mes
 Qui ne font point usage de leurs yeux,
 Nous sommes tombés en plein midi
 Comme dans les plus *épaisses* *ténèbres*,

Et nous sommes restés comme des morts
 Dans l'obscurité la plus profonde.

Quelle peinture peut rendre avec plus de force la nuit où l'Idolâtrie avoit plongé les enfans d'Israël? Aussi saint Paul dans l'endroit cité plus-haut a-t-il donné le nom de nuit aux Juifs & aux Gentils enveloppés dans les ténèbres, les uns de l'Apostasie, & les autres de l'Idolâtrie.

C'est pourquoi nous expliquons dans le troisième Verset du Ps. XVIII. le mot de nuit par les Apostats d'Israël & par les Idolâtres de la Chaldée, qui s'apprennent les uns aux autres le désastre de l'Empire où ils habitoient, & qui les rendoit esclaves des Medes & des Perses, tandis que le jour, c'est-à-dire, chaque fidèle Israélite, s'entretenoit avec l'Israélite fidèle de la révolution qui leur rendoit la liberté.

On pourroit encore, en conservant la même application de ces termes énigmatiques, entendre par celui de nuit les nations idolâtres, telles que les Tyriens les Moabites & les Ammonites, auxquelles Cyrus devoit rendre la liberté promise par les Prophètes, Isaïe XXIII, 17. &c. Alors l'Is-

196 *Examen du terme*
raélite sous le nom de *jour*, & les *Ido-*
lâtres sous celui de *nuit*, également
délivrés de la captivité, rendent intel-
ligibles les expressions de ce Verset,
où le *jour* adresse la parole au *jour*,
& la *nuit* découvre à la *nuit* l'intel-
ligence de l'œuvre de l'Eternel, c'est-
à-dire, de leur *délivrance* mutuelle.

SECTION QUATRIÈME.

Vers. 4. Non erit sermo :
Non erunt verba ,
Quorum vix audiatur sonus.
Vers. 5. In omnem terram pervadet sonus eorum,
Et ad extrema orbis eloquia eorum.

Ce ne sera point un langage,
Ce ne seront point des paroles,
Dont à peine le son frappe les oreilles.
Leur voix retentira dans toute la terre,
Leurs discours se répandront
Jusqu'aux extrémités de l'univers.

I°. Nous avons établi comme un
principe essentiel du *style énigmatique*
la règle suivante, qu'on ne doit ja-
mais perdre de vue.

» Quand un Nominatif qui repré-
» sente un être destitué d'intelligence
» & de l'usage de nos sens, est joint
» à un Verbe qui les suppose & les
» exprime; il est de toute évidence

» que ce Nominatif est énigmatique ,
 » & sert de voile à un être intelligent
 » & susceptible de passion & d'action.«

Les Vers. 2, 3, 4 & 5. nous fournissent une application bien sensible de cette règle. Jamais le *jour* & la *nuit* n'ont fait de réflexions , ni n'ont proféré de paroles , & n'en proféreront jamais. Cependant le Psalmiste nous assure ici qu'ils prononceront des discours & des paroles , dont le son se fera entendre , non pas avec peine , mais retentira & se répandra dans toute la terre , & jusqu'aux extrémités de l'univers.

Or des paroles qui s'entendent , supposent des oreilles qui en sont frappées. Alors le *jour* qui s'entretient avec le *jour* , & la *nuit* qui adresse la parole à la *nuit* , supposent une langue & des oreilles dans l'un & dans l'autre de ces deux êtres ; & l'on ne peut se dispenser d'accorder la faculté d'ouïr & d'entendre à ceux dont les oreilles sont frappées du son de ces discours qui se répandent par toute la terre.

Ainsi ce *jour* & cette *nuit* sont des êtres capables de penser , de parler & d'écouter , comme on peut s'en con-

vaincre en lisant le passage de saint Paul dont nous parlerons dans le *numero* 3.

C'est ainsi que le Texte du Ps. XVIII. sans recourir à des fictions poétiques indignes de la majesté des Livres divins, devient intelligible, en l'expliquant par les principes du *style énigmatique*, dont la science est si nécessaire pour l'intelligence des Livres Prophétiques, & dont cependant nos adversaires ont si peu de connoissance.

II°. Une difficulté que présentent ici les termes *toute la terre*, & *jusqu'aux extrémités de l'univers*, dont se sert le Psalmiste, doit embarrasser ceux qui voudront adopter notre explication. Quelle est la *voix*, demanderont-ils, qui peut se faire *entendre dans toute la terre*? Il est juste de lever cet obstacle en deux mots, en disant que le Prophète prend ici le *tout* pour la *partie*. En effet *toute la terre* désigne dans cet endroit *tout le pays* qui appartenoit aux *Chaldéens*, & les *extrémités de l'univers* signifient les *frontières* de l'Empire de Babylone. Voyez la p. 136. de notre I. Volume & la 166. du IX^e.

III°. Cette Prophétie du Ps. XVIII. qui annonce au Peuple d'Israël que la *ruine* de Babylone & la *liberté* accordée aux douze Tribus seront publiées à *haute voix* & par des *discours intelligibles*, a servi de base à saint Paul, Rom. X, 18. pour prouver que dans ce Texte la *publication* de l'Évangile étoit prédite. Or si l'Apôtre n'avoit donné d'autre *premier sens littéral* que celui qui nous est présenté par les Commentateurs, c'est-à-dire, un *sens fondé sur le langage muet d'un ciel purement matériel*, les Juifs & les Gentils de Rome lui auroient répondu : Votre passage du Vers. 3. du Ps. XVIII. annonce à la vérité la *toute-puissance* de l'Éternel dans la création de l'univers, & point du tout la *publication* de l'Évangile ; au lieu qu'en donnant à ce Texte le sens que nous présentons, les Romains étoient obligés de se rendre à la preuve de saint Paul qui comparoit la *ruine* de l'Empire de Babylone à celle de l'Empire du démon, & la *liberté* d'Israël à celle que Jésus-Christ procuroit à l'univers par la publication de l'Évangile.

CINQUIÈME OBSERVATION

Vers. 6. Soli ponet tentorium in eis.

Il placera au milieu d'eux
Le pavillon éclatant du soleil.

ARTICLE PREMIER.

Explication du mot soleil.

Avant de parler de cette expression, il est nécessaire d'avertir que les mots *in eis*, en Hébreu בָּהֶם *bâhém^e*, *au milieu d'eux*, ne se rapportent point au Substantif *cæli* qui commence le Psaume, mais aux termes *in omnem terram & ad extrema orbis*, la terre & les extrémités de l'univers, du Verset qui précède celui que nous expliquons, où nous les avons pris pour la *Chaldée* & pour l'*Empire* des *Chaldéens*. C'est là que le Tout-puissant doit placer le *pavillon* de ce soleil.

Il paroît que les Commentateurs de ce Psaume n'ont point prêté assez d'attention à l'usage que l'Écriture sainte fait du mot *soleil*, lorsqu'elle l'emploie dans le style énigmatique. Il leur étoit cependant très-facile d'appercevoir que par ce terme les Prophètes désignent

shémésh , le soleil. 201

les Rois & les Souverains. En voici la preuve.

1°. Joël , Chap. II, 10. caractérise Sédécias par le nom de *soleil* couvert de ténèbres lors de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor le Grand, qui représente le Seigneur irrité contre son Peuple.

*A facie ejus contremiscescet terra ,
Movebuntur cœli :
Sol & luna obtenebrabuntur ,
Et stellæ detrahent splendorem suum.*

A son arrivée la terre tremblera ,
Les cieux seront ébranlés :
Le soleil & la lune
Seront dans les ténèbres ,
Et les étoiles cacheront leur splendeur.

2°. Dans le même Prophète , Chapitre III , 15. selon la Vulgate , & Verset 20. selon le Texte Hébreu de la Poliglote d'Angleterre , le nom de *soleil* devenu noir est donné aux Rois de Gaza & de Tyr , en prophétisant la prise de ces deux villes par Alexandre. Voici les paroles du Texte.

*Nigri fient sol & luna ,
Et stellæ cœli colligent intra se
Splendorem suum.*

Le soleil & la lune deviendront noirs ,

Et les étoiles ne jetteront plus
Leur splendeur au dehors.

Voyez dans le second Volume des Lettres de M. l'Abbé de *** à ses Elèves, depuis la page 376. jusqu'à la p. 387. l'explication des termes énigmatiques qui y sont joints à celui de *soleil*.

3°. Amos VIII, 9. Ce Prophète annonce dans ce Chapitre la *ruine* du Royaume d'Israël, & s'exprime en ces termes dans ce Verset sur le sort d'O-sée, le dernier Roi des dix Tribus.

*Occidet sol in meridie ;
Et tenebrescere faciam
Terram tuam in die luminis.*

Texte que M. de Sacy rend de la manière suivante : » *Le soleil se couchera en plein midi ; & je couvrirai la terre de ténèbres, lorsqu'elle devoit être pleine de lumière.*

La Vulgate d'accord avec l'Hébreu exige la simple traduction qui suit :

*Le soleil se couchera
Dans le tems du Midi ;
Et je couvrirai la terre de ténèbres
Au jour de la lumière.*

Israël jouissoit encore de la *liberté* que le Prophète désigne par le terme

shémésh, le soleil. 20^e
 de midi & de lumière, signification que
 nous avons prouvée dans le cours de
 cet Ouvrage. Ce fut alors que la terre
 fut couverte de ténèbres, c'est-à-dire
 que les habitans devinrent captifs, &
 que le soleil se coucha, c'est-à-dire,
 qu'Osée perdit la couronne & la liberté,
 lorsque Salmanasar prit Samarie.

Quant au sens que nous donnons
 ici au mots ténèbres & lumière, voyez
 les Lettres de M. l'Abbé de *** Tom. I.
 p. 299, 302, 313, 315. & vous trouve-
 rez à la p. 314. l'explication du terme
 de midi.

4^e. Jér. XV, 8 & 9. Ce Prophète
 prédit dans ce Chapitre la ruine de Jérusalem
 & la prise de Sédécias. Voici
 comme il s'enonce dans les Versets
 cités.

Je ferai plus de veuves parmi eux,
 Qu'il n'y a de grains de sable dans la
 mer:
 Je ferai marcher contre eux [un (a) en-
 nemi]
 Qui ravagera en plein midi,
 La mere (b) de celui (c) qui a été choisi.
 Je frapperai leurs villes

(a) Nabuchodonosor. (b) Jérusalem.
 (c) Sédécias que Nabuchodonosor avoit
 choisi pour succéder à Joakim.

D'une terreur subite.
 Celle qui avoit eu un grand nombre
 d'enfans,
 Cessera d'en avoir.
 Son ame tombera dans la défaillance ;
 Et son *soleil* se couchera,
 Quoique le jour existe encore :
 Elle rougira de confusion & de honte ;
 Et je livrerai à l'épée,
 Et à la fureur de ses ennemis,
 Le reste de ses habitans.
 Tel est l'ordre que donne l'Eternel.

Il n'est pas difficile d'appercevoir que *celle* qui a eu tant d'enfans est *Jérusalem*, & que son *soleil* qui se couchera, quoiqu'il fasse encore jour, est *Sedecias* à qui l'on fait perdre les yeux & la liberté.

5°. Ezéchiel XXXII, 7. annonce que le *Royaume d'Egypte* sera conquis par Nabuchodonosor, & qu'alors le *soleil* sera obscurci par un nuage. Cette prédiction fut exécutée en ce qu'*Amasis* Roi d'Egypte se trouva privé de la gloire du diadème tout le tems que *Nabuchodonosor* fut le maître de l'Egypte. *Amasis* fut ensuite rétabli par le même conquérant. Ainsi fut dissipé le nuage dont ce *soleil* étoit obscurci.

6°. Isaïe XIII, 10. indique *Baltas-*

ser sous l'emblème du soleil qui sera obscurci lorsqu'il se couchera. La perte de sa couronne & de sa vie remplirent dans la même nuit l'oracle énigmatique de ce Prophète.

Ce soleil alors s'obscurcit & se coucha pour jamais, afin de faire place au nouveau soleil qui lui succéda, c'est-à-dire à Cyrus, dont le nom Persan *Khorésh*, d'où vient le mot Grec *Κυρος*, *Kuros*, & le Latin *Cyrus*, veut dire le soleil comme tout le monde le fait.

Nous remarquons au sujet de ce Texte d'Isaie XIII, 10. que nous avons rendu par *lorsqu'il se couchera*, le mot Hébreu *בֵּתְשֵׁתֹהוּ* *betsê-thô*, que l'on a coutume de traduire par *in ortu suo*, à son lever. La raison de ce changement est toute simple. 1°. Buxtorf dans son Lexicon in-octavo donne au Verbe *בָּשַׁע* *iâtsâ* les significations de *il est entré, il a paru, & en même tems celles de il s'est retiré, il est sorti*; de manière que, selon ce savant homme, suivi de beaucoup d'autres Lxicographes, le mot *betsê-thô*, veut également dire *in occasu suo*, » à son couchant : « & *in ortu suo*, » à son le-

vant, " en sorte que le Verbe *iâtsâ-* signifie les deux contraires, comme le Verbe **כָּבַד** *bô-* qui veut dire en même tems *ivit & abivit*, " il est entré, il " est sorti. "

2°. Comme *Baltassar* est le seul Roi qu'Isaïe puisse désigner ici par le nom de *soleil*, il ne peut le représenter que comme un *soleil couchant*, puisque ce Prince étoit alors dans la dix-septième année de son règne, qui fut la dernière de sa vie.

Tels sont les six Textes des Prophètes où le *soleil* doit se prendre énigmatiquement pour les *Rois* auxquels nous avons appliqué ce terme : ou bien il faut supposer des *éclipses* ou d'autres *signes* dans le ciel arrivés pareillement à *Tyr*, à *Gaza*, en *Egypte*, dans *Israël*, dans *Juda* & à *Babylone*. Mais nous ne croyons pas que les habiles Astronomes admettent une pareille supposition, sur-tout dans la conquête de *Babylone* par *Cyrus* SOLEIL LEVANT du Ps. XVIII. qui a succédé à *Baltassar* soleil couchant du dixième Verset du XIII^e Chapitre d'Isaïe.

ARTICLE II.

Explication du terme pavillon.

Nous avons remarqué dès le commencement du précédent Article que le mot Hébreu *bâhém*, IN EIS, dans ces [régions,] se rapporte aux mots de terre & d'univers que les Psaumes & les Prophètes donnent très-souvent à la Chaldée & à l'Empire de Babylone. Ainsi ce n'est pas dans les cieux physiques, ni dans les cieux énigmatiques, mais dans la Babytonie que le Seigneur placera la tente ou le pavillon de ce nouveau soleil, qui en qualité de conquérant des Chaldéens, établit son camp & son pavillon dans tous les endroits où l'appellèrent ses conquêtes pendant près de vingt ans. La ville de Babylone fut le principal pavillon qu'il occupa; & c'est spécialement de cette capitale située dans l'Empire conquis par Cyrus, que nous entendons les mots, *Soli ponet tentorium in eis*, » Il placera dans ces » régions un pavillon pour le soleil.

ARTICLE III.

Suite du Verset 6.

*Et ipse velut sponsus
 Procedens à thalamo suo,
 Latens exiliet ut gigas
 Ad percurrendam semitam.*

Et cet astre brillant,
 Tel qu'un époux qui sort de son lit nup-
 tial,
 S'élançera plein de joie
 Pour parcourir à pas de géant sa carrière.

1°. Ce *soleil*, cet *astre brillant* venoit de terminer ses conquêtes par la prise de Babylone, & d'y ajouter l'acquisition de la Médie par son mariage avec la fille de *Cyaxare* Roi des Médes, autrement appelé *Darius Mé-dus*. Peu de tems après ce *mariage* que le Psalmiste paroît désigner sous le terme de *lit nuptial*, *Cyrus* s'élançe avec joie pour parcourir à pas de géant sa carrière.

2°. Cette *carrière* n'est certainement pas *celle* des conquêtes de l'Empire de Babylone, puisqu'elle étoit terminée avant le mariage de *Cyrus*. C'est donc une *carrière* d'une espèce toute différente, dont il est ici question. L'E-

ternel qui venoit de donner à *Cyrus* tous les Royaumes de la terre, I. d'Esdras Chap. I, 2. inspire à ce Prince le dessein de rétablir son Temple, & pour cet effet de renvoyer son Peuple dans la terre d'Israël. *Cyrus* ne fournit point cette *carrière* en personne. Mais les rayons de bonté de ce soleil énigmatique, & qui brillent dans son fameux *Edit* qui se lit au Chapitre I. du I. Livre d'Esdras, s'étendirent depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre.

3°. Le ciel dont il est ici question, est le même que celui du premier Verset de ce Psaume, c'est-à-dire, l'Eglise d'Israël. *Cyrus*, moyennant cet *Edit*, parcourut ce ciel, qui s'étendoit non-seulement d'Orient en Occident, mais du Septentrion au Midi, comme on le verra par les Versets 5 & 6. du XLIII^e Chapitre d'Isaïe que nous citerons bientôt.

4°. Nous rendons le Futur Hébreu יִשְׂחַח, *iâcîç*, *exultabit*, par *lætus exiliet*. En effet sa racine יִשְׂחַח *çouç* signifie *cum gaudio exilire*, que l'Auteur de la Version de l'Eglise exprime par le Verbe *exultavit*. Peut-on douter que *Cyrus* ayant appris par le Prophète

Isaïe que le vrai Dieu l'avoit appelé par son propre nom deux cens ans avant sa naissance pour être le libérateur d'Israël, n'ait exécuté cette auguste fonction avec toute la joie que l'Eternel répandoit dans son cœur ?

5°. *Cyrus* par ce même *Edit* parcourt à pas de géant la *carrière* qui lui est prescrite. Peut-on choisir une expression plus propre à donner une image de la *célérité* avec laquelle l'*Edit* de ce Prince fut porté d'une extrémité du *ciel* jusqu'à l'autre ? Or ce *ciel*, comme nous l'avons dit, étant l'*Eglise d'Israël* dispersée en différens climats, avec quelle *vitesse* les porteurs des ordres de *Cyrus* ne se transportèrent-ils point par-tout où ce *ciel* s'étendoit, c'est-à-dire, dans tous les endroits où les Israélites étoient répandus !

ARTICLE IV.

*Vers. 7. Ab extremitate caelorum egressus ejus,
Et revolutio ejus usque ad extrema eorum ;
Nec erit qui se abscondat à calore ejus.*

Ce soleil sortira d'une extrémité des
cieux,

Il en parcourra

Toutes les régions ;

Et nul être ne se dérobera

Aux effets de sa chaleur.

miketséh , *extrémité.* 211

1°. Cette *extrémité* des cieux d'où sort le *soleil*, est la *Médie* où avoient été transportées à deux différentes reprises les dix Tribus d'Israël , qui s'y étoient multipliées en quantité d'endroits.

2°. C'est d'*Ecbanane* , capitale des Médes, où étoit le *lit nuptial* de Cyrus , qui y avoit épousé la fille de Darius Médus, qu'est sorti cet *Edit* si célèbre de la délivrance d'Israël.

3°. Cet *Edit* , effet de la clémence & de la générosité de *Cyrus*, rend ce Prince présent dans toutes les régions de ce *ciel* que formoit l'*Eglise d'Israël* dispersée , selon la menace de Moïse, vers les pays les plus lointains. Ce *ciel* s'étendoit sur toutes les quatre parties de l'Empire de Babylone , comme nous l'apprenons d'Isaïe , où ce Prophète fait ainsi parler le Très-haut , en prophétisant le retour d'Israël qui y étoit captif. C'est dans les Vers. 5 & 6. du XLIII^e Chapitre qu'il adresse les paroles suivantes à la nation sainte :

Ne craignez point , parce que je suis
avec vous :

Je ramènerai vos enfans d'*Orient* ,

Examen du titre

Et je les rassemblerai de l'*Occident*.

Je dirai à l'*Aquilon* : Rens-les moi ;
Et au *Midi* : Ne les empêche point de
revenir.

Qu'on m'amène mes fils
Des *climats les plus éloignés*,
Et mes filles des *extrémités* de la terre.

4°. La *lumière* & la *chaleur* de ce *soleil* se répandent dans toute l'*étendue* de ces *cieux* que forment les *Israélites*. Sa *chaleur* leur rend la *vie*, en les retirant des *tombeaux* de leur *captivité*. *Educam vos de sepulcris vestris*, *Ezéch. XXXVII, 12.* & sa *lumière* leur rend la *liberté*. Tels sont les effets que *Cyrus* a produits par son *Edit* pour le retour d'*Israël* ; & c'est par cet *Edit* qu'il est sorti des *extrémités* des *cieux*, & qu'il en a parcouru *toutes les régions*.

Nous finissons ce Vers. 7. en remarquant que le terme Hébreu מוֹצֵא מוֹטָא-וֹ se rend dans toutes les anciennes Versions par *egressio*, ou *egressus*, ou *exitus ejus*, » sa sortie, « & non point par *ortus ejus*, » son lever. «

ARTICLE V.

Titre du Psaume.

Lámenátstséá^bkh mizemór ledáouíd,

du Psaume 18. 215
לְמַנְצֵה מִזְמוֹר לְדָוִד. Posteritati. Psalmus
Davidis. *À la postérité. Psaume de Da-*
vid.

Nous avons dit dans ces Principes discutés, que nous ne pouvions rien statuer sur les titres des Psaumes. Les idées des Juifs sur cette matière ne nous donnent pas de lumière suffisante pour nous décider. D'ailleurs les anciennes Versions diffèrent trop entre elles sur la manière de les rendre. Le Psaume que nous expliquons, en fournit un exemple très-sensible.

En effet le Grec en rend ainsi le titre: Εἰς τὸ τέλος. Ψαλμὸς τῷ Δαυίδ. *Eis τὸ τέλος. Psalmὸς τῷ Δαυίδ. In finem. Psalmus ipsi David.* Pour la fin. Psaume de David, comme l'a traduit l'Auteur de la Version de l'Eglise, avec la seule différence qu'il en a supprimé le Pronom *ipsi*.

L'Arménien & l'Ethiopien traduisent de même.

Le Syriaque. *Davidis. Liberatio populi ex Ægypto. Nobis autem Theologia.* »[Psaume] de David. Délivrance » du Peuple d'entre les mains de l'Égypte. C'est pour nous un Ouvrage » sur la Divinité. «

Le Chaldéen. *Ad laudandum Hymnus Davidis.* Hymne de David pour louer [le Seigneur.]

L'Arabe. *Davidis. Dictus est ab eo de fine die Sabbati.* » Psaume que David a composé pour la fin au jour » du Sabbat.«

Quelle lumière peut-on tirer d'une si grande variété dans l'interprétation de ce titre ? Quel secours peut-on y trouver pour l'intelligence du premier sens littéral de ce Psaume, dont le titre & les interprétations ne nous donnent aucune idée ?

Les six Observations que l'on vient de lire, ont tiré le rideau qui voiloit le premier sens littéral par des *expressions indéterminées* ou par des *termes énigmatiques*. Nous avons restreint les premières à leur sens propre & réel : nous avons levé le voile qui cachoit le véritable sens des seconds. Il ne nous reste maintenant qu'à donner le précis du Psaume dans l'ordre retrograde, c'est-à-dire, en commençant cette Poësie par la fin, & en remontant jusqu'au premier Verset.

Précis du Psaume XVIII.

I°. Depuis le Verset 15. jusqu'au 18. qui termine ce Psaume, l'Eglise d'Israël parlant au nom de ses enfans qui ont renoncé aux cultes Idolâtres, supplie l'Etre suprême de la délivrer de la tyrannie des *superbes*, c'est-à-dire, des *Chaldéens*; parce que les Israélites ont recouvré leur *innocence*, & qu'ils sont purifiés du *crime énorme* dans lequel ils étoient tombés par leur *Idolâtrie*. Ensuite elle le conjure de recevoir ses prières, d'exaucer ses desirs, de jeter ses regards sur elle, & de devenir sa défense & son vengeur.

II°. Depuis le Vers. 10. jusqu'au 15. exclusivement.

Le premier de ces Versets annonce la *crainte* du Seigneur, promise dans les Prophètes pour le *tems de la délivrance* opérée par l'*Edit* de Cyrus. Cette *crainte* fera naître dans les cœurs d'Israël l'*innocence* & la *persévérance* dans le service du Seigneur.

Le Vers. 11. caractérise les *jugemens* de l'Eternel en faveur de son Peuple. Vers. 12. Ces *jugemens* lui sont plus

chers que les *richesses* les plus précieuses ; parce que , selon le Vers. 13. ils lui procureront la *liberté* ; & qu'en attendant leur exécution, Israël éprouve par cette *espérance* un ample dédommagement des *malheurs* de la captivité dont le Tout-puissant a puni son *Idolâtrie* , & les *crimes secrets* qui l'ont accompagnée. L'Eglise d'Israël souhaite au Vers. 14. d'en être purifiée.

III°. Les Versets 8 & 9. annoncent les *effets* qu'opéreront l'*Edit* & les *commandemens* de Cyrus voilés par les noms énigmatiques de *loi* & d'*ordres* de l'Eternel.

IV°. Dans les Vers. 6 & 7. l'Eternel placera dans la *terre* & dans l'*univers* un *pavillon* pour le *soleil* ; & cet *astre* , tel qu'un *époux* qui sort de son *lit nuptial* , s'élancera comme un géant pour parcourir sa *carrière* , & partira de l'*extrémité* des *cieux* pour se porter dans les autres *extrémités* : & nul *Israélite* ne se dérobera aux *effets* de sa chaleur.

Tout est énigme dans ces deux Versets.

I°. Nous avons remarqué dans la
cinquième

cinquième Observation, que le *soleil* est *Cyrus* ; que la *terre* & l'*univers* où le Seigneur placera un *pavillon* pour ce *Roi de Perse*, sont la *Chaldée* & l'*Empire de Babylone*, & que ce *pavillon* est la ville de *Babylone* même.

2°. Nous avons insinué que la comparaison du *soleil* avec un *époux* qui sort de son *lit nuptial*, fait allusion au *mariage* de *Cyrus* avec la *fille de Cyaxare* Roi de *Médie*. Ce *mariage* ne se fit que quelque tems avant l'*Edit* de *Cyrus* qui renvoyoit *Israël* dans sa patrie.

3°. Nous observons que *Cyrus* ne parcourut point par lui-même les *extrémités* des *cieux* ; mais il y pénétra par son *Edit* que les *courriers* portèrent dans les climats où s'étendoit l'*Eglise d'Israël*, figurée par ces *cieux* énigmatiques. La *rapidité* de ses *courriers* est bien peinte par les termes de *pas de géant*.

4°. La première *extrémité* de ces *cieux* d'où *Cyrus* part, moyennant son *Edit*, c'est la *Médie* où fut emmenée en captivité la *plus grande partie d'Israël*. L'*Edit* de *Cyrus* fut donné dans *Ecbatane* capitale de ce

Royaume, comme on le voit au Verset 2. du VI^e Chap. du I. Livre d'Esdras.

Si l'on trouve étrange que nous prenions ici l'*Edit* de *Cyrus* pour *Cyrus* lui-même, trouvera-t-on bien surprenant qu'un Historien dise que *Ferdinand* a chassé les Maures d'Espagne, quoique cette expulsion n'ait été opérée que par un *Edit* de ce Prince ? Pourroit-on empêcher un Poète d'identifier *Ferdinand* & son *Edit*, & de peindre ce Roi parcourant les *Etats* d'Espagne pour en bannir les *ennemis* du nom Chrétien ? Néanmoins dans la réalité l'*Edit* seul auroit fait dans toute l'étendue de l'Espagne ce que le Poète attribuerait à *Ferdinand*. Pourquoi donc ne permettroit-on point au Poète sacré le même feu de génie toujours plus vif chez les Orientaux ?

V^o. Les Vers. 5, 4, 3 & 2. sont exprimés dans le même style que nous avons expliqué dans toute la quatrième Observation, où nous avons prouvé,

1^o. Que les *cieux* sont l'*Eglise d'Israël*. 2^o. Que l'*étendue de l'air* est le *symbole* des *captifs* Israélites dispersés sur la *surface* de l'Empire de Baby-

lone. 3°. Que le *jour* désigne le *fidèle Israélite* délivré, & la *nuit* les peuples plongés dans les *ténèbres* de l'Idolâtrie & de la captivité. 4°. Que cette *voix* qui se fait entendre par-tout, est la *nouvelle* de la délivrance accordée par Cyrus au Peuple d'Israël.

VI°. Le premier Verset ne contient que le titre du Psaume : titre dont on ne peut tirer aucune lumière pour l'intelligence du sens littéral.

Quoique ce Psaume vienne d'être présenté sous un forme rétrograde, on y apperçoit néanmoins une *unité* d'objet qui ne se rencontre dans aucun des Commentaires entrepris sur cette Poësie Prophétique. *Précieuse unité*, c'est vous seule qui donnez l'intelligence parfaite de toute espèce d'ouvrages. Pourquoi vous cherche-t-on si peu dans les traductions des Livres donnés par les Prophètes? Nous n'en sommes point surpris. On n'y réussira jamais, tant que l'on ignorera le *style énigmatique*.

Il y avoit cependant une méthode bien simple pour parvenir à tirer le rideau qui cacheoit le sens littéral de l'ancien Israël. Elle consiste à suivre

les idées que les Pères de l'Eglise nous ont données du terme de *cieux* qui se trouve dans le second Verset de ce Psaume. » Quelques Pères, dit Dom Calmet, entendent par le mot de *cieux* les *Apôtres* & les *Ministres* de l'Evangile. « D'ailleurs, saint Paul, comme nous l'avons remarqué dans la quatrième Observation, Section III^e, nous apprend que le *jour* désigne les *fidèles*, & la *nuit* les *Idolâtres*. Est-il bien difficile de remonter des tems de l'Eglise Chrétienne aux tems de l'Eglise où le Prophète écrivoit ce Psaume; & de conclure que, si les *cieux* dans le *nouvel Israël* représentent la *partie la plus noble de l'Eglise*, c'est-à-dire, les *Apôtres* qui font la gloire du *Sacerdoce* & de l'Evangile qu'ils annonçoient, il s'ensuit que dans l'*ancien Israël*, les *Prêtres* & les *Prophètes* dépositaires & en même tems *Evangélistes* des promesses faites pour l'un & l'autre *Testament* étoient la *partie la plus noble de l'Eglise de l'ancien Israël*, où le *jour* & la *nuit* caractérisent les *Fidèles* & les *Idolâtres* délivrés de leur *esclavage* par l'*Edit* de *Cyrus*, & étoient le symbole des *Israë*.

lites & des *Gentils* que l'*Evangile* venoit délivrer des *ténèbres* pour les faire passer dans la *lumière* de Jésus-Christ.

Si de là on passe au parallèle qui se trouve entre les *merveilles* opérées par *Cyrus* au moyen de son *Edit*, avec celles que Jésus-Christ a opérées par son *Evangile*, tout devient lumineux : on peut faire aisément ce parallèle, en comparant les trois premiers Versets du LXI^e Chap. d'Isaïe & les Vers. 18 & 19. du Chap. IV. de saint Luc.

Isaïe, en prédisant la liberté d'Israël captif à Babylone, fait ainsi parler *Cyrus* comme *figure* de Jésus-Christ ; & l'on va voir jusqu'à quel point la *figure* réellement exécutée sur Israël captif dans l'Empire de Babylone, est admirablement d'accord avec la *réalité* que Jésus-Christ a exécutée en faveur de l'univers entier captif sous l'Empire du démon.

Vers. 1. L'Esprit du Seigneur (a) est avec moi ;

(a) La Préposition *ngál* signifie *avec* aussi bien que *sur*. Nous traduisons *avec moi*, pour éviter le supplément du Verbe *s'est reposé* qui n'est point dans l'original ; & qui cependant est bien, lorsqu'on entend ce Texte dans le sens qui regarde Jésus-Christ.

Car il m'a rempli de son onction (a).
 Il m'a envoyé pour annoncer
 Une heureuse nouvelle
 A ceux (b) qui sont dans l'humiliation,
 Pour guérir ceux qui ont le cœur brisé,
 Pour apprendre aux captifs (c) qu'ils sont
 libres,
 Et pour ouvrir les prisons
 A ceux qui sont dans les chaînes (d) :

(a) DE SON ONCTION. Cette vérité est prouvée par le Vers. 1. du Chap. XLV. d'Isaïe selon le Texte Hébreu: *Hac dicit Dominus de Christo suo Cyro* : „Voici ce que dit le Seigneur touchant Cyrus son Christ.“

(b) CEUX QUI SONT DANS L'HUMILIATION, ET QUI ONT LE CŒUR BRISÉ. Telle est la pensée du Psaume *Miserere*, Vers. 12. *Cor contritum & humiliatum, Deus, non despicias.* Ce Psaume regarde la captivité & la délivrance d'Israël. Voyez-en la preuve Tome XII. de cet Ouvrage depuis la p. 293. jusqu'à la fin de ce Volume.

(c) QU'ILS SONT LIBRES. Cette liberté d'Israël est l'objet le plus intéressant pour les captifs. Les Psaumes & les Prophètes retentissent par-tout de ce terme qui faisoit l'objet des désirs & des soupirs d'Israël dans les fers.

(d) QUI SONT DANS LES CHAÎNES. Le Ps. CXLV. *Lauda, anima mea, Dominum, Vers. 8.* saisit le même point de vue par ces trois mots: *Dominus solvet compeditos.* „Le Seigneur „brisera les fers des captifs.“ Personne ne doute que la délivrance d'Israël captif ne soit l'objet de ce Cantique.

Vers. 2. Pour publier l'année (e) où l'Eternel
Témoignera sa bienveillance,
Et le jour de la vengeance de notre Dieu ;
Pour consoler tous ceux qui sont dans les
pleurs :

Vers. 3. Pour changer l'état
De ceux de Sion qui versent des larmes,
Pour leur donner une couronne de gloire
Au lieu de cendre ; pour, &c.

Lorsqu'Isaïe prophétisoit de la sorte
la *délivrance* d'Israël par Cyrus , il
portoit en même tems ses vues dans
un avenir plus sublime , & plus inté-
ressant pour tout l'univers. C'est ce
que Jésus-Christ nous apprend, lors-
qu'il s'applique à lui-même ce passage
d'Isaïe au Chap. IV. de saint Luc , où
il s'énonce en ces termes :

Verset 18. » L'esprit du Seigneur
» [s'est reposé] sur moi , parce qu'il
» m'a rempli de son onction. Il m'a
» envoyé pour annoncer la bonne nou-
» velle aux pauvres , pour guérir ceux
» dont le cœur est brisé. *Vers.* 19. Pour
» apprendre aux captifs leur délivrance,
» & aux aveugles qu'ils recouvreront

(e) LA BIENVEILLANCE ET LA VENGEANCE.
Tous les Interprètes conviennent que ces deux
termes désignent le rétablissement des Tribus
d'Israël, & la ruine de l'Empire de Babylone.

» la vue ; pour renvoyer libres ceux
 » qui sont brisés [sous leurs fers ;] pour
 » publier l'année favorable du Sei-
 » gneur, & le jour où il se vengera
 » de ses ennemis. «

Voici donc dans Isaïe un double sens littéral du même Texte. Le premier regarde *Cyrus* qui y est nommé très-expressément ; & le second est appliqué à *Jésus-Christ* par *Jésus-Christ* lui-même. Le premier est la *base* du second, & le second est l'*édifice* posé sur le premier.

*Exposé général du Psaume XVIII.
 selon son double sens littéral.*

Cyrus délivre par son *Edit*, *Jésus-Christ* par son *Evangile*.

Cet *Edit* est une *Loi* favorable au Peuple d'Israël, & l'*Evangile* est une *Loi* donnée en faveur de l'univers entier.

Cyrus dont le nom veut dire *soleil*, est cet *astre* bienfaisant qui parcourt par son *Edit* les *climats* où réside l'*Eglise d'Israël* désignée par le nom de *cieux*. *Jésus-Christ* *soleil de justice* parcourt par son *Evangile* la *terre* où les

ciens étoient déjà formés par les vrais Israélites à la tête desquels étoient les Apôtres & les disciples, dont la voix retentit par toute la terre.

L'Edit de Cyrus sort de la Médie, l'Evangile de la Judée; & nul de ceux qui sont choisis, n'échape à la chaleur favorable de ces deux Loix bienfaisantes.

L'une & l'autre Loi délivre de la captivité. Celle de Cyrus affranchit Israël du joug de Babylone, & celle de Jésus-Christ de celui du démon sous lequel étoit assujetti l'univers.

L'une & l'autre donnera aux hommes peu instruits l'intelligence des merveilles que l'Eternel opère en faveur de son Peuple.

L'Edit de Cyrus fait connoître le tems où la crainte du Seigneur devoit se répandre sur son Peuple au sortir de la captivité, comme l'avoient promis les Prophètes dont nous avons cité les passages. La grace de l'Evangile donne cette crainte du Seigneur, en délivrant les ames de la tyrannie de la Synagogue & de celle du démon.

Les jugemens de l'Eternel sur l'air-

cien & sur le nouvel Israël au sujet de cette *délivrance* & de cette *crainte* du Seigneur, sont *préférables* à tous les trésors du monde, & plus doux que les mets les plus exquis. Heureux celui qui en verra l'exécution!

Quel bonheur pour ceux qui comprendront les *excès criminels* & les *secrètes abominations* où les auront portés l'*Idolâtrie* dans l'ancien Israël, & le *déicide* des Juifs à la naissance de l'Évangile!

Les deux Églises, que l'on fait n'en former qu'une, prient le Seigneur de les délivrer de leurs tyrans, soit temporels, soit spirituels. Elles le conjurent, en lui donnant le nom de Ré-

ARGUMENT.

Sens littéral de l'ancien Israël.

I°. Verset 2.

Les *cieux*, c'est à dire, la *partie supérieure de l'Église d'Israël*, qui consiste dans les *Pontifes*, dans les *Prêtres* & dans les *Prophètes*. annoncent la *gloire* du Tout puissant qui éclatera par la *délivrance* d'Israël captif dans l'étendue de l'Empire de Babylone.

La *partie inférieure de l'Église d'Israël*, c'est-à-dire, le *Peuple* désigné par l'étendue

dempteur, qu'il ne perde point de vue les paroles & les pensées qui composent cette ardente prière.

Nous allons maintenant donner Verset par Verset le double sens littéral de ce Psaume, relativement aux six Observations précédentes, en avertissant néanmoins que cette Prophétie paroît écrite avant la délivrance d'Israël; puisque l'Eglise au Vers. 15. demande que le Seigneur l'affranchisse du joug de ses superbes tyrans.

Le titre qu'on lit au commencement ne pouvant être d'aucune utilité pour l'intelligence de cette Poësie, nous commençons notre Argument par le second Verset.

ARGUMENT.

Sens littéral du nouvel Israël.

I°. Verset 2.

Les cieus, c'est-à-dire, la partie supérieure de l'Eglise Chrétienne composée des Apôtres, des Disciples & des Prêtres, annonceront la gloire du souverain Arbitre de l'univers qui brillera par la délivrance des Juifs & des Gentils captifs sous l'empire du démon.

La partie inférieure de l'Eglise Chrétienne, c'est-à-dire, le Peuple qui lui sera soumis,

de l'air, publiera l'œuvre des mains du Seigneur que l'on a prouvé être le renversement de l'Empire de Babylone, qui sera exécuté par les armées de Cyrus.

II°. Depuis le Verset 3. jusqu'au 6.

Le jour, c'est-à-dire, le fidèle Israélite, ne trouve point assez de termes pour que le jour pris dans le même sens apprenne de lui cette délivrance si glorieuse au Tout-puissant.

Les nations Idolâtres désignées par la nuit s'empressement de s'entredécouvrir les unes aux autres la connoissance de ces opérations de l'Eternel.

Ces êtres intelligens cachés sous le voile des mots, le jour & la nuit, feront entendre leur voix qui publiera ces merveilles par toute la terre, & dans l'univers, c'est-à-dire, dans toute la terre d'Israël, & dans l'Empire de Babylone.

III°. Versets 6 & 9.

L'Eternel placera au milieu de ces régions un pavillon pour le soleil. Ce soleil est Cyrus, dont l'Edit annoncera & opérera la délivrance d'Israël. Il fixera son pavillon, c'est-à-dire, sa résidence à Babylone.

Ce soleil représenté par son Edit, & identifié avec lui, quant aux opérations de la délivrance du Peuple de Dieu *, semblable à l'Epoux qui sort de son lit nuptial, s'élance

* Cyrus avoit épousé depuis peu de tems la fille de Darius Médus à Ecbatane capitale.

publiera l'œuvre des mains du Verbe éternel, qui opéreront la ruine de Jérusalem & de l'état des Juifs par les armées Romaines commandées par Tite.

II°. Depuis le Verset 3. jusqu'au 6.

Le jour, c'est-à-dire, selon saint Paul, le Chrétien éclairé par les lumières de la foi, n'épargnera point ses expressions pour que le jour qui a la même foi que lui, apprenne que les hommes vont être délivrés des ténèbres du Judaïsme & du Paganisme.

Les Gentils désignés par la nuit s'empresse-
ront de découvrir les uns aux autres la con-
noissance de ces miracles du Très-haut.

Ces êtres intelligens feront entendre leur
voix, & publieront ces merveilles dans toute
la Judée, & dans l'étendue de l'Empire Ro-
main. Saint Paul Rom. X, 18. applique à
ceux qui ont annoncé l'Évangile le Verset 5.
de ce Psaume: In omnem terram exivit sonus
corum.

III°. Versets 6 & 7.

Le Seigneur placera au milieu de ces ré-
gions un pavillon pour le soleil.

Ce soleil est le Verbe incarné dont l'Évangile
annoncera & opérera la délivrance du genre
humain. Il placera son pavillon, c'est-à-dire,
sa demeure, à Jérusalem.

Ce soleil représenté par son Évangile, sera
l'Époux, dont lui-même prend le nom dans le
nouveau Testament. Il sortira de son lit nup-

de la Médie, où l'Édit de la délivrance d'Is-
raël a été donné.

plein de joie , & parcourt à pas de géant la carrière , c'est-à-dire , les cieux* & l'étendue de l'air , qui , comme nous l'avons prouvé , doit se prendre pour toute l'Eglise d'Israël.

L'Edit se publie d'abord dans le Royaume des Mèdes où la plus grande partie d'Israël se trouvoit captive. De là cet Edit représentatif de la personne de Cyrus parcourt les autres régions où s'étendent les cieux , c'est-à-dire , l'Eglise d'Israël.

IV°. Verset 8.

L'Edit de Cyrus est ici désigné par le nom de Loi du Seigneur ; parce que cette Loi étoit publiée en conséquence de l'ordre que Dieu même avoit donné à ce Prince de délivrer Israël , comme on le voit dans Isaïe.

Cette Loi sera parfaite , c'est-à-dire , conforme aux idées de l'Eternel touchant la délivrance de son Peuple , puisqu'elle procurera le retour de tous les Israélites qui voudront rentrer dans leur patrie.

Les ordres contenus dans l'Edit de Cyrus seront infailliblement accomplis. Ils rempliront les simples d'intelligence , lorsqu'ils verront Cyrus exécuter les promesses annoncées par les Livres des Prophètes touchant la liberté de la Nation sainte.

V°. Verset 9.

Les ordres que Dieu donne par cette Loi de délivrance , seront équitables aux yeux de

* C'est sous le nom de cieux nouveaux & de terre nouvelle qu'Isaïe Chap. LXV , 17.

du Psaume 18. 237

rial, c'est-à-dire du sein d'une Vierge, où il s'est uni avec la nature humaine.

Il en sortira plein de joie, & parcourra à pas de géant sa carrière, c'est-à-dire, les cieux nouveaux qu'il formera à mesure que sa Loi ou son Evangile se prêcheront.

L'Evangile l'annoncera premièrement dans la Judée où sont élus les Apôtres, & de là dans tout l'univers où en très peu de tems ils formeront des disciples. C'est ainsi que le soleil de justice & son Evangile parcourront leur carrière à pas de géant.

IV°. Verset 8.

L'Evangile est désigné dans ce Psaume par le nom de Loi du Seigneur, parce que les Prophètes l'ont annoncé d'avance par l'ordre de Dieu même, pour délivrer l'univers des ténèbres & de la mort, comme nous l'apprenons de S. Paul.

Cette Loi est parfaite, puisqu'elle a été annoncée par la bouche de la Sagesse éternelle, pour délivrer le monde & le faire revenir au culte du vrai Dieu qu'il avoit perdu de vue depuis si long-tems.

Les préceptes de l'Evangile seront infailliblement accomplis. Ils rempliront d'intelligence les hommes simples, c'est-à-dire, les moins instruits, lorsqu'ils verront s'exécuter les promesses de Jésus-Christ par la conversion de l'univers.

V°. Verset 9.

Les ordres que le Seigneur donne dans son Evangile, sont équitables aux yeux de la foi.

prédit la création, c'est-à-dire, la formation de l'Eglise Chrétienne.

l'Israélite comblé de joie, lorsqu'il verra cesser son esclavage, & l'orgueil des Chaldéens humilié par Cyrus.

Les *commandemens* que ce Prince y donne, procureront la *délivrance* désignée ici par le terme de *lumière*; & les *yeux des aveugles*, c'est-à-dire, des *captifs*, en seront éclairés.

Isaïe XLII, 7. & XLIII, 8. nous déclare dans le premier sens littéral, que *Cyrus* rendra la *vue aux aveugles*, c'est-à-dire, la *liberté aux Israélites* gémissans dans les *ténèbres* de la captivité sous la *tyrannie* des Chaldéens.

VI°. Verset 10.

La *crainte* de l'Eternel prédite par les Prophètes pour le tems de la *délivrance* de la captivité de Babylone sera pour-lors la *source* de l'innocence & de la persévérance dans le culte du Seigneur.

VII°. Versets 11, 12 & 13.

Les *jugemens* de l'Eternel, qui après la réprobation d'Israël Apostat rendront aux fidèles Israélites leur liberté, seront reconnus *véritables* & pleins d'équité. Ils seront pour l'Israélite délivré *préférables* aux monceaux d'or, & plus *délicieux* que le rayon du miel le plus exquis.

C'est par leur *exécution*, dit le Psalmiste, que votre *serviteur*, c'est-à-dire, le *Peuple* qui compose votre *Eglise*, sera éclairé sur les *oracles* des Prophètes; & dans leur *accomplissement* il trouvera la *récompense* la plus abondante.

du Psaume 18. 233

Elle triomphe, lorsqu'elle y lit la béatitude promise au fidèle, & le châtement de ses ennemis au jour du jugement dernier. Venite, benedicti, &c. Ite, maledicti, &c.

Les commandemens que cette Loi renferme, procureront la lumière, c'est-à-dire, la délivrance du péché. Les yeux des aveugles en seront éclairés, & sortiront ainsi des ténèbres du Judaïsme & du Paganisme.

Isaïe XLII, 7. & XLIII, 8. prédit dans le second sens littéral, qui est le plus important, que Jésus-Christ rendra la vue aux aveugles, non-seulement quant au corps, mais aussi quant à l'ame.

VI°. Verset 10.

La crainte du Tout-puissant inspirée par la grace de l'Évangile sera la source de l'innocence & de la persévérance dans la foi en Jésus-Christ.

VII°. Versets 11, 12 & 13.

Les jugemens de l'Éternel, qui après la réprobation des Juifs appelleront les Gentils à la foi, seront reconnus véritables & pleins d'équité. Ils seront pour le fidèle préférables à toutes les richesses du monde, & plus délicieuses que les plus exquises nourritures.

C'est par leur exécution que votre serviteur, c'est-à-dire, le disciple de Jésus-Christ, sera éclairé; & ce sera par leur accomplissement qu'il trouvera la plus riche récompense par la foi dont il vivra.

VIII°. Verset 14.

Qui est-ce qui comprendra les *crimes* où l'Idolâtrie l'aura plongé? Purifiez-moi, c'est-à-dire, *mes enfans*, s'écrie l'Eglise d'Israël, des *abominations secrètes* qu'ils ont commises.

IX°. Versets 15, 16, 17 & 18.

L'Eglise encore captive à Babylone avant l'exécution de cette Prophétie supplie le Seigneur de la *délivrer de la tyrannie* des superbes Chaldéens. Alors elle sera purifiée du *crime énorme* commis par l'Idolâtrie de ses enfans. Elle conjure l'Eternel son appui & son rédempteur d'exaucer sa prière & ses vœux.

1. **C**œli palàm enarrant
Gloriam Omnipotentis ;
Et opus manuum ejus
Annuntiet expansus aër.

2. Dies diei profundet sermonem :

(a) **QUE LES CIEUX.** Voyez ce que signifie ce terme, IV^e Observation, Art. I. p. 134.

(b) **DE TOUTES PARTS.** Nous ajoutons ces termes pour exprimer la force du Verbe que le Psalmiste employe ici dans la seconde Conjugaison.

(c) **L'ÉTENDUE DES AIRS.** Voyez la pre-

VIII°. Verset 14.

Quel est le Gentil qui comprendra les excès où le culte des faux Dieux l'aura fait tomber? Quel est le Juif, qui aura une idée du crime, c'est-à-dire, du déicide dont il n'aura pas connu l'énormité? L'Eglise Chrétienne prie le Seigneur d'en purifier ses enfans.

IX°. Versets 15, 16, 17 & 18.

L'Eglise sous la persécution des Juifs & des Payens prie le Seigneur de la délivrer de ces superbes ennemis. Alors ses enfans seront purifiés des crimes dont ils ont été coupables dans le Judaïsme & dans la Gentilité, & dont le sang des Martyrs aura lavé toute la terre. Elle conjure l'Eternel qu'elle appelle son appui & son rédempteur, d'exaucer sa prière & les sentimens de son ame.

1. **Q**ue les cieux (a) annoncent de toutes parts (b)
La gloire du Tout-puissant :
Que l'étenduë (c) des airs publie
L'œuvre (d) admirable de ses mains.
2. Le jour (e) se répandra en paroles
Pour en faire le récit au jour :
La nuit (f) même découvrira à la nuit

mière Section du second Article de la IV^e Observation, p. 173.

(a) OEUVRE. Sect. II. de la IV^e Observation, p. 177.

(e) LE JOUR. Troisième Section de la IV^e Observation, p. 189.

(f) LA NUIT. Troisième Section de la IV^e Observation, p. 195.

236 *Versions Latine & Françoise*

- Nox ipsa nocti indicabit notitiam.
3. Non erit sermo,
Non erunt verba
Quorum vix audiatur sonus.
4. Omnem terram
Pervadet sonus eorum,
Et fines orbis
Eloquia eorum.
5. Soli ponet tentorium in eis;
Et ipse, velut sponsus
Procedens è thalamo suo,
Lætus exiliet ut gigas
Ad percurrendam viam.
6. Ab extremitate cœlorum
Egressus ejus,
Et revolutio ejus
Ad extrema eorum;
Nec est qui se abscondat
A calore ejus.
7. Lex Æterni
Perfectum habebit finem:
Animæ reditum præstabit.
Testimonium Domini certum,
Intelligentiam præstans parvulis.
-

(g) LEUR VOIX RETENTIRA, &c. Le Texte Hébreu porte קוֹלָם káouâme, *linea eorum*. Nous soupçonnerions que c'est ici une faute, & qu'il faudroit lire avec l'Auteur de la Version, dont l'Eglise fait usage dans ses Offices קוֹלָם kôlâme, si Leigh ne nous avertissoit que Isaac prétend que le mot káouâme signifie aussi bien la *voix*, qu'une *ligne*.

(h) AU MILIEU D'EUX. C'est-à-dire, au milieu des cieux dont il est parlé au Vers. 4.

du Psaume 18. Hébr. 19. 237.

- La connoissance de cette merveille.
3. Ce ne sera point un langage,
Ce ne seront point des paroles
Dont le fou frappe à peine les oreilles.
 4. Leur voix retentira (*g*) dans toute la
terre :
Leurs discours se répandront
Jusqu'aux confins de l'univers.
 5. Il placera au milieu d'eux (*h*)
Le pavillon (*i*) éclatant du soleil (*k*) :
Et cet astre brillant,
Tel qu'un époux qui sort de son lit nup-
tial,
S'élancera plein de joie
Pour parcourir à pas de géant sa carrière.
 6. Il sortira (*l*) d'une extrémité des cieux,
Il en parcourra
Les climats les plus reculés ;
Et nul être ne se dérobera
Aux effets de sa chaleur.
 7. La Loi de l'Eternel (*m*)
Aura son parfait accomplissement :
L'ame (*n*) lui devra son retour.
L'oracle du Seigneur est infallible,
Il remplira les simples (*o*) d'intelligence.

(*i*) PAVILLON. Observation V. Art. II.
p. 207.

(*k*) DU SOLBIL. Observ. V. Art. I. p. 200.

(*l*) IL SORTIRA D'UNE EXTRÉMITÉ DES
CIEUX. Observ. V. Art. IV. p. 210.

(*m*) LA LOI DE L'ETERNEL. Observ. III.
Art. I. p. 72.

(*n*) L'AME. L'Israélite fidèle en captivité.

(*o*) LES SIMPLES. Nous avons prouvé dans
plusieurs endroits de cet Ouvrage que ce terme

238 *Versions Latine & Françoise*

8. *Iussa Æterni recta :*
Cor afficient lætitiâ.
Præceptum Domini lucidum,
Illuminans oculos.
9. [Tunc] timor Æterni
Munditiam præstabit,
Perseverantiam in seculum.
10. *Judicia Æterni sunt veritas :*
Certa sunt ad invicem.
11. *Expetibilia sunt præ auro,*
Præ acervo auri purissimi :
Dulciora sunt melle
Et primo liquore favorum.
12. *Denique servus tuus*
Illuminabitur per ea.
In observando eventum illorum
Retributio multa.
13. *Errores quis intelliget ?*
Ab occultis meis munda me.
14. *Subtrahe, quæso,*
A superbis servum tuum.
Ne amplius dominantur in me.
15. *Quoniam integer sum,*
-

désigne presque toujours dans les Psaumes
la Nation d'Israël captive.

(p) SES ORDRES. LE COMMANDEMENT.
Observ. III. Art. I. p. 80.

(q) LA CRAINTE DE L'ÉTERNEL. Observa-
tion III. Art. I. p. 88.

8. Ses ordres (p) sont dictés par l'équité;
Ils combleront les cœurs d'allégresse.
Le commandement de l'Éternel
Répand la lumière, il éclaire les yeux.
9. [Alors] la crainte (q) de l'Éternel
Sera la source de l'innocence.
Et d'une persévérance
A l'épreuve des tems.
10. Les jugemens de l'Éternel
Sont infailibles :
Ils se vérifient mutuellement.
11. Ils sont préférables à l'or,
A des monceaux d'or le plus épuré :
Ils sont plus agréables au goût que le
miel,
Que la plus pure liqueur
Qui découle de ses rayons.
12. Enfin c'est par eux que votre servi-
teur
Sera rempli de lumière :
Et en attendant qu'ils s'accomplissent,
Il trouvera la plus riche récompense.
13. Qui comprendra ses égaremens ?
Purifiez-moi des crimes commis en sé-
cret (r).
14. Daignez soustraire votre serviteur
Au pouvoir des hommes superbes (s).
Qu'ils n'exercent plus sur moi leur ty-
rannie.
15. Car j'ai recouvré mon innocence,

(r) DES CRIMES COMMIS EN SÉCRET.
Voyez Observ. III. Art. I. p. 123.

(s) DES HOMMES SUPERBES. C'est-à-dire,
des Chaldéens désignés ordinairement sous ce
terme; voyez p. 41.

Et immaculatus à delicto maximo.

16. Sint in beneplacitum [tibi]
 Sermones oris mei ;
 Et meditatio cordis mei
 Præfens fit vultibus tuis.
17. Æterne , præfidium meum ,
 Et vindex meus.

(t) DU CRIME ÉNORME QUE J'AI COMMIS
 Voyez Observ. II. p. 43.

P S A L M U S CXLVIII.

Laudate Dominum de cælis , &c.

T I T U L U S.

Laudate eum qui per se existit.

T I T R E.

*Louez l'Être qui ne doit son existence
 qu'à lui-même.*

A V E R T I S S E M E N T.

A Près l'idée que nous offrent de ce
 Psaume tous les Commentateurs
 fondés sur le seul mot du Verset 5.
creata sunt, „ ont été créés, „ on n'a
 pas dû être surpris que dans les tra-
 ductions Latine & François que nous

Et

- Et je suis purifié
Du crime énorme que j'ai commis (r).
16. Daignez agréer les prières
Que ma bouche vous adresse :
Que les desirs de mon cœur
Attirent sur moi vos regards favorables.
17. Eternel, vous êtes ma défense ;
Soyez aussi mon vengeur (u).
-

(u) MA DÉFENSE, MON VENGEUR. Voyez
Observation I. p. 17.

avons donné des Psaumes, nous l'ayons attribué à la création. Il nous étoit alors absolument impossible de le présenter dans son sens littéral, à cause de la multitude des termes énigmatiques sous lesquels il est caché. Mais en l'insérant aujourd'hui dans cet Ouvrage, nous croyons devoir en rendre un compte plus exact. Nous reconnoissons donc, à ne pouvoir en douter, que cette divine Poésie n'est autre chose qu'un Cantique d'actions de grâces anticipées sur la *ruine* de Babylone, & sur la *délivrance* d'Israël captif; & nous osons assurer que le Vers. 8. contient la première proposition, & que la seconde est présentée dans le dernier, qui déclare que

Dieu relèvera la puissance de son Peuple. En effet, quand le Très-haut l'a-t-il relevé d'une manière plus éclatante ? Si ce n'est par la *délivrance* d'Israël annoncée successivement depuis Moïse jusqu'à Jérémie Prophète de cette même liberté, après laquelle le diadème a dans la suite été rétabli, & placé sur la tête des premiers Asmonéens.

Mais pour comprendre ce que nous disons, il faut être averti que les *êtres* que le Psalmiste invite à louer l'Eternel, ne sont pas des *créatures destituées d'intelligences* & d'*organes* capables de payer le *tribut de louange* exigé par le Psalmiste.

Ainsi nous osons, avant tout ce que nous avons à dire, proposer trois *Assertions* pour y préparer le Lecteur.

A S S E R T I O N I.

1°. Dans les deux premiers Versets il faut prendre selon leur sens ordinaire les termes de *cieux*, d'*Anges* & de *milice céleste*.

2°. Dans le troisième Verset le *dépositaire* de l'autorité temporelle & du

gouvernement politique du Peuple de Dieu est caractérisé par le terme énigmatique de *soleil* ; & la terre d'Israël dont les habitans doivent *louer le Seigneur* après leur retour dans leur patrie, est désignée par le terme de *lune*.

3°. Dans le Vers. 4. *les cieux des cieux* désignent le *souverain Sacerdoce* : les *cieux* au-dessus desquels sont les *eaux*, doivent se prendre pour les *Justes d'Israël* ; & les *eaux* sont les *Prêtres* & les *Prophètes*, dont les instructions & les oracles étoient une *rosée* & une *pluie*.

4°. Dans les Vers. 5 & 6. est contenu le *motif de louanges* que rendront à l'Eternel les *êtres* des quatre premiers Versets.

Ce motif nous paroît consister dans l'*ordre irrévocable* que l'Être suprême a donné touchant la *ruine* de l'Empire de Babylone.

ASSERTION II.

Le Vers. 7. invite Israël captif dans la *terre des dragons* à chanter les louanges du suprême Arbitre de l'univers, lorsqu'il sera délivré.

244 *Versions Latine & Françoise*

Le Vers. 8. contient en termes énigmatiques les *fléaux* dont les Chaldéens seront accablés.

Dans les Versets 9 & 10. les *bêtes sauvages*, les *animaux domestiques*, les *reptiles* & les *oiseaux* indiquent autant d'*êtres intelligens*, dont nous expliquerons la nature.

A S S E R T I O N III.

Dans les quatre derniers Versets qui sont le 11, 12, 13 & 14. tout le Peuple d'Israël, ses Chefs, les Rois qui ré-

I°. Aux Intelligences célestes.

II°. A l'Eglise de l'ancien Israël au sujet de la *nouvelle création*, c'est-à-dire, de son *rétablissement* dans sa patrie, après que Cyrus lui aura rendu sa liberté.

III°. Aux Israélites captifs à Babylone & en Assyrie.

IV°. Ravage de l'Empire des Chaldéens par les Mèdes & par les Perses qui y portent la *désolation* désignée par les termes de *feu*, de *grêle*, &c.

V°. Au Peuple d'Israël qui doit être délivré.

I.

I. **L**audate Æternum de cœlis,
Laudate eum in excelsis.

gneront un jour sur lui , les Princes , les Juges de la terre , &c. loueront l'Eternel de ce que lui seul aura exalté sa toute-puissance , en rétablissant les forces de la nation qu'il a choisie.

Tel est , selon nous , l'objet général du Psaume , dont on va lire les traductions Latine & François , où nous conservons les termes énigmatiques de l'Original. Nous les expliquerons dans les Observations suivantes , qui développeront les idées contenues dans le précis que nous allons présenter.

I°. Aux Intelligences célestes.

II°. A l'Eglise du nouvel Israël touchant la liberté qu'elle aura d'offrir publiquement ses sacrifices , après que Constantin l'aura affranchie du joug du Paganisme.

III°. Aux Chrétiens exposés aux insultes des Juifs & des Gentils.

IV°. *Ravage* que les Romains & Constantin feront parmi les Juifs & parmi les Payens , caractérisé par les termes de *fou* , de *grêle* , &c.

V°. Aux Chrétiens qui doivent recouvrer la liberté.

I.

1. **D**U haut des cieux où vous résidez ,
Esprits , louez l'Eternel :

L iij

246 *Versions Latine & Françoise*

2. Laudate eum, omnes Angeli ejus :
Laudate eum, omnia agmina ejus.

II.

3. Laudate eum, sol & luna :
Laudate eum, omnes stellæ lucidæ.
4. Laudate eum, cœli cœlorum,
Et aquæ quæ super cœlos sunt.
5. Laudabunt potentiam Æterni [entia
illa;]
Eò quòd ipse jufferit,
Et denuò creata sunt.
6. Imò consistere faciet ea
In seculum seculi :
Statutum posuit,
Quod non præteribit.

III.

7. Laudate Æternum,
De terra draconum,
Et omnium abyssorum.

IV.

8. Ignis, grando, nix, glacies,
Et ventus procellosus
Exequentur jussum ejus.

Louez-le, vous dont la demeure
Est dans le séjour le plus élevé.

2. Louez-le, vous tous qui êtes ses Anges :
Milices célestes, réunissez-vous
Pour célébrer ses louanges.

II.

3. Soleil & lune, publiez-les ;
Et vous toutes brillantes étoiles,
Faites-les retentir par-tout.
4. Cieux des cieux, annoncez-les,
Ainsi que vous, nuages,
Placés au-dessus des cieux.
5. Ces êtres annonceront
La puissance de l'Éternel ;
Parce que, selon les ordres
Que lui-même aura donnés,
Ils auront été créés de nouveau.
6. Certes, il les fera subsister
Jusques à la fin des siècles :
Il en a porté le décret,
Il sera irrévocable.

III.

7. Du fond de la terre des dragons
Et de tous les abymes,
Adressez vos louanges à l'Éternel.

IV.

8. Le feu, la grêle, la neige, la glace,
Et les vents orageux
Seront les exécuteurs de ses ordres.

V.

9. Montes & omnes colles,
Arbores fructiferæ & omnes cedri :
10. Feræ & omnia jumenta,
Reptilia & omnes volucres pennatæ :
11. Reges terræ & omnes tribus,
Principes & omnes Judices terræ :
12. Juvenes & virgines,
Senes cum junioribus
Laudent potentiam Æterni.
13. Quando exaltata erit potentia ejus fo-
lius,
Et gloria ejus super terram & cœlos;
14. Quando extulerit cornu populi sui,
Laus erit omnibus piis ejus,
Filiis Israël, Populo accedenti ad illum.
Laudate eum qui per se existit.

QUE d'*énigmes* depuis le Verset 3. jusqu'au 12. Mais nous n'en sommes pas surpris. Nous avons reconnu par nos travaux sur ce genre d'écrire, que le *style énigmatique* est l'art le plus ingénieux dont les Psalmistes ayent pu se servir pour dérober aux Apostats, & par conséquent aux Chaldéens, l'intelligence des oracles touchant la

V.

9. Que les montagnes & toutes les collines,
Que les arbres fruitiers & tous les cèdres :
10. Que les bêtes sauvages
Et tous les animaux domestiques :
Que les reptiles de la terre
Et les oiseaux qui volent dans les airs :
11. Que les Rois de la terre & toutes les tribus,
Les Princes & tous les Juges du pays :
12. Les jeunes hommes & les vierges,
Les vieillards & les enfans,
Célébrent la force de l'Eternel.
13. Lorsque la puissance
Qui n'appartient qu'à lui seul,
Sera exaltée
Et que sa magnificence aura éclaté
Sur la terre & dans les cieus ;
14. Lorsqu'il aura relevé
La force de son Peuple,
Alors on comblera de louanges
Ceux qui lui sont chers, les enfans d'Israël,
Ce Peuple qui se fera approché de lui.
Louez l'Etre qui ne doit son existence
qu'à lui-même.

délivrance d'Israël qui ne devoit s'exécuter que par la *ruine* de l'Empire de Babylone.

Comment en effet les Prophètes pouvoient-ils voiler avec plus de succès ces deux grands évènements ? si ce n'étoit en employant des termes clairs :

250 *Première Observation*

& très-connus, que l'on pouvoit appliquer à des objets, soit *moraux*, soit *physiques*, & quelquefois à des traits de quelqu'ancienne histoire. Les disciples de ces grands Maîtres avoient appris d'eux à lever ce voile, & faisoient substituer à ces termes si clairs en apparence les idées véritables, & les oracles que le Prophète avoit en vue. L'Eglise conservoit dans son sein, par le moyen de ses disciples, & la Prophétie, & l'intelligence des termes qui la composoient. On peut la trouver cette intelligence en partie dans la Paraphrase Chaldaïque, en partie dans les Pères de l'Eglise, & en partie dans quelques Commentateurs éclairés. Mais la vraie source où l'on doit puiser cette connoissance, est l'Ecriture sainte elle-même, où l'on auroit trouvé par la combinaison des textes parallèles la signification de ces termes énigmatiques.

Or l'étude en paroît si laborieuse & si longue, qu'on aime mieux y renoncer, & se contenter de rendre les expressions telles qu'elles se trouvent, sans les approfondir. Alors au lieu d'une Prophétie très-intéressante pour l'un

& l'autre Israël, on n'offre qu'un objet qui l'obscurcit encore plus.

On voit plusieurs exemples de ce que nous avançons, & sur-tout dans le Ps. CXLVII. *Lauda, Jerusalem, Dominum, &c.* où les Commentateurs admirent d'abord l'éloquence de l'Ecrivain sacré, lorsqu'il fait, selon eux, la peinture d'une forte gélée & d'un dégel subit. Mais ces Interprètes superficiels sont très-embarrassés, lorsqu'ils voient à la fin du Psaume, que *Dieu ne traite pas ainsi les autres nations.* Ils sentent bien qu'il *neige*, qu'il *gèle*, & qu'il *dégèle* en Asie, en Amérique & en Europe. Comment donc concilier les deux derniers Versets de ce Psaume avec les Versets 4, 5, 6, 7, 8 & 9. précédens, qui, si vous les prenez dans le *sens physique*, n'ont absolument aucune connexion avec les *décrets*, les *jugemens*, & les *dessins* que Dieu ne découvre qu'au seul Israël ? Ces Commentateurs, après quelques réflexions édifiantes, vous laissent le soin de chercher l'harmonie qui doit lier ensemble toutes les parties du Psaume. Ils s'embarrassent encore moins de faire connoître le double *sens li-*

252 *Première Observation*
téral que la Prophétie contient quant
à l'ancien & quant au nouvel Israël.
Or pour faire sentir cette *harmonie*,
& ce *double sens littéral*, il falloit re-
garder la *neige*, le *givre*, la *grêle* &
le *froid insupportable*, comme autant
de *termes énigmatiques* qui désignent
les *malheurs* dont Israël devoit être
accablé dans sa captivité, & voir sous
l'emblème du *dégel* la *liberté* qui lui
accorde le retour dans sa patrie, pour
y jouir de la félicité promise à Jérusalem
dans les trois premiers Versets.
Voyez sur ce point l'explication de ce
Psaume à la page 460. du XI^e Vol.
de cet Ouvrage.

Mais que diront nos Adversaires,
quand nous leur soutiendrons la cer-
titude de la maxime suivante ?

» La science du style énigmatique
» est si nécessaire, que sans elle il est
» impossible d'entendre la partie la
» plus étendue des Livres prophétiques;
» & que l'on ne pourra jamais en fai-
» sir l'objet total, quant à l'ancien Is-
» raël, toutes les fois que dans l'im-
» puissance de connoître la valeur du
» terme énigmatique dont le Prophète
» se sert, on substituera au véritable

» objet que le Saint - Esprit avoit en
» vue , des objets étrangers , tels que
» quelqu'ancienne *histoire*, quelqu'opi-
» nion *Rabbinique*, ou les *conjectu-*
» *res* des Commentateurs qui ne se
» sont pas douté qu'il existât un style
» énigmatique. «

Or l'objet une fois manqué , doit-on être surpris de trouver si peu d'accord entre toutes les idées, dont les oracles des Prophètes sont composés? Peut-on alors concilier ensemble l'ancien & le nouvel Israël? Non, sans doute, puisqu'en se trompant sur l'objet que le Saint-Esprit avoit en vue, on ne peut lui appliquer les expressions dont le Prophète a fait usage: expressions difficiles à entendre, & souvent inintelligibles, pour quiconque n'est pas versé dans la science du style énigmatique. Nous en donnons pour exemple le Cantique d'Habacuc.

Mais pouvons-nous mieux faire sentir quant à présent l'importance de la maxime que nous venons d'établir, si ce n'est en expliquant le Ps. CXLVIII? En effet ce Cantique d'actions de grâces, depuis le Vers. 3. jusqu'au onzième, nous offre des *êtres destitués de toute*

254 *Première Observation*
intelligence, que nos Commentateurs
chargent de *louer le Très-haut*. Nous
savons que l'on prête au Verbe *louer*
un certain sens. Mais nous pouvons
assurer que les maîtres qui le don-
nent, & les auditeurs qui le reçoivent,
ne sont pas mieux instruits les uns que
les autres sur l'objet du Psaume, faute
de savoir la valeur des termes qui le
composent.

Nous allons prendre une route bien
différente de celle que l'on a tenue
jusqu'ici. Elle est beaucoup plus diffi-
cile, il est vrai; mais il en résulte un
Cantique plus intéressant pour l'un &
l'autre Israël, & plus satisfaisant pour
l'esprit & pour le cœur.

PREMIÈRE OBSERVATION
Qui contient les six premiers
Versets.

SECTION PREMIÈRE.

Examen des deux premiers Versets.

*Des cieux où vous résidez,
Esprits, louez l'Éternel:
Louez-le, vous dont la demeure
Est dans le séjour le plus élevé.*

I°. On ne doutera point que les

cieux dont parle ici le Pſalmiſte , ne ſoient le *thrône* du Tout-puiſſant environné de mille millions d'Efprits céleſtes ſans ceſſe occupés à *chanter ſes louanges & ſa gloire*. Nous avons averti que ce *bienheureux ſéjour* eſt celui où fut enlevé ſaint Paul , qui lui donne le nom de *troiſième ciel*, relativement aux *deux autres cieus* plus voiſins de la terre , & dont nous parlerons aux troiſième & quatrième Verſets.

II°. LOUEZ.

Ce Verbe & ſa ſignification ſont trop connus pour nous y arrêter.

Dans les deux premiers Verſets de ce Pſaume on l'emploie pour exprimer *les louanges adreſſées à l'Eternel par les Efprits céleſtes , & par les Intelligences humaines*. Rien de plus intelligible. Dieu eſt *Esprit* ; les ſeuls *Esprits* ſont à portée de le *louer*. Loin d'ici la *pure matière* , & tout *corps deſtitué d'intelligence & d'organes incapables* de cette auguſte fonction.

Cependant, malgré cette notion ſi claire dictée par le bon ſens, on veut que les *bêtes* , les *éléments* , les *arbres* , les *rochers* & tout autre *être* purement

256 *Première Observation*

matériel, *louent* l'Eternel. On pousse la chose plus loin. On fait sauter les *arbres* des forêts, les *champs* & les *montagnes*; & l'on croit bonnement que les *fleuves* battent des mains. Les *poissons*, genre d'animal le plus dépourvu d'intelligence, est mis sur les rangs avec les *reptiles* les moins capables de connoissance, pour *célébrer les louanges* du souverain Maître. Quelques Interprètes ont senti combien est contraire à la raison la liberté qu'on se donne d'attribuer à *la matière* une *intelligence* & des *sentimens* que le Créateur n'a donnés qu'à l'*Ange* & à l'*homme*. Ils n'ont point voulu se contenter de la défaite dont se servent ceux à qui l'étude profonde est insupportable. Ils n'ont point dit avec eux que les *animaux* & toute autre *être matériel* louent Dieu à leur façon; que tout ce que l'on voit en eux, *loue le Créateur* par l'admiration qu'ils excitent en nous. Cette explication est édifiante, à la vérité; mais elle fait entendre un langage bien éloigné de l'idée des Prophètes, qui sous le nom de ces *êtres matériels* voient des *créatures douées d'une in-*

sur le Psaume 148. 257
 telligence capable de connoître & de
 chanter les louanges du suprême Ar-
 bitre de l'univers, en reconnoissance
 de ses bienfaits signalés. En voici un
 exemple tiré d'un Psaume où des *êtres*
matériels servent de Nominatif au
 Verbe *הלל* hîllél, louer. Il est le seul
 avec celui que nous expliquons, où se
 trouve ce Verbe régi par de pareils
 Nominatifs. Ps. LXVIII, 35.

Les cieus & la terre,
Les mers & tous les poissons
Qui nagent dans leur sein,
 Chanteront ses louanges. *יהללו יהוה* iehâl-
 leloûhoû.

Il n'est pas difficile d'apprendre à
 quelle occasion, puisqu'on lit dans le
 Verset suivant:

Parce qu'il aura délivré Sion,
 Et rétabli les villes de Juda.

Comment peut-on se persuader que
 les *cieus* & la *terre*, *êtres* purement
matériels aussi-bien que les *mers* &
 les *poissons*, puissent chanter ou célé-
 brer les louanges du Très-haut? Et
 quand on supposeroit que les *cieus*
 sont mis ici pour les *Anges*, & la *terre*
 pour les *hommes*; que fera-t-on des

258 *Première Observation*
mers & des *poissons* qui n'ont aucune
connoissance du *rétablissement* de Sion
& des villes de Juda, auxquelles sû-
rement ils ne prennent aucun intérêt.
Ayons donc recours à la note que
nous avons mise sur ce Verset, p. 226.
de notre Psautier François, où nous
verrons que les *cieux* désignent les
Prêtres & les *Grands* d'Israël, que
Sion & les *villes de Juda rebâties* in-
téressoient très-vivement.

Quant au termes de *mers*, nous avons
toujours enseigné qu'il se prend pour
l'*Empire* de Babylone & ses *Provinces*,
où étoient répandus, non - seulement
les *captifs d'Israël*, mais aussi diffé-
rens peuples intéressés à la délivrance
opérée par Cyrus, tels que les *Moa-
bites*, les *Tyriens*, &c. à qui la li-
berté étoit promise, & que Nabu-
chodonosor avoit enlevé de leur pays,
de même qu'Israël, comme un pêcheur
enlève des poissons avec son filet. Qu'on
étudie bien les Versets 14, 15 & 16.
du premier Chapitre d'Habacuc, on y
trouvera les *poissons raisonnables*,
dont il est parlé dans ce Texte énig-
matique du Ps. LXVIII. où nous ren-
dons le mot Hébreu *romés*, reptile,

sur le Psaume 148. 259
reptile, par celui de *poisson*, sur l'autorité de Leigh que l'on peut consulter sur ce terme dans son Ouvrage appelée *Critica sacra*.

III°. Louez-le, vous tous qui êtes ses Anges :
Milice céleste, réunissez-vous
Pour célébrer ses louanges.

Tout le monde fait que les *Anges* font cette partie des *Esprits célestes* que l'Eternel envoie sur la terre pour y exécuter ses ordres, & pour veiller à la conservation & au bonheur des hommes, des Empires & des autres Etats; mais ces fonctions sont inséparables des louanges qu'ils rendent sans cesse au Dieu dont ils sont les ministres.

Il est encore un autre ordre d'*Esprits célestes*, que le Psalmiste appelle ici מַלְאָכָיו *tsâbâ-ôû*, *militia ejus*, & que le Grec rend par πᾶσαι δυνάμεις αὐτοῦ, la Vulgate par *omnes virtutes ejus*, le Chaldéen & le Syriaque par *omnes exercitus ejus*. Cet ordre à qui l'Eglise attribue spécialement le nom de *Vertus*, est appelé dans les Préfaces ordinaires, *militia cœlestis exercitûs*, » milice de l'armée céleste ; «

& dans les Préfaces du Carême, de la Croix & de la sainte Vierge, il reçoit le nom de *cælorum Virtutes*, » les armées des cieus.«

Les Prophètes ont coutume de mettre le nom *Deus* ou *Dominus*, & souvent tous les deux avant celui d'*exercituum*, » le Seigneur Dieu des armées.« Nous soupçonnons que c'est par la raison suivante que les oracles divins s'expriment ainsi. Comme la plus grande partie de leurs prédictions regardoient leur délivrance d'entre les mains des Babyloniens dont ils étoient esclaves, sans secours, sans force, & sans troupes, l'Eternel prend à leur égard le titre de *Dieu des armées*, pour leur faire connoître par cette dénomination, qu'il étoit tout-puissant pour les faire sortir de captivité, & qu'aucune force humaine ne pouvoit s'opposer à leur délivrance. En effet il devoit conduire Cyrus par la main, & se mettre à la tête des troupes de ce Prince. Il y étoit sur son char de triomphe composé de Chérubins, & environné, Ps. LXVII, 18. de mille millions d'Ange, qui composoient l'armée céleste soumise à ses

ordres. C'est à cette milice de l'Eternel dont le Verbe s'est servi pour faire triompher Cyrus, que l'Eglise d'Israël adresse les paroles du second Verset du Psaume que nous expliquons.

SECTION SECONDE.

Nous avons fait observer plusieurs fois que Moïse nous enseigne trois sortes de *cieux*, 1°. le *ciel* le plus élevé, que saint Paul appelle le *troisième ciel*; & à qui Moïse donne également le nom de *ciel*, lorsqu'il dit: *In principio creavit Deus cœlum & terram*, que nous traduisons ainsi: *Dieu commença par créer les esprits célestes & la matière.*

2°. Après ce *ciel* composé d'êtres purement *spirituels*, Moïse place une *étendue d'air* où Dieu crée le *soleil*, la *lune* & les *astres*. C'est à cette *étendue d'air* qu'il donne le nom de *ciel* au Verset 8. du première Chapitre de la Genèse, en ces termes: *Et vocavit Deus firmamentum cœlum*, » il » appella *ciel* cette *étendue d'air*."

3°. Au dessous de cette *première étendue d'air*, il s'en trouve une *autre*

262 *Première Observation*

que nous regardons comme notre *atmosphère*. Les *oiseaux* la parcourent avec leurs aîles. Ce dernier *espace* d'air est appelé *ciel* dans le Chap. IV. de Daniel, où le nom d'*oiseaux* est joint à celui de *ciel*, *volucres cæli*, Vers. 9. & *aves cæli*, Vers. 18. & Jésus-Christ s'exprime de même, Marc IV, Vers. 32. Observez que ce *ciel intérieur* est appelé simplement *râkiâⁿgh*, *expansus aër*, dans la Genès. I. & dans le Ps. XVIII, 1. Or les mots *râkiâⁿgh* & *shâmaïim^e* veulent dire la même chose. Ce *ciel* remonte depuis les *eaux inférieures* qui sont les *mers* & toute *eau* des lacs & des fleuves, & s'étend jusqu'aux *eaux supérieures* qui sont les *nuées*.

Ces deux *espaces d'air* forment les *cieux matériels*, qui joints au troisième où fut enlevé saint Paul, sont les seuls *cieux* connus dans l'Écriture.

Vers. 3. *Soleil & lune, publiez ses louanges ;
Et vous qui répandez la lumière,
Étoiles, publiez-les.*

Vers. 4. *Annoncez-les, cieux supérieurs :
Publiez-les, eaux qui vous étendez
Au dessus des cieux [inférieurs.]*

I°. Remarquez que le *soleil*, la

lune & les étoiles sont dans le *ciel matériel* le plus élevé : élévation que le Prophète exprime par les mots, *cæli cælorum*, c'est-à-dire, *cieux élevés au dessus des cieux* où volent les oiseaux. C'est ainsi que les Auteurs inspirés caractérisent l'Être suprême, en se servant du mot *Élohîm*, qu'ils mettent d'abord dans la forme construite, suivi du même nom dans la forme simple. Ps. CXXXV, 2. *Élohêi há-èlohîm*. Deo Deorum, au Dieu des Dieux ; c'est-à-dire, au Dieu qui est au-dessus des Dieux. Ainsi les *cieux [matériels] des cieux [matériels]* sont les *cieux supérieurs* ; & les *cieux* qui sont au-dessous d'eux, sont les *cieux inférieurs*.

II°. De ces deux *cieux* tire son origine l'expression énigmatique dont on se sert pour désigner le *corps* de l'Eglise d'Israël.

Le premier *ciel matériel* représente la partie supérieure de cette Eglise, où sont placés le *soleil*, la *lune* & les *étoiles*.

Le *soleil* désigne celui en qui réside la suprême autorité, telle que celle des *Rois*, comme nous l'avons remarqué ailleurs, & sur-tout dans le

264 *Première Observation*

Pf. XVIII. où nous avons fait voir par l'autorité d'un Prophète, que *Sédécias* devenu captif est dépeint sous l'emblème du *soleil* que son coucher fait disparaître. Or depuis *Sédécias* jusqu'à *Alexandre le Grand* le Peuple d'Israël n'a point eu d'autre chef que le *Souverain Pontife* qui décidoit de toutes les affaires d'Etat & de Religion. Il n'est pas surprenant que ce *Souverain Spirituel & temporel* après le retour d'Israël soit caractérisé par le terme de *soleil*.

La *lune* désigne la terre d'Israël & ses habitans, que ce *soleil énigmatique* éclairait par ses lumières, par sa sagesse & sa piété.

Les *étoiles* représentent les hommes distingués par leurs talens, par leur naissance, & par leurs lumières supérieures.

Telles sont les définitions que nous avons constamment données de ces trois termes dans tous les endroits où nous les avons trouvé susceptibles de cette explication, c'est-à-dire, dans les Textes où le style énigmatique a lieu.

C'est à un tel *soleil*, à une telle
lune

lune & à de telles étoiles que le bon sens attribue la faculté de louer l'Éternel, & non à des êtres purement matériels.

III°. Nous venons de déclarer que ces deux-cieux, l'un *supérieur*, & l'autre *inférieur*, désignent la *partie supérieure* & la *partie inférieure* de l'Eglise d'Israël. Nous avons dit que la *partie supérieure* étoit composée de ce qu'il y avoit de *plus considérable* dans la nation ; nous disons maintenant que la *partie inférieure* de cette Eglise consiste dans le *simple peuple*.

Nous ajoutons que ce *ciel inférieur* ayant des *eaux*, c'est-à-dire les *nuées*, au-dessus de lui, représente le *simple peuple* qui reconnoissoit pour les *supérieurs* les *Prêtres* & les *Lévites*, les *Docteurs* & les *Scribes*, dont ils recevoient la *doctrine* & les *instructions*, comme l'herbe reçoit la *rosée* du ciel & les *pluies* des *nuées*. Moïse nous offre cette image, Deuter. XXXII, 2. lorsqu'il dit en parlant à l'assemblée d'Israël, selon la Version de M. de Sacy : » Que les *vérités* que j'enseigne, » soient comme la *pluie* qui s'épaissit » [dans les *nuées* :] que mes *paroles*

266 *Première Observation*

» se répandent comme la *rosée*, comme
» la *pluie* [qui se répand] sur les plan-
» tes ; comme les *gouttes* de l'eau [du
» ciel qui tombent] sur l'herbe qui
» commence à pousser.«

On voit ici que *Moïse* est la *nuée*
d'où tombent les *pluies*, c'est-à-dire
les *instructions* que le Peuple reçoit,
& dont sont arrosés les *jeunes gens* dé-
signés par le terme de *plantes*, & les
jeunes enfans par celui d'herbe nais-
sante.

Or nous demandons si ces *cieux*
supérieurs, ces *nuées* & ces *cieux in-*
férieurs, tels que nous les avons dé-
finis, ne sont pas les seuls capables
de louer l'*Etre suprême*, en compa-
raison des *cieux* & des *nuées* que la
Physique nous présente ?

Mais quel est l'objet de leurs louan-
ges ? C'est la délivrance d'Israël, comme
nous allons le voir dans la Section sui-
vante.

SECTION TROISIÈME.

Le préjugé commun qui fait regar-
der la *création* de l'univers comme
l'*objet* de ce Psaume, est fondé prin-

sur le Psaume 148. 267
cipalement sur le Verbe נִבְרָאוּ nibe-
r-âou du Verset suivant. La Vulgate
le rend par *creata sunt*, & le fait rap-
porter à ces êtres précédens.

Verf. 5. Ces êtres annonceront
La puissance de l'Eternel ;
Parce que lui-même a donné ses ordres,
Et qu'ils ont été créés de nouveau.

Verf. 6. Il les fera subsister
Jusqu'à la fin des siècles :
Il en a porté le décret,
Il sera irrévocable.

1^o. LUI-MÊME A DONNÉ SES ORDRES.

Il faut nécessairement avoir recours
au Verset précédent pour trouver le
Nominatif du Verbe *laudabunt*, qui
commence le Verset 5. & l'exprimer
par ces deux mots *entia illa*, « ces êtres, »
que nous avons regardés plus haut
comme le *corps entier* de l'Eglise d'Is-
raël. Ce sera ce *corps* qui sera créé de
nouveau, suivant les ordres que le Tout-
puissant en donne à Cyrus par le Pro-
phète Isaïe XLIV, 28. en ces termes :

C'est moi qui dis à Cyrus :
Vous êtes le pasteur que j'ai choisi,
Et vous accomplirez tout ce que je veux.
C'est moi qui dis à Jérusalem,
Vous serez rebâtie ;
Et au Temple, Vous serez fondé de
nouveau.

268 *Première Observation*

Or cet ordre ne pouvoit avoir lieu qu'après la *délivrance* de l'Eglise d'Israël prédite au Vers. 25. du même Chapitre, où le Prophète engage Jacob & Israël à louer l'Eternel de ce qu'il les aura rachetés.

Cieux, répandez-vous en louanges,
Parce que l'Eternel a fait miséricorde
[A son Peuple.]
Extrémités de la terre,
Faites entendre vos cris de joie :
Montagnes, faites retentir vos louanges,
De même que les *forêts* & tous les *arbres*,
Quand le Seigneur aura racheté Jacob,
Et lorsque Israël sera comblé de gloire.

Seroit-il quelqu'un qui pût croire que des *cieux matériels*, les *extrémités de la terre*, les *montagnes*, les *forêts* & les *arbres* soient de nature à publier les louanges de l'Eternel ? Il est bien plus raisonnable de chercher, sous l'enveloppe de ces termes énigmatiques, des *êtres intelligens* capables de chanter réellement les louanges de l'Être suprême, non - seulement de bouche, mais d'esprit & de cœur. Ainsi dans le passage d'Isaïe les *cieux* sont l'Eglise d'Israël : les *montagnes* qui représentent ailleurs les *Royaumes*, dé-

signent ici les Tribus d'Israël. Les extrémités, ou plutôt, comme porte l'Hebreu, les parties inférieures de la terre, caractérisent le commun du peuple : les forêts sont les villes, & les arbres indiquent les familles. Ces explications ne varient point dans les Principes discutés, & par conséquent elles ne sont point arbitraires.

II°. Gardons-nous bien de détacher l'ordre de la délivrance d'Israël d'avec l'ordre que Dieu donne au sujet de la ruine de l'Empire des Chaldéens ; parce qu'Israël ne pouvoit être délivré que par la destruction de cette formidable Monarchie. Ainsi les mots *ipse jussit*, » lui-même en a donné » l'ordre, « tombent sur ce double événement. Il falloit donc que Dieu lui-même donnât l'ordre aux Mèdes & aux Perses de marcher contre Babylone. Isaïe nous le présente en ces termes, Chap. XIII, 3.

Je donnerai mes ordres
A ceux que j'ai consacrés à cette œuvre ;
Et dans ma colère j'appellerai mes guerriers.

Ces guerriers sont les Mèdes & les Perses du Vers. 17. suivant, & qui au

270 *Première Observation*
Chap. XXI, 2. du même Isaïe reçoivent l'ordre de marcher vers Babylone & de l'assiéger.

Ascende, Elam; obside, Mede.

III°. ET QU'ILS ONT ÉTÉ CRÉÉS DE NOUVEAU.

Ces deux *ordres* exécutés, il en résulte une *création* toute différente de la *création* du monde, qui a fait prendre le change à tant d'Interprètes.

La *création* que le Psalmiste exprime par le seul Verbe *creabuntur*, est d'une toute autre nature.

C'est le *nouvel état* où va se trouver l'Eglise d'Israël, lorsqu'elle passera du *néant* de la captivité à l'être de la liberté.

Isaïe & les Psaumes vont servir de preuve à cette espèce de *création*, telle que nous venons de la définir.

Isaïe dans le Chap. XLIII. qui est employé à prédire la délivrance d'Israël & son rétablissement dans sa patrie, commence ainsi sa Prophétie.

Voici ce que dit l'Eternel

Qui va vous *créer*, ô Jacob,

Et qui va vous *former*, ô Israël,

Parce que je vais vous racheter.

Je vais vous donner le nom

De *Vous êtes à moi*.

Ces Verbes sont au *Prétérit* dans la Vulgate & dans l'Hébreu ; mais le Verset suivant qui exprime la pensée du Prophète par des *Futurs*, prouve que les *Prétérits* de ce premier Verset doivent être rendus par *des tems* qui marquent l'avenir. Voici ce second Verset :

Lorsque vous passerez par les eaux,
Les fleuves ne vous submergeront pas :
Lorsque vous marcherez au milieu du feu,
La flamme ne vous consumera point.

Remarquez en passant, que les termes d'*eaux*, de *fleuves*, de *feu* & de *flamme* sont énigmatiques, & désignent les *malheurs* de la captivité qu'Isaïe prédit dans cet endroit, & dont la *délivrance* formera & créera un peuple nouveau. Au Vers. 19. du même Chapitre :

Je vais opérer des choses nouvelles.

Et au Verset 21.

Je vais former ce peuple,
Et il publiera la louange qui m'est due.

Remontons au Verset 7. du même Chapitre & nous y verrons ce même peuple *créé, formé & fait* pour la gloire

de l'Eternel, après son retour de captivité si bien énoncé dans le Verset 6. qui précède.

On voit pareillement au Versf. 14. du même Chapitre la Monarchie de Babilone détruite pour l'amour d'Israël : & alors au Versf. 15. le Seigneur déclare qu'il sera le *Saint d'Israël*, son *Créateur* & son *Roi*.

Mais pourquoi chercher dans les Prophètes ce que les Psaumes nous présentent ?

Pf. LXXXVIII, 13. Cette magnifique Poësie se trouve au Volume X. de cet Ouvrage, où nous expliquons les mots,

Aquilonem & meridiem tu creabis.

Vous trouverez à la page 16. & aux suivantes, que cette *création* n'est autre chose que le *rétablissement*, ou la *nouvelle création* de l'Eglise d'Israël dans les parties septentrionale & méridionale de la terre, dont les *montagnes* de *Thabor* & de *Hermon* désignent l'*Orient* & l'*Occident*.

Pf. CI. Hébr. CII. Versf. 19. nous avouons qu'en traduisant le Verbe *qui sera créé*, nous n'avons pas assez

sur le Psaume 148. 273
littéralement rendu ce Verset 19. qu'il
falloit traduire ainsi :

Que ces merveilles soient écrites
Et transmises à la génération future ;
Afin que le Peuple [d'Israël]
Qui sera créé de nouveau ,
Publie les louanges de l'Être suprême.

Ce Psaume est une Prophétie qui annonce le retour futur des captifs, dont la génération devenue libre, & un Peuple de nouvelle création par sa délivrance, en rendra ses actions de grâces à l'Eternel.

Au Ps. CIII, 30. nous traduisons le Verbe *creabuntur* par *seront créés de nouveau* ; comme toutes les Versions Françoises le rendent dans la prière *Veni, sancte Spiritus, &c.*

IV°. Vers. 6. *Certes il les fera subsister
Jusques à la fin des siècles :
Il en a porté le décret ,
Il sera irrévocable.*

Il s'agit dans ce Verset, comme dans le précédent, d'une création nouvelle du Peuple d'Israël, qui se fera par son rétablissement dans la terre dont il avoit été emmené captif à Babylone. La promesse & le décret de ces heureux évènement se trouvent mar-

274 *Première Observation*
qués dans plusieurs Psaumes, & dans
tous les Prophètes. Nous nous con-
tentons d'en apporter une preuve ti-
rée de Jérémie ; Chapitre XXXIII,
Verset 25 & 26. selon la Vulgate.

Vers. 25. Voici ce que dit le Seigneur :
Oui, c'est moi qui ai établi
Les révolutions du jour & de la nuit,
Qui ai donné des loix
Au ciel & à la terre.

Vers. 26. C'est moi de même
Qui ne rejetterai point la race de Jacob
Et de David mon serviteur ;
De manière que je prendrai
Le reste de cette race,
Des Princes qui soient enfans d'Abraham,
D'Isaac & de Jacob :
Car je ramènerai les captifs d'Israël,
Et j'aurai pitié d'eux.

1°. Remarquez que par le mot de
David, nous entendons l'*Eglise d'Is-
raël*, ainsi que nous l'avons expliqué
ailleurs.

2°. Peut-on mieux faire sentir que
ce décret porté en faveur du Peuple
de Dieu est irrévocable, qu'en le com-
parant avec les loix données au jour
& à la nuit, au ciel & à la terre, qui
sont certainement *invariables*.

SECONDE OBSERVATION.

Nous avons vu jusques ici, que les *cieux*, c'est-à-dire *les Esprits célestes*, & que le *soleil* & la *lune*, les *nuages* & les *cieux matériels* dont nous avons expliqué la nature en les prenant pour les *êtres* qui composent l'Eglise d'Israël, ont pris un intérêt sensible à la *délivrance* du Peuple chéri de Dieu, auquel *ils adressent leurs louanges*. Nous allons voir maintenant dans les Vers. 7, 8 & 9. ce qui se passe sur la terre, où sous l'emblème de plusieurs *êtres inanimés* le Psalmiste nous représente les opérations de différens *êtres intelligens*.

SECTION PREMIÈRE.

Verf. 7. *Du fond de la terre des dragons
Et de tous les abymes,
Adressez vos louanges au Seigneur.*

I°. Nous avons joint le mot Hébreu מִן הָאָרֶץ *min^e há-árêts*, de terra, „ de la terre, „ avec celui de תַּנִּינִים *thánnî-nîm^e*, draconum, *des dragons*, sans nous embarrasser des points qui sont sous le mot *há-árêts*, dont nous re-

276 *Seconde Observation*
jettons l'Athenak sous le Pluriel *thán-
nínimé*, draconum, *des dragons*; &
par ce léger changement nous fai-
sons appercevoir un sens littéral aussi
clair que nécessaire à l'intelligence de
ce Verset.

II°. Si l'on est embarrassé de savoir
ce que c'est que *cette terre des dra-
gons*, que le Psalmiste appelle *thán-
nínimé*, il suffira de consulter les Pro-
phètes pour apprendre que ce terme
est une dénomination énigmatique des
Souverains redoutables au Peuple d'Is-
raël. Ecoutez Isaïe Chap. LI, 9.

Réveillez vous, bras de l'Eternel :
Réveillez vous, armez-vous de force.
Réveillez-vous, comme vous avez fait
Aux siècles passés, & dès les premiers
tems.
N'est-ce pas vous qui avez frappé le su-
perbe ?
Qui avez blessé le dragon ?

1°. Si on traduit les Participes Hé-
breux par des Prétérits, comme a fait
l'Auteur de la Vulgate, sûrement le
terme *draco* doit être pris pour le *Roi*
d'Egypte. 2°. Si ces mêmes Participes
sont rendus par des Futurs, comme ils
doivent l'être selon nous, qui les ex-
primons par *percuties & vulnerabis*;

sur le Psaume 148. 277

alors ils s'entendent du *Roi* de l'Empire de Babylone, dont *Isaïe* prédit la perte dans ce Chapitre.

III°. Jér. LI, 34. en comparant *Nabuchodonosor* à une *bête* qui a dévoré Israël, lui donne le nom de dragon.

Il m'a absorbé comme un dragon,
Il a rempli son ventre
De ce que j'avois de plus délicieux :
Il m'a chassé de ma patrie.

En effet il transporta les Tribus de Juda & de Benjamin dans la Province de Babylone, où ils habitèrent dans la *terre des dragons*, qui les traitoit avec la dernière cruauté. Remarquez qu'ici le mot Latin *sicut*, en François *comme*, se prend d'une manière assertive, & qu'on doit le rendre par une Epithète telle que celle de *sævus* ou *crudelis draco*, ce cruel dragon.

Pf. LXXIII. Hébr. LXXIV, 13. Le *Roi* & les *Grands* de l'Egypte que le Seigneur par le ministère de Moïse avoit frappé des plus terribles playes, sont appellés les *têtes des dragons* qui dominoient sur les *eaux*, c'est-à-dire, sur les *vastes Etats* de cette monarchie.

Pf. XLIII. Hébr. XLIV, 20. *In loco draconum*, dans le séjour des dra-

278 *Seconde Observation*

gons, c'est-à-dire, dans la Monarchie de Babylone, où les Israélites étoient dans l'humiliation de la captivité; car tel est l'objet de ce Cantique sacré.

Isaïe XXVII, 1. Le même mot *thán-ninim* se prend aussi pour le Roi d'Egypte, qui y est encore appelé *Leviathan*. La seule lecture de ce Texte suffit pour en convaincre.

Ezéch. XXIX, 2. Le Pluriel *thánninim* est attribué au Roi d'Egypte, qui y est appelé *Pharaon*.

Chap. XXXII, 2. Ce même Auteur inspiré, en adressant la parole au même *Pharaon*, lui donne l'Epithète de *dragon* qui est dans la *mer*, c'est-à-dire, qui règne dans l'Egypte. En voici suffisamment pour prouver que ces deux espèces de dragons sont les Monarques de l'Assyrie, de la Chaldée, & de l'Egypte. Ceux de l'Egypte portoient tous le nom de *Pharaon*: ceux de l'Assyrie & de la Chaldée sont *Theglath-phalasar*, *Salmanasar* & *Nabuchodonosor*, qui enlevèrent à trois reprises différentes les douze Tribus; & les *dragons* qui leur succédèrent, & dans la terre desquels Israël étoit captif, sont *Evilmerodac*, *Neriglissor*, *Labo-*

rosoarchod & Baltassar, par la mort duquel les Israélites furent délivrés, & sortirent de la terre des dragons, pour retourner dans leur patrie, par la liberté qu'ils en obtinrent sous Cyrus. Ainsi nous nous exprimons conformément à l'idée du Psalmiste, lorsqu'au Vers. 7. du Ps. CXLVIII. nous expliquons les termes du fond de la terre des dragons par ceux-ci du fond de la terre des Rois de la Chaldée.

IV°. Le terme d'*abyme* est si souvent expliqué dans ces Principes, que nous n'aurions pas besoin d'en parler ici. Cependant nous allons rappeler en peu de mots la signification qu'il a dans le style énigmatique, dans tous les endroits où il en est question. Ps. XLI, 8. voyez les mots *abyssus abyssum invocat*, Volume premier de cet Ouvrage, pag. 146. lig. 19. & l'on lira à la p. 149. le passage du Ps. LXX. Vers. 20. à l'occasion duquel nous expliquons ces mots, *De abyssis terræ iterùm reduxisti me*, où l'Adverbe *iterùm*, „ une seconde fois, „ désigne qu'ils avoient été déjà tirés d'un *abyme*, c'est-à-dire, de la *servitude d'Egypte*.

On trouvera à la p. 150. du même

280 *Seconde Observation*

Volume comment nous entendons le même Substantif *abyrne*, que nous prenons pour la *Chaldée* dans le Verset 19. du Ps. LXXVI. Au bas de la page nous expliquons ce même terme, qui se trouve dans Habacuc Chap. III. Vers. 10. & où l'*abyrne* se prend pour la *Chaldée*. A la page 151. ligne dernière, on voit qu'au Vers. 10. du LI^e Chapitre d'Isaïe les expressions de *mer* & d'*eaux du grand abyrne* désignent les *Chaldéens*.

Amos, Chap. VII. Vers. 4. Les mots *devoravit*, que l'on doit rendre par le Futur *devorabit abyssum multam*, & *comedit*, c'est-à-dire, *comedet simul partem*, » il dévorera un grand abyrne, » & en même tems en consumera une » partie, « regardent la terre d'Israël qui devoit être ravagée par les Assyriens, qui en enlevèrent d'abord une partie.

Enfin, non-seulement ce terme signifie un pays que l'on doit détruire, mais il veut dire aussi l'armée qui ravagera un pays, comme on le voit dans Ezéchiel Chap. XXVI, Vers. 19. où *Nabuchodonosor* est appelé l'*abyrne*, selon les paroles suivantes:

Lorsque j'aurai fait marcher
L'abyme contre toi,
Et lorsque de grandes eaux te couvriront.

C'est-à-dire , » Lorsque j'aurai amené
» contre toi *Nabuchodonosor* , & que
» ses troupes nombreuses couvriront
» ton territoire. « C'est ainsi que tous
les bons Intérprètes expliquent cette
Prophétie. Ce n'est donc pas sans rai-
son que nous entendons par *la terre*
des dragons & de tous les *abysses* ,
la *Chaldée* & toutes les *Provinces* de
ce grand Empire , où étoient renfer-
més les captifs d'Israël , à qui le Psal-
miste donne l'ordre d'adresser leurs
louanges , lorsqu'ils seront délivrés.

SECTION SECONDE.

Verf. 8. *Le feu , la grêle , la neige , la glace ,*
Et les vents orageux exécuteront ses ordres.

Nous rendons par un Futur, *facien-*
tia verbum ejus , que nous traduisons
par *exequentur jussum ejus* , » execu-
» teront ses ordres. « En effet nous y
sommes engagés par le Futur du Ver-
set 6. *Consistere faciet ea* , » il les fera
» subsister , « & par le Verbe *non præ-*
teribit , » il sera irrévocable. « L'ordre

282 *Seconde Observation*

qui sera exécuté, regarde la *ruine* de l'Empire des Chaldéens qui sera détruit par Cyrus, dont les ravages sont exprimés par les termes précédens, le *feu*, la *grêle*, &c.

I°. LE FEU.

Pf. X, 8. *Ignis* est le *feu* que Cyrus emploira pour ravager l'Empire de Babylone, comme nous l'avons fait observer au bas de la page 134. du XII^e Volume de ces Principes.

Pf. XVII, 9. Ce terme est mis en usage pour représenter les *incendies* que firent dans la Chaldée les Perses & les Mèdes par l'ordre du Tout-puissant. Cette pensée est appuyée par le Vers. 32. du Chap. L. de Jérémie, & par le Vers. 58. du Ch. LI. Voyez à ce sujet les pages 394 & 395. de notre III^e Vol.

II°. Pf. XX, 10. Cette Prophétie regarde l'Eglise d'Israël captive à Babylone, & sa délivrance d'entre les mains des Chaldéens, dont la ruine vient d'être exprimée dans l'article précédent, & qui est marquée ici par les termes *devorabit eos ignis*.

III°. Pf. XXVIII, 7. Les mots *inter*

flammam ignis, que nous avons rendus par les termes de *traits enflammés*, sont expliqués dans notre VII^e Vol. p. 415. & appuyés par l'autorité d'Isaïe, Chap. XXX, 30. Le *tonnerre* dont il est parlé dans ce Psaume, est *Cyrus* destructeur de la Monarchie de Babylone; & les *traits enflammés* désignent le *feu* qui consuma plusieurs villes de la Chaldée.

IV^o. Ps. XLIX, 3. Dans cette Poësie sacrée le Prophète *peint l'Eternel* qui *marche à la tête des armées de Cyrus*, que ce Conquérant fait précéder par un *feu dévorant*, & par une *violente tempête*, qui répandra l'horreur autour de lui, lorsqu'il ravagera l'Empire des Chaldéens. Ces expressions confirment les *incendies* dont nous venons de parler dans les Textes précédens.

V^o. Ps. XLVI, 3. La délivrance d'Israël est prophétisée dans cette Poësie sacrée. Elle sera causée par la ruine de la Monarchie des Babyloniens exprimée en ces termes au Vers. 3.

Un *feu dévorant* précédera les pas;
Ses *ennemis* de toutes parts en seront
consumés.

Nous avons reconnu dans ces ex-

284 *Seconde Observation*
pressions *Cyrus* vainqueur, & les *Chaldéens* domptés par ce Prince, p. 111.
du III^e Tome de ces Principes.

VI^o. Dans le Ps. CXXXIX, 11. *In ignem dejicies eos*, » Vous les ferez » périr par le feu.« Il est aussi question dans ce Psaume du *renversement* de l'Empire de Babylone, qui sera détruit par le *feu*, comme nous l'avons remarqué dans les Textes précédens.

VII^o. Le Prophète Jérémie emploie les Chap. L. & LI. à prédire la *ruine* de la Monarchie des Chaldéens, & s'exprime ainsi au Vers. 32. du Ch. L.

Et je consumerai ses villes par le feu.

VIII^o. Dans le Chap. LI. du même Prophète aux Vers. 32 & 58. on voit clairement que *Cyrus* emploie le *feu* contre la *ville* même de Babylone. Nous nous contentons de ces Textes plus que suffisans, pour faire voir que la Monarchie des Chaldéens doit d'abord sa destruction *aux incendies* que *Cyrus* y a commis par l'ordre du Seigneur dont il étoit l'instrument, selon les Prophètes que nous venons de citer.

IX^o. LA GRÊLE.

• Ce *fléau* désigne les *ravages* qu'une

armée ennemie fait chez un peuple, dont elle fait la conquête.

Les Prophètes s'en servent également pour marquer une *armée victorieuse*, telle que celle de Nabuchodonosor qui marche contre l'Egypte, ou contre la terre d'Israël. La première est désignée dans le Vers. 17. du Chapitre XXVIII. d'Isaïe, où ce Prophète annonce que *l'espérance trompeuse* dont Juda s'étoit flatté par l'alliance faite avec Pharaon, sera renversée par la *grêle*, c'est-à-dire, par *Nabuchodonosor*.

La grêle détruira l'espérance
Fondée sur le mensonge,
Et un déluge d'eaux emportera votre
asyle.

C'est ainsi qu'en parlant de la ruine d'Israël, le même Prophète dans le Verset 2. du même Chapitre désigne l'arrivée des troupes du Roi d'Assyrie sous ces termes : » Comme une grêle » impétueuse, comme un déluge d'eaux » qui se répand sur une grande campagne. «

Isaïe Chap. XXX. après avoir marqué au Vers. 29. qu'Israël étant devenu libre chantera des Cantiques de joie,

286 *Seconde Observation*
annoncée au Vers. 30. la ruine de Ba-
bylone par les termes suivans :

Lorsque l'Eternel aura fait entendre
Sa voix pleine de majesté ;
Lorsqu'il aura étendu son bras terrible
Dans l'indignation de sa fureur ,
Et dans les ardeurs d'un feu dévorant ,
Il brisera [Assur]
Par l'effusion de ses tempêtes
Et d'une effroyable grêle.

Cet Auteur inspiré par le mot *Assur*
désigne ici les *Chaldéens* héritiers de
la puissance des Rois d'Assyrie.

Maie , Chap. XXXII. après avoir
dit, Vers. 18. qu'Israël de retour dans
sa patrie se reposera dans la beauté
de la paix, ajoute, Vers. 19.

Après que la grêle
Sera tombée sur la forêt ,

C'est-à-dire, sur la Chaldée ,

Et que la ville, c'est-à-dire, *Babylone*,
Sera profondément humiliée.

Voyez aussi notre Tome XI. p. 467.
où vous trouverez le passage de Job,
Chap. XXXVIII, Vers. 22 & 23. où la
grêle est marquée comme un fléau
destiné à punir les ennemis de l'E-
ternel.

X^o. UN VENT ORAGEUX.

Ces termes en Hébreu sont exprimés dans ce Psaume CXLVIII. par סַעֲרָה רוּחַ רוּאֵי־כַח se^aghârâh , *ventus procellæ* ou *turbinis*, que nous traduisons par *vent orageux*. C'est de ce vent & de cet orage qu'il est parlé dans le Ps. X, 7. qui regarde les ravages que Cyrus devoit faire dans la Chaldée. En effet une *armée ennemie* détruit & ravage un pays, comme un *terrible orage* renverse tout par où il passe.

Isaïe, Chap. XXI. Les *Perfes* & les *Mèdes* qui doivent ravager l'Empire des Chaldéens appellés dans le Vers. 1. *la mer du désert*, sont comparés ici *aux vents impétueux du Midi*. Voici comme M. de Sacy traduit ce Verset :
 » Je vois venir d'une terre affreuse
 » comme des *tourbillons du vent du*
 » *Midi*, « c'est-à-dire , un *tourbillon semblable à ceux qu'excite le vent du Midi* ; & l'on voit dans le Vers. 2. que ce *tourbillon* est l'*armée des Perfes & des Mèdes*, qui vient assiéger *Babylone*.

Jérém. Ch. XXX. après avoir marqué

288 *Seconde Observation*

dans le Vers. 18. & dans les suivans le retour d'Israël dans sa patrie, & le bonheur dont il doit jouir après sa délivrance, annonce au Vers. 23. la ruine de Babylone dans les termes suivans:

Le *tourbillon* du Seigneur,
Sa fureur impétueuse,
Sa *tempête* toute prête à fondre,
Va se reposer
Sur la tête des impies.

C'est-à-dire, *va éclater* sur la tête des *Babyloniens*; car c'est d'eux qu'il s'agit dans cet endroit, où ils sont désignés par le terme d'*impies*. On voit par tous ces Textes que le feu, la grêle & le vent impétueux regardent visiblement les *Chaldéens* & la ruine de leur Empire. C'est pourquoi, comme il s'agit de leur *destruction* dans ce Ps. CXLVIII. qui est un Cantique de louange pour la *délivrance* d'Israël, & même de quelques autres peuples, tels que les Ammonites, &c. nous ne faisons pas difficulté d'appliquer aux *Chaldéens* des termes qui indiquent la *ruine* des ennemis d'Israël, selon l'ordre que Dieu en avoit donné par ses Prophètes.

Mais outre cette *destruction*, il étoit
encore

Sur le Psaume 148. 289

encore un autre fléau qui menaçoit les peuples de la Chaldée, c'est-à-dire, une captivité sous l'Empire des Mèdes & des Perses. Cet esclavage ne consistoit pas dans une transmigration hors de leur pays; c'étoit dans leur patrie même qu'ils devoient demeurer captifs, & leurs maisons devoient leur servir de tombeaux, comme nous l'avons remarqué dans notre traduction du Vers. 12. du Ps. XLVIII. & dans plusieurs endroits. Aussi nous n'avons pas beaucoup de peine à leur appliquer la signification de *neige* & de *glace*.

XI^o. LA NEIGE.

Le Livre dans lequel l'Eglise d'Israël prend le nom de Job, comme nous l'avons déjà plusieurs fois assuré, parlant de *ses ennemis*, c'est-à-dire, des *Chaldéens* dont elle étoit captive, s'exprime ainsi à leur égard dans le Vers. 16. du Chap. VI.

Ceux qui craignent les tems nébuleux,
Seront accablés par la *neige*,
Et ils périront au moment
Où ils seront dispersés;
Et lorsque la chaleur viendra,
Ils sortiront de leurs lieux.
Les traces que feront leurs pas,

Tome XV.

N

290 *Seconde Observation*

Seront embarrassées :
Ils marcheront en vain ,
Et ils périront.

Nous tâcherons sur cet endroit de Job de vérifier incessamment notre traduction de ce passage , & de faire voir que ce Texte regarde les *ennemis* de l'Eglise d'Israël ; car nous commençons à entreprendre la Version de ce Livre difficile.

Ce même terme se trouve expliqué dans notre XI^e Vol. pag. 465. où nous le prenons pour *les misères* de la captivité ; c'est sur le sixième Verset du Ps. CXLVII. *Lauda, Jerusalem, Dominum, &c.* que nous disons que saint Hilaire sur ce passage déclare que la *neige*, le *givre* & la *grêle* signifient les *angoisses*, les *calamités* & la *douleur* que nous éprouvons ici-bas.

XII^e. La GLACE.

Ce terme est employé dans le Psaume CXLVII. Vers. 6. que nous venons de citer, pour désigner les *malheurs*, les *disgraces* & les *afflictions* de la captivité. Nous avons pris ce mot dans le Ps. CXLVII. pour les *malheurs* de la captivité d'Israël, & nous le prenons

sur le Psaume 148. 191
dans ce Ps. CXLVIII. pour les mal-
heurs de la Chaldée humiliée sous
l'Empire des Perses & des Mèdes.

TROISIÈME OBSERVATION.

Nous allons trouver dans les Ver-
sets 9 & 10. des *êtres matériels*, les
uns totalement *inanimés*, & les autres
destitués de toute connoissance à l'é-
gard des choses qui dépendent de
l'esprit.

*Que les montagnes & toutes les collines,
Que les arbres fruitiers & tous les cèdres :
Que les bêtes sauvages
Et tous les animaux domestiques :
Que les reptiles de la terre ,
Que les oiseaux qui volent dans les airs.*

Remarquez que *tous ces termes* sont
les *Nominatifs* du Verbe *laudent po-
tentiam Æterni*, qui se trouve à la fin
du Verset 12. de ce Psaume. Les ex-
pressions des deux Versets qu'on vient
de lire, sont autant de termes énigma-
tiques que nous allons développer.

SECTION PREMIÈRE.

1°. MONTAGNES.

Nous avons si souvent expliqué ce
N ij

292 *Troisième Observation*
terme, aussi bien que celui de *collines*; & nous avons démontré si clairement que le premier se prend pour les *Royaumes*, & le second pour les *Principautés* qui leur sont soumises, que nous nous contentons de faire la remarque suivante.

Par le terme de *montagnes* nous entendons les *Israélites* du premier ordre répandus dans les *Royaumes* de la Chaldée où ils étoient *captifs*, & par le mot de *collines* nous croyons que l'on doit concevoir ces *Israélites* d'un ordre inférieur, esclaves dans les *Provinces* de ces *Royaumes*. De tels êtres en effet sont capables de chanter les louanges de l'Eternel au sujet de leur délivrance future, & non pas des *montagnes* & des *collines* inanimées.

N^o. ARBRES FRUITIERS.

Nous commençons par répéter ce que nous avons dit plusieurs fois, que les *forêts* désignent les *Provinces*, & que les *petits bois* sont des pays moins étendus, mais plus agréables. Nous ajoutons que les *arbres* indiquent les familles, que les *branches* en forment les différentes lignées, & que les *fruits*

représentent les *enfans* qui naissent de chacune de ces familles. De là il est aisé de conclure que les *arbres fruitiers* dont il s'agit dans ce Verset, & que le Prophète invite à louer l'*Eternel*, sont les *différentes maisons* du Peuple de Dieu, fécondes en enfans, en petits-fils & en arriers-petits-fils. Chacun de ces pères de familles étoit un *arbre fruitier*, *lignum fructiferum*; au lieu que les *eunuques* dans Isaïe LVI, 2. sont appelés *lignum aridum*, » un *bois aride*. « On sent bien que de tels *arbres* sont très-capables de rendre *graces* au Seigneur de la liberté qu'ils doivent obtenir.

III°. CÈDRE.

On seroit bien peu versé dans les divines Ecritures, si on ne savoit pas que le *nom* de ce grand arbre y est donné aux *Souverains*. Ezéchiël appelle ainsi la *famille Royale* de Juda, dont Jéchonias & Sédécias étoient la *moëlle* que Dieu fit enlever de leur pays. Les *principaux habitans* de Juda sont caractérisés par les *branches les plus élevées* de ce cèdre. Nabuchodonosor transporta cette *moëlle* &

294 *Troisième Observation*
ces branches dans la terre de Canaan ,
ou autrement dans la terre des com-
merçans , c'est-à-dire , dans l'Empire
de Babylone, & dans Babylone même,
que le Prophète appelle au Vers. 4.

La ville des gens de commerce.

Qu'on ne s'étonne pas de trouver
ici tant de termes énigmatiques , puis-
qu'Ezéchiel lui-même donne le nom
d'énigme à la Prophétie contenue dans
ce Chap. XVII.

Le Psaume XXVIII. Vers. 5. conçu,
comme plusieurs autres, en termes éni-
gmaticques, représente *Cyrus* sous l'em-
blème d'un tonnerre qui ravage l'Em-
pire de Babylone , dont le *Monarque*
& les *Grands* sont caractérisés par le
terme de *cèdre* , & de *cèdre du Liban*.
On peut voir la preuve de ce que
nous avançons dans le Tome VII. des
Principes discutés, p. 404. &c. & l'on
remarquera au bas de la p. 405. que
nous citons le second Verset du Cha-
pitre XXXI. d'Ezéchiel , où ce Pro-
phète déclare qu'*Assur* , c'est-à-dite,
le *Roi de Babylone* , maître de la
Chaldée & de l'Assyrie , étoit le *cèdre*
du Liban.

Isaïe Chap. XIV. après avoir représenté la *ruine* entière de l'Empire de Babylone, marque aux Vers. 7 & 8. la joie qu'en ressentent les *Souverains* devenus libres, & s'exprime ainsi en termes énigmatiques :

Toute la terre est dans le repos
Et dans la paix, elle se réjouit,
Elle est dans l'allégresse :
Les sapins sont transportés de joie
Au sujet de votre ruine,
Et les cèdres du Liban s'écrient :
Depuis que tu es enseveli dans le sommeil,
Il ne s'élève personne qui nous abbate.

Termes qui signifient ce que nous allons marquer.

1°. *Omnis terra*, tous les pays soumis à la tyrannie du Roi de Babylone. 2°. *Abietes*, les Princes de différens pays. 3°. Les cèdres du Liban, ou les cèdres les plus élevés désignent les Rois les plus puissans tributaires de l'Empire des Chaldéens.

Jérémie, Chap. XXII, 15. adressant la parole à Sellum fils de Josias, s'exprime en ces termes :

*Numquid regnabis,
Quoniam confers te cedro?*

L'Hébreu porte ,

Quoniam te concitas in cedrum.

Parce que vous vous révoltez contre le
cèdre ?

C'est-à-dire , *contre le Monarque de
Babylone.*

Or si les *Rois* sont désignés par des *cèdres*, parce que leur autorité & leur puissance sont élevées au-dessus de leurs sujets, comme les *cèdres* sont plus élevés que les arbres ordinaires; qui est ce qui peut nous empêcher d'assurer que les *cèdres* dans ce Verfet signifient *les chefs* de chacune des douze Tribus, qui devoient être délivrés de captivité, & qui pour-lors rendront leurs actions de graces à l'Eternel ? De tels *cèdres* sont capables d'intelligence, de raison & de reconnaissance.

SECTION SECONDE.

Verf. 10. *Que les bêtes sauvages
Et tous les animaux domestiques :
Que les reptiles de la terre
Et les oiseaux qui volent dans les airs.*

I^o. BÊTES SAUVAGES ET ANIMAUX DOMESTIQUES.

Nous osons assurer ici que les *bêtes sauvages* désignent les *peuples* qui ne connoissoient pas le vrai Dieu qui les avoit délivrés de captivité; tels que les *Tyriens*, les *Ammonites* & les *Moa-bites*, qui cependant sont invités à louer la puissance du Seigneur; parce que ces trois nations avoient fourni quelques *profélytes* ou quelques *esclaves* au Peuple d'Israël qui les avoit instruits de l'existence & de la toute-puissance du vrai Dieu.

II^o. TOUS LES ANIMAUX DOMESTIQUES

représentent ici le *Peuple fidèle* soumis à l'Eglise d'Israël, & qui étoient les *domestiques* de la foi qu'ils professoient sous son autorité.

III^o. LES REPTILES DE LA TERRE

indiquent les *habitans des campagnes* qui cultivoient les terres qui appartenoient au douze Tribus, & qui par conséquent y étoient attachés par leurs travaux, comme les *reptiles* y sont attachés par leur séjour ordinaire.

298 Quatrième Observation

IV°. LES OISEAUX QUI VOLENT DANS LES AIRS

désignent les *Grands d'Israël*, parce qu'ils sont autant élevés au-dessus du *Peuple*, que les *oiseaux* le sont au-dessus des *reptiles* de la terre. C'est pourquoi sur le Ps. VIII. au Vers. 8. dans une des notes de ce Verset nous avons expliqué les mots *volucres cæli*, par les *Grands du monde*, de même que nous entendons dans le Verset 20. du X^e Chapitre de l'Écclésiaste par les mots, *qui habet pennas*, » celui » qui a des aîles : « *Les Grands de la Cour délateurs de ceux qui parlent contre le Souverain.* »

QUATRIÈME OBSERVATION

Qui renferme les Versets 11, 12, 13 & 14. qui sont les derniers de ce Psaume.

Les Rois de la terre & toutes les tribus.

I°. LES ROIS DE LA TERRE

sont ceux qui *commandoient à toute la nation Israélite*, après le retour de

la captivité de Babylone. D'abord les *Grands - Prêtres* réunirent ensemble les *dignités Sacerdotale & Royale* jusqu'en 3897. que le souverain Pontife Aristobule prit le titre de *Roi*, dont ses enfans hériterent jusqu'en 3966. tems auquel le dernier de ces Rois fut tué par Hérode qui usurpa la Couronne par l'ordre des Romains. Ces Rois sont appellés Machabées ou Asmonéens. Tels sont les *hommes jouissans de l'autorité Royale* que le Prophète invite à remercier le Tout-puissant de la délivrance de leur nation.

II°. ET TOUTES LES TRIBUS.

Nous rendons le mot Hébreu *וְכָל־בְּנֵי־לְוִי* le-ùmmîm^e par celui de *tribus*, comme nous l'avons traduit dans quelques Psaumes; parce qu'il s'agit, dans l'endroit que nous expliquons, des Israélites qui rendent graces à Dieu de leur délivrance; & par la même raison les termes *vieillards*, &c. qui composent le Verset 12. doivent s'entendre du *peuple d'Israël*.

Vers. 13. *Lorsque la puissance
Qui n'appartient qu'à lui seul,
Sera exaltée [dans l'univers.]*

300 *Quatrième Observation*

1°. Nous ajoutons les termes *dans l'univers*; parce que la délivrance d'Israël opérée par le plus grand conquérant que Dieu ait suscité pour soustraire son Peuple à la tyrannie des Babyloniens, étoit connue de tout le monde.

2°. Nous rendons, comme dans mille autres endroits le Substantif *nomen*, nom, par celui de *puissance*; parce que le premier terme ne fixe aucune idée capable de contenter le Lecteur, qui veut savoir à fond sa vraie signification dans tous les endroits où il se trouve.

3°. Cette *puissance* n'appartenoit qu'à Dieu seul, puisque lui seul étoit capable de renverser la vaste Monarchie de Babylone, & d'élever Cyrus au point de grandeur où il est arrivé, comme il l'avoit fait prédire par ses Prophètes.

Verf. 14. LORSQU'IL AURA RELEVÉ LA FORCE D'ISRAËL.

La *force* d'Israël avoit été entièrement abattue par les malheurs de la captivité, dans lesquels Théglath-Pha-

Isasar, Salmanasar & Nabuchodonosor
l'avoient plongé.

Cyrus relève la *puissance* d'Israël,
qui dans la suite s'accroît peu à peu,
& se rétablit dans son premier état.

Ibid. CEUX QUI LUI SONT CHERS.

C'est ainsi que nous traduisons le
Pluriel Hébreu **קְדוֹתָיו** *khásîdîm*, que
l'Auteur de la Version, dont l'Eglise
fait usage dans ses Offices, a rendu
par *sanctis ejus*, & que nous tradui-
sons en Latin par *piis ejus*; significa-
tion employée dans plusieurs Psaumes
qui regardent la captivité, pour mar-
quer combien les malheurs des Israë-
lites les rendoient chers au souverain
Arbitre de l'univers.

Ibid. CE PEUPLE QUI SE SERA RAPPROCHÉ DE
LUI.

En effet les captifs d'Israël tant de
fois exhortés à la pénitence par les
Prophètes rentrèrent en eux-mêmes par
une grace inespérée pour des cœurs
aussi endurcis, & toujours portés au
culte des Idoles depuis Moïse, c'est-
à-dire, pendant près de mille ans.

402 *Quatrième Observation, &c.*

Nous ne pouvons nous empêcher de reconnoître combien les termes énigmatiques rendent ce Psaume obscur; & combien il acquiert de lumière & de clarté, lorsqu'on a pris la peine d'en enlever les obscurités en saisissant le vrai point de vue que ce Cantique renferme: mais, pour y réussir, il faut avoir étudié long-tems le style dominant des Psaumes & des Prophètes, c'est-à-dire, les termes énigmatiques & les autres parties dont ce style est composé. Les anciens Hébraïens ont beau s'obstiner à les méconnoître, il faudra y revenir un jour.

Fin des Principes discutés.

T A B L E :
D E S M A T I E R E S
 Contenues dans ce Volume.

A vertissement sur le Ps. XVIII. Hébr. XIX.	page I
Première Observation sur ce Psaume,	16
Seconde Observation,	37
Troisième Observation,	72
Quatrième Observation,	132
Cinquième Observation,	200
Précis de ce Psaume,	215
Argumens,	226
Versions Latine & Françoisse,	234
Avertissement sur le Psaume CXLVIII.	240
Versions Latine & Françoisse,	244
Première Observation sur ce Psaume,	254
Seconde Observation,	275
Troisième Observation,	291
Quatrième Observation,	298
Table générale des matières des quinze Volumes de ces Principes discutés,	I
Table des passages de l'Ecriture sainte qui y sont cités,	65
Table des Auteurs,	91
Table des Psaumes des quinze Volumes de ces Principes discutés,	99
Réponse à la Critique de M. Ladvocat,	I

E R R A T A.

P Age 31. ligne 18. *Apostats*, lis. *Apostats*.
 Pag. 40. lig. 24. *applicables*, lis. *applicables*.
 Pag. 92. *infaillibles*, lis. *infaillibles*. Pag. 93.
 lig. 16. *vérifier*, lis. *vérifier*. Pag. 119. lig. 12.
de son imprudence, lis. *de leur imprudence*.
 Pag. 140. lig. 6. *l'Érernel*, lis. *l'Éternel*. Pag.
 144. après la dernière ligne ajoutez ce qui
 suit: *Le Verset 35. qui se trouve entre deux*
s'énonce en ces termes. Pag. 172. lig. 23. effa-
 cez les mots, *tout ceci.* Pag. 189. lig. 20.
Zoroaste, lis. *Zoroastre*.

TABLE



TABLE GENERALE DES MATIERES

Contenues dans les XV. Volumes
des Principes discutés.

¶ *Le chiffre Romain désigne le Volume, l'Arabe dénote la page, & l'f. marque les pages suivantes.*

A ARON (*le Sacerdoce d'*) établi pour toujours, Tome v. page 148.

ABEILLE ET MOUCHE, pour les *Egyptiens* & les *Chaldéens*, vij. 224.

ABIA & AZA Rois de Juda. La Religion fleurit sous leur règne. L'Écriture fait l'éloge du dernier. v. 194. & f.

ABSTRAIT pour le concert. j. 487. iiij. 323. ix. 153.

ABYME, pour un *pays*, un *Royaume*, une *Province*, j. 146.

Pour un *peuple nombreux*, xiv. 239.

Pour de *grandes calamités*, ij. 134.

Pour *Babylone*, viij. 169. & 313. ix. 131. xiiij. 131.

ACHAB Roi d'Israël. Un nombre de Prophètes & de justes conservèrent la Religion sous ce *Prince impie*, v. 179.

ACHAZ Roi de Juda, *Prince impie*, v. 216.

ACHIOR. Son discours à Holopherne, v. 141.

ADOLESCENCE OU ENFANCE. Sa signification, lorsqu'on parle de la nation d'Israël, vij. 277. viij. 234. xij. 49 & 345. xiv. 56 & 205.

ADOPTION. Elle étoit *réelle* & *spirituelle*,
Tome XV. a

2. *Table générale*

vj. 247. Différence entre l'*adoption divine* & l'*adoption humaine*, vj. 244. & f.

ADORER, ADORATION. Ce que signifient ces termes quand ils se rapportent aux hommes, j. 478.

ADVERBES. Les Hébreux en ont peu, x. 196.

ADULTÈRE. Sa signification, ix. 196. & f. xv. 108.

AFFIXES (les Pronoms) ont souvent une *Préposition sous-entendue* entre eux & le mot auquel ils sont joints, x. 447.

Doivent être pris passivement en plusieurs endroits de l'Écriture, iij. 115, 453. xj. 62.

AGES (différens) de la nation d'Israël. Voyez adolescence, jeunesse, vieillesse.

AIGLE, symbole de l'*Empire* & de la *Royauté*, vij. 223. Ce que signifient dans Ezéchiël les *grandes ailes* de cet oiseau, la *longueur* de ses membres, & la *variété* de ses couleurs, vij. 293. & f.

AIRAIN (l') soumis à toutes les propriétés du feu, iij. 449.

ALCIME excite une cruelle persécution contre les fidèles Israélites. Il meurt misérablement, ainsi que tous les autres persécuteurs du Peuple de Dieu, v. 454.

ALEXANDRE, ce qu'il fit en faveur des Juifs, v. 418.

ALLEGORIE. En quel sens les Pères ont donné à la nouvelle alliance la dénomination d'*allégorie*, vij. 39.

Combien de sortes d'*allégorie*, & en quoi elles consistent; quelles sont celles qui éloignent souvent du vrai sens littéral, & ne peuvent former une preuve solide, vij. 30, 33. Danger de s'y trop livrer, 32. Écart d'Origène sur cette matière, 34. Différence entre notre méthode & la sienne, 35.

des matières. 3

ALLIANCE (l') *contractée* avec Abraham, *renouvelée* avec Isaac, *confirmée* à Jacob, ne peut être regardée comme *éternelle*, si on la sépare des *promesses spirituelles* qui y étoient inviolablement attachées. Conditions de cette *alliance*, xij. 138.

Les *biens temporels* n'en étoient pas le *principal objet*, ibid. 160. & f.

AMALÉCITES, leur origine & leur demeure, xiv. 122.

AMASIAS imite d'abord la vertu de son père Joas, & ensuite ses crimes, v. 208.

AME. Son immortalité. La récompense des justes & la punition des méchans après la mort, étoient des vérités connues du Peuple d'Israël, vj. 162. & f.

Prise métaphoriquement dans plusieurs endroits des Psaumes, & ce qu'elle signifie, j. 127, 135. vij. 61. & f.

Ses différentes significations en Hébreu, j. 79. & f.

Mettre son ame dans ses mains, ix. 404.

Elever son ame, xij. 42. & f.

AMIS & PROCHES. Signification de ces deux termes, iij. 13. & f.

AMMONITES, leur origine & leur demeure, xiv. 121.

AMOUR PROPRE empêche d'avouer qu'on se trompe, j. 219.

ANACRONISME de ceux qui donnent à David le Psaume XVII. iij. 240.

ANALOGIE des Psaumes avec les Prophètes, ij. 341.

ANALOGIE DE LA FOI, une des trois règles dont on ne doit jamais s'écarter, lorsqu'on entreprend d'interpréter l'Écriture vij. 159. & f.

ANALYSE du sentiment de S. Augustin sur le Psaume VIII. vij. 361. & f.

ANATHÈMES ET MALÉDICTIONS prononcés dans les Psaumes & dans les Prophètes. Comment ils doivent être entendus, ij. 50. & f. 145. xj. 364. f.

ANGE DU SEIGNEUR veille continuellement à la garde du Peuple d'Israël, ij. 248. le préserve des maux qui doivent tomber sur ses ennemis, ibid. 251. Ils sont les Ministres du vrai Dieu, xj. 113. Quels sont ceux dont le Seigneur s'est servi pour frapper de playes les Egyptiens, xj. 326. Ce nom caractérise plutôt la *fonction* que la *nature* de celui à qui on le donne, iv. 178 & f. Chaque fidèle a un *Ange tutelaire* qu'il doit respecter, xv. 119.

ANIMAL ARMÉ DE FLÈCHES. Ce que signifie ce terme dans le Psaume LXVII. viij. 375.

ANIMAUX. Leurs propriétés & leurs différentes significations, vij. 257. & f. L'Écriture a coutume de caractériser *les mœurs* des hommes sous l'emblème de *différens animaux*, xj. 452. & f.

ANTIOCHUS LE GRAND. Ses différens Edits en faveur du Peuple d'Israël, v. 422.

ANTIOCHUS, surnommé **L'ILLUSTRE.** Son impiété & la cruelle persécution qu'il exerça contre les Israélites fidèles, v. 426.

ANTIQUITÉ (l') n'est point opposée à ceux qui appliquent les Psaumes à la captivité, ij. 288.

APOSTASIE des Israélites, comment elle se multiplioit, iij. 131.

APOSTATS persécuteurs de l'Eglise d'Israël, ij. 129. iij. 469. & f. de l'Eglise Chrétienne, xij. 439. & f.

APPARITION DU VERBE. Examen des apparitions faites aux Patriarches & aux Prophètes, où l'on voit que c'est *Dieu même*, c'est-à-dire le *Verbe* qui se communique à eux, iv. 191.

des matières.

5

Les Juifs ont reconnu que c'étoit *Dieu* qui avoit apparu à Moïse, 219. L'Eglise a toujours enseigné que *celui* qui a opéré les mystères de la nouvelle alliance, est *le même* qui est apparu aux Patriarches & aux Prophètes, 245. 289.

Sentimens des Pères à ce sujet, 216. & les principes sur lesquels ils se sont le plus fondés, 258. S. Augustin est le premier qui ait enseigné que c'étoit une *nature angélique* qui apparoissoit aux Patriarches, 294. Ce qui lui a fait embrasser cette opinion, 295. Pourquoi soutenu en différens endroits que c'étoit le *Verbe* qui apparoissoit, 229. 298.

APPLICATION des Psaumes au corps entier de l'Eglise est plus simple & plus naturelle que toute autre, j. 47.

AQUILON ET MIDI. Leurs significations dans le Psaume LXXXVIII. x. 113.

ARBRES, BRANCHES, RAMEAUX, ÉPINES, RONCES. Ce qu'ils signifient, vij. 255. 338. xiv. 252. & l. xv. 158.

ARIENS nioient la divinité de Jésus-Christ, iv. 67.

ARMÉE DU CIEL. Sa signification, iiij. 382. vij. 199. 345.

ARMES DES ANCIENS. De quelle matière elles étoient composées, iiij. 448.

ARTAXERCÉS confirme par un Edit toutes les graces que ses prédécesseurs avoient accordées aux Israélites, & fournit à Esdras tout ce qui est nécessaire pour l'entretien du Temple & du culte divin, v. 383.

ASPIC. Ce qu'il désigne, ij. 255. 257.

ASSEMBLÉE DES FIDÈLES ne compose qu'une seule & même Eglise, quoiqu'on la distingue sous plusieurs points de vue avant la Loi, sous la Loi & sous la grace, iv. 441.

a iiij

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES, ce que c'est, ij. 386.

ASSIS (être) ou couché. Ce que dénote cette expression, vij. 288.

ASSYRIENS ET CHALDÉENS mis indifféremment l'un pour l'autre dans l'Écriture, viij. 112.

Origine des Assyriens, & le renversement de leur Empire, xiv. 123.

ASTRES. Ce que signifie *leur chute* & leur éclipse, iij. 380. vij. 193 & 341.

ATHALIE Reine de Juda. Son impiété, v. 205.

AVARICE, crime souvent reproché au Peuple d'Israël. Ce que signifie ce terme communément, ix. 233. & f.

AVEUGLES. Ce que les Prophètes entendent par ce terme, ix. 77 & 78. xv. 84, 85.

AURORE employée pour l'*Orient*, vj. 369. pour les *approches* de la délivrance, xij. 261. 307. 370.

De la *naissance* de Jésus-Christ, v. 470. & f.

AUTEURS DES PSAUMES. Il est difficile de décider qui ils sont. Notre sentiment sur ce point, j. 53.

L'Église n'a rien décidé sur cette matière, xv. 55.

AUTEURS profanes. Ils sont tous beaucoup inférieurs aux Prophètes, & aucun ne peut soutenir le parallèle avec l'Écriture, ij. 162, 163.

AUTORITÉ (l') des Pères est d'un grand poids quand il s'agit du second sens littéral, vij. 187. 190.

Dans les matières où les mœurs & la foi ne sont point intéressées, la voie de l'autorité n'est certaine & décisive qu'autant qu'elle est raisonnée, vij. 99.

Le respect dû à l'autorité des saints Pères

des matières.

ne doit pas aller jusqu'à ne jamais s'éloigner de leurs explications, quand on en trouve de plus littérales, ij. 289.

AUTRUCHE, symbole de l'étourderie & de l'inhumanité, vij. 224.

BABYLONE, située dans la plaine de Senaar, xj. 103.

Châtée en punition des mauvais traitemens qu'elle faisoit essuyer à Israël, ij. 127. xij. 180. & f. xiv. 43. Le tems & la manière dont elle fut prise, ij. 224. Ne sera jamais rebâtie, 391. Cause de sa destruction, iij. 340. Tems de sa prise, ij. 206.

BABYLONIENS adorateurs du feu, iij. 395.

BARAKH. Vraie signification de ce Verbe, & comment il faut le rendre quand il se dit de Dieu par rapport aux hommes, & des hommes par rapport à Dieu, xij. 152. & 153.

BARBE ET LE POIL DES PIEDS. Ce que dénotent ces termes dans Isaïe VII, 20. vij. 346. f.

BASAN, canton très-fertile de la Judée, employé pour désigner les *contrées les plus belles & les plus abondantes* en quelques pays qu'elles soient, vij. 261 & 312. ix. 233.

BASILIC. Sa signification dans Isaïe XV, 29. vij. 272.

BATAILLE entre les Perses & les Babylo-niens, iij. 413.

BEAUTÉ DE JÉSUS - CHRIST en quoi elle consistoit, x. 342, 343.

BÉLIERS. Ce qu'ils désignent, vij. 265.

BÊTES. Ce qu'elles signifient, xij. 205.

BÊTES DE LA TERRE, BÊTES DES CHAMPS, BÊTES CRUELLES, qui elles désignent, vij. 266. 303. jusqu'à 320. x. 69. xiv. 264. & f.

BÊTES DE CHARGES. Leurs significations, vij. 268.

Table générale

BICHES. Sa signification dans le Ps. XXVIII. vij. 416.

BIENFAITS (les) dont le Seigneur a comblé son Peuple, étoient les effets des *promesses* & de l'alliance faite avec Abraham, xij. 160.

BOEUF. Ce qu'ils désignent, vij. 259. f.

BOIRE LE VIN OU LA COUPE du Seigneur. Ce que veut dire cette expression, vij. 286. ix. 122. & f.

BOITEUX. Sa signification, vij. 284.

BONHEUR ET BIEN. Ce qu'ils désignent, ij. 460. xj. 57. xij. 416.

Le bonheur promis aux Israélites après leur retour étoit de deux espèces. L'un regardoit l'Etat *temporel*, & l'autre l'*Eglise*, x. 52.

Le bonheur & la *prospérité* d'Israël dans la Terre-sainte étoient attachés à la *fidélité* à observer la loi du Seigneur, xij. 210.

BOUCHE. L'Eglise est un corps métaphorique : elle a des yeux, des oreilles, *une bouche*, une langue, des mains, des pieds, des entrailles, un cœur, iij. 125. & f. xij. 366. & f.

BOUCHE PLEINE DE PARJURERS désigne les *Chaldéens* & les *Apostats* d'Israël, xij. 81.

BRAS, symbole de la *force* & de la *puissance*, vij. 281. xij. 83.

BRAS DU SEIGNEUR. *Cyrus* est désigné sous l'emblème de *bras*, de *main* & de *droite* du Seigneur, x. 114, 123. xj. 118.

BREBIS, souvent employées dans le nouveau comme dans l'ancien Testament pour désigner les *hommes*, vij. 264.

BREBIS que le Seigneur fait sortir des parcs, où elles sont renfermées, quelles elles sont, xj. 231.

CABALLE ce que c'est, & ses différentes espèces, xij. 34.

CANAUX & RUISSEAUX, employés pour désigner les *peuples*, xij. 288.

des matières. 9

CAPTIVITÉ (la) de Babylone est le *plan* universel des Prophètes, ij. 319. & f. Motifs qui ont engagé le Seigneur à réduire Israël en cet état, vij. 459. ix. 82. xij. 300.

Désignée sous le nom de *ténèbres, mort, tempête, &c.* vij. 255. étoit le symbole prophétique des *persécutions* que l'Eglise Chrétienne devoit éprouver, x. 20.

Son *analogie* avec les *principaux mystères* de la nouvelle alliance, ij. 330. & f. ij. 161. & f.

CARACTÈRE distinctif de la Loi ancienne, j. 290.

CARACTÈRES des hommes, & leurs différentes inclinations ou actions, sont désignés par les Prophètes sous les noms de *différens animaux*, xj. 453.

CARMEL (montagnes de) désignent une *pays fertile & abondant*, vij. 52. ix. 233.

CARRIÈRE dont les Israélites ont été tirés, désigne *Abraham & Sara*, ij. 442.

CAUSES des gémissens de l'Eglise d'Israël en captivité, iij. 157. x. 99. xj. 47. xij. 75.

Elle reconnoît en beaucoup d'endroits de l'Écriture, que tous les malheurs qu'elle éprouve sont le juste châtiment des prévarications de ses enfans, ix. 82. f. xij. 299. & f.

CAUSES de la captivité & de la délivrance d'Israël, xj. 36 & 37.

De la destruction de l'Empire Romain, x. 216.

Du style énigmatique des Prophètes, iij. 290.

De la perte des Chaldéens, ij. 151.

CAUSE POUR L'EFFET, la *bouche* pour les *vœux & les souhaits* qu'elle profère, lorsque le cœur les a formés, xij. 209. la *langue* pour les *impostures & les calomnies*, xij. 470.

CÈDRES DU LIBAN pour les *Rois & les Princes* d'un Empire, vij. 256, 299. & f.

CHAÎNES DE FER. Ce qu'elles représentent, ix. 84.

CHALDÉENS surpassoient en force tous les peuples de la terre, ij. 253. Comparés à des Chasseurs, j. 74. Adorateurs des astres, 448. Saisis de crainte à la vuë des châtimens dont ils vont être accablés, 438. Leur Empire détruit pour toujours, 467.

Les mauvais traitemens dont ils ont accablé les Israélites captifs, ont été la cause de leur ruine, ij. 150. ix. 135. Cette ruine devoit être l'époque de la liberté d'Israël, xij. 380.

CHAM. L'*Egypte* ainsi appelée en plusieurs endroits de l'Écriture du nom de Cham fils de Noë, & père de Misraïm, xj. 328.

CHANANÉENS. Pourquoi Dieu donna ordre aux Israélites de les détruire, xij. 187.

Occupoient le pays appelé depuis Terre-sainte, xij. 78.

CHANGEMENT de personnages ou interlocuteurs, commun dans les écrits Prophétiques, ij. 168.

CHARBONS ENFLAMMÉS. Ce qu'ils désignent, iij. 396. vij. 227. & s.

CHAUDIÈRE BOUILLANTE. Ce qu'elle signifie, vij. 228 & 351. viij. 186.

CHÊNES. Ils désignent les *Princes*, les *Prêtres* & le *peuple*. vij. 338.

CHENILLE, (la) la SAUTERELLE, le HAN-
NETON & le VER qui se succèdent les uns aux autres, dans Joël I. pour ravager la terre d'Israël, sont *différens peuples* ou *différentes armées*, vij. 320. & s.

CHÉRUBIN. Ses différentes significations, iij. 401 & 402.

CHEVEUX. Ce qu'ils désignent selon les Interprètes, vij. 347.

CHIENS CRUELS employés pour les enne-

mis du Dieu fait homme dans le Ps. XXI. & dans saint Paul aux Philipp. III, 2. pour les ennemis de l'Eglise, x. 292.

CHRIST. S. Jérôme reconnoît six personnes différentes à qui l'Ecriture donne ce nom, & quelles elles sont, iij. 489. & f.

Pour le Peuple d'Israël, xiiij. 101.

CIEL ET CIEUX. Ce terme ne signifie pas toujours le séjour des bienheureux ; mais il se prend quelquefois pour l'endroit où Dieu donne des marques de sa bienveillance, iij. 406. pour l'armée des Perses & des Mèdes qui servoit de pavillon & de trône au Seigneur, xv. 143.

Il est reconnu pour énigmatique dans un grand nombre d'endroits de l'Ecriture, & désigne souvent un Empire, un Royaume, un pays, une nation, une armée, vij. 195. l'Eglise & le Royaume de Dieu, 197. x, 226. xj. 169. la prospérité & la grandeur, vj. 366.

CIEUX SUPERIEURS, & ce qu'ils contiennent, vij. 192. CIEUX INFÉRIEURS. Ce qu'on entend par ces termes, vij. 212. CIEUX PHYSIQUES & CIEUX MÉTAPHYSIQUES. Ce que c'est, & ce qu'ils signifient xiiij. 201.

LES CIEUX pour les Grands d'un Etat, iij. 378. & f. 388. CIEUX SACRÉS & CIEUX PROFANES. Examen de ces termes, xv. 135. & f. Examen ou discussion du terme CIEUX, xv. 135. & f. Signification du mot Hébreu *râkîáng*, que l'on rend communément par *firmament*, xv. 173.

CINÉENS. Leur origine, leur vie champêtre & éloignée du monde, leur vertu & leur piété les rend respectables même aux Princes Idolâtres, v. 248. & f.

CIRCONCISION. Pourquoi les Juifs n'ont pas été circoncis dans le désert, suivant R. Kimehki, xiiij. 41.

CIRCONSTANCES (quelques) ont été omi-

les dans l'Histoire sainte , & révélées dans les Psaumes , xij. 146 & 158.

COEUR. Ce que signifie ce terme, iij. 133. vij. 277. COEURS SIMPLES caractérisent les *Israélites* en captivité, xj. 417. COEURS DROITS, ce que c'est, xij. 471. COEURS BRISÉS DE DOULEUR, xj. 448.

COLLINES. Leur différentes significations , vij. 248. & f. 329. & f. viij. 257. & f.

COLOMBE, emblème de *Nabuchodonosor* & de son *Empire*, vij. 220. & des *Israélites* captifs, viij. 241. & f. *Jérusalem*, selon quelques Auteurs , est appelée de ce nom dans *Sophonie III*, 1. vij. 221.

COMPARAISON des Psaumes avec les Prophètes, iij. 1. On voit dans les uns & dans les autres les mêmes expressions, les mêmes pensées, le même dessein, d'où l'on doit conclure l'unité d'objet, 7, 8 & 9. La COMPARAISON est la voie la plus certaine pour surmonter les difficultés des Livres prophétiques : & les Chrétiens ont toujours regardé ce parallèle comme un des argumens les plus invincibles pour confondre les Juifs, iij. 5.

COMPARAISON des Psaumes entre eux. Cette règle est un des principaux moyens pour en découvrir le véritable sens, ij. 1. & f. Il y a deux voies sûres pour juger par comparaison si le sens que l'on adopte dans une Prophétie ou dans un Psaume, est le véritable sens des Prophètes, 6. & f.

En comparant les Psaumes les uns avec les autres, on apperçoit entre eux un rapport exact de pensées & d'expressions, & conséquemment une unité d'objet, ij. 341.

CONCLUSION raisonnée des dix premiers Volumes, x. 464.

CONJONCTIONS. A quoi elles servent, & de combien

combien d'espèces il y en a dans la Langue sainte, xj. 2 & 3. Sont souvent mises pour éviter la répétition du Verbe, j. 390. Ne bornent point leur signification à celles qu'elles paroissent d'abord présenter, & comment on peut la fixer avec justice. . . . Tiennent quelquefois la place d'un Nom, d'un Pronom, & assez souvent celle d'un Verbe, xj. 2. & f.

CONJONCTIONS du Psaume L. xij. 419.

CONJUGAISON (La septième) augmente la signification du Verbe, j. 127.

Energie de la Conjugaison *hiphil*, xij. 191.

CONTRADICTION de M. de Sacy sur quelques passages de saint Paul, vj. 42.

CONVERSION d'Israël pendant la captivité, xj. 365. 448. xij. 48, 90, 194.

Elle avoit été prédite par les Prophètes, v. 263. jusqu'à la page 370. Les faits ont prouvé l'accomplissement de ces Prophéties, 371. & f. xv. 77.

COPISTES. Leurs fautes ne sont pas en si grand nombre qu'on le croit ordinairement, j. 349. x. 467. On doit apporter beaucoup de réserve pour réformer le Texte, j. 350.

CORBEAU. *Petits des corbeaux*; ce qu'ils désignent dans le Psaume CXLVI. xj. 454. & f.

CORNE (la) désigne la *puissance & la force*, iij. 328. L'emblème de l'*orgueil*, vij. 270. d'un *Royaume*, 271. se prend pour une *armée*, x. 67.

CORPS HUMAIN, emblème de l'*Eglise*, soit de l'ancien, soit du nouvel Israël, iij. 125. f. xj. 41. Cette manière d'exprimer sous l'emblème des *membres du corps humain*, les *fonctions des différentes parties d'un corps moral*, étoit commune chez les Orientaux, iij. 128. & f.

COUCHÉ ou ENDORMI, (être) dénote l'*affliction ou la captivité*, vij. 288.

COUPE ou CALICE se prend en bonne ou

mauvaise part, pour la *punition* des méchants, & la récompense des bons, ix. 123. xj. 423. xij. 235. Le CALICE pour désigner la *mort*, x. 145. indique les *fléaux*, xij. 339. xiv. 72.

CRAINTE. Elle est souvent recommandée dans l'ancien Testament comme *utile* & un *moyen propre* à l'acquisition de la véritable sagesse, vj. 84. Distinction importante & nécessaire entre la *crainte servilement servile* & *simplement servile*, 82. Quelle est l'espèce de *crainte* qui appartient spécialement à la Loi Mosaique, 83.

La CRAINTE DE DIEU. Examen de ce terme, xv. 87. & f.

CRIME pour l'*Idolâtrie*, xij. 55.

CRITIQUE. Ses défauts ordinaires, j. 214. ij. 317.

CULTE INTÉRIEUR exigé dans tous les tems, vj. 277. Faisoit le principal objet de la Loi ancienne, 134. & f. Pourquoi elle promettoit des récompenses temporelles, 158. & f.

CYRUS FILS DE ROI, j. 391. Ses père & mère, *ibid.* Sa *prospérité* est une *récompense* de ses bienfaits pour le Peuple d'Israël, 480. *Agent* de Dieu contre les Chaldéens, ij. 155. Rapidité de ses conquêtes, iij. 403. Il est suscité par le Seigneur pour rendre la liberté aux Israélites, viij. 397. & f. ix. 76. xij. 291. xv. 221. & f. Il ôte la coupe du Seigneur d'entre les mains d'Israël pour la faire boire à Babylone, ix. 124. Son arrivée dans cet Empire dépeinte sous l'emblème d'un *torrent rapide*, j. 454. d'un *feu dévorant*, xj. 111. Les *ravages* qu'il y fait, désignés sous les termes de *flèches*, de *tempête*, de *grêle*, de *foudre*, d'*éclairs* & de *tonnerre*, iij. 406. & f. vij. 392. & f. xij. 297. Il est désigné sous le nom de *vent impétueux*, de *vent d'Orient*, ij. 226. de Ré-

dempteur, 398. de secours envoyé d'en-haut, iij. 415. de Chérubin, 401. de souffle des vents, 413. xiiij. 240. de Roi du Seigneur, iij. 479. de son *Christ*, 481 & 488. viij. 406. de la droite, xiiij. 101. d'Ange du Seigneur, 157. 179. Il délivre Israël, iij. 294. Il restitue aux Israélites les vases sacrés enlevés par Nabuchodonosor, contribue à la réédification du Temple, & à l'entretien des sacrifices, v. 376. *Immortalité* de son nom, j. 501. Il est la figure de Jésus-Christ, 504. ix. 137. xv. 221. & f.

DAN, ville à l'extrémité septentrionale de la Palestine, viij. 185.

DANIEL, Auteur du Psaume CXVIII. ix. 319.

DANGERS d'abandonner à chacun la liberté de fixer les tems des Verbes, iij. 216.

DARIUS fils d'Hystaspe renouvelle l'Edit de Cyrus en faveur des Israélites, v. 379. Ses bienfaits engagent un grand nombre de retourner à Jérusalem, 380. Le Temple est achevé la sixième année de son règne, 381.

DAVID. Portrait supposé de ce Prince, ij. 43 & 44. Son véritable portrait, 47 & 48. Son parallèle avec les autres Prophètes, 329. N'est point l'objet des Psaumes, 335. N'avoit en vue que la nation sainte, ou l'Eglise de Jésus-Christ dans ses Prophéties, 300. N'a jamais eu des sentimens cruels pour ses ennemis, iij. 193. Son nom souvent employé pour désigner l'Eglise d'Israël, 480. & f. x. 10. & f. 423. & 454. xj. 230. Preuves de cette vérité tirée des différens passages des Prophètes, x. depuis la page 1. jusqu'à 97. Les promesses faites à David d'un règne qui subsistera autant que le soleil & la lune, 102. & d'une postérité aussi nombreuse que les étoiles du

ciel & des grains de sable de la mer, 128. ne peuvent être appliquées à *David* Roi d'Israël, mais uniquement à l'*Eglise*, 103.

DÉBORDEMENT d'eaux, INONDATION, DÉLUGE. Ce qu'ils signifient, vij. 236.

DÉBOUT (être), SE LEVER, marque la *prosperité* ou la *délivrance* des peines, vij. 288.

DÉCRET ou EDIT de Cyrus qui renvoie les Israélites dans leur patrie, j. 427. désigné sous le nom de *Loi*, xv. 73. & s. ses effets, 220. & s.

DÉFENSE. *Prasidium*. Examen de ce terme, xv. 28. & s.

DÉLIVRANCE (la) d'Israël, & la RUINE de l'Empire de Babylone avoient une connexion si étroite, que l'une étoit inséparable de l'autre, ij. 110.

CETTE DÉLIVRANCE est entièrement liée avec l'*histoire de la Religion*, j. 501.

DÉLUGE. Plusieurs de ceux qui y ont péri ont été sauvés, v. 68 & s.

DÉMÉTRIUS SOTER, après avoir persécuté les Israélites, recherche leur alliance, v. 456.

DEMEURER SEUL. Double signification de ce terme, vij. 288.

DENTS (les), les JOUES, les YEUX, les LÈVRES de l'Épouse des Cantiques. Ce qu'elles désignent, vij. 280.

DÉSERT désigné en plusieurs endroits l'*Empire de Babylone*, qui étoit un vrai désert pour l'Israélite captif, vij. 414. viij. 141. & s. ix. 61. & s. ou la *terre d'Israël* ravagée & dépeuplée pendant la captivité, 181. vij. 386. ix. 136.

HABITANS DU DÉSERT, qui ils sont, j. 466.

DIEU. Les Hébreux avoient dix expressions différentes pour rendre le nom de l'Être suprême, viij. 147.

NOM DE DIEU pour *sa puissance*, viij. 139.

DIEUX DE LA TERRE. Ce nom se donne aux *Anges*, aux *Rois*, aux *Juges* d'une nation, xiv. 112. 322. & f.

DIFFÉRENTES actions, (les) & les différens états de l'homme servent d'emblème dans les Psaumes & dans les Prophètes, pour représenter l'état de ceux dont ils parlent, vij. 284. & f.

DIFFÉRENCE entre ce que les sujets de Cyrus lui donnoient, & le tribut des nations subjuguées, j. 470. & f.

DISCUSSION critique du Psaume XVII. où l'on montre que les pensées, les expressions & les différens caractères répandus dans ce Psaume sont absolument inaliés avec l'opinion qui attribue ce Cantique au Roi Prophète, iij. 184. & f.

PREUVES de cette allégation tirée de la comparaison de ce Psaume avec les Prophètes, *ibid.* 336. & f.

DAVID est l'Auteur de ce Psaume; mais il n'en est pas l'objet, *ibid.* 185.

DISPERSION d'Israël (la) parmi les nations est un des principaux moyens que le Seigneur a employés pour faire connoître aux Peuples idolâtres, que lui seul étoit le Tout-puissant, ij. 466. xj. 36.

DISSERTATIONS sur le Verbe créateur, iv. 9. & f. sur le Verbe directeur, 150. & f. sur l'Eglise Epouse du Verbe, 373. & f. sur la sainteté perpétuelle de l'Eglise, v. sur la Loi Mosaique, vj. 1. & f.

DISTINCTION des personnes divines fondée sur les différentes appropriations, iv. 133. & f.

DIVERSITÉ (la) étonnante de sentimens sur chaque Psaume entraîne nécessairement un grand nombre d'applications hazardées, faul-

ses & arbitraires qui les font dégénérer de leur beauté primitive, ij. 164. & f.

DIVINITÉ (la) & l'HUMANITÉ de Jésus-Christ prouvée par le Verset 7. du Ps. XLIV. x. 364.

DOCTRINE de l'Eglise sur le Verbe créateur, iv. 62, 90, 131 & f. 289.

DOCTRINE de S. Basile, selon l'Ecriture & la Tradition des Pères, sur le Verbe créateur, iv. 26. 101.

DOGME d'une autre vie par-tout supposé & même établi littéralement dans plusieurs endroits de l'ancien Testament, vj. 163. & f. iij. 354.

DOGMATIQUES (vérités) employées par l'Ecriture pour désigner une prospérité temporelle. vj. 102 & 202.

DRAGON, VIPÈRE. Les Prophètes, pour peindre la cruauté des Chaldéens, les désignent par ces termes, ij. 257. Ils donnent aussi ce nom au Roi d'Egypte, 258. vij. 272.

DRAGONS CRUELS, & SERPENS, xij. 275.

EAUX, pour des hommes qui habitent une région, j. 151. iij. 409. vij. 356. 357. & f. 397. xiv. 97. & 240. vij. 234. 397. pour une postérité nombreuse, ij. 444. & f. vij. 237. viij. 326. xij. 288. EAUX PROFONDES, ABYME DES EAUX pour de grandes calamités, iij. 418.

EAUX CHANGÉES en sang. Explication de ce passage, xj. 322.

EAUX de Siloé. Ce qu'elles signifient dans le Chap. VIII. d'Isaïe, Vers. 6. vij. 236. & 396.

EAUX TROUBLES & EAUX DU FLEUVE, emblème des cultes idolâtres, xij. 352.

EBRANLEMENT DES MONTAGNES désigne

la ruine des *Royaumes*, j. 405. & f. xij. 286. & f.

ECLAIRS. Ce qu'ils signifient, iij. 406, 410, 412. vij. 216. xj. 112.

ECLYPSE & CHUTE DES ASTRES. Ce qu'on doit entendre par ces expressions, iij. 381. vij. 193. & 205. xj. 193.

ECRITS Prophétiques ne présentent point un vuide de pensées, ij. 160.

ECRITURE. (l') Tout y concourt à un même but, ij. 161.

Son caractère distinctif, ij. 163.

Ne peut être traduite intelligiblement sans addition, xij. 4.

ECRIVAINS SACRÉS sous-entendent beaucoup de mots, xij. 6.

ECU & BOUCLIER, xij. 178.

EFFICACITÉ (l') de la mort de Jésus-Christ appartient aussi à l'ancienne alliance, vj. 48.

EGAREMENT, ERREUR. Hébr. shâghâh. Examen de ce terme, xv. 99. & f.

ELÉAZAR. Sa vie innocente & sans tache; il meurt dans les plus cruels tourmens avec joie plutôt que de violer la Loi, v. 439.

EGLISE prise pour épouse dans le Paradis terrestre, iv. 388. Toujours la même avant & après l'incarnation, elle subsiste depuis le commencement du monde jusqu'à la fin des siècles, 377. appelée *catholique*, parce qu'elle s'étend sur tous les lieux & sur tous les tems, ibid. A toujours été composée de *bons* & de *méchans*, ij. 80. Epouse du Verbe avant l'incarnation, iv. 373. Epouse & fille du Roi, x. 377. La justice & la sainteté lui sont tellement essentielles, qu'on ne peut la supposer existante sans ces deux qualités, v. 2. Elle a toujours eu des *Saints*, & la charité ne mourra jamais, 476. Six époques ou ages

pendant lesquelles on voit la perpétuité de sa justice & de sa sainteté depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, v. 49. & f. Sa confiance dans les plus grands dangers, xij. 242. Motifs de cette confiance, 247. Sa foi & son attachement au culte du Seigneur, 275. Distinguée par saint Grégoire en deux parties, iv. 416. & f. Distinction nécessaire pour bien entendre l'Écriture, vj. 403. & f.

EGLISE (l') ne juge dans l'Écriture que de ce qui appartient à la foi & aux mœurs, j. 29, 200.

Elle a toujours approuvé les travaux de ceux qui se sont occupés à la recherche du premier sens littéral, j. 37.

Sa formation désignée sous l'emblème de celle d'un corps physique, vj. 378. & f. 421. & f.

Elle n'a point été répudiée pendant la captivité de Babylone, iv. 407. 449. & f.

Elle a exercé le pouvoir suprême jusqu'à Jésus-Christ, iij. 491.

LES DIFFÉRENS ÉTATS par lesquels Dieu l'a fait passer, n'étoient que pour la préparer à celui de la rédemption, ij. 261.

Elle est souvent représentée dans les Prophètes sous l'emblème du *corps humain*, dont les différens membres représentent ceux de son corps moral, iij. 125. & f.

SON ÉTAT vers le tems de la naissance de Jésus-Christ, *ibid.* 477. & f.

ENALLAGES OU CHANGEMENS de Tems, de Modes, de Conjugaisons, de Nombres, de Genres & de Personnes, répandent une grande obscurité dans les écrits des Prophètes, xij. 93 & 381.

Car les Rabins ont donné des règles insuffisantes sur cette matière : nécessité d'en puiser d'autres dans l'Écriture même, xij. 94. Règles

pour les ENALLAGES, *ibid.* 83. L'ENALLAGE du Singulier pour le Plurier est une figure très-fréquente dans les Psaumes & dans les Prophètes. Elle consiste à faire parler une *nation*, un *peuple* ou un *corps* d'hommes, comme si c'étoit un *particulier*. Faute de faire attention à cette figure, les Juifs & les Interprètes sont tombés dans de grandes méprises sur l'objet des Psaumes, xij. 402. & c.

ENALLAGES qui se trouvent dans le Psaume LXXVII. xj. 236.

Dans le Psaume *Miserere*, xij. 381.

ENERGIE de la septième Conjugaison reconnue par les plus habiles Grammairiens, j. 127.

DE LA CONJUGAISON PHIEL, xij. 405.

ENERGIQUES, (Lettres) appelées en général Paragogiques, combien il y en a, xj. 341. Leur effet dans les phrases affirmatives & négatives, 342.

LES GRAMMAIRIENS Juifs ont donné fort peu de lumières sur ces lettres, 343. cependant plusieurs Interprètes en ont reconnu la valeur, xj. 358. x. 196. xij. 49. Remplacent les Verbes composés & les Adverbes, x. 196.

LETTRES ÉNERGIQUES du Psaume LXXVII. xj. 268. du Psaume L. *Miserere*, xij. 413.

ENFANS DE L'ÉTRANGER. Ce que c'est, iij. 469. xiv. 392. de Korákh, j. 73. des hommes, ij. 455. ix. 71. xj. 45. xiv. 152. des Dieux, x. 119. des forts, vij. 382.

ENFANS, (les) LES FILS pour des *peuples*, vij. 275.

ENFANS DE DIEU. Les *Israélites* sont ainsi appelés en quantité d'endroits de l'Écriture, vj. 399. & c.

ENFER. Toujours employé dans les Prophètes pour désigner ou l'état de *captivité*, ou

le lieu dans lequel on est détenu captif, ij. 77. iij. 361. & f.

Pour le Royaume d'Assyrie, iij. 146. 159. & f.

ENIGME. Sa définition, & de combien d'espèces, vij. 15. 19.

Fréquentes dans l'Écriture, *ibid.* 112.

Plusieurs exemples sur les *énigmes* & autres *figures*, *ibid.* 55. & f.

ENIGMATIQUES (termes) reconnus par les Interprètes, vij. 2. Pourquoi ils ont négligé dans la pratique le principe qu'ils avoient établi à cet égard, 3. Se tirent de cinq objets, 191.

Examen de plusieurs passages des Prophètes relativement à cette matière, *ibid.* 292. & f.

Pourquoi les Prophètes ont si souvent employé les termes *figurés* & *énigmatiques*, ij. 166. & f.

Principaux termes énigmatiques qui se rencontrent dans l'Écriture, vij. 181. jusqu'à 361.

Pourquoi dans la primitive Église on se servoit de *termes obscurs* & *énigmatiques*, *ibid.* 131.

ENIGMATIQUE. (style) Ses différentes branches, vij. 65.

Principes des Pères & des Interprètes sur ce style, par où on peut se convaincre que tout ce que nous avons dit sur cette matière est fondé sur les principes généraux qu'ils ont établis en différens endroits de leurs écrits, vij. 66. & f.

Différence entre le *style énigmatique* des Prophètes, & les *énigmes* des Ouvrages périodiques, vij. 14 & 15. xj. 229.

La manière d'interpréter énigmatiquement certains Passages de l'Écriture jette de la *clarté* & de l'*harmonie* dans les endroits difficiles, j. 400 & 401.

Est une des principales *causes* de l'obscurité des Livres saints , vij. 125. & f.

ENNEMIS. Désignent communément dans les Psaumes les *Chaldéens* ou les *Apostats* , j. 165. iij. 336. & f. viij. 110.

ENTHOUSIASME des Prophètes. En quoi il consiste , j. 244.

FAUX ENTHOUSIASME qu'on leur prête , j. 193. & f.

Inconvéniens qui en resultent , j. 196. 207. iij. 317. x. 230.

EPÉE. Ses différentes significations , vij. 346. x. 298, 348, 355.

EPHRATA est la même que *Bethléem* où le Sauveur a pris naissance , x. 431.

EPREUVE. De quelle manière il faut entendre les endroits où il est dit que Dieu éprouve & tente les hommes , xij. 206.

ESCABEAU des pieds du Seigneur. Ce que c'est , x. 434. xiv. 192.

ESCLAVES. Il y en avoit de plusieurs sortes chez les anciens , ix. 74.

ESDRAS. Son retour à Jérusalem, & son zèle pour la Religion , v. 383. & f.

ESPRIT (le Saint-) dans l'ancien Testament aidoit à faire le bien , vj. 97.

S'est proportionné à l'*intelligence* humaine dans les Ecritures , j. 195.

ESPRIT du Seigneur pour l'*orage* & la *tempête* , vj. 365.

ETOILES désignent ordinairement les *personnes* constituées en dignité , iij. 381. vij. 205 & 207. xj. 193. les *Israélites* délivrés , 450. les *Docteurs* , 195. les *Saints* , les *Justes* & les *Savans* , 194.

ETRANGERS. Dieu a eu de vrais adorateurs parmi les peuples *étrangers* à Israël , v. 91. & f.

ETUDE du Texte original négligé , j. 39.

Renouvelé dans le XV. siècle, 40. Le peu d'utilité qu'on en a retiré pour l'intelligence des Prophètes, 41. Les Rabins ont été cause de ce peu de succès, 42 & 43.

EXAMEN critique des Psaumes VI, XXXVII & XL. où l'on prouve que *David* ne peut en être l'objet, iij. 54. & f.

EXPLICATION du Passage de saint Paul, *Littera occidit ; spiritus autem vivificat*, j. 290.

Des paroles de saint Jean, *Adorabunt in spiritu & veritate*, vj. 268. & f.

De celles de saint Paul, I. Thim. I, 9. *Lex justo non est posita*, vj. 35.

De ces paroles du Psaume XXXII. *Verbo Domini caeli firmati sunt*, & *spiritu oris ejus omnis virtus eorum*, iv. 110. & f.

De ce passage, *Per quem omnia facta sunt*, *per quem fecit & secula*, iv. 103.

De cet autre, *Unus est Pater*, *ex quo omnia*. ibid. 137.

EXPOSITION d'une Prophétie. Quand on doit la regarder comme exacte, ij. 3.

EXPRESSIONS FIGURÉES (les) peuvent être entendues de plusieurs manières. C'est la place qu'elles occupent, qui en détermine le sens, vij. 100.

EZECHIAS Roi de Juda. L'Écriture fait un grand éloge de ce Prince, v. 218.

FABLE des Docteurs Juifs sur le Verset 29. du Psaume XVII. iij. 230, 231.

FACE, VISAGE. Ses différentes significations, j. 102. & f. 133. vij. 279. viij. 113 & 117. xj. 127. FACE DE DIEU, c'est la personne, la majesté même de Dieu, iv. 242.

FACE, (cacher sa) MONTRER, FAIRE BRILLER. Ce que signifient ces expressions, vj. 365. xij. 88. 271.

FEMMES

FEMMES & FILLES sont l'emblème des *nations* ou des *villes*, vij. 275, 276.

FERTILITÉ de la terre d'Israël après la captivité, j. 493. ix. 136. & s.

FEU & FLAMME, symbole de la *colère* du Seigneur, iij. 396.

De Nabuchodonosor, vij. 227. de Cyrus & de ses groupes qui ravagent la Chaldée, iij. 396, 412. xj. III. xij. 235. xiiij. 113. 273. d'une *armée*, vij. 229. des *maux* de la captivité, *ibid.*

FIDÉLITÉ & constance des Israélites dans les plus grandes calamités, xij. 275.

FIEL, pour les *grands maux*, xiv. 37.

FIGURES. On doit distinguer celles qui sont fondées sur des traits purement historiques d'avec les figures prophétiques, j. 301.

Explication des principales *figures* qui concourent à l'obscurité des Livres saints, vij. 13.

FILETS & RÊTS, emblème de la *captivité*, vij. 246.

Explication de ce terme, ij. 196. & s. Ils désignent les *différentes Provinces de la Chaldée* où les Israélites étoient détenus captifs, iij. 368. vij. 298.

FILLES DE JUDA, les villes de ce Royaume, xiiij. 243.

FILLES DE TYR, désignent les nations, x. 381. *Fille du Roi*, pour l'*Eglise*, 377.

FILS DE DIEU (le) a donné la Loi, & l'a abrogée, vj. 307.

FIN que Dieu s'est proposée en délivrant son Peuple d'Egypte, & en le mettant en possession de la terre promise, xij. 162.

FIN de la Loi Mosaique. Commencement de la Loi de Jésus-Christ est l'*amour* de Dieu & du prochain, vj. 145.

FLÈCHES. Différentes significations de ce terme, ij. 209. & f. x. 355.

FLEUVES. Ce qu'ils désignent, vij. 240. & f. 358. viij. 169, 261 & 312. ix. 130. xj. 121. xiiij. 430.

Emblème des grandes calamités, vj. 467.

FLEUVES, pour les villes ou les Provinces, ix. 131. & f.

FLOTS. Pris pour des armées, ou les habitans des Provinces d'un Empire, vij. 240. Pour les afflictions & les calamités, ix. 116. x. 118.

FLOTS. Qui ils désignent, xiiij. 130.

FOI des Israélites. Quelle elle étoit. Plusieurs vérités leur étoient révélées clairement, d'autres d'une manière encore obscure, vj. 154.

FOI des anciens étoit la même que la nôtre, v. 25. vj. 40, 55, 95.

FOI dans les promesses. *Veritas*, ou *fides in promissis*. Cette FIDÉLITÉ du Seigneur à remplir ses promesses a un double objet dans les Psaumes. On en trouve des exemples sans nombre, ij. 110. & f.

N'étoit point intéressée à la destruction totale des ennemis personnels de David, ij. 62. Plus le tems du Messie approchoit, plus la foi des Israélites étoit vive & animée, v. 470. & f.

FONDEMENS de la terre. Ce qu'ils désignent, iiij. 390. xij. 233.

FORCE. Besoin qu'en avoit l'Israélite captif, iiij. 439.

FORÊT. Ses différentes significations, vij. 254. 335. 416.

FORNICATION & ADULTÈRE ne signifient pas toujours les crimes qu'ils présentent, mais rompre l'alliance que l'on a contractée avec le Seigneur, l'impiété, l'Idolâtrie, ix. 196, 198.

FOSSE profonde, emblème des calamités, ij. 132.

FOUDRE du Seigneur. Ce que signifie ce terme dans le Psaume XXVIII. vij. 392. 393.

FOUR, FOURNAISE, FUMÉE. Ce que désignent ces mots, vij. 233. Vid. *Tison*.

FROID, GIVRE, NEIGE, GELÉE, GLACE, employés pour désigner le tems d'affliction, de captivité, xj. 465. & f.

FUTUR. C'est l'usage de l'Ecriture de se servir du Futur & du Prétérit, pour exprimer le Présent, l'Infinitif & l'Impératif, xij. 107.

GALAAD. Situation de ce pays, xij. 344.

GELÉE, GIVRE, GLACE. Vid. au mot *Froid*.

GEMARAH. Ce que signifie ce terme, xij. 34.

GEMATRIA. Ce que c'est, xij. 35.

GÉNÉRAUX (termes) forment une des branches du style énigmatique, & répandent une obscurité sur les Livres saints, ix. 155. & f.

GÉNISSE, symbole de l'insolence & de la férocité, vij. 263.

GHÉBÉR. Signification de ce terme, xij. 158. 250.

GLOIRE de l'Eglise étoit le principal objet des promesses, & indépendante de la prospérité temporelle, ij. 265. 268.

Elle est intérieure, 269.

GLOIRE & PROPAGATION de l'Eglise Chrétienne prédite, x. 452. & f.

GLOIRE de la nation d'Israël après sa délivrance, ij. 263.

GLOIRE de l'Eglise d'Israël, & l'étendue de son autorité spirituelle après la délivrance de la captivité, prédite par les Prophètes, x, 87.

GLOIRE du Seigneur. Cette expression générale doit être restreinte à quelque idée par-

riculière relative au sujet que traite l'Écrivain sacré, viij. 408.

Cette GLOIRE du Seigneur a principalement éclaté par la *ruine* de l'Empire des Chaldéens, & la *délivrance* de captivité d'Israël, vij. 388 & 417. ix. 127. xv. 166. & f.

GRACE (l'alliance de la) appartient premièrement aux Juifs : elle n'appartient aux Gentils qu'autant qu'ils sont entés sur l'olivier de cette nation, vj. 264.

GRAMMAIRIENS partagés sur l'espèce des Conjonctions, xj. 2. & f.

GRAMMATICAL (le) de l'Hébreu n'est pas absolument difficile, xij. 5. & f.

GRANDEUR & SUBLIMITÉ des Prophètes. ij. 162. & f.

GRÊLE, ÉCLAIRS, TEMPÊTE, TONNERRE, VENT, TOURBILLON, NUÉES, PLUYES, &c. désignent l'*incursion des ennemis*, vij. 213. & f.

HANNETON. Voyez *Chenille*.

HARMONIE des Livres prophétiques, particulièrement des Psaumes, j. 184.

Admettre un défaut d'harmonie dans les Livres Prophétiques, c'est favoriser les Juifs & les Hérétiques, 197. C'est exposer les Écritures aux insultes & aux railleries des libertins & des incrédules, iij. 280. x. 479. Les Pères ont reproché le *défaut* d'harmonie aux Hérétiques de leur tems, j. 198. & f. Le *défaut* d'harmonie donneroit un air de mensonge aux écrits prophétiques qui en anéantiroit la créance, 207. Raisons qui ont engagé plusieurs Interprètes à ne pas suivre l'*harmonie* dans leurs Commentaires, 246. Les partisans de l'*enthousiasme* ou du *défaut* d'harmonie n'y ont recours que quand ils se trouvent embarrassés pour donner un sens suivi. Quand ils

posent des principes, ils exigent de l'*harmonie*, 205. x. 468. & s. *Contradiction* de Bonfrénius sur l'*harmonie*, x. 472. & s. *Nécessité de l'harmonie*, j. 193. même pour le second sens littéral, 209. iij. 481. *Impossibilité* de la trouver en suivant les hypothèses ordinaires, ij. 273. Supposer un *défaut* d'*harmonie* dans l'*Ecriture sainte* est une prétention *inutile*, ij. 336. *Arbitraire*, 337. *dangereuse* à la Religion, 339. Les écrits des Prophètes concourent à l'*harmonie*, iij. 319. *Avantages* qui en resultent, 493. vij. 373. *L'esprit* de l'homme porté à l'*harmonie*, iij. 316.

HAUTS LIEUX. Ce que c'étoit, xj. 330.

HÉBER a conservé la Langue primitive dans sa famille de qui elle a pris le nom, v. 79.

Le vrai culte s'est conservé parmi les descendants, 82.

HÉBRAÏSMES. Ce qu'on entend par ce terme, & ses différentes espèces, xij. 220. & s.

HÉBREU (l') qu'étudient aujourd'hui les Juifs avec le plus de soin, n'est pas celui du Texte de la Bible, xij. 7.

Dans quel tems l'*Hébreu pur* a cessé d'être langue vivante, xij. 10.

HERMON, montagne de la Palestine, sa situation, j. 145. Employé pour désigner toute la terre d'Israël, 144.

HIRCAN (Jean) détruit le Temple de Garizim, & réunit à la Religion des Juifs les *Iduméens* qu'il avoit domprés, v. 463.

HISTOIRE profane nécessaire pour expliquer certaines Prophéties, iij. 254.

Quand on fonde l'explication d'un Psaume sur un point d'*histoire*, on ne doit rien avancer dont on ne puisse produire des preuves qui constatent la certitude des faits, iij. 58.

30 *Table générale*
Dangereuses conséquences qui résultent du principe contraire, 278. & f.

HOMMES SANGUINAIRES. Ce que c'est, ij. 141.

Altérés de sang, xj. 363. *Pleins de ruse & de duplicité*, iij. 431. *Puissans*, ix. 273. *Pervers*, xij. 244. *Superbes & arrogans*, x. 118. *Impies & sanguinaires*, vj. 431. ij. 141.

HOMMES BIENFAISANS, JUSTES, SINCÈRES, iij. 431. Sans TACHE, ix. 282. INNOCENS, xij. 468. HOMME de la droite du Seigneur, FILS de l'homme, xij. 89.

HOMME en général se prend pour la *multitude*, ou pour *tous les hommes*, vj. 274.

Distinction entre les termes *homo & vir*, ibid. 275.

Explication des différentes parties de l'homme, comme la tête, le cœur, 277. & f.

Différens états & actions de l'homme, 284. & f.

HOREB montagne qui fait partie du mont Sinai. Elle est située dans le désert de Madian. Pourquoi on l'appelle *montagne de Dieu* ou *montagne sainte*, xij. 182.

HYDRE. Ce qu'elle désigne, xij. 429.

HYPERBOLE. Le style des Prophètes n'est ni *outré*, ni *hyperbolique*, iij. 121.

Les Interprètes admettent cette figure fautive d'entendre le Texte, ibid. 243. & f.

HYSSOPE. Sa signification, xij. 357.

JAMAIS, pour JAMAIS. Comment doivent s'entendre ces expressions & autres semblables, vj. 439. ix. 193. & f.

JASON faux Pontife. Ses crimes & sa mort, v. 429. & f.

IDOLATRIE, cause de la punition des Israélites, iij. 26.

IDOLATRIE des Juifs éteinte par la captivité, j. 434. v. 370. & f.

Désignée sous le nom d'*impiété*, xj. 359.

Jésus-Christ lui brise *la tête*, ij. 379.

Naissance de l'*Idolâtrie* avant le déluge, j. 450.

Naissance d'Israël à l'*Idolâtrie* dépeinte sous la métaphore du *péché originel*, xij. 370. & f.

IDUMÉENS. Peuples de l'Arabie à l'Orient & au Midi de la Palestine. Ils ne font plus qu'un Peuple avec la nation d'Israël, iij. 469. xij. 349.

Leur ruine en punition de leur *haine* contre les Israélites, xiv. 317.

JEHOVA. Désigne le nom ineffable de Dieu qui ne peut être communiqué à d'autres qu'à lui, ii. 354.

JEUNESSE. Vid. ADOLESCENCE.

IMPIES, INJUSTES. Ces termes qui se trouvent souvent dans les Prophètes, se rapportent toujours aux *Chaldéens* & à ceux qui n'adoroient pas le vrai Dieu, ij. 119. & 409. ix. 171. & f.

IMPIÉTÉ, mise pour l'*Idolâtrie*, xj. 359. & f.

IMPORTANCE d'un défaut de ponctuation, ij. 89.

INCONVÉNIENS de ceux qui appliquent les Psaumes à David, ij. 297.

INDIGENS, PAUVRES, OPPRIMÉS, BOITEUX, SOURDS, MUETS, AVEUGLES, MALADES, LANGUISSANS, &c. ordinairement désignent le *Peuple d'Israël captif*, vij. 284. viij. 155. & f. xj. 85. & 86.

INIQUITÉ pour l'*Idolâtrie*, ix. 261.

Pour l'*endurcissement* du cœur, x. 169. xij. 335. Désigne souvent dans les Psaumes & dans les Prophètes les *traitemens injustes & tyranniques* que les enfans d'Israël éprouvoient de

la part des Chaldéens & des Apostats, iij. 110. & f.

INONDATION. Employée pour les ravages d'une armée, j. 148. Vid. *Eaux*.

INSECTES & REPTILES, vij. 271. 306. 312.

INSENSÉS. Ce que signifie ce terme, ix. 97. & f. xj. 61 & 361.

INSTRUMENS mis quelquefois pour la chose ou la personne qui les emploie, iij. 426, 449.

Leurs effets sur l'ame, xij. 252. & 253.

Interlocuteurs. Vid. *Changement de personnages*.

INTERPRÉTATION du Ps. VIII. vij. 158. 361.

Plusieurs s'arrêtent avec trop de confiance à des raisons qui ne sont rien moins que valables sur l'objet de certains Psaumes, ij. 71.

INTERPRÉTÉS. On peut en tirer beaucoup d'avantage pour établir le véritable sens de quantité de passages de l'Écriture, vij. 5 & f. 97.

Ils ont eu différens points de vue en interprétant les Livres saints, vij. 183. & f.

JOB. Sa Religion & celle de sa famille, v. 93.

JOSAPHAT Roi de Juda. Son zèle pour le culte du Seigneur, v. 200.

JOSIAS Roi de Juda. Sa naissance prédite, son zèle pour la Religion. Son Royaume retombe dans l'Idolâtrie après sa mort, v. 236. & f.

JOUR pour la liberté, j. 156.

Examen de ces termes, *le jour, la nuit*. Ils désignent des êtres intelligens, xv. 189. & f.

JOURDAIN, pour toute la terre d'Israël, j. 144.

Pour les peuples qui demeuroient le long de ce fleuve, ij. 440.

ISMAÉLITES. Leur origine, leur postérité, & leur demeures, xiv. 120.

ISRAÉLITES faisoient un corps d'Église, &

Dieu leur communiquoit les graces pour l'accomplissement de ses préceptes, vj. 48.

Prioient pour la conservation de l'Empire des Perles, j. 489.

Ont porté dans toutes les nations la Religion du vrai Dieu, j. 435.

Nécessité d'en distinguer de *deux sortes* pour bien expliquer l'Ecriture, vj. 404. & f.

Leur changement de mœurs pendant la captivité. Leur *foi* & leur *justice* prédites par les Prophètes, v. 267. jusqu'à 370. Leur *conversion* prouvée par les faits, ibid. 371. & f. xv. 77.

JUGEMENT. Le Seigneur en a porté deux à l'égard de son Peuple. Quels ils sont, j. 379. & f. xij. 136. & 331.

Ce terme se prend pour la *justice distributive*, ix. 204. Pour des *prodiges*, 205. Pour les *calamités*, *la vengeance*, les *fléaux*, 206, 207. Pour les *ordres* & les *volontés* du Seigneur, 208.

Il désigne aussi la *clémence* & la *sévérité*, 317. Plusieurs autres significations, ibid. 203. & f. xv. 92. & f.

JUGES. Suscités de Dieu pour délivrer son Peuple de l'oppression, v. 134.

Comment la Religion fleurit sous leur administration, 143.

JUIFS incapables de nous guider dans l'interprétation de l'Ecriture, iij. 197. xij. 12 & f.

Quelle est l'étendue de leurs *connoissances* dans l'Hébreu, xij. 4.

Leurs *traductions* prouvent combien ils se sont éloignés du vrai sens des Ecritures, xij. 12. Quelle *confiance* on doit avoir dans leurs *Ouvrages*, 32.

JUSTES. Dans la tribulation désignent les

Israélites captifs. Dans la paix *l'Israélite délivré*, j. 456. ij. 137. & 406. xij. 122.

L'Eglise seule peut s'attribuer le titre de *juste*, ij. 80.

Les Prophètes donnent cette dénomination à *Israël* relativement aux autres *peuples* qui adorent les *Idoles*, viij. 133.

JUSTES de l'ancien Testament ont participé à l'adoption de *Jésus-Christ*, & appellés *fils de Dieu* par adoption, vj. 255 & 257.

JUSTICE. Différentes significations de ce terme, ij. 391. 397. 404. 465. ix. 271. 289. 317. 318. x. 116. 166. xj. 34. 112 & 120. 390. xij. 332.

SACRIFICE DE JUSTICE. Ce que c'est, xij. 333.

JUSTICE & SAINTETÉ de l'Eglise annoncées dans les *Psaumes* & dans les *Prophètes*, iij. 425. & f. v. 261.

KORÉ. (enfants de) j. 73.

LAIT & VIN. Ce qu'ils désignent, x. 11. 21.

LAMENATSÉAK^hEH. Explication de ce terme, viij. 90. & f.

LAMPE BRILLANTE (la) qui éclaire le *Christ* du *Seigneur*, désigne *saint Jean-Baptiste* qui éclaire & fait connoître le *Messie* au *Peuple d'Israël*, x. 455.

LANGAGE (le) des *Prophètes* n'est ni *outré*, ni *hyperbolique*, mais *énigmatique* & *figuré*. C'est dans leurs propres écrits qu'il faut chercher à dévoiler le sens littéral qu'ils ont en vuë sous ces enveloppes, iij. 121. 243.

LANGUE REMPLIE DE MENSONGE, DE FOURBERIE, MÉDISANTE, CALOMNIEUSE, j. 177. xj. 45. 375. & f. xij. 219. & 248.

LANGUE. Il est du devoir d'un bon traducteur de faire passer les propriétés d'une Langue dans la sienne propre, *iiij.* 452.

LANGUISSANS, MALADES. Ce qu'ils désignent, *vij.* 284. Voyez *Indigens.*

LECHER LA POUSSIÈRE. Signification de ce terme, *j.* 467.

LETTRE. Différence entre la *lettre* de l'Écriture prise nuement & le sens littéral, *j.* 288.

Inconvénient de ne point faire cette distinction, 293. En quel sens la *lettre* qui tue est menteuse, selon les Pères, 291.

Nécessité de ne pas confondre le sens de la *lettre* avec le sens *littéral*, *vij.* 190. *x.* 469. 490.

LEVER. (se) Ce qu'il signifie en parlant des captifs, *vij.* 288. En parlant du Seigneur, *viiij.* 109. & *f.*

LEVI. (les enfans de) Leur zèle pour le culte du Seigneur, *v.* 108.

LEVIATHAN. Ce que signifie ce terme, *ix.* 114. *xiv.* 266.

LIBAN, montagne de la Palestine, est l'emblème d'un *pays fertile & abondant*, *viiij.* 261. & 312. *ix.* 233. Du *Temple* & de la *ville* de Jérusalem, *vij.* 252. *ix.* 229.

LIBERTÉ (la) d'Israël devoit être le *prix* de l'innocence, & d'un retour sincère vers Dieu, *v.* 370. & *f.* *ix.* 311. & *f.* *xj.* 448.

LICORNE. Remarques sur ce terme, *x.* 299.

LIENS. Ce qu'ils désignent, *ix.* 84.

LION est presque toujours l'emblème des *Rois* & des *Princes*, ainsi que le loup & le léopard, *vij.* 258.

LION pour *Nabuchodonosor*, *iiij.* 151. Pour les *Chaldéens*, *ij.* 252.

LIONCEAUX pour les *filz* des *Rois*, *vij.* 259.

LIONNE pour *Jérusalem* & *Babylone*, *ibid.*

LION, pour désigner des *nations féroces*, 267.

LIT. Ce que désigne ce terme, iij. 151.

Lit de douleur, lit étroit, iij. 147. & f. ix. 73. & f. x. 427. xj. 13. xiiij. 200.

LOI Quels sont les divers sens qu'on peut donner à ce terme, vj. 12.

Combien il y en avoit de sortes dans l'ancienne alliance, 52. & combien il est essentiel de les distinguer pour entendre l'Écriture, & sur-tout les Épîtres de saint Paul, 54 & 76. Conduit à la foi, 38.

Justice de *la Loi*. Remarque sur ce terme, 61. Examen des qualifications les plus rigoureuses que saint Paul donne à la Loi Mosaique, 63. Matière & objet de ses préceptes, 128. Fin que Dieu s'est proposée en la donnant, 145. Nature des promesses & des récompenses qu'elle fait envisager, 153. & f. Faussée idée que l'on s'est formée de *la Loi* ancienne, & manière d'expliquer les Pères qui paroissent la déprimer, 213. & f.

Véritable différence des deux alliances, 279.

Loi. Ses différentes significations, ix. 315. xv. 73. & f.

LOUP. Vid. *Lion*.

LUMIÈRE. Ce qu'elle désigne, j. 178. ij. 406. iij. 433. vij. 202 & 210. viij. 250. & f. ix. 77.

LUNE. Prise pour les adorateurs de cet astre, j. 433. 448, 462. Ses différentes significations, iij. 381. & f. vij. 201. & f. xiv. 258.

MACEKIL, terme de Musique. Ce qu'il signifie, j. 73.

MACHABÉE. (Juda) Ses victoires, v. 444. & sa mort, 453.

MACHABÉE, (Jonathas) 453. & f. Simon, 461.

MACHABÉES, (les sept frères) leur martyre & celui de leur mère, v. 439. **MAIN**

MAIN (lever la) pour *jur*er, *faire serment*, xij. 183.

La main prise pour *conseils, projets, œuvres*, vij. 282.

MALADIE, emblème de *la captivité*, iij. 121 & 177.

Les Rabbins ont attribué *une maladie* de langueur à David, afin de lui attribuer plus facilement plusieurs Psaumes, iij. 58, 62 & 76.

MALICE se prend en plusieurs endroits pour *la peine* & les *maux*, vij. 288.

MALÉDICTIONS. Vid. *Anathème*.

MANASSÉ. Situation de ce pays, xij. 345.

MANASSÉ, petit-fils du Pontife *Eliasib*, élève autel contre autel, en établissant le Temple de Garizim, v. 406.

MANASSÈS Roi de Juda. Ses crimes & sa pénitence, v. 222. & f.

MANIÈRE de concilier saint Augustin & les autres Pères, quand ils paroissent se contredire, vj. 29.

MATHATHIAS père des Machabées. Son zèle pour la Religion, v. 441.

MATIN. Pour la *prospérité*, & quelquefois pour l'*attention* & la *diligence*, vij. 211.

MÉCHANS. Pourquoi Dieu les laisse vivre, v. 3.

MÈDES & PERSES adoroient la *divinité* sous l'emblème du feu, & avoient les *Idoles* en horreur, viij. 391.

MELCHISÉDECH. Sa justice & sa sainteté, v. 92.

MEMBRES du corps humain. Vid. *corps*.

L'Écriture a coutume de parler de Dieu comme d'un être corporel; & par les *membres* qu'elle lui attribue, elle désigne ses *opérations*, xj. 357.

MÉNÉLAÏS, faux Pontife, v. 429. & f.

MENSONGE. Les *faux Dieux*, ij. 457.

MER. Pour les *habitans* des côtes maritimes, ij. 440.

Différentes significations de ce terme, vij. 234. 238. & 356. xij. 130. Il se prend quelquefois pour une *ville* ou pour un *Royaume*, viij. 305. & s. ou pour une *armée*. ix. 111. & s. xv. 153.

MERVEILLES, OEUVRES, PRODIGES du Seigneur. Ce qu'il faut entendre par ces expressions, ij. 388 & 458. viij. 370. ix. 70, 110 & 116. xj. 118. xv. 177.

MÉTAPHORE. Sa définition, vij. 25.

Différence entre la *métaphore* & l'*énigme*, 26. Les autres qui ont traité des différentes figures des Livres saints, n'ont point été assez exacts à distinguer l'une de l'autre, 27. & s.

MIDI. Vid. *Aquilon*.

Autre signification de ce terme, ij. 229. & s.

MISHENAH. Ce que c'est, xij. 34.

MOAB. Sa situation, xij. 348.

MOLOCH. (Idole de) Les nations lui offrent leurs enfans en sacrifice. Les *Israélites* embrassent ce culte, & lui érigent des autels, xij. 188. 365.

MONTAGNES, TOURS, emblème des *Empires*, j. 144.

Des *Royaumes* ou leurs *Provinces*, des *capitales* ou autres *villes* des *Empires*, j. 399. jusqu'à 427. des *Rois*, des *Princes*, des *Grands*, des *Juges*, des *Puissances*, vij. 249. & 329. viij. 269. xij. 287.

MONTAGNES qui tressaillent d'effroi, ij. 440. qui font retentir leurs chants d'allégresse, xj. 122. Ebranlées jusqu'aux fondemens, dans le trouble; qui se fondent comme la cire, ou se dissipent en fumée, iij. 390. & s. viij. 132.

MONTAGNES SAINTES. Quelles elles sont, xi. 102.

MORT, désigne la *captivité* ou le *lieu* où sont detenus les captifs, iij. 165, 170 & 171. 365. & f.

Quelquefois *celui* qui la donne, ij. 222. iij. 159.

MORT, JUGEMENT, ENFER, CIEUX. Réflexion sur ces termes, iij. 343. & f.

MOTS disent *une chose*, & en signifient *une autre*, vij. 118. & f.

MOUCHE. Vid. *Abeille*.

MOYENS que le Seigneur a employés pour conduire son Peuple jusqu'au tems du Messie, ij. 267. & f.

Tout le Tome V. est relatif à cette matière.

MUETS. Ce qu'ils désignent, xj. 85.

MULTIPLICATION des enfans d'Israël après leur délivrance, j. 496. & f. ij. 421. & f. iv. 404. & f. ix. 148. xj. 95. Dans l'Assyrie & dans la Perse, iij. 455. & f.

Cette fécondité est le fruit de leur piété, viij. 427. & 431. ix. 283.

MUR. Pour les *barrières* ou les *limites* de l'Empire de Babylone, iij. 435.

MYRTHES & SAPINS mis à la place des *épinés* & de l'*ortie*. Explication de ces termes dans le double sens littéral, x. 19 & 24.

NABUCHODONOSOR. Pourquoi il a monté sur le trône d'Assyrie, suivant R. Salomon Isacide, xij. 20. & f.

NATIONS. Pour les *Chaldéens*, j. 13.

Pour les *Peuples* qui s'emparèrent de la terre d'Israël pendant la captivité, ij. 396.

Pour les *Peuples voisins* d'Israël, xij. 190. & pour *ceux* qui ont recouvré la liberté, xij. 57.

NATIONS ÉTRANGÈRES ont aussi donné des *enfans* à la cité de Dieu, v. 91.

NATION d'Israël, *épouse* du Verbe, iv. 428. & f.

NÉGHINOT. Explication de ce terme, xij. 61.

NÉHÉMIE. Son zèle pour l'observation de la Loi, v. 394. & f.

NEIGE, givre, grêle, froid. Pour les calamités. xj. 465. & f.

NOMBRE DE MILLE OU DE DIX MILLE, mis pour l'indéfini, ij. 235.

NOMBRE SINGULIER. C'est une méprise assez commune dans les Interprètes de prendre pour le langage d'un particulier les Psaumes dans lesquels le Prophète emploie le nombre singulier, iij. 54 & 57. xij. 40. & f.

NOM DE DIEU, pour sa puissance, ij. 261. viij. 137. Les Hébreux avoient dix expressions différentes pour rendre le nom ou les différents attributs de Dieu, 147. & f. Ils ajoutent le nom de Dieu aux choses qui leur paroissent extraordinaires, 257. Ils donnoient des noms significatifs aux endroits, où il s'étoit passé quelque événement remarquable, afin d'en conserver la mémoire, xij. 207.

NOMS en régime, xij. 409.

NOMS (les) exigent quelquefois des Verbes pour rendre la phrase intelligible, j. 180.

NOTARIAKON. Ce que désigne ce terme, xij. 35.

NOURRITURE & PAIN. Ces termes se prennent quelquefois pour les principes de sagesse & du culte de Dieu qui servent d'aliment à l'ame, x. 12.

NOUVEAUTÉ. Ne point s'embarasser si ce que l'on dit paroît nouveau, mais s'il est vrai, j. 23.

NUIT. Ses différentes significations, j. 156. ij. 208. iij. 141. & f. vij. 211. x. 248. xij. 430.

LA NUIT. Qui parle à la nuit. Ce que désignent ces termes, xv. 189. & f.

NUÉES. Ont différens objets selon les divers effets qui leur sont propres, vij. 215.

NUÉES ÉPAISSES qui portent le tonnerre, iij. 409. & f.

NUÉE LEGÈRE qui sert de trône au Seigneur, vij. 215.

NUAGE ÉPAIS pour une armée nombreuse, iij. 398. & f. xj. 111. Pour l'armée des Perses & des Mèdes, iij. 406. xiv. 232.

OBJET des Pères & des Interprètes dans l'explication de l'Écriture sainte, j. 2.

Ils ont eu différens buts en l'interprétant, vij. 183. & f.

OBJET (le premier) des oracles des Prophètes ne s'étend que jusqu'au Messie qui en étoit la fin, ij. 270.

OBJET des Psaumes. Idée que les Juifs & la plûpart des Interprètes en ont eue, j. 12.

La plus grande partie des Psaumes a pour objet, non quelques particuliers de l'Eglise d'Israël, mais le corps entier de cette Eglise, 44. Preuves de ce sentiment, 45.

Les Juifs soutiennent que *David* en est l'objet, iij. 120. Ont été appliqués par différens Commentateurs à la captivité de Babylone, j. 49.

L'Eglise n'a rien décidé sur l'objet des Psaumes, ij. 288.

Les raisons qui ont déterminé les plus habiles Interprètes à choisir la captivité pour l'objet de la plûpart des Psaumes, sont les mêmes qui nous autorisent à reconnoître le même objet dans plusieurs autres, ij. 5. & f. Preuve tirée des Psaumes, & de la règle de comparaison, 15. & f. 101. & f.

Raisons qui nous engagent à ne pas reconnoître *David* pour l'objet des Psaumes, ij. 294. & f.

Double objet des Psaumes, j. 355. Les Interprètes reconnoissent ce *double objet* dans les écrits Prophétiques, ij. 331. & f.

OBSCURITÉ de l'Écriture. *Causes* de cette obscurité, iij. 4. Moyens de surmonter les difficultés qui en résultent, iij. 5.

Elle n'est point contraire à l'harmonie, j. 188. Aucun endroit de l'Écriture n'est essentiellement *obscur & inintelligible*. Preuve tirée de saint Paul, 191.

L'OBSCURITÉ prétendue essentielle qu'on admet dans l'Écriture, jointe au défaut d'harmonie que l'on y suppose, sont la *cause* de l'incertitude où l'on est de l'*objet* primitif des Psaumes, & la *source* du peu de succès avec lequel on a travaillé jusqu'à présent, j. 187. x. 479.

Le Saint-Esprit est l'auteur de cette *obscurité*, vij. 158.

Quelles sont les trois règles principales que les Interprètes ont établies pour la dissiper, vij. 159.

OBSCURITÉ. V. *Ténèbres*.

OEUVRES. Vid. MERVEILLES.

OEUVRES du Seigneur. Ce terme désigne souvent dans les Prophètes la *ruine* d'un pays tel qu'Israël, Moab & Babylone. Il s'applique aussi à la *délivrance* d'Israël par Cyrus, xv. 177 & f.

OISEAUX, ou OISEAUX DU CIEL. Ce qu'ils désignent dans le style énigmatique, vij. 219. 304. jusqu'à 320. x. 228.

OISELEUR. Qui il désigne, ij. 196.

ONCTION de Jésus-Christ. De quelle manière & dans quel tems il l'a reçue, x. 365. & f.

ONIAS l'un des plus saints Pontifes de l'Église d'Israël, v. 429.

OPÉRATIONS DE LA TRINITÉ, quoique pro-

duites par l'unité d'essence, sont appropriées à l'une des personnes divines, iv. 16.

OPPRESSION, OPPRIMÉS. Voyez INDIGENS. Voyez les Observations sur les Psaumes VI. XXXVII. & XL. iij. 55. & f.

PEUPLE que l'on opprime, iij. 432.

OREILLES. Voyez yeux.

ORIGINEL (péché.) Employé paraboliquement pour désigner la naissance d'Israël à l'Idolâtrie, xij. 370. & f.

ORPHELINS & VEUVES désignent la nation d'Israël captive à Babylone. Preuve, viij. 155. & f.

ORTIE. Voyez Myrthes.

OS (les) de l'aveu des plus sçavans Interprètes sont les plus *considérables de la nation*, soit par leur *dignité*, soit par leur *naissance*, soit par leur *sainteté*. Ils étoient la *force & le soutien* du peuple, comme les *os* le sont de tout le corps humain, iij. 120. & f. xij. 358. & f. xiiij. 183.

Os pour la maison d'Israël, j. 169.

OS ARIDES désignent les *Israélites captifs*, vj. 426. vij. 283.

OSIAS Roi de Juda, v. 214.

OUVRIERS D'INIQUITÉ. Ce qu'ils désignent, ij. 138. & f. ix. 152. xj. 362.

PALESTINE. Quel peuple est désigné sous ce terme, xiiij. 350.

PARABOLE. Ce que c'est. En combien de sens elle se prend, vij. 40. 41 & 43.

Quelle espèce est la plus difficile à développer, 47.

Quelles causes produisent son obscurité, 48, 50 & 53.

Pourquoi nous appellons ces termes énigmatiques, & non paraboliques, 64.

Jésus-Christ parloit en *paraboles* & par des discours figurés ; pourquoi, vij. 43.

Application de la *parabole* du figuier desséché à la nation Juive, vj. 120.

Termes PARABOLIQUES, xj. 228. 296.

PARALLELE. Préjugé dans le *parallele* & dans la différence que l'on met entre les Israélites & les Chrétiens, v. 119.

PARCS. Pour les Provinces de Babylone, xj. 231. 339.

PARDON des injures, & aimer ses ennemis, précepte aussi ancien que la Religion, ij. 67. & s.

Vrai sens du passage de S. Matthieu, *Audistis quia dictum est*, &c. 66. & s.

PAROLE. Ce que signifie ce terme, ix. 215.

PAROLE DE DIEU désignée sous les noms d'épée & de *flèches*, x. 347. 355.

PARTICULES. De combien de sortes, xj. 1.

Combien il est important d'en connoître les différentes significations, j. 372.

Ce que nous comprenons sous ce terme, xj. 199.

PARTICULES du Psaume L. *Miserere*, xij. 417.

PARTIE pour le tout, ij. 361. x. 381. xij. 211. xij. 222.

PASSEREAU. (le) Qui il désigne, xj. 76. & s.

PASTEURS sont presque toujours le symbole des *Prêtres*, des *Rois* & des *Princes*, vij. 270.

PATRIARCHES. N'avoient point de demeures fixes, xij. 140. Le Seigneur les protégeoit parmi les différens peuples, 141. Ils sont appelés *Prophètes* & les *Oints* du Seigneur, 143.

PAVILLON de Joseph. Pour les dix Tribus, xj. 227. Explication de ce terme, xv. 207.

PAUVRES. Voyez *Indigens*.

PAYENS ont attribué la *création* au Verbe ; iv. 22.

PÉCHEURS. Qui ce terme désigne , ix. 187.

PEINES & RÉCOMPENSES de l'autre vie ont été annoncées & crues dans l'ancien Testament , vj. 219.

PÉNITENCE sincère d'Israël , fruit de sa captivité , viij. 423. xij. 92. 275.

PENSÉE. Il faut préférer la pensée à la parole, comme l'on préfère l'esprit au corps, vij. 107.

PÈRES. (les saints) On ne les décrédite pas moins en les citant sans raison, qu'en les récitant tout à fait , ij. 288.

PERSÉCUTIONS (les) que l'Eglise d'Israël a souffertes pendant la captivité , étoient le symbole prophétique de celles que l'Eglise Chrétienne devoit endurer de la part des Juifs & des Payens , x. 20. Le rapport des persécutions de l'une & l'autre Eglise , n'est point arbitraire, 33.

PERSE (les Rois de) ont protégé les Israélites , v. 379. & s. 418. & s.

PERSES & MÈDES destinés à tirer une vengeance éclatante des Chaldéens , tyrans d'Israël , ij. 465. xj. 34.

PESCHEUR. Nabuchodonosor désigné sous ce nom , ses troupes sont le filet avec lequel il prend les poissons , c'est-à-dire , les peuples , vij. 245.

PESCHEURS. (les) Leurs différentes significations , ibid.

PHÉGOR , (Idole de) c'est-à-dire , l'Idole qu'on adoroit sur la montagne de Phégor située dans le pays des Moabites, xij. 184.

PHILISTINS. Leur origine & leur pays , xiv. 122.

PHINÉES. Son zèle pour la Religion, v. 129.

PIÈGES. Ce qu'ils signifient, ij. 467. iij. 368.

PLÉONASME. Ce que c'est, & si le Texte Hébreu en admet, xij. 380.

PLURIEL a une signification plus étendue que le Singulier, j. 130. Les Ecrivains sacrés l'emploient pour donner plus d'énergie à leur pensée, iij. 478.

PLUIE désigne *une irruption d'ennemis*, vij. 218. Autres significations, *ibid.*

POIL des pieds. V. *Barbe.*

POISSONS. Leurs différentes significations, vij. 243. 308. & f. 371. viij. 170. x. 228. xiv. 264. & f. xv. 145. & f.

POUSSIÈRE, emblème de *l'abbaissement*, de l'humiliation & du deuil, xij. 276.

Prise pour *l'homme même* dans l'affliction, *ibid.* 257.

MORDRE, LECHER LA POUSSIÈRE. Ce que c'est, j. 467.

PRÉPOSITIONS. Leur définition, xj. 122.

De combien de sortes il y en a, 123.

Les Grammairiens & les Interprètes, en traduisant les Prépositions composées, suppriment souvent l'une ou l'autre, & c'est à tort, *ibid.*

LES PRÉPOSITIONS COMPOSÉES ont plus d'énergie que les simples, x. 170. xj. 311. xij. 244.

PRÉPOSITIONS du Psaume L. xij. 423.

Moyen de vaincre la difficulté qui naît de l'union de deux *Prépositions*, xj. 125. & f. 311.

PRÉROGATIVES du peuple d'Israël, vj. 222. & f.

PRÉTÉRIT. Souvent mis pour le *Présent*, xij. 107.

Pour le *Futur*, *ibid.* 101. ix. 58. x. 162.

PRIÈRES. Motif de celles que l'Eglise adresse au Seigneur pendant la captivité, iij, 157, 330 & f.

· PRINCIPES pour faire une bonne traduction, iij. 451.

· PRISON, emblème de la captivité, ix. 74 & 84.

· PRODIGES. Vid. *Merveilles*.

PROMESSES (les) temporelles dont il est si souvent parlé dans l'Écriture, étoient autant de figures ou de Prophéties des biens *spirituels* qui en étoient le véritable objet, ij. 266.

L'Écriture emploie des *promesses spirituelles* pour désigner les *choses temporelles*, vj. 263. & s.

Les *promesses spirituelles* étoient inviolablement attachées aux *promesses temporelles*, xij. 138.

Deux sortes de *promesses* dans l'ancienne Loi, vj. 58.

PRONOM. Les Hébreux en font souvent usage au lieu du nom, xj. 119. xij. 16. 151.

Ne sont jamais *oisifs* chez les Hébreux, xij. 225.

Energie des *Pronoms* lorsqu'ils servent de Nominatifs aux Verbes, *ibid.* 411. xiv. 353.

Ils se prennent quelquefois *passivement*, iij. 115. xiv. 350.

PROPHÈTES (les) avoient en vue la captivité dans presque toutes leurs Prophéties, ij. 328.

Ils parlent au *nom* de l'Église, xij. 300. & s. xj. 356.

Leur *genre de vie*. Leur *ministère* est un des principaux *moyens* dont Dieu s'est servi pour perpétuer la Religion dans Israël, v. 163. & s. Leur *autorité* sur les Princes & les Peuples, *ibid.* 217.

PROPHÉTIES. C'est la pratique unanime des Pères & des Docteurs de l'Église de considérer la plupart des *Prophéties* de l'ancien Testament comme accomplies pour la seconde

fois dans la *personne* de Jésus - Christ & de son Eglise, j. 305.

Toute *Prophétie* qui regarde le Peuple d'Israël captif à Babylone, renferme un *second sens littéral* qui appartient à *Jésus-Christ & à son Eglise*, j. 113. & f.

PROPOSITIONS GÉNÉRALES doivent être restreintes. Preuve tirée de l'Écriture, des Pères & des Interprètes, v. 113. & f. Voyez aussi 244. & f. ix. 190. & f. xj. 301. & f. xiiij. 89.

PROSÉLYTES parmi les nations après la captivité, j. 445. xj. 103. xij. 457.

PROSOPOPÉE. Les Auteurs sacrés n'en font point usage, j. 426. iiij. 451. & f.

Cette figure est contraire en beaucoup d'endroits à l'explication des Pères & des Interprètes, vij. 310. & f. 331.

Elle doit son origine aux *fiCTIONS* des Poètes du Paganisme, xv. 4. & f.

PROSPÉRITÉ des Israélites après la captivité, ij. 263.

Leurs victoires & leurs conquêtes, iiij. 456. & f.

Leurs villes rebâties, & le pays rendu fertile, ix. 137. & f. xj. 462. & f.

PROVINCE. Les Prophètes parlent quelquefois d'une seule *Province* sous le nom de toute la terre, j. 465.

PSALMISTE (le) n'est pas différent des autres Prophètes, soit dans les pensées, soit dans les expressions, ij. 329. & f.

PSAUMES (le Livre des) est le plus profond & le plus difficile de la Bible. Il comprend non-seulement des *mystères* très sublimes, mais un grand nombre de *Prophéties obscures*, & exprimées en termes *énigmatiques*, vij. 137.

Les Psaumes ont un *sens littéral* primitif, & déterminé, qui regardoit la nation d'Israël, j. 15. Outre ce premier sens, ils en ont un *second*

second encor plus intéressant, qui regarde Jésus-Christ & son Eglise, & renfermé sous l'écorce de l'autre qui en est la Prophétie, 17. Harmonie qui résulte du double sens, *ibid.*

Tous les Psaumes ne sont point susceptibles du double sens *littéral*. Quelques-uns sont purement *historiques*, d'autres regardent uniquement Jésus-Christ, 19.

Il importe peu pour le bien de l'Eglise à qui on les applique pour le premier sens, ij. 281.

Méprise qui a occasionné de reconnoître David pour l'objet des Psaumes, iij. 54. & s.

Plusieurs Psaumes n'ont qu'un *sens littéral* qui regarde Jésus-Christ & son Eglise, x. 181. & s.

Esquisse du tableau que présentent ces Psaumes, 458. & s.

PTOLÉMÉE fils de Lagus, & PTOLÉMÉE Philadelphie, favorisent les *Israélites*, & les comblent de bienfaits, v. 421.

PTOLÉMÉE Philopator les persécute d'abord, & les protège ensuite, v. 423. & s.

QUALITÉS d'un Interprète de l'Ecriture sainte, j. 185.

RABBINS. Leurs explications sont souvent *inutiles*, & presque toujours *dangereuses*. Elles nous *écartent du véritable sens* de l'Ecriture, ij. 228. x. 360.

La confiance que les Interprètes ont eue dans les Rabbins, les a éloignés du *sens littéral* des Ecritures, ij. 310. vij. 378. x. 180. & 394.

Ils ont établi de *fausses règles* sur les Psaumes qui manquent de titres, x. 182.

Ils expliquent *du Messie* certains endroits des Psaumes, auxquels les modernes donnent un autre sens, x. 184, 194, 321, 345.

RABBINIQUE. Origine du dialecte & du caractère, xij. 12.

RAHAB, mise pour l'*Egypte*, xj. 103.

RAMBAUX. Vid. *Arbres*.

RANIMER. Vid. *Ressusciter*.

RASOIR & ÉPÉE du Seigneur. Le *Roi d'Assyrie* désigné sous ce terme, vij. 346. & f.

RÉCHABITES, descendans des Cinéens. La pureté de leur vie, & leur attachement inviolable à tous les devoirs de la Religion, v. 247. & f.

RÉCOMPENSE. Vid. *Peines*.

RÉFLÉXIONS nécessaires pour l'intelligence littérale des termes de *mort*, de *jugement* & de *enfer*, si souvent répétés dans les Psaumes & dans les Prophètes, iij. 341. & f.

RÉFLÉXIONS sur l'*universalité* du plan de M. l'Abbé de Villefroi, & sur son *unité* d'objet dans la plus grande partie des Psaumes, ij. 274. & f.

RÉFLÉXIONS générales sur la *captivité* de Babylone, tirées des Livres prophétiques, ij. 319. & f.

REINS. Employés pour désigner les *plus secrètes pensées* du cœur, x. 248.

RENARDS. Ce qu'ils désignent, xij. 379.

RÉPONSE à la critique contre les Lettres de M. l'Abbé de Villefroi, au sujet de l'*harmonie*, j. 208. & f.

RESPECT (le) pour les anciens ne doit pas nous empêcher de travailler à développer plus clairement le sens de l'Écriture, j. 6. ij. 289.

Beau passage de S. Jean - Chrysostôme & d'autres Auteurs à ce sujet, j. 22. & f. 200.

RESSUSCITER. Les Prophètes désignent souvent la *délivrance* d'Israël sous l'emblème de *gens endormis* qui se réveillent, de *gens couchés* qui se relevent, de *morts* qui *ressuscitent*, iij. 28. & f.

RÉSURRECTION (la) des morts & la délivrance d'Israël annoncée sous la même lettre, vj. 193. & f.

RÉTICENCE. Ce que c'est que cette figure, xj. 247. & f.

Elle est fréquente dans les Psaumes, viij. 207. & f.

En usage dans toutes les Langues, spécialement dans la Langue sainte, & sur-tout dans les Livres prophétiques, xj. 2. & f.

Nécessité de suppléer les réticences, 7.

Règles pour les suppléer à propos, 9. & f.

RÉTICENCES du Psaume L. *ibid.* 373. du Ps. LXXVII. xj. 246.

RETOUR triomphant du Seigneur dans Sion à la tête des Israélites délivrés, viij. 321. xj. 92.

RETS. Vid. *Filets*.

RÉVOLTE. Examen de ce terme, ix. 98. & f. xij. 343. & f. xv. 43. & f.

RICHESSES des Egyptiens. Les Israélites les emportèrent comme une récompense de la dure servitude où ils avoient été réduits, xij. 157.

ROCHER, Hébr. *tsôûr*. Examen de ce terme, xv. 28. & f.

ROCHER pris pour *Abraham* qui a donné l'origine à la Nation sainte, ij. 440. & f.

ROI. Dans plusieurs endroits les Prophètes sous ce nom désignent le *Verbe* & l'*Eglise* d'Israël, ix. 118. & f. x. 85, 92, 340. xij. 461. xiiij. 102. & 108.

Le Seigneur est l'unique *Roi* d'Israël, xij. 271.

ROI & fils de Roi. *Cyrus* désigné sous ces noms, j. 376. & f.

ROIS DE JUDA. Jugement que l'on portoit après leur mort. Plusieurs ont été privés de

la sépulture royale, en punition de leur impiété, v. 205.

Les Rois étrangers à la nation d'Israël offrent leurs présens dans le Temple, viij. 373. & f. x. 382.

RONCES. Vid. *Arbres*.

RUISSEAUX. Vid. *Canaux*.

SACERDOCE. L'Écriture nous en désigne de trois sortes, celui de la royauté, celui des premiers nés, & celui des Lévités, ij. 371.

Différence entre le rit sacerdotal de Melchisédech & celui d'Aaron, ij. 374.

SADOC (les enfans de) ont toujours été fidèles observateurs de la Loi, v. 170. & f.

SAINTETÉ perpétuelle de l'Eglise, v. 1. & f.

Dissertation sur cette matière, divisée en six âges. Premier âge, v. 51. Second âge, 73. Troisième âge, 86. Quatrième âge, 101. Cinquième âge, 261. Sixième âge, 370.

SAINTS. C'est un principe établi par les Pères, qu'il ne faut pas seulement regarder comme justes & comme saints ceux dont les noms & les vertus sont énoncés dans les Livres saints, v. 56. & f.

SAMARITAINS. S'étoient soustrait à l'obéissance de l'Eglise d'Israël en construisant le Temple de Garizim, iij. 470.

SAMARIE étoit le refuge des scélérats & des apostats d'Israël, *ibid*.

Jean Hircan détruit la ville & le Temple de Samarie, 473.

SANCTIFIER se prend pour destiner, consacrer, ordonner, vij. 287. x. 157.

SANCTUAIRE du Seigneur. Ce que c'est, ij. 438. viij. 411.

SANG. Eaux d'Égypte changées en sang.

Moyse ne se contredit point dans la narration de ce fait, xj. 322. & f. Hommes altérés de sang, 363. & f.

SANGLIER qui ravage la vigne du Seigneur. Qui il est, xij. 86.

SAPINS. Vid. *Myrthes.*

SAUTERELLE. Vid. *Chenille.*

SCEPTRE DE FER. Qui il désigne, x. 213.

SECRET, caché, (crime.) Remarques sur ce terme, xv. 123.

Autre signification, vj. 376. xij. 355.

SECTES qui parurent dans Israël depuis le règne d'Hircan jusqu'à Jésus-Christ. Ce qu'elles étoient dans leur origine. Leurs erreurs ne passèrent jamais en dogme dans l'Eglise d'Israël, v. 467. & f.

SEIN maternel, CRÉATION, NAISSANCE, FORMATION nouvelle. Différentes significations de ces termes, vj. 385. & f.

SÉLAH. Ce qu'il signifie, viij. 188. & f. xij. 73.

SÉLEUCUS, surnommé Nicanor, accorde aux Israélites les mêmes privilèges qu'aux Macédoniens, v. 422.

SEM. La Cité de Dieu s'est conservée dans sa famille, *ibid.* 81.

SENS dogmatique ; comment il est littéral, vj. 205. & f.

SENS immédiat. Ce qu'on entend par ce terme, j. 283.

SENS littéral n'est pas toujours le sens de la lettre, j. 292.

Plusieurs *sens littéraux* sous la même lettre, 299. vj. 203.

Preuves, j. 250. & f. Confirmées par S. Paul, x. 207.

Sens littéral peut seul faire preuve en Théologie, j. 265.

Caractères requis pour que le sens soit *littéral*, j. 225. 285.

Règles pour qu'il ne soit point arbitraire, 267. & f.

Du *sens littéral* des Psaumes relativement à l'ancien Israël, ibid. 12. Plusieurs n'ont qu'un *sens littéral* qui regarde Jésus-Christ, x. 181.

Pourquoi les Pères & les Interprètes ont négligé le *sens littéral* de l'ancienne alliance, j. 6 & 33.

Il faut pénétrer jusqu'à l'esprit du Texte pour en avoir le *sens littéral*, 290. vij. 102 & 118.

Il est souvent exprimé sous des locutions figurées, métaphoriques & énigmatiques, 285. & f. 294. Différence entre la *lettre* de l'écriture & le *sens littéral*, j. 288. & f.

S. Jérôme est celui de tous les Pères dont on peut tirer plus de lumière pour le *sens littéral*, vij. 152.

Moyens pour découvrir le *vrai sens* de l'écriture, ij. 1. & f. 101. & f. 304.

SENS LITTÉRAL. (double) Si on peut l'admettre, j. 250.

Cause de ce double sens, 263. Il doit être fondé sur une histoire connue, 247. Il est appelé *littéral*, parce qu'il est prophétique, 264. Il résulte de l'harmonie, 247. 326. x. 506. Le *premier sens* qui regarde l'ancien Israël, n'est point un obstacle au *second* qui a pour objet l'Eglise Chrétienne, j. 248. iv. 421. xij. 436. xij. 163.

Le *second* n'exclut pas non plus le *premier*, & les Interprètes les plus exacts reconnoissent l'un & l'autre sous la même lettre: figurés & prophétisés l'un par l'autre, ij. 331. & f. liij. 162. x. 481.

La dispute sur le *double sens littéral* est une pure dispute de nom, j. 306. x. 487.

Pourquoi quelques Interprètes ne veulent pas reconnoître le second sens prophétique pour littéral, j. 298. La preuve que l'on tire du second sens pour la nouvelle alliance est aussi solide & également incontestable, que celle que l'on tire du premier sens pour l'ancienne, 322.

On ne doit pas rejeter le *double sens* dans la crainte de favoriser les Juifs, 324. Ils ont eux-mêmes reconnu le *double sens* dans plusieurs Prophéties, j. 335. x. 483. Ce n'est point sur leur aveu ou leur désaveu qu'on doit juger d'un sens, j. 324. Preuves du *double sens littéral* tirées de différens Auteurs, j. 333. & f.

Sur quoi est fondée son *existence*, j. 40. x. 482.

Double sens littéral du Psaume L. xij. 312. & f. du Psaume XVIII. xv. 226. & f.

SENS SPIRITUEL. Ce que c'est, j. 308.

L'amour du *sens spirituel* a fait négliger le sens littéral, 50.

On doit s'abstenir d'appeller *sens spirituel* un sens fondé sur une *métaphore*, sur une *figure*, 307. Dans l'ancien Testament comme dans le nouveau il y avoit un *sens spirituel* outre le *sens littéral* qui en fait la base, xij. 443. & il est nécessaire d'établir solidement le *sens littéral* avant d'expliquer le *sens spirituel*, *ibid.* 438.

SENS SPIRITUEL du Psaume L. xij. 439. & f.

SENS PROPHÉTIQUE de la nouvelle alliance que l'on appelle communément, *spirituel*, *mystique*, *sublime*, est vraiment un *sens littéral*, j. 265.

SÉPULCHRE. Explication de ce terme, ij. 77.

SERPENT. Vid. *Dragons*.

56 *Table générale*

SERVITEURS du Seigneur. Qui ils désignent, ij. 412.

L'*Eglise d'Israël* est désignée dans plusieurs endroits des Prophètes sous le nom de *serviteur* du Seigneur, x. 71. Examen du terme *serviteur*, xv. 38. & f.

SERVITEURS de Dieu (les) ne sont pas toujours les *fidèles Israélites*. Les *Chaldéens* comme ministres de sa vengeance sont aussi appelés de ce nom, vij. 285.

SETH. Sa sainteté & celle de sa postérité, v. 55.

SHÉBA. Plusieurs peuples portoient ce nom. Leur position, j. 471.

SHIGGHAION^c. Signification de ce terme, xij. 50.

SICHEM. D'où cette ville a pris son nom, xij. 342.

SION. Dans la nouvelle alliance ce terme désigne les *Eglises particulières* & le *corps* des premiers pasteurs, x. 451.

Le terme de *Sion* ne signifie pas seulement la montagne qui portoit ce nom, il se prend aussi pour tout le *pays* sur lequel *Sion* avoit dominé, c'est-à-dire, pour *les douze Tribus*, xij. 342.

SOLEIL. Ses différentes significations, ij. 232. vij. 201. & f. Il désigne le *Roi* ou les *Grands* d'un Etat, iij. 380. & f. xiv. 259. xv. 200. & f.

SOMMEIL. Ce que signifie ce terme quand il se rapporte à Dieu, xj. 206. 337. xij. 276.

En parlant des hommes, iij. 27. & f. Vid. *Couché*.

SOUFFRE, emblème des *malheurs*, xij. 235.

SOURDS. Vid. *Indigens*.

STYLE des Orientaux étoit figuré. Plusieurs Pères ont cru que les Egyptiens, les Grecs,

les Scythes avoient puisé chez les Auteurs sacrés l'usage de s'exprimer dans un style symbolique & énigmatique, vij. 67.

DIFFÉRENS STYLES de l'écriture sainte, xiiij. 12. & f.

SUBSTANTIFS. Dans la Langue sainte un Substantif en renferme quelquefois un autre, j. 388. ix. 259.

Il est souvent nécessaire de suppléer un *Substantif* pour exprimer l'objet que le Verbe indique, iiij. 126.

Les Auteurs des anciennes Versions ont reconnu la nécessité du supplément des *Substantifs* génériques, xij. 271.

Le génie de la Langue sainte exige souvent qu'on répète le *Substantif* qui se trouve, soit au commencement, soit à la fin d'un Verset, x. 384.

SUCCOTH. Plusieurs endroits ainsi nommés, xiiij. 343.

SUPERBES. Ceux que ce terme désigne, ix. 201. xv. 41. & f.

SUPLÉMENS ne doivent point être *arbitraires*. On doit toujours les tirer de la nature de l'objet indiqué par le Contexte, iiij. 326.

Vid. *Réticences*.

L'écriture ne sauroit être traduite d'une manière intelligible sans *supplémens*, xij. 3. & f.

SYNAGOGUE. Examen de ce terme, dans lequel on voit que dans soixante dix-huit endroits de l'écriture où il se trouve, il n'a jamais été pris pour désigner l'*Eglise* en général, iv. 475. & f.

On ne devroit jamais désigner la *totalité* des vrais fidèles sous le nom de *Synagogue*, 382. Dangereuse conséquence qui en résulte, 409, 474. Salomon a distingué l'*Eglise* de la

Synagogue, 479. Plusieurs Interprètes ont distingué deux espèces de *Synagogue*, 482.

C'est faute de faire cette distinction que plusieurs Interprètes ont dit des choses si peu réfléchies sur le corps entier de l'Eglise avant Jésus-Christ, 416. & f.

Différentes Synagogues érigées après la délivrance de la captivité, ij. 387.

TANIS, ville où résidoit *Pharaon*. Sa situation & sa fondation, xj. 305.

TARGUMS OU THALMUD. (les) Ce que c'est, xij. 33.

TAUREAUX, BOEUFs. Ce qu'ils signifient, vij. 259. & f. viij. 381.

JEUNES TAUREAUX, TAUREAUX DE BASAN, x. 288.

TÉMOIGNAGE. Ses différentes significations, ix. 109. xj. 220. xv. 80.

TEMOURA. Ce que désigne ce terme, xij. 35.

TEMPÊTE, TOURBILLONS, VENTS ORAGEUX. Ce qu'ils caractérisent, vij. 213. & f. iij. 410. & f. ix. 118. & f.

TEMS. Sa durée illimitée jette de l'obscurité dans les Livres saints, vj. 439. ix. 193. & f.

Vid *Jamais*.

TEMS. Désigne le bonheur ou le malheur, la prospérité ou l'adversité, xij. 210.

TÉNÉBRES. Explication de ce terme, vij. 55. & f.

La *captivité* est souvent désignée dans les Prophètes sous les noms de *ténèbres*, d'*obscurité*, de *nuit*, de *sommeil*, de *maladie*, de *tribulation*, d'*angoisses*, de *mort*, de *lit étroit*, de *tombeau*, d'*enfer*; & la *délivrance* sous ceux de *réveil*, de *résurrection*, de *vie*, de *lumière*, de *jour*, de *bonheur*, &c. iij. 140. & f. 164. & f. 356. & f. viij. 250. ix. 73. & f.

TERMES GÉNÉRAUX forment une principale branche du style énigmatique. Ce que c'est, ix. 155. & f.

Doivent être restreints à une signification particulière, xij. 327. & f.

Sont une des sources du sens moral édifiant qui se trouve si souvent dans les Commentaires, *ibid.*

TERMES PARTICULIERS. Il faut en étendre la signification, ix. 228. & f.

Exemple tiré du Psaume L. xij. 334. & f.

TERRÉ. Ses différentes significations, j. 136. & f.

Prise pour les *habitans*, ij. 440. iij. 386. & f. xj. 170. xij. 285.

Dans toute l'Écriture le terme de *terre* ou de *toute la terre* est mis en général pour le *pays* dont il est question dans le Contexte, & non pour l'*univers*, iij. 375. & f. ix. 164. & f. 274. Il désigne quelquefois le *simple peuple*, iij. 378. & 388. xv. 135. & f.

TERRÉ DES GÉANS. Ce que signifie ce terme dans Isaïe XVI, 19. ij. 368.

TERRÉ DES VIVANS. Ce qu'elle signifie, vij. 254. x. 76. Qui fond comme la cire, désigne les *habitans* qui sont sans *force* & sans *courage*, xij. 291.

TÊTE, emblème des *Rois* & des *Grands*, vij. 277.

TEXTE HÉBREU. Époque de l'étude de cette Langue dans l'Europe, j. 40.

THABOR, montagne de la Palestine, employée pour en désigner la *partie occidentale*, x. 113.

THALMUD. Ce que c'est, & de combien de sortes, xij. 33.

THARSIS. Les *Rois* de Tharsis : c'est-à-dire, les *Rois* dont les États s'étendoient le long de la Méditerranée, j. 468.

Pris pour la mer, 469.

TISON, le tison fumant. Charbons enflammés. Four, fournaise sont autant d'expressions dont les Prophètes ont fait beaucoup d'usage pour désigner d'une manière symbolique différentes situations, actions ou qualités des êtres raisonnables dont ils vouloient parler, vij. 226. & s.

TITRES. Il n'est pas vraisemblable que les titres fassent partie des Psaumes, xij. 33.

Examen des titres qui se trouvent à la tête des Psaumes, xiv. 1. & s. On n'en peut retirer aucune lumière pour l'intelligence des Psaumes, 14. Dès les premiers tems on ne les a pas regardés comme une partie essentielle des Psaumes, 17.

TOMBEAU pour la captivité, ij. 448.

TOMBEAU, ENFER. Sous ces termes les Prophètes désignent souvent la perte de la liberté, une décadence de fortune, la ruine d'un Etat, d'un Empire, ibid. 77. 132.

TONNERRE du Seigneur. Qui il désigne, ij. 406. & s. vij. 391. & s.

TORRENS, emblème des grandes calamités, ij. 368. vj. 466.

TOURTERELLE caractérise les Israélites captifs qui gémissent dans les fers, vij. 222. xi. 76.

Symbole de l'Eglise, xij. 431.

TOURS. Vid. Montagnes.

Tous. Ce mot ne signifie très-souvent que la plus grande partie des objets dont il est question, j. 475. ix. 190. & s.

TOUT (le) pour la partie. Figure fort en usage dans l'Ecriture, x. 387. xij. 211.

TRADITION est d'institution divine, xj. 216. 297.

Combien elle étoit en usage chez les Hébreux, & quels fruits ils en retiroient, xij. 269.

N'est

N'est règle que sur la *foi* & les *mœurs*, j. 200.

TRADUCTION des Psaumes, entreprise très-difficile, j. 4.

Règles de traduction. Trois principales, l'*analogie* de la foi, l'*harmonie* du discours, & la *voie* de comparaison, vij. 159. & f. xiv. 211.

Principes pour faire une bonne traduction, iij. 451. & f. xj. 217. & f. Prouvés par les remarques sur le Psaume L. xij. 324. & f. & sur le XVIII. xv. 8. & f. & par les Observations préliminaires sur le Psautier François.

TRAITS (plusieurs) omis dans l'histoire nous ont été révélés dans les Psaumes, xij. 146.

TREMBLEMENT DE TERRE. Sous ce nom ce que désignent les Prophètes, xij. 287.

TRIBUS. Cause des malheurs des dix Tribus, xj. 209. & f.

Leur délivrance de captivité & leur retour dans la terre d'Israël, viij. 330. & f. xiv. 354.

TRÔNE du Seigneur. Ce que c'est, xij. 67.

TROUPEAUX & BRÈBIS sont souvent employés pour désigner des *hommes*, vij. 264.

Ce que veut caractériser Ezéchiel XXXIV. sous le nom de *troupeau gras* & de *troupeau maigre*, x. 62. & f. xj. 232.

TYR, ville maritime de Phénicie. Cause de sa ruine, xiv. 122.

VAISSEAUX, navires. Ce qu'ils désignent, xij. 241.

VALEUR des termes de l'Écriture. Il ne faut en juger que par les idées qui y sont attachées dans la Langue Hébraïque, & non par celles que notre Langue attache aux termes que nous croyons y répondre, j. 417.

VALLÉE. Terme énigmatique, vij. 253.

VEAUX qui s'engraissent de la substance des peuples, qui ils désignent, viij. 375. & f.

VACHES. Pour les Grands, vij. 262.

VEILLER. Pour *menacer*, se hâter de punir, vij. 287.

VEILLES. En combien de *veilles* la nuit étoit partagée, xiiij. 377. *Veilles* du matin. Ce que c'est, *ibid.*

VENGEUR. Hébr. Ghô - êl. Examen de ce terme, xv. 17. & f.

VENTS. Vid. *Tempête.*

VENT BRULANT. vij. 213. & f. viij. 184. xiiij. 127. & f.

VENT DESTRUCTEUR, xij. 235. xiiij. 129.

VENT D'ORIENT, ij. 226. xiiij. 240.

VER. Foible ver désigne une *extrême humiliation*, un état vil & méprisable, x. 282.

Voyez *Chenille.*

VERBE DE DIEU n'est pas la parole par laquelle il a fait toute chose, iv. 35.

Auteur des deux Testamens, iv. 264.

Vraie notion du Verbe, & ce que l'on entend par ce terme, selon l'exactitude Théologique, iv. 32. & f. 73. & f.

VERBE, (le) est le Créateur & le principe de tous les êtres. Dissertation sur cette matière, iv. 9. jusqu'à 149.

La création & la rédemption mises en parallèle, & adoptées à la personne du Verbe, 31. 57. & f.

Comment le Père & le Saint - Esprit sont appelés le Dieu Créateur, iv. 12, 63, 84, 101 & 134.

Avantages que nous procure la croyance de la création par le Verbe, 146.

Un des moyens qu'emploient les Arriens pour nier la divinité de Jésus-Christ, étoit de ne reconnoître que le Père pour Créateur, 67.

Les anciennes Pères ont distingué la personne du Père qui ordonne la création, & celle du Fils qui exécute, iv. 68. & f. 85. & f.

VERBE DIRECTEUR. Dissertation sur ce sujet, où il est prouvé que c'est le Verbe qui depuis le commencement du monde a perpétuellement & immédiatement lui-même dirigé son Eglise, que c'est lui qui est apparu aux Patriarches & aux Prophètes, iv. 150. & f.

VERBS. Toutes les fois qu'il exprime des sentimens & des actions qui ne conviennent qu'à des êtres raisonnables, ce qu'on doit en inférer, j. 148. 169. iij. 404. viii. 270.

VERBES. Les Hébreux doublent quelquefois leurs Verbes pour leur donner une signification plus forte, ou pour exprimer un Substantif sousentendu, x. 343.

VERBES COMPOSÉS. Les Hébreux n'en ont point, & n'ont que très-peu d'Adverbes. Les Prophètes expriment souvent l'un & autre par des Lettres énergiques, x. 196.

VÉRITÉ. Voyez *Foi dans les promesses.*

VERSION. Quand on doit la regarder comme vraiment conforme à son original, j. 98.

VEUVES. Vid. *Orphelins.*

VICTOIRES des Israélites après leur délivrance de captivité, iij. 459. & f.

VIEILLESSE, xiv. 58. 171.

VIGNE, emblème de *la nation sainte*, vij. 256.

PLAN DE VIGNE. L'arrivée du *Peuple d'Israël* dans la terre de Chanaan, *sa prospérité, sa gloire, sa puissance* sont dépeintes sous l'emblème d'une vigne plantée de la main du Seigneur, xij. 78. & f.

VIGNE REMPANTE, emblème de *Sédécias* Roi de Juda, vij. 295 & 296.

VIN & YVRESSE. Ce qu'ils signifient, vij. 257.

BOIRE LE CALICE ou le **VIN** du Seigneur, vij. 286. ix. 122. & f. xij. 338.

64 *Table générale des matières.*

VIPÈRE. Vid. *Dragons.*

VISAGE. Vid. *Face.*

VIVRE, VIE, désignent la *liberté*, ij. 449. iij. 476. vij. 287. viij. 214.

UNITÉ (l') d'objet que nous reconnoissons dans la plus grande partie des Psaumes, loin d'être contraire à aucune des vérités que l'Eglise enseigne, est plus propre à les représenter que tout autre, ij. 282. & f.

Elle est fondée sur la similitude des expressions, des pensées & du dessein, & sur le parallèle des Prophètes, iij. 7 & 9.

UNIVERS, terme général. Ses différentes significations, ix. 166. & f. xv. 125 & f.

Désigne le plus souvent l'*Empire de Babylone*, iij. 415. viij. 312.

VOIE, CHEMIN. Hébreu *dérékh*. Vid. ix. 94. 225.

VULGATE. En quel sens elle a été déclarée *authentique* par le Concile de Trente. Voyez Observations préliminaires sur le Psautier François, 23. & f.

XERXÈS conserve toujours une grande affection pour les Israélites, v. 382.

YEUX du Peuple d'Israël. Ce que c'est, iij. 135.

Vid. au mot *Dents.*

YEUX & OREILLES des Princes. Ce qu'ils désignent, iij. 129. xiiij. 223.

YEUX couverts de ténèbres, xiv. 41.

YVRESSE. Ce qu'elle signifie, vij. 257. xv. 120.

Fin de la Table générale.



T A B L E

Des passages de l'Écriture sainte, cités
dans les quinze Volumes des
Principes discutés.

ANCIEN TESTAMENT.

¶ C. signifie Chapitre. T. Tome. p. page
v. verset.

G E N È S E.

CHapitre ij. verset 15. & analyse du iij. &
du iv. Tome iv. pages 165, 166, 169.
C. iv. v. 16, 23, 24. T. xj. p. 63. 146. C. viij.
v. 15, 16, 17. T. iv. p. 171. C. xij. v. 5. T. j.
p. 93. v. 1. T. iv. p. 173. v. 8. p. 174. v. 17.
T. iv. p. 173. C. xiv. v. 21, 22. T. xij. p. 184.
C. xv. v. 1 & 6. T. 4. p. 175. v. 13, 14. T. xij.
p. 156. v. 6. T. iv. p. 175. C. xv. v. 10, 13,
T. iv. p. 177. C. xvij. v. 2, 3, 22. T. iv. p. 187-
188. C. xvij. analyse T. iv. p. 189. & suiv.
v. 25. T. ix. p. 204. C. xix. v. 12, 13, 24.
T. iv. p. 193, 194. C. xxj. v. 14. T. 14. p. 120.
C. xxij. v. 12. T. viij. p. 371. v. 30. T. ix.
p. 203. C. xxij. v. 8. T. xj. p. 129. C. xxiv.
v. 15. T. j. p. 390. C. xxv. v. 12, 13, 14, 15.
T. xiv. p. 120. C. xxvj. v. 23. & suiv. T. iv.
p. 204. C. xxvij. v. 11. & suiv. T. iv. p. 205.
C. xxxj. v. 12, 13. T. iv. p. 207. v. 32. T. j.
p. 391. v. 52. T. ix. p. 203. C. xxxij. T. ij.
p. 213. v. 42, 43. p. 220. C. xxxiv. v. 8. T. j.
f iij

p. 81. v. 12. T. xj. p. 345. C. xxxvj. v. 6 & 7.
 C. 41. v. 38. & f. T. xij. p. 148. v. 45. T. xj.
 p. 147. C. xliij. v. 12. T. j. p. 91. C. xlvij.
 v. 10. T. xj. p. 147. C. l. v. 19, 20. T. xij. p. 145.

E X O D E.

C. j. v. 9. & f. T. xij. p. 150. C. iij. v. 15.
 T. iv. p. 154. v. 20. T. xj. p. 322. v. 7, 10. T. xij.
 p. 151. analyse de ce Chapitre. T. iv. p. 210.
 & f. C. iv. v. 8. T. ix. p. 214. v. 22, 23. T. vj.
 p. 399. analyse de ce Chapitre, T. iv. p. 213.
 C. vj. v. 6. T. ix. p. 205. v. 7. T. vj. p. 390.
 v. 12. & f. T. iv. p. 232. C. vij. v. 24. T. xj.
 p. 323. C. xij. v. 12. T. ix. p. 206. v. 36.
 T. xij. p. 157. C. xx. v. 2, 3. T. xij.
 p. 208. C. xxiiij. v. 4, 5, 20. T. ij. p. 68
 & 248. v. 9. T. j. p. 93. v. 21. T. xv. p. 44.
 v. 28. T. xj. p. 130. C. xxv. v. 21. T. ix.
 p. 211. C. xxxij. & xxxiiij. analyse T. iv.
 p. 236. & f. C. xxxiiij. v. 8. T. v. p. 109.
 C. xxxiv. v. 15, 16. T. ix. p. 198. C. xxxv.
 v. 20. T. xj. p. 148. v. 21, 22, 29. T. v. p. 110.
 C. xxxvj. v. 3. T. xj. p. 148.

L É V I T I Q U E.

C. ix. v. 24. & x. v. 2. T. xj. p. 149. C. xj.
 v. 44. T. vj. p. 129. C. xvj. v. 12. T. xj.
 p. 149. v. 29. T. vj. p. 133. C. xix.
 v. 17. T. vj. p. 132. C. xxij. v. 3. T. xj.
 p. 130. C. xxvj. v. 3. T. xiv. p. 249. v. 27.
 & f. T. iij. p. 136. C. xxvij. v. 13. & f. T. xv.
 p. 99.

N O M B R E S.

C. ij. v. 16, 17, 25. T. v. p. 128. C. iij.
 v. 4. T. i. p. 110. C. x. v. 35. T. viij.

p. 106. C. xj. v. 18. & f. T. xj. p. 313.
C. xiv. v. 3, 13, &c. T. xj. p. 315, 317.
C. xvj. v. 46. T. xj. p. 150. C. xvij.
v. 9 & xx. v. 9. T. xj. p. 150. C. xxj. v. 5.
T. j. p. 82. C. xxiiij. v. 10. T. vj. p. 164.
v. 21, 33. T. v. p. 111. C. xxiv. v. 7. T. ij.
p. 444. C. xxv. v. 13. T. v. p. 130. C. xxx.
v. 3. T. ix. p. 215. C. xxxiiij. v. 51, 52. T. xij.
p. 187.

D E U T É R O N O M E.

C. j. v. 8. T. j. p. iij. C. iv. v. 1. T. vj.
p. 208. v. 4. & f. T. v. p. 131. v. 8, 29. T. vj.
p. 136. v. 8, 13, 44. T. ix. p. 211, 214, 216.
v. 26, 30. T. xv. p. 77. C. vj. v. 17. T. ix.
p. 211. C. vij. v. 6. T. vj. p. 390. C. viij.
v. 1. T. xj. p. 347. v. 7. T. xiv. p. 247. C. ix.
v. 4, 7. & f. T. xj. p. 131, 303. v. 26. T. xiv.
p. 104. v. 10. T. vj. p. 303. C. x. v. 12, 16.
T. vj. p. 136. v. 14, 15. T. xij. p. 137. C. xj. v. 13,
14. T. xiv. p. 250. v. 23. T. xj. p. 131. C. xij.
v. 23. T. j. p. 87. C. xiiij. v. 6, 8. T. xv. p. 124.
C. xiv. v. 2. T. xij. p. 137. C. xvj. v. 17.
T. vj. p. 137. C. xvij. v. 18. T. xj. p. 151.
C. xxvj. v. 16, 17. T. vj. p. 391. v. 26. T. xiv.
p. 105. v. 17, 18. T. xij. p. 137. C. xxvij. v. 15.
T. xv. p. 125. C. xxviiij. v. 12. T. v. p. 373.
v. 23. T. xiv. p. 250. v. 34. & f. p. 395. v. 31.
T. xj. p. 162. v. 36, 49, 50. T. j. p. 174. v. 37.
T. xij. p. 76. v. 47, 48. T. iij. p. 337. v. 64.
T. ix. p. 101. v. 65, 66, 67. p. 85. C. xxix.
v. 29. T. xv. p. 124. C. xxx. v. 1. & f. T. v.
p. 264. v. 9 & 10. p. 267. v. 3. & f. T. j. p. 496.
T. ix. p. 59. v. 19. T. xv. p. 136. C. xxxj.
v. 3. T. xj. p. 132. v. 17, 18. T. xij. p. 87. v. 21,
28. T. xv. p. 80. 137. C. xxxij. v. 1. T. xv
p. 136. v. 6 & 29. T. vj. p. 208 & 400. v. 9

68 *Table des passages*

T. x. p. 246. v. 8, 9, 10. T. xj. p. 433. v. 39. p. 449.
v. 23, 42, 43. T. ij. p. 212, 220. v. 39. T. xj.
p. 449. C. xxxij. v. 8, 9, 10. T. v. p. 109.
T. xj. p. 433. C. xxxv. v. 4. T. vij. p. 32.
v. 21, 22, 29. T. v. p. 110.

J O S U É.

C. j. v. 1, 2. & f. T. iv. p. 303. C. iv. v. 6,
7. T. xj. p. 298. C. v. v. 5. T. x. p. 289.
v. 13 & f. T. iv. p. 305. C. vij. v. 1, 11, 12.
T. v. p. 114. v. 7. & f. T. iv. p. 306. C. ix.
v. 19 & f. T. xij. p. 22. C. xxij. v. 28. T. ix.
p. 210. C. xxij. v. 5, 13. T. xj. p. 132. v. 8.
T. v. p. 132. C. xxiv. v. 16 & f. T. iv. p. 308.
v. 21. T. v. p. 132.

J U G E S.

C. ij. v. 1 & f. T. iv. p. 323. C. v. v. 5, 6.
T. vij. p. 175. C. vj. v. 1 & f. T. iv. p. 324.
C. ix. v. 9. T. xij. p. 375.

I. LIVRE DES ROIS.

C. j. v. 15. T. j. p. 85. C. ij. v. 2. T. vj.
p. 208. v. 10, 35. T. ij. p. 486. v. 17. T. v.
p. 147. C. ij. v. 1. T. v. p. 155. v. 11 & f.
T. iv. p. 330. C. vij. v. 18. T. xj. p. 152.
C. xij. v. 12. T. j. p. 128. C. xvj. v. 20.
T. xiv. p. 80. C. xvij. v. 12. T. xj. p. 133.
C. xxj. v. 6. T. xj. p. 152. C. xxvij. v. 3,
6, 9. T. v. p. 154, 155. C. xxix. v. 23.
T. xiv. p. 112.

II. LIVRE DES ROIS.

C. ij. v. 2. T. j. p. 111. C. ij. v. 21. p. 95.
C. vij. v. 3, 4, 5, 12, 13. T. ij. p. 65. v. 1, 2.

T. x. p. 401. v. 8 & f. p. 3. v. 14, 15. p. 6.
C. xij. v. 25. T. xv. 106. C. xvj. v. 11, 12.
T. ij. p. 80.

III. LIVRE DES ROIS.

C. iij. v. 2. T. j. p. 84. v. 11, 12. T. ij. p. 70.
C. vj. v. 29. T. xj. p. 128. C. viij. v. 25, 54.
T. xj. p. 135, 153. v. 46 & f. T. iij. p. 338.
T. xv. p. 116. C. ix. v. 2, 3. T. iv. p. 333.
v. 6, 7. T. xij. p. 76. C. xj. v. 11 & f. T. x.
p. 327. v. 4. T. xv. p. 106. v. 36. T. v. p. 161.
C. xij. v. 4. T. x. p. 325. v. 44. T. v. p. 217.
C. xvij. v. 12. T. v. p. 179. C. xix. v. 10,
14. T. v. p. 181. C. xxj. v. 29. T. xj. p. 160.

IV. LIVRE DES ROIS.

C. v. v. 27 & vj. v. 32. T. xj. p. 164.
C. xvij. v. 9 & f. T. xj. p. 333. C. xvij. v. 3,
5, 16. T. v. p. 218. C. xxj. v. 6. T. xij. p. 189.
C. xxv. v. 18 & f. T. xj. p. 336.

I. PARALIP.

C. xvj. v. 30, 33. T. xj. p. 136, 154. C. xix.
v. 18. T. xj. p. 136. C. xxij. v. 9. T. x. p. 322.
C. xxvij. v. 2. T. x. p. 435. v. 2. 3. p. 401.
C. xxix. v. 12. T. xj. p. 162. C. xxx. v. 19.
T. vj. p. 138.

II. PARALIP.

C. j. v. 13. T. xj. p. 154. C. vj. v. 16. T. xj.
p. 137. v. 38, 39. T. ix. p. 271. C. xj. v. 16, 17.
T. v. p. 194. C. xij. v. 9, 12, 18. *ibid.* p. 195.
C. xv. v. 9. T. v. p. 194, 195, 198. C. xv. v. 4.
T. xij. p. 98. C. xvij. v. 3, 4. T. v. p. 200.

C. xix. v. 2. T. xj. p. 155. v. 7. T. j. p. 108.
 C. xx. v. 7. T. xj. p. 156. C. xxj. v. 12. T. v.
 p. 204. C. xxviiij. v. 12, 13. T. v. p. 217.
 C. xxx. v. 18, 19. T. vj. p. 138. C. xxxij. v. 7.
 T. xj. p. 138. C. xxxiiij. v. 12 & f. T. v. p. 226.
 C. xxxiv. v. 3 & f. T. v. p. 237. v. 27. T. xj.
 p. 138. v. 30, 33. T. v. p. 240. C. xxxvj.
 v. 13. & f. T. iij. p. 25. v. 12. T. xj. p. 139.
 v. 15. T. v. p. 242.

I. E S D R A S.

C. j. v. 3. T. v. p. 266. T. vj. p. 444. v. 5, 6.
 T. v. p. 375, 376. C. vj. v. 10. T. j. p. 489.
 C. ix. v. 3, 4. T. v. p. 387. v. 8, 9. T. j. p. 163.
 C. x. v. 12. T. v. p. 388. v. 6. T. xj. p. 157.

II. E S D R A S.

C. j. v. 6, 9. II. T. v. p. 395. C. ij. v. 26.
 p. 396. C. iv. v. 5. T. xj. p. 162. v. 14, 15.
 T. iij. p. 450. C. v. v. 10, 11, 12, 13. T. v.
 p. 396, 399. C. x. v. 6. T. xj. p. 157. C. ix.
 v. 17, 18. T. v. p. 401. v. 38. p. 403. C. xiiij.
 v. 3. p. 406.

T O B I E.

C. j. v. 2 & f. ij. v. 1 & f. T. v. p. 320, 323
 & f. v. 18. T. vj. p. 196. C. iij. v. 5. & iv.
 v. 7 & f. T. vj. p. 170. C. ix. v. 17. T. v.
 p. 325. C. xij. v. 9. T. vj. p. 170. C. xiiij.
 v. 4. T. j. p. 446. v. 3, 4, 5. T. ij. p. 466. v. 20.
 T. viij. p. 357. C. xiv. v. 7. T. v. p. 368.
 v. 6, 7. T. viij. p. 356. v. 7, 8, 9. T. ix. p. 218.

J U D I T H.

[C. iv. v. 9, 15, 17. C. viij. v. 5, 6, 8, 19, 20,

21, 29. T. v. p. 229, 231 & f. C. xvj. v. 18.
T. iij. p. 391.

E S T H E R.

C. j. v. 19. T. xj. p. 165. T. xiv. p. 372.
C. iv. v. 8. T. xj. p. 139. C. vij. v. 6. p. 140.
C. viij. v. 15. p. 158. v. 17. T. v. p. 394. &
T. xiv. p. 143. C. x. v. 6. T. vij. p. 359.
C. xvj. v. 15, 16. T. v. p. 393. C. xj. v. 8,
11. T. vij. p. 204.

J O B.

C. iij. v. 24, 25, 26. T. vij. p. 437. v. 9
T. x. p. 159. C. v. v. 13. T. iij. p. 432. v. 15,
16, 20, 21, 22. T. ix. p. 153, 284. v. 18. T. xj.
p. 450. C. vj. v. 4. T. ij. p. 212. v. 11. T. xj.
p. 58. v. 13, 14, 15. T. ix. p. 88. C. vij. v. 1,
2, 3, 4. T. viij. p. 394. v. 6, 7, 9, 10. T. xj.
p. 59. v. 20, 21. T. xv. p. 47. C. viij. v. 4.
T. xv. p. 48. C. ix. v. 5. T. j. p. 411. v. 25,
26. T. xj. p. 59. C. x. v. 8 & f. T. vj. p. 421.
C. xj. v. 18, 19. T. xij. p. 249. C. xij. v. 7
p. 120. v. 16. T. xv. p. 101. v. 22. T. ix.
p. 89. C. xiiij. v. 22. T. xv. p. 48. C. xiv.
v. 14. T. viij. p. 396. v. 17. T. xv. p. 50. C. xv.
v. 15, 16. T. xv. p. 139. C. xvj. v. 11. T. xiv.
p. 285. v. 12. T. ix. p. 63. C. xix. v. 8. T. ix.
p. 63. v. 4. T. xv. p. 101. v. 17. T. iv. p. 413.
v. 25, 26, 27. T. vj. p. 191. C. xxij. v. 12.
T. xiiij. p. 224. C. xxviiij. v. 28. T. ij. p. 399.
C. xxix. v. 11. T. xiiij. p. 224. C. xxx. v. 26,
27, 28. T. xv. p. 126. C. xxxj. v. 33. T. xv.
p. 51. v. 26, 27, 28. p. 126. C. xxxij. v. 9.
v. 18. T. vj. p. 386. C. xxxiiij. v. 30. T. xv.
p. 86. C. xxxiv. v. 6, 26, 27, 37. T. xv.
p. 52. C. xxxvj. v. 9. T. xv. p. 53. v. 16.

T. xiiij. p. 375. v. 22. T. vj. p. 129. C. xxxvij.
 v. 6, 10. T. xj. p. 466. C. xxxviiij. v. 8, 9,
 10, 11. T. xiv. p. 245. v. 22 & f. T. xj. p. 455,
 467. v. 41. p. 455. v. 28, 29. T. vj. p. 385.
 C. xlij. v. 12. T. j. p. 87.

P R O V E R B E S.

C. j. v. 5, 6. T. vij. p. 92 & 277. C. iv. v. 18.
 T. xv. p. 191. C. v. v. 14. T. iv. p. 479. v. 18.
 & f. T. xv. p. 109. & f. C. x. v. 4. T. vij.
 p. 69. C. xj. v. 22, 26. T. vij. p. 41, 69.
 C. xiv. v. 32. T. vj. p. 164. v. 34. T. vij.
 p. 41. C. xv. v. 31. T. xiiij. p. 223. C. xvj.
 v. 18. T. xj. p. 382. C. xix. v. 27. C. xx.
 v. 1. C. xxviiij. v. 10. T. xv. p. 116 & f.
 C. xxiiij. v. 2. T. j. p. 80. C. xxv. v. 2. T. ij.
 p. 69. v. 12. T. xiiij. p. 223. C. xxvij. v. 15,
 21. T. vij. p. 69. C. xxx. v. 15. T. vij. p. 109.

E C C L E S I A S T E.

C. j. v. 10. T. xj. p. 166. C. ij. v. 9. T. xj.
 v. 8, 9. T. xij. v. 7, 13, 14. T. vj. p. 165.
 C. iiij. v. 13. & C. viij. v. 12, 13. T. xj. p. 141.
 v. 17. T. viij. p. 328. C. v. v. 5. T. xv. p. 118.
 C. x. v. 5. T. xj. p. 142.

C A N T I Q U E D E S C A N T I Q U E S.

C. j. v. 2, 15. & C. v. v. 13. T. x. p. 342,
 372.

S A G E S S E.

C. ij. v. 16 & f. T. x. p. 285. v. 21, 22, 23.
 T. vj. p. 163, 185. C. iiij. v. 1 & f. T. vj. p. 186.
 C. v. v. 1 & f. v. 14, 16, 17. C. vj. v. 21, 22.
 T. vj. p. 187. C. x. v. 1, 2. T. v. p. 52. C. xj.
 v. 5.

v. 5. T. xj. p. 324. G. xiv. 27. T. xv. p. 70.
C. xvj. v. 13, 14, 15. T. vj. p. 209.

ECCLESIASTIQUE.

C. j. v. 13, 22. T. vj. p. 180. C. v. v. 7.
C. vij. v. 40. C. ix. v. 4, 8. C. xj. v. 17, 28,
29. C. xiv. v. 12, 13, 14, 16, 17, 20, 21. C. xvj.
v. 22. C. xvij. v. 22, 24. C. xix. v. 18.
C. xxj. v. 3, 11. C. xxxvij. v. 3. T. vj. p. 139,
180, 182. C. xvij. v. 14. T. xj. p. 433. C. xxv.
v. 16. T. vj. p. 84. C. xxxvj. v. 9, 10. T. ix.
p. 278. C. xliv. v. 7, 8, 9, 12. T. v. p. 99
v. 10. p. 327. C. xlvj. 13. p. 135. C. xlix.
1 & f. T. v. p. 100, 135, 238, 327.

I S A I E.

C. j. v. 2. T. iij. p. 378. T. vj. p. 402. T. xiv.
p. 242. T. xv. p. 156. v. 4, 5, 6. T. iij. p. 130.
v. 6. T. vij. p. 277. v. 7. T. ij. p. 103. v. 11.
T. xij. p. 226. v. 18. T. xij. p. 358. v. 25. & f.
T. v. p. 268, 368. v. 26. T. xv. p. 81. v. 27, 28.
T. ix. p. 188. T. xv. p. 63. C. ij. v. 3. T. x.
p. 202. v. 8. T. ij. p. 257. v. 12. T. ix. p. 202.
v. 18. T. xij. p. 68. C. iij. v. 14. T. j. p. 380.
v. 10. T. v. p. 244. v. 18. T. vij. p. 351. C. v.
v. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. T. xij. p. 81, 85. v. 14. T. j.
p. 86. v. 19. T. xv. p. 178. v. 24 & f. T. iv.
p. 347. v. 28. T. ij. p. 213. C. vj. v. 1, 2, 3,
5, 8. T. iv. p. 334. v. 13. T. v. p. 262. C. vij.
v. 18. T. vij. p. 346. C. viij. v. 7 & 8. T. vij.
p. 396. C. ix. v. 1, 2. T. viij. p. 363. v. 18.
T. vij. p. 334. T. xj. p. 360. C. xij. v. 2. T. iij.
p. 433. v. 16, 17, 18. T. vij. p. 335. v. 20, 21,
22. T. v. p. 269. v. 34. T. ix. p. 230. C. xj.
v. 3. T. xij. p. 223. v. 4. T. iv. p. 122 & C. x.
349. v. 5, 6. T. x. p. 353. v. 6, 7. T. vij. p. 13.

v. 11, 12, 13, 16. T. viij. p. 341. v. 14. T. iij.
 p. 467. C. xij. v. 4. T. xij. p. 134. C. xiiij.
 v. 3. T. x. p. 157 & T. xv. p. 169. v. 2, 3, 5.
 T. iv. p. 360. v. 4, 5. T. j. p. 140. v. 6, 7, 8, 9.
 T. iij. p. 106. v. 9, 10. T. vij. p. 205, 340. v. 10.
 T. xiv. p. 258. v. 11. T. iij. p. 111. v. 17, 18,
 19, 20. T. ij. p. 216, 392. C. xiv. v. 2. T. iij.
 p. 150. v. 3, 4, 5, 6, 11. p. 149. v. 8. p. 28.
 v. 14, 15, 18, 19, 20. p. 145. v. 20, 21,
 22. T. ij. p. 293. C. xv. v. 5. T. viij. p. 384.
 v. 26. T. ix. p. 163. C. xvj. v. 2. T. xiv.
 p. 308. v. 42. T. j. p. 179. C. xvij. v. 11. T. iij.
 p. 433. v. 13. p. 388. C. xix. v. 1. T. iij. p. 399
 & T. xiv. p. 232. C. xxj. v. 1, 4. T. viij. p. 309.
 v. 2, 13. T. iij. p. 28, 138. C. xxij. v. 18. T. ix.
 p. 165. v. 21, 22. T. x. p. 94. C. xxiiij. v. 18.
 T. x. p. 382. C. xxiv. v. 4. T. iij. p. 178. v. 18,
 19, 20. p. 388. v. 20. T. xiv. p. 229. v. 21. T. xv.
 p. 64. C. xxv. v. 1, 2, 3, 4. T. j. p. 431 & 441.
 v. 1, 2. T. vij. p. 386. v. 8. T. ij. p. 223. T. iij.
 p. 159. v. 10. T. iij. p. 339. C. xxvj. v. 1, 2,
 3, 7. T. v. p. 270. v. 5. T. vij. p. 62. v. 5 & 6.
 T. ij. p. 259. v. 7. T. ix. p. 69. v. 9. T. vij. p. 61.
 v. 10, 11. T. xj. p. 361. v. 11. T. xiv. p. 234.
 v. 11, 21. T. iij. p. 95, 111. v. 19. T. ij. p. 368.
 & T. vj. p. 190. C. xxvij. v. j. T. ix. p. 113.
 v. 6. T. j. p. 457. v. 12, 13. T. viij. p. 348.
 C. xxviiij. v. 7. T. xv. p. 120 & 21. v. 14.
 & f. T. iij. p. 145. C. xxix. v. 6. T. xiv.
 p. 235. v. 10. T. iij. p. 135. C. xxx. v. 14.
 T. x. p. 217. v. 23. T. viij. p. 300. v. 23, 24,
 25. T. j. p. 493. v. 26. T. vii. p. 203. v. 30.
 p. 413. C. xxxij. v. 17. T. ij. p. 405. C. xxxiiij.
 v. 3. T. xiiij. p. 115. v. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 15, 18.
 T. xv. p. 89. v. 12. T. xiv. p. 236. v. 23, 24.
 T. viij. p. 233. C. xxxv. v. 3, 5, 6. T. iij.
 p. 440. v. 4. T. ij. p. 242. T. xv. p. 169. v. 10.
 T. iij. p. 139. C. xxxvij. v. 24. T. ix. p. 231.

C. xxxviii. v. 12. T. xiv. p. 230. v. 18, 19, 20.
T. ix. p. 127. C. xl. v. 1, 2. T. v. p. 271. v. 5,
10. T. xv. p. 170. T. viij. p. 141. v. 6, 7, 8.
T. ix. p. 263. v. 9, 10. T. viij. p. 222. v. 11.
p. 297. T. xj. p. 388. v. 22. T. xiv. p. 230. v. 27.
& f. T. vij. p. 421. v. 29. T. iij. p. 441. Précis
du Chapitre, T. xv. 183 & f. C. xli. v. 2, 3.
T. viij. p. 225. v. 3, 4. T. iv. p. 354. v. 8, 9.
T. ij. p. 412. v. 10, 11. T. iij. p. 95. v. 12. T. ix.
p. 149. v. 14. T. x. p. 283. T. iij. p. 171. v. 14
& 17. T. xj. p. 86. T. j. p. 432. v. 15. T. j.
p. 409. v. 17. p. 432. v. 18, 19. T. ix. p. 137.
v. 26. T. xj. p. 127. C. xliij. v. 1, 3, 4. T. j.
p. 385. v. 13, 14, 15, 16. p. 406. v. 16. p. 179.
v. 5, 6, 7, 8, 24. T. iv. p. 355. v. 6, 7. T. x.
p. 123. v. 6, 7, 8. T. xv. p. 170. v. 10, 11, 12.
T. ix. p. 128. v. 17. T. iij. p. 96. v. 22. T. ix.
p. 424. C. xliij. v. 1, 2, 5 & f. T. iv. p. 356.
v. 2. T. iij. p. 417. v. 3, 4. T. j. p. 480. v. 5, 6,
7. T. vj. p. 415. v. 8. T. x. p. 71. v. 8, 19, 21,
25. T. vj. p. 416, 417. v. 14. T. ij. p. 243. T. xv.
p. 23. T. ij. p. 242. T. iij. p. 416. T. xiiij. p. 242.
v. 19, 20. T. ix. p. 138. v. 25. T. xij. p. 347.
T. xv. p. 65. C. xliv. v. 1, 2, 3, 6, 21. T. x.
p. 73. v. 2, 24. T. vj. p. 397. & 21. p. 417. v. 23.
T. xv. p. 157. v. 22. T. xij. p. 347. v. 26. T. ix.
p. 10. v. 28. T. j. p. 377. T. xiiij. p. 125. C. xlv.
v. 1. T. j. p. 378. v. 1. & f. T. iv. p. 361. v. 1, 2.
T. x. p. 124. v. 11. T. xv. p. 187. v. 13, 14.
T. viij. p. 287, 397. v. 16. T. iij. p. 95. v. 17,
19. T. iv. p. 418. v. 24, 25. T. v. p. 272.
C. xlvj. v. 1, 2. T. viij. p. 391. v. 3, 4. T. vj.
p. 398. v. 12, 13. T. j. p. 393. v. 13. T. xv.
p. 171. C. xlvij. v. 6. T. xiv. p. 44. v. 7, 8.
T. xj. p. 48. v. 11. T. xiiij. p. 181. v. 12. T. vij.
p. 389. C. xlviii. v. 1. T. ij. p. 445. v. 8. T. vj.
p. 395. v. 11. T. iij. p. 123. v. 20. T. xj. p. 369.
C. xlix. v. 8, 9, 10, 11, 12. T. ix. p. 79. v. 9, 10.

T. xj. p. 389. v. 10, 11. p. 81, 87. v. 13. T. j.
 p. 397. T. xv. p. 149. v. 14. T. xj. p. 48. v. 15.
 T. vj. p. 399. v. 15, 16. T. iv. p. 353. v. 18, 19,
 20, 21. T. ij. p. 422. v. 23. T. j. p. 467. T. x.
 p. 382. C. l. v. 1. T. xij. p. 347. T. xv. p. 65.
 v. 2. T. viij. p. 169. v. 10. T. vj. p. 407. v. 11.
 T. iij. p. 29. C. lj. v. 1, 2. T. ij. p. 441.
 v. 1, 4, 7. T. vj. p. 407. v. 3. T. ix. p. 108,
 139. v. 3, 4, 5. T. xv. p. 74. v. 4, 5. T. j.
 p. 386. v. 6. T. viij. p. 128. v. 9. T. ij. p. 288.
 v. 11. T. viij. p. 324. v. 12. T. ix. p. 266.
 v. 16. T. vij. p. 197. v. 17. T. iij. p. 31.
 T. xiiij. p. 339. v. 21, 22, 23. T. ix. p. 122, 123.
 C. lij. v. 1, 2. T. iij. p. 32. v. 2. T. viij. p. 286.
 v. 12. T. viij. p. 321. T. xj. p. 92. C. liij. v. 2.
 T. x. p. 342. v. 3. p. 283. v. 6. p. 280. v. 9, 12.
 p. 312. v. 5, 8. T. xv. p. 66. C. liv. v. 1 & f.
 T. iv. p. 405. v. 2, 8. T. iij. p. 456. v. 10, 13.
 T. j. p. 459. v. 11. T. ix. p. 120. C. lv. v. 2.
 T. xiiij. p. 376. v. 6, 7. T. ix. p. 176. v. 12.
 T. vij. p. 329. Explication du double sens li-
 téral de ce Chapitre, T. x. p. 11 & f. C. lvj.
 v. 7. T. xij. p. 324. C. lvij. v. 13. T. ix. p. 275.
 v. 14. T. iij. p. 442. v. 16. T. xj. p. 160. v. 17.
 T. ix. p. 233. v. 18. p. 226. v. 20, 21. p. 177.
 C. lviiij. v. 10. T. j. p. 95. T. ij. p. 230. v. 11.
 T. iij. p. 123. C. lix. v. 10. T. ij. p. 231. T. xv.
 p. 194. v. 13. T. xv. p. 159. v. 18. T. iij. p. 339.
 C. lx. v. 1. T. iij. p. 30. v. 1, 2. T. xv. p. 171.
 v. 2, 3. T. vij. p. 400. v. 8. T. viij. p. 243. v. 14.
 T. x. p. 382. v. 21. T. ix. p. 282. T. xv. 187.
 v. 17 & f. T. v. p. 272. C. lxj. v. 1. T. j.
 p. 398. v. 1, 2, 3. T. xv. p. 221. v. 4. T. ix.
 p. 144. v. 5. T. ij. p. 103. v. 10. T. v. p. 274.
 C. lxij. v. 1, 2. T. j. p. 394. v. 2. T. x. p. 245.
 v. 4. T. iij. p. 423. v. 10, 11. T. xj. p. 80. v. 11,
 12. T. ix. p. 46. v. 16. T. iij. 442. C. lxiiij.
 v. 4. T. ix. p. 47. v. 8. T. vj. p. 403. v. 9. T. ii.

p. 248. v. 13. T. iij. p. 124. v. 16. T. vj. p. 400.
 T. xij. p. 247. C. lxiv. v. 1. T. iij. p. 397.
 C. lxv. v. 2, 3, 4, 5, 11. T. viij. p. 164, 166.
 v. 8, 9. T. ij. p. 414. v. 9, 10, 11, 12, 13, 14,
 22, 23. T. vj. p. 408, 409. v. 9. T. ix. p. 276.
 v. 13, 14. T. ij. p. 415. v. 15, 17. T. x. p. 243.
 v. 17. T. xv. p. 160. T. x. p. 163. v. 21, 22. T. ix.
 p. 146. C. lxvj. v. 13. T. iij. p. 124. v. 21. T. x.
 p. 314. Analyse de ce Chap. T. xv. p. 161 & s.

JÉRÉMIE.

C. j. v. 13, 14. T. viij. p. 186. v. 14, 15, 16.
 T. j. p. 381. C. ij. v. 2, 3. T. iv. p. 398. v. 4.
 T. xiv. p. 96. v. 8. T. ix. p. 99. v. 10, 11. T. ij.
 p. 456. v. 12, 13. T. xv. p. 163. v. 15, 18, 19.
 T. xij. p. 352, 353. v. 21. p. 82. v. 26, 27. p. 37 &
 v. 33, 34. p. 365. v. 23. T. j. p. 76. v. 27. T. vj.
 p. 394. v. 29. T. ix. p. 100. C. iij. v. 1, 14.
 T. iv. p. 399. v. 3, 4, 5. T. vj. p. 401. v. 19,
 20. p. 413. v. 18. T. viij. p. 351. v. 23. T. ij.
 p. 457. v. 24, 25. T. xij. p. 50. v. 25. T. iij.
 p. 29. C. iv. v. 7. T. iij. p. 151. v. 13, 15.
 T. viij. p. 183, 184. v. 11, 12, 13. T. xij.
 p. 127, 128. v. 14. T. vj. p. 133. v. 22. T. ix.
 p. 97. v. 29. T. ij. p. 213. T. iij. p. 328. C. v.
 v. 6, 7. T. ix. p. 100. v. 7, 8, 9. T. iv. p. 349.
 v. 15. T. j. p. 175. v. 21. T. ix. p. 98. v. 22.
 T. xiv. p. 244. v. 22, 23. p. 180. v. 25. p. 179.
 C. vj. v. 13. T. v. p. 113. T. ix. p. 234. v. 24.
 T. iij. p. 371. C. viij. v. 33. T. xiv. p. 105.
 C. viij. v. 6. T. ix. p. 193. v. 14. T. xiv. p. 37.
 v. 16. T. viij. p. 185. v. 17. T. xij. p. 322.
 C. ix. v. 2. T. ix. p. 197. v. 13. T. vj. p. 136.
 v. 15. T. xiv. p. 37. v. 19. T. xij. p. 119. v. 21.
 T. ij. p. 221. C. x. v. 11, 25. T. xiv. p. 104,
 105. C. xj. v. 16. T. iv. p. 411. C. xij.
 v. 1, 2, 3. T. ix. p. 258. C. xij. v. 15, 16.

T. iij. p. 357. C. xiv. v. 20. T. xj. p. 360.
 v. 20, 21, 22. T. ij. p. 393. C. xv. v. 15, 16,
 17. T. xv. p. 95. v. 8 & 9. p. 203. C. xvi. v. 9,
 10, 11, 12, 13. T. ix. p. 102. v. 14, 15. T. viij.
 p. 353. v. 17. T. xj. p. 144. C. xvij. v. 13. T. j.
 p. 388. C. xvij. v. 17. T. iij. p. 421. v. 23.
 T. xj. p. 163. C. xix. v. 3, 11. T. x. p. 217.
 v. 4, 5. T. xij. p. 365, 366. v. 10, 11. T. xj.
 p. 42. C. xxij. v. 6. T. ix. p. 232. v. 7. T. x.
 p. 158. v. 36, 37 & f. T. v. p. 279, 280.
 C. xxij. v. 9. T. viij. p. 115. v. 14. T. ix. p. 260.
 v. 15. T. xiv. p. 37. C. xxiv. v. 5, 6. T. ix.
 p. 142. v. 9. T. xij. p. 77. C. xxv. v. 1, 2, 3.
 T. j. p. 441. v. 3, 4. p. 431. v. 12. T. iij.
 p. 114. v. 15, 17 & suiv. T. xij. p. 338.
 C. xxvj. v. 5, 6. T. ij. p. 259. v. 19. p. 368.
 C. xxvij. v. 6, 7. T. xiv. p. 267. v. 28. p. 267.
 C. xxix. v. 5, 6. T. ix. p. 268. v. 32. T. ij. p. 460.
 C. xxx. v. 8. T. ij. p. 104. Version & double
 sens littéral des onze premiers Versets, T. x.
 p. 26, 34 & f. v. 16. T. xij. p. 182. v. 17. T. ix.
 p. 106. v. 18. & 19. T. ij. p. 264. v. 23. T. viij.
 p. 300. C. xxxj. v. 1, 2, 12, 13. T. viij. p. 134,
 143. v. 3. T. vj. p. 410. v. 4, 5, 8, 27, 28. T. ix.
 p. 12. v. 6, 7, 8, 9. T. viij. p. 349. v. 9. T. vj.
 p. 414. T. ix. p. 68. v. 16. T. xj. p. 388. v. 10,
 11. T. iij. p. 419. v. 14. T. xij. p. 376. v. 16.
 T. v. p. 276. v. 17, 18, 19. T. xv. p. 77. v. 31
 & f. p. 277. v. 35, 36, 37. T. x. p. 127. v. 36.
 T. xj. p. 144. v. 41. T. xij. p. 89. C. xxxij.
 v. 36, 37, 41. T. ix. p. 142. v. 37, 40. T. xv.
 p. 90. C. xxxij. v. 7, 8, 9. T. v. p. 281. v. 10,
 31. T. ix. p. 42. v. 14. T. xij. p. 122. v. 18.
 T. xj. p. 145. double sens littéral de tout ce
 Chapitre, T. x. p. 38. Version des treize der-
 nières versets, p. 46. Réflexions sur tout le Cha-
 pitre, p. 50. & sur quelques Versets en parti-
 culier, p. 128. C. xxxiv. v. 12. T. xiv. p. 244.

de l'Écriture sainte. 79

v. 14, 18, 19. T. v. p. 255, 256. C. xxxvj. v. 2.
 v. 29. T. viij. p. 123. C. xlij. v. 17. T. j.
 p. 432. C. xlvj. v. 20, 21. T. viij. p. 386.
 v. 27, 28. T. ij. p. 241. C. xlvij. v. 2. T. vij.
 p. 356. C. xlviij. v. 30. T. xv. p. 181. v. 45. T. vij.
 p. 230. C. l. v. 1, 2. T. iij. p. 97. v. 3, 16,
 39, 40. T. xiiij. p. 137, 138. v. 43. p. 240. v. 4.
 & f. T. v. p. 281. v. 4, 19. T. viij. p. 354. v. 6,
 7. T. xj. p. 378, v. 9, 14. T. ij. p. 214. v. 11,
 12, 13. T. iij. p. 105. v. 16. T. ix. p. 285. v. 25,
 29, 30, 31, 32. T. ij. p. 256, 389. v. 25, 27. T. xv.
 p. 181. v. 32. T. iij. p. 394. v. 41. & f. p. 100.
 v. 43. T. xiiij. p. 240. C. lj. v. 1, 2. T. xiiij.
 p. 129, 241. v. 3, 4, 6, 8. T. ij. p. 238. v. 5.
 T. xj. p. 379. v. 6. T. xiiij. p. 113. v. 10, 11.
 T. ij. p. 214, 390. T. xv. p. 182. v. 12. T. ix. p. 266.
 T. viij. p. 264. v. 16. T. xj. p. 436. v. 23, 24.
 T. xiiij. p. 138, 183. v. 24, 25, 27, 28, 36, 37.
 T. viij. p. 171, 218, 264. v. 28. T. x. p. 159.
 v. 29, 30. T. iij. p. 98, 386. v. 31, 32, 54, 55,
 56. T. ij. p. 148. v. 33. T. ix. p. 278. v. 34,
 35. T. j. p. 487. v. 36, 37. T. viij. p. 171. v. 41,
 42. T. vij. p. 355. v. 41, 42, 43, 47, 48. T. iij.
 p. 98. & v. 44, 45. p. 392. v. 46. T. j. p. 137. v. 47,
 48, 49. T. ij. p. 238. v. 51. T. ij. p. 104. v. 56.
 T. xij. p. 292. v. 58. T. iij. p. 395. C. liij. v. 9.
 T. ix. p. 205.

LAMENTATIONS.

C. j. v. 1. T. vj. p. 161. v. 2. T. iij. p. 141.
 v. 2, 9, 17. T. xiv. p. 36. v. 9. T. viij. p. 111.
 v. 7. T. j. p. 482. v. 10. T. ix. p. 50. v. 12. T. xij.
 p. 360. v. 22. T. iij. p. 138. C. ij. v. 1. T. xiv.
 p. 193. v. 9. T. xiiij. p. 425. v. 11. T. iij. p. 137.
 v. 19. T. xiiij. p. 377. C. iij. v. 1. T. xij.
 p. 222. v. 44. p. 74. v. 5, 19. T. xiv. p. 38. v. 6.
 T. iij. p. 172. v. 7, 9. p. 435. v. 8. T. j. p. 482.

v. 14. T. xiv. p. 35. v. 41. T. xij. p. 44. v. 44.
p. 74. v. 52. T. ij. p. 199. v. 54. T. vij. p. 419.
v. 59. T. iij. p. 114. C. iv. v. 2. T. x. p. 217.
v. 7, 8. T. viij. p. 250. C. v. v. 2. T. ij.
p. 396. v. 3. T. viij. p. 161.

B A R U C H.

C. j. v. 17. T. v. p. 236. v. 22. T. xij. p. 209.
C. ij. v. 1, 12, 13, 16, 19. T. v. p. 336. v. 4.
T. iij. p. 435. v. 18. p. 179. v. 30 & f. T. v.
p. 282. v. 35. T. ij. p. 406. C. iij. v. 1, 2. T. v.
p. 337. v. 4. T. iij. p. 172. v. 7. T. v. p. 337.
v. 9, 14. T. vj. p. 210. v. 24. T. xij. p. 206.
C. iv. v. 1. T. viij. p. 210. v. 5, 6, 21, 27. T. ix.
p. 272. v. 8. T. vij. p. 438. v. 9. T. xj. p. 391.
v. 10, 11, 12. T. viij. p. 158. v. 25. T. j. p. 166.
T. ij. p. 244. v. 30, 31. T. ix. p. 150. C. v.
v. 1, 2, 3. T. v. p. 283. v. 2. T. xij. p. 110.
v. 7, 8. T. j. p. 120. v. 9. xj. p. 391. C. vj.
v. 2. T. vij. p. 423. v. 3, 4, 5, 6. T. ij. p. 249.
v. 38. T. xj. p. 440.

E Z É C H I E L.

C. j. v. 4. T. xiv. p. 233. C. ij. v. 1, 2,
3, 4, 5. T. iv. p. 339. C. v. v. 1, 2, 3, 4. T. vij.
p. 347. v. 5. & f. T. iv. p. 340. v. 7, 8. T. ix.
p. 207. C. vj. v. 2, 3, 4. T. j. p. 423. v. 7.
T. xj. p. 226. C. vij. v. 11. T. xj. p. 360. v. 24,
27. T. iv. p. 342. C. viij. v. 4, 5, 6. T. iv.
p. 343. v. 12. T. xv. p. 128. C. ix. v. 1, 2, 3,
4. T. iv. p. 343. v. 3. T. vij. p. 352. v. 4. T. v.
p. 242. T. xij. p. 242. C. x. v. 1, 2, 3, 4, 5,
18, 19. T. iv. p. 345. C. xj. v. 9, 10. T. j.
p. 383. v. 13, 16 & f. T. v. p. 285. v. 22, 23,
24, 25. T. iv. p. 346. C. xij. v. 15. T. xij.
p. 226. C. xiv. v. 21, 22. T. ix. p. 205. v. 19.
T. vij. p. 397. C. xvj. v. 3. T. vj. p. 394. v. 5.

& f. T. iv. p. 391. v. 60, 62. p. 397. C. xvij.
 v. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 22, 23, 24. T. vij. p. 293. & f.
 v. 5, 6. T. xij. p. 82. v. 16. T. iij. p. 26. C. xix.
 v. 10, 11. T. xj. p. 42. v. 18. T. viij. p. 142.
 C. xx. v. 38. T. ix. p. 182. T. xij. p. 220. v. 41,
 43. T. v. p. 286. C. xxij. v. 1, 2, 3, 4, 16.
 T. iv. p. 348. v. 4. T. xj. p. 416. C. xxiiij.
 v. 32. T. xij. p. 77. C. xxiv. v. 3, 4, 5, 6.
 T. vij. p. 351. v. 9. p. 243. C. xxvj. v. 19.
 T. xiv. p. 239. C. xxvij. v. 16. T. xiv. p. 97.
 C. xxviij. v. 14, 16. T. iij. p. 402. v. 25, 26.
 T. ix. p. 147. C. xxix. v. 17, 18, 19. T. viij.
 p. 401. v. 19, 20. T. xiv. p. 268. C. xxx. v. 9.
 T. xj. p. 161. C. xxxj. v. 2. T. vij. p. 405.
 v. 4, 17. p. 357. v. 5. T. xiv. p. 254. v. 10, 11,
 12, 14. T. iij. p. 359. v. 15 & f. p. 361. C. xxxij.
 v. 2. T. ij. p. 258. v. 18, 19, 21, 24, 27. T. iij.
 p. 152, 154, 365. C. xxxiv. v. 6 & f. T. iv.
 p. 362 & f. v. 9. T. vij. p. 243. v. 11, 13, 14.
 T. xj. p. 387. v. 13, 14, 15. T. j. p. 494. v. 20
 & f. T. x. p. 62. & f. v. 22, 23. T. xj. p. 232.
 v. 26, 27. T. viij. p. 202. C. xxxv. v. 5.
 T. iij. p. 421. C. xxxvj. v. 8. & f. T. j.
 p. 497. v. 24 & f. T. v. p. 287 & f. v. 29, 30.
 T. ix. p. 72. C. xxxvij. v. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 11,
 12, 13, 14. T. vj. p. 424, 425. v. 12. T. xiv.
 p. 238. v. 15 & f. T. viij. p. 344. T. xiv. p. 254.
 v. 21 & f. T. x. p. 78. double sens literal des
 huit derniers Versets, p. 76. C. xxxviij. v. 19,
 20. T. vij. p. 316. C. xl. v. 19. T. xj. p. 159.

D A N I E L.

C. ij. v. 40. T. x. p. 214. v. 44. p. 358. C. iij.
 v. 29 & f. T. v. p. 331 & f. v. 31, 32, 38 & f.
 v. 37. T. xij. p. 322. T. j. p. 177. T. ix. p. 86.
 v. 43. T. ij. p. 374. C. iv. v. 7, 8, 9. T. xiv.
 p. 251. v. 22. p. 259. C. v. v. 14, 15. T. ix.

p. 322. v. 26. T. xiv. p. 260. C. vj. v. 4, 5, 6, 7. T. ix. p. 320. v. 22. p. 323. C. vij. v. 9, 10. T. iij. p. 397. v. 10. T. viij. p. 278. v. 13, 14. T. x. p. 359. v. 37. T. ix. p. 86. v. 38, 39, 40. T. xij. p. 322. C. viij. v. 10. T. vij. p. 343. v. 24. p. 344. v. 12. T. xij. p. 346. v. 24. T. v. p. 431. C. ix. v. 5, 6. T. xiiij. p. 279. v. 18. T. v. p. 335. C. xj. v. 12. T. xj. p. 145. v. 32 & f. T. v. p. 437. C. xij. v. 1, 2. T. vj. p. 167. v. 22, 23. p. 168. C. xiiij. v. 3. T. v. p. 328. C. xiv. v. 4. T. ix. p. 321.

O S É E.

C. j. v. 2. T. viij. p. 210. v. 6, 10, 11. p. 330, 333. C. ij. v. 1. & presque tout le Chapitre, T. iv. p. 400 & f. v. 1, 2, 3, 4. T. viij. p. 181. v. 14. p. 146. v. 5, 6. T. vj. p. 396. v. 17, 18. T. vij. p. 304. v. 18. T. xiv. p. 264. C. iij. v. 3, 4, 5. T. x. p. 89. C. iv. v. 1, 2, 3. T. vij. p. 308. v. 5. T. iij. p. 142. v. 5, 6. T. vj. p. 396. v. 6. T. ij. p. 368. T. vij. p. 369. Les sept premiers Versets de ce Chapitre, T. iv. p. 400. v. 14 & f. p. 401. C. vj. v. 1. T. iij. p. 371. v. 3, 4. T. viij. p. 213. C. vij. v. 10, 13, 14. T. iij. p. 155, v. 11. T. viij. p. 246. v. 13, 14. T. xj. p. 332. C. viij. v. 8, 9. T. vj. p. 443. C. ix. v. 15. T. viij. p. 167. v. 10, 11. T. xij. p. 185. v. 11, 15, 16, 17. T. xj. p. 210, 334, 335. C. x. v. 11. T. viij. p. 385. C. xj. v. 1. T. vj. p. 399. v. 7, 8, 9, 10. 11. T. viij. p. 335. C. xij. v. 11, 14. T. xj. p. 332. C. xiiij. v. 1, 2. T. xij. p. 350. v. 3, 9. T. viij. p. 129, 335. v. 14. T. iij. p. 160. v. 15. T. ij. p. 226. C. xiv. v. 4, 9. T. viij. p. 160, 338. v. 5, 6, 7, 8. T. j. p. 418.

J O E L.

C. j. v. 4, 6. T. vij. p. 320, 322. v. 190

de l'Écriture saintes 83

p. 229. C. ij. v. 1, 2, 3. T. viij. p. 253. v. 10.
T. xv. p. 201. v. 11, 17. T. vij. p. 123, 322.
v. 12, 13. T. vj. p. 133. v. 22, 23, 24. T. viij.
p. 204. v. 26. p. 140. C. iij. v. 15. T. xv.
p. 201.

A M O S.

C. iij. v. 9. T. x. p. 159. v. 11. T. j. p. 139.
C. iv. v. 10. T. ij. p. 224. C. viij. v. 9. T. ij.
p. 232. T. viij. p. 232. C. ix. v. 13, 14, 15.
T. viij. p. 338.

A B D I A S.

v. 19, 20. T. iij. p. 457.

J O N A S.

C. j. v. 3, 10. T. xij. p. 431. C. iij. v. 1, 2.
T. viij. p. 125.

M I C H É E.

C. j. v. 3, 10. T. xij. p. 431. v. 5. T. xv. p. 70.
C. ij. v. 12, 13. T. iv. p. 368. C. iij. v. 2.
T. viij. p. 125. v. 12. T. xiv. p. 104. C. iv.
v. 1. & f. 6, 7, 8, 10. T. v. p. 293. v. 11. T. xij.
p. 189. C. v. v. 2. T. x. p. 358. v. 5, 7. T. iv.
p. 367. v. 9. T. xiv. p. 305. C. vj. v. 1, 2.
T. viij. p. 270. C. vij. v. 8, 9, 10. T. j. p. 114.
v. 11, 13, 15, 16, 17. p. 443.

N A H U M.

C. j. v. 2, 3, 4, 5. T. j. p. 412. v. 8. T. vij.
p. 440. C. ij. v. 10. T. viij. p. 251.

H A B A C U C.

C. j. v. 3. T. iij. p. 113. C. ij. v. 15. T. iij. p. 18. C. iij. v. 2. T. ij. p. 390. v. 3. T. x. p. 157. v. 6. T. j. p. 415. T. xiv. p. 272. v. 7. T. iij. p. 113. T. ix. p. 284. v. 9. T. j. p. 147. & v. 10. p. 418. v. 11. T. ij. p. 217. v. 13. T. ix. p. 175. v. 15. p. 284. T. xiiij. p. 137. v. 19. T. iij. p. 444. v. 15. T. vij. p. 401.

S O P H O N I E.

C. j. v. 7. T. x. p. 159. C. iij. v. 8. T. iij. p. 377. v. 9, 10 & f. T. v. p. 295 & f. v. 12. T. j. p. 484 v. 13. T. ix. p. 261. T. xiv. p. 285. v. 14, 15. T. j. p. 483. v. 19. T. viij. p. 247.

A G G É E.

C. j. v. 8. T. xij. p. 27. C. ij. v. 5. T. viij. p. 368. v. 7, 8. T. xiiij. p. 28.

Z A C H A R I E.

C. ij. v. 6. & f. T. j. p. 499. v. 8. T. xj. p. 379. v. 7, 8, 9. T. viij. p. 231. v. 10, 11, 12. p. 275. C. vj. v. 11, 12, 13. T. xiiij. p. 109. C. viij. v. 1 & f. T. v. p. 309, 310, 311. C. ix. v. 9, 10. T. xiiij. p. 30. C. x. v. 6, 7, 8, 9, 10. T. j. p. 499. C. xj. v. 1. T. ix. p. 229. v. 2, 3. T. vij. p. 337.

M A L A C H I E.

C. j. v. 2. T. ij. p. 375. v. 6. T. vj. p. 403. v. 10. T. xi. p. 241.

I. MACHABÉES.

I. MACHABÉES.

C. j. v. 32, 65, 66. T. v. p. 433, 438. C. ij. v. 19, 20. p. 441. v. 29. p. 442. C. iij. v. 5, 6. p. 444. C. vij. v. 17, 18. p. 450. C. ix. v. 17. p. 454. C. x. v. 3, 4, 5. p. 456. C. xiv. v. 4, 11. p. 462.

II. MACHABÉES.

C. iij. v. 1, 2. T. viij. p. 373. C. iv. v. 39. T. v. p. 430. C. v. v. 14. T. v. p. 431. C. vj. v. 26, 30. & C. vij. v. 9, 22, 23, 30, 31, 36. T. vj. p. 175, 176, 177. C. viij. v. 36. T. v. p. 446. C. xij. v. 46. T. vj. p. 178. C. xiiij. v. 4, 23. p. 448.

III. MACHABÉES.

C. j. v. 9. T. v. p. 423.

NOUVEAU TESTAMENT.

S. MATHIEU.

C. iij. v. 9. T. ij. p. 443. v. 17. T. x. p. 205. C. v. v. 17. T. vj. p. 63. v. 29. T. vij. p. 13. v. 43. T. ij. p. 66. C. ix. v. 33. T. x. p. 344. C. xj. v. 10. T. iv. p. 179. C. xiv. v. 25. T. xiiij. p. 377. C. xviiij. v. 20. T. v. p. 303. C. xix. v. 17. T. vj. p. 150. C. xxiiij. v. 13, 14, 19 & s. T. x. p. 199. & C. xxvj. v. 37. p. 190. & C. xxvij. v. 25. p. 215. v. 39, 40. p. 284. v. 46. p. 274. & C. xxviiij. v. 19. p. 316. v. 20. p. 452.

S. M A R C.

C. vij. v. 27. T. vj. p. 260. C. xiv. v. 12.
T. v. p. 493.

S. L U C.

C. j. v. 17. T. v. p. 482. v. 31. T. x. p. 358.
v. 31, 32. p. 444. C. ij. v. 38. T. v. p. 480.
v. 52. T. x. p. 344. C. iv. v. 18. T. x. p. 204.
v. 20, 22. p. 344. v. 18, 19. T. xv. p. 223.
C. xj. v. 10. T. iv. p. 179. C. xij. v. 18. T. xij.
p. 377. C. xix. v. 14, 42, 43, 44. T. x. p. 195,
200. v. 39. T. v. p. 489. C. xxij. v. 19. T. x.
p. 310. C. xxij. v. 35. p. 295. v. 34. T. v.
p. 124. C. xxiv. v. 27. T. x. p. 449. v. 47.
T. ij. p. 361.

S. J E A N.

C. j. v. 3. T. x. p. 209. v. 14. p. 349. v. 18.
T. iv. p. 258. C. iv. v. 21. p. 271. v. 22, 23.
T. vj. p. 268. C. v. v. 19. T. iv. p. 12. v. 35,
39. T. x. p. 449, 455. C. vj. v. 59. T. x. p. 309.
v. 65. T. v. p. 496. C. vij. v. 46. p. 344.
C. viij. v. 29. p. 251. C. x. v. 18. p. 275. v. 24,
25. T. v. p. 495. C. xj. v. 48. T. x. p. 198.
C. xij. v. 42. T. v. p. 491. C. xij. v. 1. T. x.
p. 240. v. 18. T. ij. p. 33. C. xv. v. 9, 13, 15.
T. x. p. 240. C. xvj. v. 32. p. 276. C. xvij.
v. 1, 2, 4, 5. p. 236, 238. v. 6, 20. p. 210, 244.
v. 8. p. 352. C. xix. v. 23. p. 296. v. 28,
p. 291.

A C T E S.

C. j. v. 20. T. xiv. p. 264. C. ij. v. 5. T. v.
p. 266. v. 20. T. j. p. 84. v. 41. p. 92. v. 29.

30, 31. T. x. p. 254, 440. C. iij. v. 6. T. viij. p. 137. v. 17. T. v. p. 123. C. iv. v. 12. T. vj. p. 10. v. 25, 26, 27. T. ij. p. 359. T. x. p. 193. C. vij. v. 2, 32. T. iv. p. 249. v. 52. T. vj. p. 211. C. x. v. 2, 3. T. v. p. 479. v. 42. T. x. p. 361. v. 38. p. 365. C. xj. v. 6. T. xiv. p. 290. C. xiiij. v. 16. T. x. p. 304. v. 36. p. 255. v. 32, 33. p. 209. v. 26. T. v. p. 499. v. 43. p. 450. C. xiv. v. 1, 7, 8, 10, 11, 17, 18. T. v. p. 501. C. xv. v. 10. T. vj. p. 96. C. xvij. v. 38. T. vj. p. 150. C. xix. v. 14. p. 134. C. xxj. v. 20. T. iv. p. 244. v. 20. T. vj. p. 244. v. 29. T. v. p. 503. C. xxiiij. v. 34. T. v. p. 124. C. xxvj. v. 16, 17, 18. T. x. p. 315.

ÉPÎTRES DE S. PAUL.

AUX ROMAINS.

C. ij. v. 14. T. vj. p. 13. v. 16, 26. p. 61. v. 17, 21 & f. p. 24, 25. C. iij. v. 1. p. 240. v. 3. T. v. p. 123. v. 4. T. xij. p. 387. v. 19, 20, 21, 27, 28. T. vj. p. 19, 140. C. iv. v. 2, 3, 13. T. vj. p. 19. C. v. v. 10, 20. p. 67, 69. C. vij. v. 6. p. 71. v. 11. p. 69. v. 12. p. 129. v. 14. p. 70, 221. v. 21, 22, 23. p. 74. C. viij. v. 2, 3. p. 75. v. 4. p. 62. v. 14. p. 89. v. 15. p. 67. C. ix. v. 3, 4, 5. p. 240. v. 31. p. 62. v. 6, 7, 8. T. v. p. 97. C. x. v. 4 & f. T. vj. p. 40. C. xj. v. 1. T. v. p. 123. v. 13 & f. T. vj. p. 224. v. 36. T. iv. p. 19. C. xiiij. v. 8, 9. T. vj. p. 131. v. 12. T. xv. p. 193. v. 13. p. 23. C. xv. v. 4. T. j. p. 191.

I^{re} AUX CORINTHIENS.

C. j. v. 30. T. x. p. 352. C. iiij. v. 22. T. v. p. 2. C. iv. v. 15. T. x. p. 374. C. viij. v. 1. T. iv. p. 136. C. ix. v. 9, 10. T. vij. p. 260.

38 *Table des passages*

C. x. v. 1, 2. T. vj. p. 45. v. 5. T. v. p. 127.
v. 7. T. xj. p. 302. C. xv. v. 24, 28. T. x.
p. 212. v. 41. T. vij. p. 341.

II^e AUX CORINTHIENS.

C. ij. v. 14. T. x. p. 372. C. iiij. v. 2. & f.
T. vj. p. 64. C. v. v. 17. T. x. p. 243 & C. xj.
v. 2. p. 388.

AUX GALATES.

C. iiij. v. 16, 17. T. vj. p. 51. v. 19. p. 300.
v. 24. p. 152. C. iv. v. 1 & f. p. 65 & 294.
C. v. v. 1. p. 67. v. 14. p. 132. v. 12. p. 85.

AUX EPHÉSIENS.

C. j. v. 13. T. x. p. 352. C. ij. v. 8, 9. T. vj.
p. 32. v. 12, 20. & C. iiij. v. 5, 6. p. 231. C. iv.
v. 9, 16. T. xiiij. p. 225. v. 16. T. vj. p. 379.
C. v. v. 5. T. ix. p. 237.

AUX PHILIPPIENS.

C. ij. v. 9. T. x. p. 260.

AUX COLOSSIENS.

C. j. v. 15, 16, 17. T. iv. p. 18. v. 15. T. x.
p. 207. C. ij. v. 9. T. x. p. 260. C. iiij. v. 4,
10. T. x. p. 387. v. 5. T. ix. p. 237.

I^{re} AUX THESSALONIENS.

C. v. v. 5. T. xv. p. 191.

II^e AUX THESSALONIENS.

C. ij. v. 8. T. iv. p. 122.

I^{re} A TIMOTHÉE

C. j. v. 9. T. vj. p. 35.

AUX HÉBREUX

C. j. v. 1. T. vj. p. 313. v. 3. T. iv. p. 47.
v. 4, 5. T. x. p. 207. v. 8. p. 362. C. ij. v. 2, 3
p. 301. T. vj. v. 10. p. 116. v. 23 & f. p. 392
v. 10, 11. T. x. p. 302. v. 11. T. xij. p. 225.
v. 16. T. xj. p. 318. C. iij. v. 23. T. iv. p. 19.
C. v. v. 5. T. x. p. 208. v. 8. p. 249. C. vij. v. 22.
T. vj. p. 10. v. 11, 12, 15 & f. p. 105. C. viij.
v. 6, 7. p. 106. C. ix. v. 1. & f. T. vj. p. 106.
v. 8. p. 114. v. 17. T. v. p. 481. v. 10, 11, 12.
T. x. p. 241. C. x. v. 8, 9. T. x. p. 241. v. 19.
p. 261. C. xj. v. 12. T. xij. p. 140. v. 32, 33.
T. v. p. 136. v. 40. T. vj. p. 119. C. xij. v. 1.
T. vj. p. 115. v. 18, 19. p. 87. C. xij. v. 8.
T. x. p. 207. T. vj. p. 124.

ÉPÎTRE DE S. JACQUES.

C. j. v. 18. T. x. p. 389. C. ij. v. 8. T. vj.
p. 132. v. 14, 21. p. 22. v. 18. p. 28.

I^{re} EPÎTRE DE S. PIERRE.

C. j. v. 10. T. vj. p. 211. v. 12. p. 211. C. iij.
v. 3. v. 4. p. 387. T. x. p. 386. v. 19, 20. T. v.
p. 69.

II^e EPÎTRE DE S. PIERRE.

C. j. v. 21. T. x. p. 340.

90 *Table des passages de l'Écriture, &c*

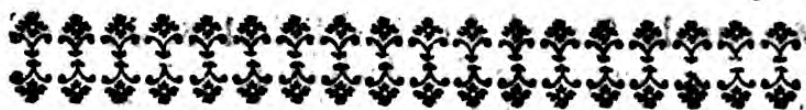
I^{re} ÉPÎTRE DE S. JEAN.

C. ij. v. 27. T. x. p. 367. v. 2. T. iij. p. 489.

A P O C A L Y P S E.

C. j. v. 5. T. x. p. 208. C. ij. v. 16. p. 348.
C. v. v. 10. p. 373. C. xiiij. v. 8. T. vj. p. 124.
C. xv. v. 15. T. ij. p. 446. C. xvij. v. 15. T. ij.
p. 446. C. xviiij. v. 24. T. x. p. 216. C. xix.
v. 8. p. 376.

FIN de la Table des passages de
l'Écriture sainte.



T A B L E

Des Conciles, des Pères, des Inter-
prètes, des Versions anciennes &
des Auteurs cités dans les quinze
Volumes des Principes discutés.

A Ben-Ezra.
A Acofta. (le père)
 Adiffon.
 Alberti.
 Albert le Grand.
 Alcæus dans Athénée.
 Alexandre, (père) Dominicain.
 Aloys. (Pierre)
 Alphonse à Castro.
 Alvarés.
 Ambroife. (S.)
 Anaximène.
 Angriani. (Michel)
 Anfelme. (S.)
 Anterus Maria.
 Apulée.
 Aquila.
 Argentan. (Père Louis)
 Aristote.
 Asfeld. (l'Abbé)
 Athanafe. (S.)
 Auguftin. (S.)
 Auguftin de Quiros.
 Auteur (l') de l'explication des Principales
 prophéties. (Joubert.)

Auteur du **Traité du sens littéral & du sens mystique des écritures.**

- - de la vie des Saints de l'ancien Testament.
- - des règles pour l'intelligence de l'Écriture.
- - de la refutation des règles. (L'Abbé Leonard.)
- - des Conférences de Lodeve.
- - des Principe de la Religion naturelle.
- - de la synopse des Critiques.
- - du Commentaire attribué à S. Jérôme.
- - de la lecture des Pères.

B Arradius.

Bafyle. (S.)

Basnage.

Bède. (le vénérable)

Bellarmin.

Benoit Laugeois. (le Père)

Berenger.

Bernard. (S.)

Bernardin de Picquigni. (le Père)

Bernard Marechal. (Dom)

Blancuccius. (Benoit)

Bochard. (Samuel)

Boileau.

Bonaventure. (S.)

Bonfrerius.

Bosius.

Bossuet. (Mr.)

Bourdaloue. (le Père)

Brentius.

Briffon. (le Président)

Brossette. (Mr.)

Brumoi. (le Père)

Buxtorf.

CAjetan. (le Cardinal)
Coelius Rodiginus.
Cailus. (le Comte de)
Cailus. (Evêque d'Auxerre)
Calmet. (Dom)
Cassiodore.
Castel.
Catharin.
Cérémonies Religieuses.
Choisi. (l'Abbé de)
Christian Matthias.
Cicéron.
Clément d'Alexandrie. (S.)
Concile d'Antioche.
Cornélius A lapide.
Critiques d'Angleterre. (les grands)
Cyrille d'Alexandrie. (S.)

DAcier. (Mr.)
David Kibber.
De la Haye. (le Père)
De la motte. (Mr.)
Demuis.
Denys d'Halicarnasse.
Denys le Chartreux.
Diego Payvadandrada, Théologien du Roi
de Portugal.
Diodore.
Dion Chrysostome.
Drexellius.
Driedo.
Drusus.
Duguet. (Mr.)
Dufamel.
Dupin. (Mr.)

ELie de Crete.
Elien.
Epiphane. (St.)

Épître inférée dans le Tom. I. des observations sur les écrits modernes.

Essai de Critique sur la Poésie des Hébreux.

Essai philosophique sur l'ame des bêtes.

Essai philosophique sur le langage des bêtes.

Estius.

Etienne. (Robert)

Evagre.

Eusèbe de Césarée.

Euthate, Commentateur d'Homere.

Euthimius.

FEnelon. (Mr. de)

Ferrand.

Flaccius Iliricus.

Flaminius.

Fleuri. (l'Abbé de)

Folengius.

Fontenelle. (Mr. de)

Forerius.

Fourmon.

François. (l'Abbé)

Fraslen.

GÉnébrard.

Geserus.

George d'Amiens. (le Père)

Gerson.

Ghislerius.

Giraudeau. (le Père)

Glaffius.

Gomarre.

Gourdan. (le Père)

Grégoire, Pape. (S.)

Grégoire de Naziance. (S.)

Grégoire de Nice. (S.)

Grégoire de Valence.

Gresset.

Grotius.
Guarin. (Dom)
Guyon. (l'Abbé)

H Auteville.
Héracléotte.
Hérodote.
Hilaire. (S.)
Homère.
Houbigant. (le Père)
Houtteville. (l'Abbé)
Huet, Evêque d'Avranches.
Hugues de S. Victor.
Hugues. (le Cardinal)
Huré.
Hydes. (Thomas)

J Ansenius de Gand.
Jean Chrysofôme. (S.)
Jérôme. (S.)
Ignace, Martyr. (S.)
Joseph. (l'Historien)
Josué, fils de Lévi.
Journal de Verdun.
Irénee. (S.)
Isidore Clarius.
Junius.
Justin. (S.)

L Actance.
Ladvocat. (l'Abbé)
Lami. (le Père)
La Palisse.
Le Cène.
Le Clerc. (Mr.)
Le Clerc. (de Genève.)
Le Franc. (Mr.)
Le Gendre. (Mr.)

Le Gros.
 Le Maître des Sentences.
 Léon Pape. (S.)
 Léon de Juda.
 Liranus.
 Lorin. (le Père)
 Luc de Bruges.
 Lucrèce.
 Lyra. (Nicolas de)
MAcé, Curé de S. Opportune.
MMaimonides.
 Maldonat.
 Manuscrit Alexandrin.
 - - - Barberin.
 - - - de la Bible Grecque de Franéker.
 Marsham.
 Martianai. (Dom)
 Mafius.
 Massuet, (Dom) Editeur de S. Irénée.
 Maxime. (S.)
 Melchior Canus.
 Ménochius.
 Metaftasio. (l'Abbé)
 Milton.
 Molina.
 Montfaucon. (Dom Bernard)
NIcephore.
NNiceron. (le Père)
 Nicéas.
OLéaster.
OOrigène.
 Ovide.
PAchymère.
PPalavicin. (le Cardinal)
 Paraphrase Chaldaïque. (la)
 Paraphrase Grec (le) du P. Cordiers
 Paschase. (S.)

98 *Table des Auteurs, &c.*

Soto-Major.

Strabon.

Suarès.

Symbole de Nicée.

Symmaque.

Tertullien.

Théodore d'Antioche.

Théodore d'Héraclée.

Théodore.

Théophilacte.

Thomas. (S.)

Tirin.

Titelman.

Tolet.

Tourtée, (Dom) Editeur de S. Cyrille de Jérusalem.

Trével.

Trublet. (l'Abbé)

Turré-crémata.

WArburton.

Vasquès.

Vatable.

Version Arabe.

- - Grecque.

- - Ethiopienne.

- - Syriaque.

Villalpandus.

Villefroi, (l'Abbé de)

Vincent de Lérins.

Virgile.

Vorstius.

Vossius.

Usserius.

XEnophon.

FIN de la Table des Auteurs.



TABLE DES PSAUMES

Contenus dans les XV. Volumes
des Principes discutés.

<i>Psalmi.</i>	TOME	<i>pag.</i>
119 A D Dominum.	VI	449
27 Ad te, Domine, clamabo.	XI	395
24 Ad te, Domine, levavi.	XII	38
122 Ad te levavi oculos.	VI	461
28 Afferte Domino.	VII	381
77 Attendite.	XI	267
48 Audite hæc.	XIII	246
118 B Eati immaculati.	IX	326
127 Beati omnes.	VIII	429
31 Beati quorum.	VII	429
40 Beatus qui intelligit.	III	50
1 Beatus vir qui non abiit.	* II	385
111 Beatus vir qui timet.	II	405
33 Benedicam Dominum.	XIII	148
103 Benedic, anima. . . Dñe, Deus.	XIV	218
102 Benedic, anima. . . & omnia.	XIV	196
143 Benedictus Dominus.	XIV	385
84 Benedixisti, Domine.	XIV	26
91 Bonum est confiteri,	XIV	162
95 C Antate Dño, . . . cantate.	VIII	465
149 Cantate Dño, . . . laus ejus.	XIV	416

* Lettres de M. l'Abbé de Villefroy à ses Elèves.

100		<i>Table alphabétique</i>	
<i>Psalmi.</i>		TOME	pag.
97	Cantate Domino, . . . quia.	XI	114
118	Cœli enarrant.	XV	235
74	Confitebimur.	XIV	66
110	Confitebor tibi, . . . in con- silio.	II	385
9	Confitebor tibi, . . . narrabo.	XIII	60
137	Confitebor tibi, . . . quoniam.	XIV	320
104	Confitemini . . . & in vocate.	XII	124
135	Confitemini . . . confitemini.	XI	178
106	Confitemini . . . dicant.	IX	30
117	Confitemini . . . dicat nunc.	XIV	298
105	Confitemini . . . quis loquerur.	XII	164
11	Conserva me.	X	232
113	Credidi.	XI	412
4	Cum invocarem.	II	451
129	D E profundis.	VIII	437
43	Deus, auribus.	XII	260
49	Deus Deorum.	XIII	264
62	Deus. . . ad te de luce.	XIII	366
21	Deus, . . . respice in me.	X	264
69	Deus, in adjutorium.	XII	472
73	Deus, in nomine.	II	16
71	Deus, judicium.	I	369
108	Deus, laudem.	XIV	276
66	Deus, misereatur.	XII	56
45	Deus noster.	XII	280
82	Deus, quis.	XIV	116
59	Deus, repulisti.	XIII	332
81	Deus, stetit.	XIV	108
78	Deus, venerunt.	XIV	100
93	Deus ultionum.	XIV	174
114	Dilexi.	XI	410
17	Diligam te.	III	292
38	Dixi custodiam.	XI	52
109	Dixit Dominus.	H	346
35	Dixit injustus.	XIII	199

des Psaumes.

101

Psaumes.

TOME pag.

13	Dixit insipiens . . . in corde.	XIII	86
52	Dixit inhpiens . . . corrupti sunt.	Ibidem.	
140	Domine, clamavi.	XIV	340
7	Domine, Deus meus.	XIII	46
87	Domine, Deus, salutis.	III	84
8	Domine, Dominus noster.	* I	433
142	Domine, exaudi . . . auribus.	VII	462
101	Domine, exaudi . . . & clamor.	VII	446
20	Domine, in virtute.	XIII	104
6	Domine, ne in furore . . . miserere.	III	36
37	Dñe, ne in furore . . . quoniam.	III	42
130	Domine, non est.	VIII	449
138	Domine, probasti me.	VI	350
3	Domine, quid.	XI	48
17	Domine, quis.	V	360
89	Domine, refugium.	XIV	146
23	Domini est terra.	V	364
26	Dominus, illuminatio mea.	XII	238
22	Dominus regit me.	XI	384
92	Dominus regnavit, decorem.	VIII	456
96	Dominus regnavit, exultet.	XI	106
98	Dominus regnavit, irascantur.	XIV	186
133	E Cce nunc.	VI	472
132	Ecce quam bonum.	VIII	452
58	Eripe me de inimicis.	II	34
139	Eripe me, Domine.	XIV	328
44	Eruclavit.	X	332
144	Exaltabo te . . . Deus Rex.	XIV	399
29	Exaltabo te, Domine.	XII	250
19	Exaudiat te.	XIII	96
60	Exaudi, Deus deprecationem.	XII	456

* Lettres de M. l'Abbé de Villefroy à ses Elèves.

102 *Table alphabétique*

<i>Psaumes.</i>	TOME	<i>pag.</i>
63 Exaudi, Deus . . . cum deprecor.	XII	465
54 Exaudi, Deus . . . & ne despexeris.	II	24
16 Exaudi, Domine.	XIV	369
39 Expectans.	XIII	210
80 Exultate Deo.	XII	196
32 Exultate justi.	XIII	116
67 Exurgat Deus.	VIII	74
F		
86 F undamenta.	XI	96
I		
85 I nclina, Domine.	XIV	136
125 In convertendo.	VIII	416
80 In Domino.	XII	230
115 In exitu.	II	430
70 In te, Domine, speravi . . . & eripe.	XIV	48
30 In te, Domine, speravi . . . inclina.	XI	16
65 Jubilate . . . psalmum.	XIII	400
99 Jubilate . . . servite.	XI	442
34 Judica, Domine.	XI	442
42 Judica me, Deus.	I	62
42 Judica me, Domine.	V	340
L		
121 L ætatus sum.	VI	410
145 Lauda, anima.	XIV	409
147 Lauda Jerusalem.	XI	460
148 Laudate Dominum de cœlis.	XV	242
150 Laudate Dominum in sanctis ejus.	XIV	422
116 Laudate Dominum, omnes gentes.	* II	294

* Lettres de M. l'Abbé de Villefroy à ses Elèves.

des Psaumes.

103

<i>Psaumes.</i>	TOME	<i>pag.</i>
146 Laudate Dominum, quoniam.	XI	444
134 Laudate nomen.	XI	428
112 Laudate, pueri.	II	410
120 Levavi oculos.	VI	452
M		
47 Magnus Dominus.	XIII	234
131 Memento.	X	414
56 Miserere mei, Deus, miserere.	XIII	208
55 Miserere mei, Deus, quoniam.	XIII	286
50 Miserere mei, Deus secundum.	XII	316
100 Misericordiam.	VI	432
88 Misericordias.	X	136
N		
126 Nisi Dominus,	VIII	422
123 Nisi quia Dominus,	VI	464
36 Noli æmulari.	IX	246
61 Nonne Deo.	XIII	354
75 Notus in Judæâ.	XIV	74
O		
46 Omnes gentes.	XII	450
P		
107 Paratum cor meum.	*	
Q		
72 Quàm bonus Israël.	IX	296
83 Quàm dilecta.	XI	68
2 Quare fremuerunt.	X	188
41 Quemadmodum,	I	56
124 Qui confidunt.	VI	468
51 Quid gloriaris.	XII	214
90 Qui habitat.	II	172
79 Qui regis Israël.	XII	64

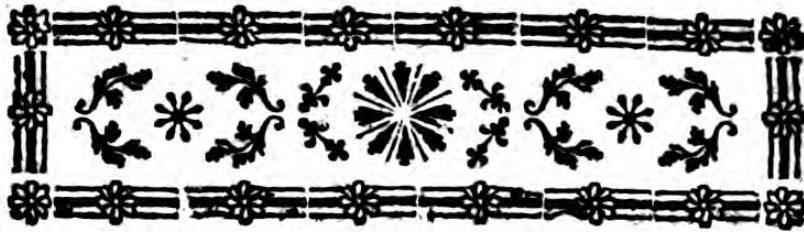
* Ce Psaume est composé des cinq derniers Versets du Psaume LVIII. & des huit derniers du Ps. LIX. Voyez Tome XIII. p. 299 & 335.

104 *Table alphabétique des Psaumes.*

<i>Psaumes.</i>	<i>TOME</i>	<i>pag.</i>
S		
128 Sæpè expugnaverunt.	VIII	428
68 Salvum me fac, Deus.	XIV	22
11 Salvum me fac, Domine.	XI	372
57 Si verè utique.	XIII	312
136 Super flumina.	XIV	314
T		
64 T E decet hymnus.	XIII	382
V		
94 Venite, exultemus	IX	418
5 Verba mea.	XI	352
76 Voce meâ . . . voce meâ ad Deum.	XIV	84
141 Voce meâ . . . voce meâ ad Dominum.	XIV	356
12 Usquequò . Domine.	XII	16
79 Ut quid, Deus.	XIII	416

FIN de la Table alphabétique des Psaumes.

RÉPONSE



RÉPONSE
AU JUGEMENT
DE M. L'ADVOCAT,
SUR
LE PSAUTIER DES CAPUCINS.

DE toutes les critiques qui ont paru contre nous depuis que nous travaillons, il n'y en a point à laquelle nous dussions moins nous attendre qu'à celle qui a paru sous le titre de *Jugement & Observations de M. l'Abbé Ladvocat Docteur, Bibliothécaire & Professeur de Sorbonne, sur les Traductions des Psaumes de M. Pluche & de M. Gratien, & en particulier sur celles des RR. PP. Capucins, & de M. Laugeois.*

Pleins de respect pour les talens de ce Professeur illustre, nous avons toujours regardé sans envie ses travaux & ses productions; & quoique d'un avis contraire au sien, nous n'avons jamais osé prendre la liberté de blâmer & encore moins de tourner en ridicule ses sentimens particuliers. Nous n'entreprendrions pas même encore aujourd'hui de repousser la vivacité de ses attaques, si des personnes qui nous sont également attachées,

ne nous eussent fait sentir qu'un silence affecté pourroit être regardé comme un mépris de notre part ; & nous sommes bien éloignés d'un pareil sentiment pour l'agresseur. Nous allons donc le rompre sans aigreur, & sans manquer aux égards dus aux emplois honorables qu'il remplit depuis si long-tems, & à l'importance de la matière dont il est question.

Le point fixe de la dispute est à découvert dès la première page de son Avertissement. Il y annonce que „ nos termes énigmatiques, „ nos notes, les énallages, notre ancien & „ nouvel Israël, les supplémens, les ellipses „ & autres termes semblables de Grammaire „ ne lui paroissent avoir été inventés que „ pour justifier les *solécismes & autres fautes* „ de Copistes qui se trouvent en grand nom- „ bre dans le Texte Hébreu imprimé. “

D'abord le Critique nous permettra de lui représenter que, dans ces cinq lignes, tout est confondu mal à propos : & il n'y a personne qui, en les lisant, ne croye que des *termes énigmatiques*, des *notes*, & *l'ancien & le nouvel Israël*, ne soient des *termes* de Grammaire. C'est s'expliquer obscurément, à ce qu'il nous paroît : il devoit dire : *Je ne suis point de leur avis sur leurs termes énigmatiques, leurs notes, & leur ancien & nouvel Israël ; & je regarde les énallages, les supplémens, les ellipses & les autres termes semblables de Grammaire, comme une pure invention pour justifier, &c.* Cela auroit été moins amphibologique : aussi sommes-nous si bien convaincus que c'est là ce qu'il a voulu faire entendre, que nous en tirons deux conséquences qui en résultent naturellement. La première, que *les termes énigmatiques & le double sens littéral*, selon le Critique, ne sub-

à M. Ladvocat.

sistent pas. La seconde, que *les énallages & les autres figures* qui caractérisent le génie de la Langue Hébraïque, *sont d'une invention nouvelle.* C'est cependant sur l'existence réelle ou imaginaire de ces deux faits que sont fondés notre plan & sa critique. Si leur existence est imaginaire, l'édifice que nous élevons depuis vingt ans avec tant de peine croule sans ressource: si elle est réelle, le jugement du Critique se trouve mal rendu dans toutes ses parties, ses observations inutiles, & son sentiment trop légèrement présenté au Public.

A Dieu ne plaise que nous répétions cette foule innombrable de passages que nous avons rapportés pour prouver l'existence des énigmes & des termes énigmatiques. Oui, ils existent & existeront malgré les efforts réunis de nos Adversaires. Nous avons toute l'antiquité garante de ce fait; & il est au vu & au sçu de tout le public que, sans compter plusieurs preuves répandues en beaucoup d'endroits de nos quinze Volumes, nous avons employé dans le Tome VII. 374. pages à rapporter les sentimens des Pères & des Interprètes tant anciens que modernes, qui établissent cette vérité. Quelles preuves plus frappantes exige donc de nous le Critique, pour être satisfait? Qu'il attaque donc d'abord comme insuffisantes celles que nous avons rapportées: qu'il s'inscrive en faux contre Origène, Tertullien, S. Jean-Chrysostôme, S. Basile, S. Clement d'Alexandrie, S. Augustin, S. Jérôme, Bonfré-rius, Salmeron, Cornélius à Lapidé, Dom Calmet, &c. &c. Qu'il en détruise, s'il le peut, les autorités; mais qu'il ne s'égare pas jusqu'à dire que nous ne rapportons point de preuves.

Attaquer d'un autre côté *l'ancien & le nouvel Israël*, c'est-à-dire, *le double sens littéral*, c'est aller également contre les Pères de l'Eglise & les Interprètes qui ont tous reconnu plusieurs sens littéraux sous la même lettre. Nous renvoyons encore sur ce point le Critique à notre premier Volume. S'il veut se donner la peine de le lire depuis la page 250. jusqu'à la page 354. il trouvera cette seconde vérité clairement prouvée par S. Augustin, par S. Thomas, & par une multitude d'Interprètes qui ont embrassé leurs sentimens. Tels sont nos titres ; & nous ne pensons pas devoir les abandonner, pour nous en rapporter au sentiment particulier de certaines personnes qui ont un intérêt personnel de ne pas les reconnoître.

A l'égard des *énallages*, des *supplémens*, des *ellipses* & des *autres termes* de Grammaire qui ne paroissent aujourd'hui aux yeux du critique que de *pures inventions* pour justifier les *solécismes* & les *fautes* de Copistes du Texte Hébreu imprimé ; pour en prouver l'existence réelle, nous n'argumenterons même pas ici de la propre Grammaire de M. Ladvocat qui dans un tems non suspect y a déclaré p. 190. que *ces figures étoient très-fréquentes dans l'Écriture sainte*. C'est mettre sa cause dans une position nouvelle qui lui est extrêmement favorable. Mais dès que nous sommes en état de prouver que ces mêmes figures ont été reconnues dans tous les tems comme faisant un caractère particulier de la Langue Hébraïque, il en résulte nécessairement que c'est le sentiment de l'agresseur, qui est d'une invention nouvelle, & non point le génie que nous avons reconnu dans la Langue sainte.

à M. Ladvocat.

Or, S. Jérôme sur le Chap. VIII. de Jérémie dit : *Personarum mutatio, & maximè in Prophetis, difficilem intellectum facit; quæ, si suis locis & causis temporibusque reddantur, plana fiunt quæ videbantur obscura.* Sur Isaïe Chap. XVI. *Idcirco Propheta vix intelliguntur, quia & personas, & numeros, & tempora subito commutant.* Sur Ezéchiel Chap. XXX. *Mos est iste Scripturarum ut interdum futura tempore præterito declinentur.*

S. Grégoire, *Lib. XXVI. Mor. Cap. 10.* dit : *Mos sacra Scriptura est ut à singulari numero ad pluralem subito transeat, atque à plurali sæpe se ad singularem vertat*

S. Augustin, *Lib. XIV. de Civitate Dei, Cap. 8.* s'explique ainsi au sujet des réticences : *Cum legimus eos quorum auctoritati reluctari fas non est, ibi sunt intelligenda (scilicet particula seu sermonis proprietates,) ubi erectio sensus alium exitum non potest invenire.*

Euthymius sur les Psaumes LI, LXXIV, CXXV. reconnoît clairement les supplémens qui l'on y doit faire.

S. Ambroise, *Lib. I. de Abraham, Cap. 8.* dit : *Possumus quidem uti ad defensionem Scriptura consuetudine divinâ, quia præterita plerumque ponit pro futuris vel presentibus.*

Enfin S. Augustin, *Lib. I. de Trinit. Cap. 12.* ne dit-il pas ? *Nullò genere locutionis quod in consuetudine humana non invenitur, Scriptura utuntur.*

De ces passages extraits de mille autres que nous pourrions rapporter, il résulte une conséquence des plus simples. Si dès les premiers tems du Christianisme les Pères de l'Eglise ont reconnu ces différentes figures, elles subsistoient donc avant l'impression du Texte Hébreu. Si elles subsistoient alors, elles

n'ont donc point été inventées pour justifier les solécismes & les fautes du Texte Hébreu imprimé. Nous attendons la réponse de M. Ladvocat à cette première difficulté. D'ailleurs, à qui persuadera-t-il jamais que tant d'habiles gens qui ont travaillé sur le Texte Hébreu depuis plus de quinze siècles, aient été assez aveugles pour prendre des solécismes & des fautes de Copistes pour des énallages, des ellipses & des réticences ? Qu'il ouvre seulement saint Jérôme, il trouvera des exemples de ces figures à chaque page.

„ Ce n'est, dit le Critique, (Avert. Pag. 11.)
 „ que par les règles constantes de la Gram-
 „ maire Hébraïque, par la critique du Texte
 „ sacré, par l'Histoire & la Géographie, par
 „ les coutumes & les usages des Hébreux,
 „ par la comparaison de l'ancien Testament
 „ avec le nouveau, par les passages paral-
 „ lèles, & enfin par la tradition constante
 „ des Pères de l'Eglise, que l'on acquiert l'in-
 „ telligence des Livres saints. “ Et tels sont
 précisément les principes que nous avons posés,
 & sur lesquels nous travaillons depuis vingt
 ans. Nous nous sommes imbus des règles
 constantes de la Grammaire ; nous avons fait
 la critique du Texte sacré, non point avec les
 yeux de M. Ladvocat, puisque nous y trou-
 vons très-peu de fautes, pendant qu'il y en
 voit des milliers. Nous avons suivi l'His-
 toire & la Géographie, nous nous sommes
 mis au fait des coutumes des Hébreux, nous
 avons comparé ensemble l'ancien & le nou-
 veau Testament, nous nous sommes déter-
 minés par les passages parallèles, enfin nous
 nous sommes attachés à la tradition cons-
 tante des Pères de l'Eglise ; conséquemment,
 de l'aveu du Critique, nous devrions avoir

acquis l'intelligence des Livres saints. Cependant après tant de peine, nous n'avons enfanté, selon lui, „ que des hypothèses purement arbitraires, & un système plus propre à retarder qu'à avancer les progrès dans „ l'étude de l'Hébreu & dans l'intelligence „ du Texte sacré. “ Mais, comment cela est-il possible, nous dira-t-on ? Si vous suivez les mêmes principes, vous devez tirer les mêmes conséquences ; cela est vrai, & cependant nous en sommes bien éloignés. Pourquoi donc cette diversité ? En voici la raison. M. Ladvocat ne pose point d'autres principes que les nôtres, & ces mêmes principes ont été reconnus de tout tems par les Pères de l'Eglise & les Interprètes : mais la différence qu'il y a, c'est que ces principes une fois posés, nous avons fait nos efforts pour ne jamais nous en écarter un instant ; nous les avons appliqués avec l'attention la plus scrupuleuse, à chaque Psaume, à chaque Verset, à chaque mot, tandis que M. Ladvocat entraîné par son ardeur pour la critique du Texte sacré paroît n'en avoir pas suivi un seul. Or perdant de vue à chaque instant les principes, négligeant de les appliquer aux phrases & aux idées qui ne pouvoient se développer sans cette application continuelle, & ne pouvant plus par conséquent en trouver le vrai sens, il a cru que c'étoit autant de fautes de Copistes, & il s'en est pris à eux du peu de soin qu'il avoit de faire usage de ses propres principes. Au reste, nous avouons que c'est une faute dans laquelle la plupart des Interprètes sont tombés avant lui : mais s'il n'y a pas de honte à se tromper après tant d'habiles gens, il doit y en avoir encore moins à reconnoître ses écarts, lorsqu'on ne peut plus douter

qu'on a été surpris. La bonne foi excuse une faute, l'entêtement l'aggrave.

Nous devrions peut-être nous contenter d'avoir posé ces deux faits si essentiels dans la cause, & dont la preuve offerte à M. Ladvocat fait évauouir tout à coup tout ce qu'il a dit contre nous dans 350 pages d'impression : mais nous croyons devoir ajouter quelques réflexions sur les différens articles dont la Brochure est composée.

Le premier expose la différence qui se trouve entre M. Ladvocat Critique, & M. Ladvocat Censeur.

En qualité de Censeur, il nous a donné l'approbation la plus avantageuse, & on peut en voir les termes à la fin de notre Psautier : ce n'est pas tout. Il en a fait l'éloge dans plusieurs circonstances, il nous en a fait lui-même les complimens les plus flatteurs. Cette manière d'agir n'auroit-elle donc pas été sincère de sa part ? Auroit-il parlé *in corde & corde* ? Nous ne pouvons l'en soupçonner. Comme cependant, en mettant au jour sa critique, il a parfaitement senti tout ce que sa conduite avoit de singulier à notre égard, il commence, avant d'entrer en matière, par distinguer le Critique avec le Censeur.

Nous adoptons volontiers l'idée qu'il donne d'un Censeur. Il est certain que, sauf la foi, les mœurs & les maximes du Gouvernement, il n'est point chargé de faire main basse sur toutes les manières de penser qui ne sont pas les siennes. Mais pour la définition, ou si l'on veut, la description qu'il donne du Critique, elle ne nous paroît rien moins que suffisante. M. de S. Réal s'en explique plus clairement. „ En qualité de Critique, dit-il, on s'engage „ à avoir évidemment raison, autrement il

à M. Ladvocat.

„ n'est pas permis d'insulter un Auteur sur
„ une faute douteuse & ambiguë. “ Aussi,
dit M. Dacier, „ la vraie critique est le der-
„ nier effort de la réflexion & du jugement. “
Elle ne doit donc être, ni précipitée, ni in-
fidieuse, ni personnelle; encore moins faut-
il qu'elle ne soit uniquement appuyée que
sur le sentiment particulier de celui qui la
fait.

L'article second est employé à faire l'éloge
du R. P. Houbigant, & celui des Psautiers de
M. Gratien & de M. Pluche. Que le R. Père
Houbigant soit un homme de mérite, un
homme à talens, un homme encore plus res-
pectable par ses vertus que par son âge;
nous en convenons: mais il lui manque
d'être un homme persuasif. Il a enrichi,
dit le Critique, le Public d'une belle Bible
qui rendra son nom immortel; nous le
croyons encore: l'immortalité est le prix de
toutes les entreprises extraordinaires. Cepen-
dant ce même Public a été assez ingrat pour
ne pas reconnoître toute la grandeur de ce
bienfait, non par préférence pour la frivoli-
té, comme le donne à entendre M. Ladvocat,
(car le gout de la haute Littérature n'est point
encore totalement éteint en France,) mais
par amour pour la Religion, & parce qu'il
n'a pu goûter un système qui paroïssoit ten-
dre à bouleverser tout le dépôt sacré de no-
tre foi.

A l'égard des Psautiers de Mrs Pluche &
Gratien: nous n'avons encore connoissance
que du premier; mais l'un & l'autre sont bons,
selon M. Ladvocat, parce que, dit-il, leurs
traductions sont conformes à mes sentimens.
Voilà donc le nœud de la difficulté: il fau-
dra donc désormais, pour qu'une Interpréta-

tion puisse être passable, qu'elle soit appuyée sur le sentiment particulier du Critique. Celui de M. Ladvocat devient aujourd'hui la pierre fondamentale des Ouvrages de ce genre. Ceux qui ne s'y appuient pas, ou s'y brisent infailliblement, ou en sont écrasés.

L'article troisième nous regarde personnellement, & attaque cette même traduction à laquelle M. Ladvocat a cru, six mois auparavant, devoir donner une si belle approbation. Examinons les termes même de la critique, ils nous sont précieux

D'abord elle est édifiante.

Rien n'y révolte donc la piété des fidèles. Ils y trouvent donc au contraire de quoi s'y nourrir des vérités saintes de la Religion, sans craindre d'être induits en erreur, ou trompés par des sens hétérodoxes.

Plusieurs endroits y sont traduits avec noblesse & majesté.

Comme le Critique a rapporté exactement une grande partie des endroits qui n'étoient pas conformes à ses sentimens & les a blâmés, il auroit dû, pour rendre la loi égale, en rapporter aussi quelques-uns de ceux qu'il approuve. Ce n'est pas que nous soyons jaloux des deux Versets dont il a tant relevé la prétendue beauté dans le sieur Laugeois : à pareil prix nous préfererons toujours son blâme à ses louanges.

Sur-tout ceux qui concernent le Messie & les grandes vérités de dogme & de morale de notre sainte Religion.

Il est bien consolant pour nous que la partie essentielle de notre Ouvrage soit à l'abri du reproche. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de remarquer ici la dif-

férence singulière des goûts ; car il est certain que , si nous avons cherché la noblesse & l'élevation dans les expressions , ce n'a point été dans les endroits où il est question du Messie & de la foi , parce que ce sont des matières , où de peur de tomber dans des écarts , on doit toujours sacrifier la sublimité du style à l'exacte simplicité.

Cette traduction est plus Théologique que celle du sieur Laugeois.

Plus Théologique , c'est-à-dire , plus raisonnée , plus conséquente , plus fondée en principes.

Plus Théologique , c'est-à-dire , elle rend mieux les vérités de la Religion , soit dogmatiques , soit morales : elle est plus analogue à la véritable piété , plus capable d'inspirer du respect pour les divines Ecritures.

Plus Théologique enfin , c'est-à-dire , plus conforme à la tradition de l'Eglise , plus appuyée sur l'autorité des saints Pères , plus éloignée des sentimens particuliers qu'un Traducteur des Livres saints doit toujours redouter. Car toutes ces idées sont renfermées dans ces deux termes.

Et conforme à nos Principes discutés.

C'est faire en même tems l'éloge de ces mêmes Principes qu'il va essayer de détruire dans le reste de sa Brochure. Car si notre Version est conforme à nos principes , & qu'avec cette conformité elle soit édifiante , noble , majestueuse , théologique , & que les sentimens inspirés par l'Esprit saint y soient bien exprimés en François , il n'y a personne qui ne conclue en faveur de nos principes , parce qu'il répugne certainement de dire qu'un Ouvrage conforme à un autre soit bon , & que celui auquel il est conforme soit mauvais.

Après avoir fait un pareil éloge de notre Traduction, M. Ladvocat fait ensuite tous ses efforts pour en détruire le plan. „ On ne „ me persuadera jamais, dit - il (page 6.) „ que David qui n'a jamais eu rien à démê- „ ler avec les Chaldéens & les Babyloniens, „ qui n'a entretenu avec eux aucune corres- „ pondance, ni aucun commerce, qui n'a „ même jamais parlé de Babylone, n'ait eu „ cependant en vuë dans tous ses Psaumes „ que les Chaldéens & les Babyloniens, qu'il „ ait parlé des ravages qu'ils ont faits dans „ la Judée, de la prise de Jérusalem, de la „ captivité de Babylone, du retour de la cap- „ tivité, &c. “

Pour éclaircir ce raisonnement, nous sou- haiterions beaucoup que le Critique nous instruisît de deux faits. Le premier, si David est réellement l'Auteur de *tous* les Psaumes. Le second, s'ils ne sont pas tous de lui, quels sont ceux dont il est nommément l'Auteur, & à qui peuvent appartenir évidemment les autres. Cette décision jetteroit un grand jour sur la question. Car, si David n'est réellement pas l'Auteur de tous les Psaumes, toutes les raisons apportées par le Critique, & les conséquences qu'il en tire se détruissent d'elles-mêmes; & à notre tour, on ne nous persuadera jamais qu'un ou plusieurs Auteurs inspirés venus après lui n'ayent eu en vuë dans les Poësies qu'ils ont composées, que les intérêts personnels d'un Roi mort, peut-être depuis deux ou trois siècles.

S'il en est réellement l'Auteur, les réflexions de M. Ladvocat n'en sont pas plus justes. Car prétendre prouver que David n'a point prédit la captivité de Babylone, parce qu'il n'a rien eu à démêler avec les Chal-

déens , qu'il n'a entretenu avec eux aucune correspondance , ni aucun commerce , & qu'il n'a même jamais parlé de Babylone , il n'y a personne qui ne sente le foible de cette allégation. Moïse dans son dernier Cantique , Deut. XXXII. a prédit la captivité en termes bien clairs ; cependant il n'a point nommé les Babyloniens , il n'a rien eu à démêler , & n'a sûrement entretenu avec eux ni correspondance , ni commerce. Josué , Salomon , Osée , Joël , Amos , Michée , Nahum , Isaïe & les autres Prophètes qui ont prédit si ouvertement la ruine de Jérusalem , l'enlèvement des Tribus , les circonstances de la captivité , soit d'Assyrie , soit de Babylone , la destruction de l'Empire de Ninive & de la Chaldée , &c. ont-ils donc entretenu quelque commerce avec tous ces peuples étrangers avant de leur annoncer leurs destinées ? Nous ne pouvons nous empêcher de dire que l'on détruit en grande partie les Prophéties , lorsqu'on exige que les Prophètes se soient trouvés dans le siècle & dans les tems que les évènements se sont passés. „ Est-il vraisem-
 „ blable , ajoute-t-il *page 7.* que David aura
 „ fait chanter dans le Tabernacle en pré-
 „ sence de son Peuple des Cantiques , des
 „ Odes & des Elégies sur des évènements aux-
 „ quels le Peuple ne comprenoit rien ? “

Maie 1^o où a donc pris le Critique que le Peuple d'Israël n'entendoit rien dans ces Cantiques ? Par la même raison , il ne comprenoit donc rien , ni au Cantique de Moïse , ni aux prophéties ; car ce sont précisément les mêmes idées , les mêmes figures , la même façon de s'énoncer.

Supposons-le cependant pour un instant. Le Texte sacré n'a-t-il qu'un sens ? & si l'Israël

lite fidèle, en adressant ses prières au Seigneur, ne se représentoit pas l'état cruel où devoit être précipitée sa nation en punition de ses crimes, ne s'appliquoit-il pas à lui-même les sentimens de douleur, de repentir, de foi, d'espérance, d'amour, dont les Psaumes sont remplis? S'il ne les entendoit pas dans le sens littéral, du moins il les entendoit dans le sens moral, comme font tous les jours les ames Chrétiennes, qui sûrement ne sont pas routes dans le cas de comprendre parfaitement le total des vérités saintes, que leur présentent les Livres sacrés, même quant au sens de la nouvelle alliance, & qui néanmoins peuvent profiter à bien des égards de la lecture qu'ils en font.

2°. Quel est le sentiment le plus vraisemblable, ou de soutenir, comme fait M. Ladvocat, que pendant mille ans le Temple de Jérusalem & nos Eglises depuis près de dix-huit cens ans, n'ont jamais retenti & ne retentiront jusqu'à la fin des siècles que des plaintes & imprécations de David contre ses ennemis personnels, (plaintes & imprécations dont les Livres historiques ne disent pas un mot,) ou de penser que ce même Temple & nos Eglises ont toujours retenti & retentiront toujours des Prophéties les plus intéressantes pour l'Eglise d'Israël & pour celle de Jésus-Christ? Prophéties énoncées ailleurs & confirmées par l'évènement. Ce problème ne paroît pas difficile à résoudre.

Une autre difficulté que nous fait M. Ladvocat, ne doit pas paroître moins extraordinaire. Il veut que nous prouvions que David étoit Prophète en ce qui concerne la captivité de Babylone & les autres évènements temporels arrivés depuis son règne. „ Pour les prédire

„ en Prophète , dit - il page 9. il étoit nécessaire que Dieu les lui révélât : car si Dieu ne les lui a pas révélés , il n'a pu en parler ni les prédire en Prophète. Or les RR. Pères ne prouvent aucunement que Dieu ait révélé à David tous ces évènements. Donc il ne les a pas prédits. “

Voilà la première fois, depuis l'existence de la Religion , que le don de Prophétie dans David a été en partie révoqué en doute. Aussi nous contentons - nous , pour répondre au Critique , de lui rétorquer son propre argument. David a prédit Jésus-Christ , sa mort , sa résurrection , &c. Pour les prédire en Prophète , il étoit nécessaire que Dieu les lui révélât : car si Dieu ne les lui a pas révélés , il n'a pu en parler ni les prédire en Prophète. Or M. Ladvocat ne prouve aucunement que Dieu les ait révélés à David. Donc il ne les a pas prédits. Nous attendrons sa réponse pour faire la nôtre. Et comme les Prophéties d'Amos, d'Abdias, de Nahum, d'Habacuc, &c. ne commencent pas par ces termes , *Verbum Domini quod factum est*, nous lui nions pour le présent qu'ils soient Prophètes , & nous espérons qu'il aura la complaisance de nous le prouver. Au reste ces paroles , *Sic dicit Dominus*, si souvent répétées ne sont pas suffisantes pour établir leur mission , attendu que les faux Prophètes se servoient également de cette formule pour surprendre la crédulité du Peuple.

Il n'y a pas plus de fondement dans ce que le Critique veut faire entendre sur l'état des Israélites captifs. Il annonce qu'ils n'étoient point esclaves dans la Chaldée , qu'ils n'y étoient point maltraités , qu'ils y étoient au contraire sujets & colons, & non esclaves , &

qu'il n'y avoit point parmi eux d'Apostats ou très-peu. Nous sentons aisément combien il est intéressant pour M. Ladvocat de présenter les faits que nous avançons comme supposés; parce qu'il est certain que, dès qu'ils se trouveront vrais, notre plan se trouvera juste, & le jugement du Critique anéanti. Cependant nous en avons établi la vérité par les raisons les plus convaincantes. Nous ne rapporterons ici pour preuve de l'esclavage des Hébreux que les Versets 31, 32, 33 & 34. du Chap. III. de Daniel. Il nous seroit encore aisé de rapporter le Chap. XXVI. du Lévit. Vers. 38. & suiv. le XXVIII. du Deuter. Vers. 65. & suiv. & une multitude de passages des Prophètes, où tous ces faits sont plus clairs que le jour: mais, outre que nous les avons déjà présentés dans nos Volumes, nous ne pouvons nous persuader que les paradoxes du Critique à cet égard puissent faire impression sur personne.

Nous avons encore plus lieu d'être surpris du ridicule que M. Ladvocat cherche à répandre sur les différentes significations que nous avons données aux termes figurés de l'Écriture sainte. Ce n'est point par des railleries qu'on détruit les sentimens des Pères & des Interprètes. Car nous avons cité les uns & les autres dans notre septième Volume, & prouvé que nous ne disions rien qu'ils n'eussent dit avant nous. Il paroît par les termes du Critique, qu'il n'entend pas même ce que c'est qu'un terme énigmatique. Nous le prions d'en voir la définition & les différentes espèces dans notre septième Volume: il verra par cette lecture combien il a mauvaise grace de nous demander le mot de l'énigme de chaque Psaume. Demande qui prouve combien peu

M. Ladvocat est versé dans la connoissance de ces termes, sans laquelle cependant on ne saisira jamais en entier l'intelligence du premier sens littéral.

Selon lui, (p. 14.) le plus grand nombre des Psaumes est fort clair & fort intelligible. Nous sommes charmés qu'il les trouve tels. Pour nous, à qui le Seigneur n'a pas jugé à propos de distribuer une conception si aisée & une si vive pénétration, nous les avons trouvés avec toute l'antiquité très-obscurs & très-difficiles.

Enfin, il nous fait un crime de dire que *le Christ* est le Peuple d'Israël: il trouve cette signification insoutenable. Qu'il s'en prenne à S. Jérôme qui, sur le Vers. 13. du III^e Chapitre d'Habacuc, a entendu par ces termes: *Christo tuo*, tous ceux qui sont sortis d'Égypte. *Omnes qui egressi sunt de Ægypto, Christi vocantur.* La Version Syriaque, la Version Grecque, & celle d'Aquila, le Manuscrit Alexandrin, le Manuscrit de la Bible Grecque de Franéker, qui se trouve dans les scholies Romaines, le Manuscrit Barberin, & le Psautier Arménien entendent de même ce terme. Telles sont nos autorités. S'il y a de l'insoutenable dans cette signification, nous n'en sommes pas les Auteurs; mais nous ne craignons aucun Critique en suivant les autorités que nous citons.

„ Je pourrois, dit-il en finissant, détruire
 „ avec la même facilité les autres significa-
 „ tions que les RR. PP. attribuent à leurs
 „ autres termes énigmatiques; mais l'on en
 „ peut juger par ce que je viens de prouver à
 „ l'égard du mot *Christ*. “

A entendre M. Ladvocat s'exprimer ainsi, on s'imagineroit qu'il a apporté une multi-

rude de preuves contre la signification de *Peuple d'Israël* que nous donnons au terme *Christ*. Mais on n'y en trouve pas d'autre que son sentiment particulier ; & nous lui répétons qu'il n'est pas suffisant pour détruire un plan aussi Chrétien, & aussi digne de la Religion que celui que nous suivons.

Vient ensuite le jugement sur la traduction du sieur Laugeois. L'art. IV. est employé en grande partie à en faire l'éloge, le V^e. à prouver que les dogmes de notre sainte Religion & les endroits prophétiques qui regardent notre Seigneur Jésus-Christ, sont clairement exprimés dans cette traduction ; le VI^e. à montrer que la traduction du Verset qui concerne Melchisédech dans le Psaume CIX. n'est point contraire à la foi.

Nous étions déterminés à ne jamais donner notre avis publiquement sur la traduction du sieur Laugeois ; mais le parallèle que le Critique en fait avec la nôtre, nous force à rompre le silence, & à faire voir que nous n'y trouvons point toutes les qualités qu'on lui attribue.

Elle nous paroît au contraire dans bien des endroits, basse, obscure, rampante, quelquefois même ridicule. A t-on jamais vu, par exemple, des *sycomores renversés par des flocons de neige*, Psaume LXXVII, 47.

La mer & tout ce qu'elle contient s'élançant d'allégresse, Pf. XCVII, 7.

Un songe s'évanouir comme un songe, Psaume LXXV, 6 ?

Qui est-ce qui s'attendroit à trouver *baculus tuus*, rendu par *votre crosse pastorale*, Psaume XXII, 4 ?

Ils morguent leurs lèvres, Psaume XXI, 7.

Ceffons d'insister sur quantité d'autres expressions de même nature. Ce n'est pas de quoi il est absolument ici question ; & dans le malheur que l'on a de voir éclore un Ouvrage de ce genre, c'est du moins une consolation que le venin qu'on pourroit y trouver, soit présenté dans un langage plat & ennuyeux, & non dans ces termes flatteurs & séduifans si capables de corrompre le cœur par l'esprit.

Non-seulement cette traduction est dans plusieurs endroits rebutante quant au langage, mais elle est en beaucoup d'autres diamétralement opposée au Texte sacré. Suivons-le dans quelques Versets.

Pf. VII, Verset 4. *Si retribuui pacifico meo malum.* Si je ne recois que ce que je mérite.

Pf. XXIII, 5. *Accipiet benedictionem à Domino & justitiam à Deo salutari suo.* Qui supporte des malédictions pour le nom du Seigneur, qui s'attache à être juste aux yeux de Dieu, & n'attend que de lui son salut.

Pf. XXIV, 8. *Docebit peccatores viam.* Il a manifesté (la voie) à ceux qui se seront purifiés.

Pf. XXXVIII, 5. *Notum fac mihi finem meum.* Seigneur, ôtez-moi la vie.

Pf. LI, 2. *Omni die.* Toute puissance injuste

Pf. LXXIII, 1. *Ut quid, Deus, elongasti te in finem.* Seigneur, vous différerez pour un tems votre vengeance.

Pf. LXXVI, 4. *Renuit consolari anima mea.* Mon ame y trouve une consolation à tous ses maux.

Pf. XCVI, 8. *Adorabunt eum omnes Angeli ejus.* Tous les faux Dieux à la vuë seront renversés.

Verset 10. *Qui diligitis Dominum, odite*

malum. Les méchans persécutent ceux qui s'attachent au Seigneur.

Pf. CXIII, 2. *Factus est Juda sanctuarium ejus, Israël dominium ejus.* Juda rétablit les autels de ses pères, Israël se gouverna par ses loix.

Il y a une quantité de Versets de cette nature dans son Ouvrage où le Texte est bouleversé. & les idées du Psalmiste totalement anéanties. Mais, quelque dangereuse que soit cette témérité, elle n'est encore rien en comparaison des coups qu'il porte à la miséricorde & à la justice du Seigneur. Il n'est plus pour l'Israélite, ni pour nous un Dieu juste ou plein de bonté. Ces attributs si précieux pour les créatures disparoissent entièrement sous la plume du sieur Laugeois, il les transporte à l'homme; & par l'abus qu'il fait des Pronoms passifs, il semble nous rendre capables par nos propres mérites, & sans aucun secours de la grace, de nous élever à la perfection. Quelques Versets extraits de son Ouvrage vont le démontrer.

Pf. V, 13. *Quia tu benedices justo.* Vous vous attirerez mille bénédictions d'avoir fait éclater votre justice.

Pf. VII, 12. *Deus judex justus.* Le Seigneur prend sous sa garde celui qui lui est fidèle.

Verfet 18. *Confitebor Domino propter justitiam ejus.* Je rendrai des actions de graces à Dieu.

Pf. XII, 6. *Ego autem in misericordia tua speravi.* Mais j'ai mis ma confiance à observer vos commandemens.

Pf. XXV, 3. *Quoniam misericordia tua coram oculis meis.* Vous verrez que j'ai toujours eu vos commandemens devant les yeux.

Pf. XXX, 1. *In justitia tua libera me.* Vous

me délivrerez , parce que je vous ai été fidèle.

Verfet 6. *Domine Deus veritatis*. Seigneur, vous êtes le défenseur de ceux qui vous sont fidèles.

Pf. XXXV, 8. *Quàm pretiosa misericordia tua, Deus!* Que la fidélité à vos commandemens est précieuse , ô mon Dieu!

Il seroit inutile d'en citer davantage : il ne s'agit que d'ouvrir le Livre, on n'y trouvera peut-être pas un mot de la *miséricorde* & de la *justice* du Seigneur ; mais en récompense on y voit un ame pénétrée de sa *propre excellence* , exiger avec empire du Seigneur le prix & la récompense de sa fidélité & de sa persévérance à observer sa Loi. Ce n'est, s'écrie-t-il au Pf. IV, 8. que *dans ma piété*, ce n'est que dans *la pureté de mon cœur* que je mets ma confiance & ma sûreté. Un Pharisien , un Quiétiste , un Pélagien en diroit-il davantage ? Depuis quand doit-on donc être si tranquille & avoir tant de confiance dans ses propres mérites ? Depuis quand la grace & la miséricorde du Seigneur sont-elles indifférentes pour le salut ? Saint Paul s'est donc abusé bien grossièrement, lorsqu'il a dit aux Romains XI, 20. *Ne vous enorgueillissez point de votre foi, soyez dans la crainte. Tu fide stas, noli altum sapere, sed time.* Et aux Philippiens II, 12. *Travaillez à votre salut dans la crainte & dans le tremblement. Cum metu & tremore salutem vestram operamini.* Le sieur Laugeois ignore t-il qu'une pareille doctrine a été frappée cent fois des anathèmes de l'Eglise ?

La miséricorde du Seigneur , sa justice , sa fidélité dans ses promesses , sa bonté , son secours étant inutiles au sieur Laugeois , il

n'est pas besoin de les réclamer ; aussi voit-on que dans la traduction il a pris un soin tout particulier de faire disparaître la prière. Presque par-tout où le Texte met des Impératifs , il les traduit par des Futurs. Nous n'en citerons que deux ou trois.

Pf. III, 7. *Surge Domine , serva me , Deus meus.* Vous vous élèverez , Seigneur , vous prendrez ma défense.

Pf. IV, 2. *Miserere meî , & exaudi orationem meam.* Vous aurez pitié de moi , & vous exaucerez ma prière.

Pf. V, 1. *Verba mea auribus percipe , Domine , intellige clamorem meum.* Seigneur , vous écouterez ma prière , vous serez propice à ma plainte.

Pf. XV, 1. *Conserve me , Domine.* Seigneur , vous me délivrerez , &c. &c.

Enfin si l'on en excepte trois ou quatre Psaumes comme le *Miserere* , dont il a mis quelques Versets à l'Impératif , parce qu'il n'a pas pu s'en dispenser , tout le reste est au Futur ; sans doute qu'il ne faisoit pas attention , que par cette manière de traduire il anéantissoit la prière dans tous les Psaumes. Dans quel autre Livre en trouvera-t-il de plus belles & de plus touchantes ?

Les attributs du Seigneur les plus précieux pour notre salut , c'est-à-dire , la *miséricorde* , la *bonté* , la *fidélité* dans ses promesses , & le besoin que nous avons journellement de les réclamer ayant disparu sous la plume de M. Laugeois , il devoit du moins être attentif à ne point porter ses coups jusque sur l'Auteur même des graces , sur le Verbe incarné dont jusqu'à ce moment on avoit cru voir l'existence dans les Psaumes ; & c'est ce qu'il a eu l'imprudence de faire.

Comme cette matière est des plus intéressantes pour la Religion, nous croyons devoir la traiter plus au long ; parce qu'en examinant la traduction qu'a donnée le sieur Laugeois de quatre Psaumes ; sçavoir, le II, le XV, le XXI, & le CIX. qui, selon Jésus-Christ lui même, ses Apôtres, & après eux tous les Pères de l'Eglise & les Commentateurs, regardent directement le Messie, nous y avons trouvé les écarts les plus dangereux contre la foi & contre le véritable sens que le Prophète a eu en vuë.

SUR LE PSAUME II.

Le Psaume II. *Quare fremuerunt gentes*, regarde indubitablement Jésus-Christ, depuis le commencement jusqu'à la fin ; c'est le sentiment unanime des Pères de l'Eglise, & des anciens Interprètes : & nous n'approuverons jamais la façon de penser de quelques Commentateurs modernes qui, à la suite des nouveaux Rabbins pour lesquels Jésus-Christ est trop visiblement dépeint dans ce Psaume, veulent absolument y reconnoître deux sens littéraux, dont le premier regarde David, & le second le Messie.

Le sieur Laugeois s'est rangé du côté de ces derniers : excepté les deux premiers Versets & le septième, il applique tout le reste du Psaume aux intérêts de David ; encore entend-il que ce septième Verset soit applicable à David dans le sens historique, & à Jésus-Christ dans le sens prophétique.

Il n'a pas pris garde que, pour faire passer cette idée, il lui falloit dénaturer le Texte Hébreu. Voici ce que porte mot à mot le Verset 7. אִסְפְּרָה אֶל-חֵק יְהוָה אָמַר אֵלֵי בְנֵי

אֲסַפְּהֵרָאֵה -él hkhòk
 אָנִי הָיִים יְלֹדְתִיךָ
 àsaphpherâh -él hkhòk
 ichôâh -âmâr -élaie benî -áththâh -ânî há-
 iôme ielídethîkhâ. *Promulgabo decretum Æ-*
terni : Dixit ad me. Filius meus tu , ego hodiè
genui te. Je publierai le décret de l'Eternel.
 il m'a dit : Vous êtes mon Fils , c'est moi
 qui vous ai engendré aujourd'hui. Voici la
 Traduction du sieur Laugeois. „ J'élèverai la
 „ gloire de celui que ma toute puissance a
 „ destiné pour Roi : Tu es mon Fils , m'a
 „ t-il dit , c'est moi qui t'ai engendré , & qui
 „ t'ai placé sur le trône. “

Il n'est personne qui n'aperçoive ici la plus sensible dégradation du Texte Hébreu. En vain l'Eglise chercheroit-elle désormais dans ce Verset le titre de la *génération éternelle du Verbe son époux*, qu'elle trouvoit si bien rendue par le terme Hébreu הָיִים háiôme , hodiè , *aujourd'hui*. M. Laugeois en proscriit même jusqu'à l'idée dans sa Traduction & dans sa Remarque qui contient près de deux pages. Voyons comme il y est parvenu.

D'abord il a rendu le Verbe *Sâphâr* qui est ici dans la seconde Conjugaison par : *Élever en gloire* , & nous soutenons que c'est une signification inventée à plaisir. Jamais aucune Version , ni ancienne , ni moderne , ni aucun Dictionnaire ne lui en ont donné une pareille dans cet endroit. Bien plus , Leigh un des plus Sçavans Critiques d'Angleterre en ce genre , décide formellement , *page 334.* que ce Verbe dans cette Conjugaison ne signifie autre chose que *enarrare , nunciare , indicare* , raconter , publier , faire connoître.

Il fait ensuite disparoître le Substantif Hébreu כֶּתֹב *khâh* , *decretum , décret* , si essentiel dans ce Texte , & si précieusement conservé dans

dans toutes les Eglises , & lui substitue le Participe *praordinatum* , auquel il ajoute de sa propre autorité le Substantif *Regem*. De plus il change le Génitif *Domini* qui dépend de *decretum* dans l'Ablatif à *Domino* , de manière qu'au lieu de ces mots du Texte original , que nous n'attribuons pas à David , comme le suppose gratuitement M. Laugeois , mais au Messie , *je publierai le décret du Seigneur* , il traduit , „ *j'élèverai la gloire de celui que ma toute-puissance a destiné pour Roi.* “ Et pour justifier une dégradation si énorme , il imagine des raisons qu'il appelle usages de la Langue Hébraïque ; usages prétendus & chimériques , & que personne n'a garde d'avouer avec lui , sur - tout quand ils ne peuvent servir qu'à renverser le dogme ou la morale.

Il est vrai qu'il rend le Verbe Hébreu יִלְדֶתְךָ *ielidethikhâ* , *genui te* , par le terme François , *je t'ai engendré* , & qu'il avertit dans sa note page 5. que ce Verset dans le sens littéral Prophétique ne convient qu'à Jésus-Christ : mais dans sa grande remarque page 7. il détruit bientôt ce sens littéral Prophétique , en disant que ce mot Hébreu signifie dans le sens propre *engendrer* , & dans le sens métaphorique *comblé quelqu'un de gloire*.

Or pour soutenir cette signification inouïe jusqu'à présent , il cite S. Paul aux Hébreux I, 5. & les Actes des Apôtres XIII, 33. dont il regarde les Textes comme des autorités prises dans le sens Prophétique , faisant appercevoir en même tems que ces témoignages de l'Apôtre n'influent en rien sur le sens littéral historique qu'il assigne au Verset 7. de ce Psaume ; & c'est pour se faire illusion , ou donner le change sur cet article important ,

qu'il déclare qu'au Chap. XIII, 33. des Actes, „ S. Paul n'a pas voulu donner aux habitans „ d'Antioche une *génération* pour une preuve „ de *résurrection*, quoique, peu de lignes après il dise que la *résurrection* est une espèce de *génération*.

Mais 1°. M. Laugeois auroit dû savoir que tout sens Prophétique est littéral, & tellement inhérent à la lettre, qu'on ne peut l'en rendre indépendant sans le rendre arbitraire, & si l'on ne veut risquer de donner comme lui dans les plus grands écarts contre la vérité du Texte.

2°. Il devoit faire attention que dans le Verset cité des Actes, saint Paul parloit à des Juifs qui, avec toute la nation, entendoient ce Psaume uniquement du Messie; & que ces termes, *ego hodiè genui te, je vous ai engendré aujourd'hui*, en désignant la *résurrection* de Jésus-Christ, signifioient ici proprement & littéralement la *génération* de son humanité à la gloire éternelle. Et en effet c'est en conséquence de cette *génération* que toute puissance lui a été donnée dans le ciel & sur la terre, Matth. Chap. XXVIII, 18.

Or affectant d'une côté de ne regarder le sens Prophétique que comme un second sens de ce Psaume, & en présentant de l'autre *David* comme son *objet primitif* dans le sens historique, il n'est pas difficile de voir que, malgré ses foibles notes en faveur du *Verbe incarné*, il obscurcit les passages qui le désignent le plus clairement.

Ce n'est pas encore tout. Plus hardi que tous les Rabbins, il n'a pas hésité à donner au terme *hodiè* une signification qui lui est absolument étrangère. Ce mot si précieux, si intéressant pour prouver la *génération éternelle* du Verbe, qu'on a toujours rendu par

aujourd'hui qui est la vraie & l'unique signification du mot Hébreu **אֲדֹנָי** *hâiôm^e*, a disparu sous sa plume, & veut dire à présent, *c'est moi qui t'ai placé sur le trône.*

Que peut-on penser d'une pareille altération? Quel jugement doit-on porter de celui qui soutient que la *divinité* de Jésus-Christ & la *génération éternelle* sont clairement expliquées dans la traduction du sieur Laugeois, parce qu'il a rendu, *Filius meus es tu, ego hodiè genui te, par, tu es mon Fils, c'est moi qui t'ai engendré, & qui t'ai placé sur le trône.* Si le sieur Laugeois avoit eu un dessein sincère d'expliquer clairement la *divinité* & la *génération éternelle* du Verbe, ce n'étoit pas la peine de dénaturer les termes du Texte, & de faire une traduction où il est impossible de reconnoître Jésus-Christ. Il falloit traduire sans détour : *Je publierai le décret du Seigneur. Il m'a dit, Vous êtes mon Fils, c'est moi qui vous ai engendré aujourd'hui. Vous êtes mon Fils,* cela prouvoit sa *divinité* incontestablement; parce que Dieu ne peut avoir pour *Fils* qu'un Dieu. *Je vous ai engendré*: voilà sa *génération*; Dieu ne peut engendrer qu'un *Fils* consubstantiel à lui. *Aujourd'hui*: voilà son *éternité*; Dieu ne connoît aucune succession de tems, tout est présent, tout est *aujourd'hui* dans l'éternité, & on n'y connoît, ni passé, ni futur. Le dogme de la *divinité* & de la *génération éternelle* du Verbe est donc bien clairement exprimé dans ce Verset qui ne peut convenir qu'à Jésus-Christ. Pourquoi donc cette affectation de la part du sieur Laugeois à en changer & en dénaturer les termes, pour pouvoir les appliquer à *David*, & renvoyer à de foibles notes, qui peuvent se supprimer à chaque inf.

tant, une explication obscure d'un dogme si clair & si intéressant pour la foi ?

Mais ces mêmes notes sont-elles bien orthodoxes ?

„ *Jalád*, dit le sieur Laugeois, dans le
 „ sens propre signifie *engendrer* ; dans le sens
 „ métaphorique, *combler quelqu'un de gloire*.
 „ C'est dans ce sens que saint Paul cite ce
 „ Verset dans l'Épître aux Hébreux, Ch. I.
 „ Vers. 5. “ (Dans quel sens ? Est-ce dans ce-
 „ lui d'*engendrer*, ou de *combler de gloire* ?)
 „ puisque dans la seconde partie de ce Ver-
 „ set il ajoute, *Dieu dit*, en parlant tou-
 „ jours de Jésus-Christ : *Je serai son Père*,
 „ *il sera mon Fils*. “

Le sieur Laugeois qui ne veut voir que *David* dans ce Psaume, & qui semble ne parler de Jésus-Christ que par force, confond trop grossièrement les deux sens littéraux. Les paroles que cite saint Paul, *Je serai son père*, *il sera mon fils*, sont tirées du II. Livre des Rois Ch. VII, 14. Il est certain que dans ce Verset il n'y est question que de *Salomon*, dont le Seigneur promet à *David* de se déclarer *le père*, & de le regarder comme *un fils* qu'il comblera de ses bienfaits, s'il lui est fidèle ; & qu'il châtiara, s'il abandonne sa loi : & dès lors c'est une Prophétie, & l'on doit rendre ces mots, *Ego ero illi in patrem*, & *ipse erit mihi filius*, par, *Je serai son père*, & *il sera mon fils* : & c'est là le premier sens littéral. Mais dans saint Paul les choses sont différentes. Quel étoit le but de l'Apôtre en citant ce passage ? De prouver la divinité de Jésus-Christ, ainsi qu'il est visible par le Chapitre entier. Or il ne pouvoit mieux la prouver que par sa *génération éternelle*. Voilà pourquoi il cite d'abord le Verset dont nous

parlons, *Vous êtes mon Fils*, & je vous ai engendré aujourd'hui : Verset qui n'a jamais eu d'autre sens littéral, & qui n'en aura jamais d'autre, malgré les efforts du sieur Laugeois & de ses Partisans. Ensuite il applique à Jésus-Christ dans le second sens les paroles qui ont été dites pour Salomon, dans le sens indiqué par tout le Contexte, *Je serai son Père, il sera mon Fils*. Mais comme il n'est question ici que de la *génération éternelle*, selon qu'il résulte de la première citation, & que Jésus-Christ est présenté dans tout le Chapitre comme *Dieu*, plutôt que comme *homme*, il falloit traduire, *je suis son Père, & il est mon Fils*; parce que le Futur ne peut désigner que la *génération temporelle*, dont il n'est point ici question.

Le sieur Laugeois s'est bien donné de garde de faire ces réflexions sur ce passage : la divinité & la *génération éternelle* du Verbe y étoient trop clairement désignées pour lui, & il ne vouloit absolument montrer dans sa traduction que *David*, & ne parler que subsidiairement de Jésus-Christ dans quelques Versets seulement.

SUR LE PSAUME XV.

Le Psaume XV. Hébr. XVI. *Conserva me, Domine, &c.* nous fournit encore une nouvelle preuve du peu d'attention du sieur Laugeois. Les quatre derniers Versets sont reconnus par une Prophétie claire & incontestable de la résurrection du Sauveur, & de la gloire dont il jouit à la droite de son Père; mais ces vérités si précieuses paroissent anéanties dans la traduction de cet Auteur.

En effet, voici comme il traduit les quatre

derniers mots du Vers. 9. *Caro mea requiescet in spe*, mes jours couleront sans alarmes ; & les quatre premiers du Verset 10. *Non derelinques animam meam in inferno*, VOUS NE SOUFFRIRIZ PAS QUE CELUI QUI VOUS EST FIDÈLE, ÉPROUVE LES HORREURS DU TOMBEAU.

De quel moyen plus assuré pouvoit-il se servir pour détruire l'humanité de Jésus-Christ dans le tombeau, & la Prophétie de sa *résurrection*, que d'ôter au Chrétien l'idée du *corps* du Sauveur reposant pour un tems dans le *sépulcre*, & de son *ame* sur laquelle le Seigneur veilloit pour la rejoindre au *corps* dans l'instant fixé par les décrets éternels ? Jamais aucune Version s'est-elle écartée du Texte à ce point ?

NI QU'IL SOIT SUJET A LA CORRUPTION D'UN SÉPULCRE.

„ Dans le sens littéral Prophétique, (dit le sieur Laugeois dans sa note sur ces mots,) „ & selon toute l'énergie des expressions, il „ (ce Verset) ne convient proprement qu'à „ *Jésus-Christ* dont David prédit ici la *résurrection*. „ Cela est incontestable. Mais si *David* prédit ici visiblement la *résurrection* de *Jésus-Christ*, il ne falloit donc pas mettre dans la même note & deux lignes devant, que ce Verset entendu de *David* qui étoit la *figure* du *Messie*, signifie seulement que Dieu le délivrera de la mort dont il étoit menacé par ses ennemis. Comment, après avoir cité S. Pierre, Act. II, 25. & S. Paul, Act. XIII, 35. qui rapportent ce Verset pour établir que la *résurrection* de *Jésus-Christ* y avoit été prédite, ose-t-il faire paroître ici *David* comme objet de ce Psaume ? Il devoit bien faire attention à ces paroles de saint Pierre, *David dicit in eum*, *David* dit de lui. Se seroit-il

non persuadé que ces mots *in eum*, de lui, vouloient dire *de soi-même*? Nous ne le croyons pas. Or, si c'est de *Jésus-Christ*, dont David parle, ainsi qu'il est visible par tout le Contexte du Chapitre, nous craignons qu'il n'y ait plus que du captieux à vouloir faire entendre que ces paroles peuvent s'appliquer à *David*. On auroit dû avertir le sieur Laugeois, que cette allusion entre *David* figure, & *Jésus-Christ* figuré, paroît blesser l'autorité des Apôtres, & la vérité du Texte, & attaquer les fondemens de la Religion.

Le Vers. 11. porte: *Notum facies mihi iter vita.* Le sieur Laugeois traduit, „ Vous me montrerez le chemin de la vie. “ Un homme formé dans la doctrine de l'Eglise trouvera cette Version Françoisé très-orthodoxe. Mais le sieur Laugeois ne laisse pas long-tems en suspens sur le sens qu'il lui donne. En effet dans sa remarque sur ce Verset, p. 60. il s'explique d'une manière à faire perdre de vue la voie par laquelle *Jésus-Christ* est arrivé à la gloire de son Père, c'est-à-dire, sa résurrection & son ascension. „ La voie, dit-il, „ est ici le retour dans la Terre promise, la voie de la liberté, la fin de la „ persécution que souffroit David. “

Mais cet Auteur inconséquent a-t-il donc fait réflexion que lui-même a cité saint Pierre qui déclare Act. II, 25. que ces paroles ont été prédites de *Jésus-Christ* par *David* comme Prophète? que conséquemment ce *Roi* d'Israël ne pouvoit jamais être lui-même l'objet de ce Psaume, & encore moins du Texte qu'il explique ici? Eh, comment peut-il être question de la Terre promise, puisqu'il ne s'agit que de *Jésus-Christ* seul, dont *David* étoit seulement le Prophète dans cet endroit,

& non pas la simple *figure*, comme le prétend le sieur Laugeois ?

Après avoir détruit la *résurrection* & l'*ascension* du Verbe incarné, il restoit au sieur Laugeois à prendre son essor jusqu'au séjour de la gloire pour y disputer au Rédempteur sa place à la droite de son Père: *Sedet ad dexteram Patris*. Et c'est ce qu'il a fait.

Les dernières paroles du Vers. 11. portent mot à mot: *Delicias ad dexteram tuam perpetuas* ou *in perpetuum*. Ce mot *delicias* se rapporte au Verbe *scire facies me*, qui commence le Verset, ou si l'on veut, au Substantif *saturitas*, qui se trouve un peu après. Le Grec, la Vulgate, l'Arabe & toutes les Versions faites sur le Grec rendent le mot *saturitas* par *adimplebis me*, vous *me rassasierez*, & le Syriaque par *satiabor*, je *serai rassasié*: on doit par conséquent traduire, *vous me rassasierez*, ou *je goûterai à votre droite des délices éternelles*. Toutes les sociétés Chrétiennes entendent cette Prophétie de *Jésus-Christ*, qui après son ascension est *comblé de gloire & d'un bonheur ineffable* à la droite de son Père.

Mais M. Laugeois trouve le moyen de détruire & d'anéantir ces vérités de foi par la Version suivante: „ *Ceux qui vous seront fidèles, participeront au bonheur fixé par vos décrets.*“ On sent aisément qu'ils n'a pu trouver cette idée étrangère dans le Texte qu'en le bouleversant entièrement. Aussi ne s'en est-il fait aucun scrupule. On peut voir ses notes à cet égard. Il seroit trop long de les discuter; & la peine en seroit inutile, d'autant plus qu'il n'y a personne qui ne soit en état de les apprécier. Nous passons au Ps. XXI. Hébr. XXII. *Deus, Deus meus, respice in me, &c.*

SUR LE PSAUME XXI.

Ce Psaume est si clair, & prédit si visiblement la passion de Jésus-Christ, qu'on ne peut, sans être aveugle, l'y méconnoître. Aussi le sieur Laugeois dit - il dans sa note sur le premier Verset que „ ce Cantique est un „ Psaume prophétique de la passion de Jésus-Christ;“ & dans la note sur le Vers. 18. il la termine par ces paroles. „ Ce Psaume est une „ Prophétie des souffrances & de la mort de Jésus-Christ.“ Voilà deux aveux de sa part bien frappans. Mais pourquoi dans le milieu de cette dernière note où il cite S. Jean Ch. XIX, 23, 24. en parlant du partage des vêtemens de notre Seigneur entre les soldats, s'explique t-il ainsi : „ Ces paroles ne conviennent proprement qu'à Jésus-Christ, & ne peuvent s'entendre de David que métaphoriquement.“ Comme s'il disoit, *ils ont partagé ce qui m'appartient, comme les soldats victorieux partagent les dépouilles de l'ennemi vaincu.*

Que veulent dire ces expressions ? Si ce n'est que ce Psaume paroît regarder littéralement Jésus-Christ, & métaphoriquement David. Ce n'est assurément pas là le Langage des Eglises Chrétiennes. Un Déiste profitant de cette ouverture laissera de côté le *sens* que les Chrétiens appellent *littéral*, & s'en tenant au *sens* qui, selon le sieur Laugeois, regarde David, prendra les citations des Apôtres comme d'heureuses applications faites à Jésus-Christ, au moyen desquelles ils se sont attiré la créance des peuples. Car il est essentiel d'observer que toutes les applications que le sieur Laugeois semble consentir de faire au *Sauveur*, ne sont fondées que sur quelques Versets seulement, soit dans ce Psaume, soit

dans tous les autres. Il réserve tout le corps du Contexte pour le premier objet auquel il s'est fixé, & ne s'avise dans les notes d'en détacher quelques parcelles en faveur de Jésus-Christ, que lorsqu'il lui paroît trop criant de l'en exclure tout-à-fait. Ce qui tend visiblement à montrer que ces applications isolées de la suite du discours n'ont aucune force réelle pour prouver les dogmes qu'elles annoncent ; parce que n'étant point soutenues par ce qui précède & ce qui suit, on laisse le Juif & le Déiste à même d'en nier l'existence. Ce qui n'auroit pas lieu, si ce second sens étoit suivi dans toute la Pièce. Mais d'ailleurs on ne pouvoit pas prendre ici ce parti ; parce que dans ces Psaumes où l'antiquité n'a jamais reconnu que Jésus-Christ, il se trouve des caractères exclusifs qui doivent nécessairement déterminer à ce seul objet ; & c'est ce que le sieur Laugeois a toujours méconnu. Examinons quelques infidélités commises dans sa traduction contre le Texte original.

Verf. 6. Jésus-Christ parle & dit, „ je suis „ un ver, “ וְנֶאֱמַר וּלְאִישׁ׃ „ *ouló-ish*, & *non homo*, „ & non un homme. “ Le sieur Laugeois rend ces derniers mots ainsi, *je ne suis qu'une ombre*. N'est ce pas là dégrader l'idée de Jésus-Christ, dont saint Paul dit Hébr. XIII, 8. *Jesus-Christus heri & hodie, ipse & in secula* : „ Jésus-Christ étoit hier, il est aujourd'hui, & il sera le même dans tous les siècles. “ Cependant, selon M. Laugeois, il n'est qu'une ombre. Le Socinien & le Déiste doivent d'autant plus applaudir à cette traduction, que l'Eglise l'a condamnée. Voudroit-il nous faire entendre avec Manès, Marcion & Apelles, que le Verbe ne s'étoit revêtu que

d'un corps phantastique ou aérien ? Il est d'autant plus condamnable de traduire ainsi, que se vantant de savoir l'Hébreu, il auroit dû faire voir que le mot וְיִשׁ -ish en Hébreu ne signifie pas simplement un homme ordinaire, mais un homme distingué par quelque attribut ; & que le Prophète, pour mieux dépeindre l'état affreux dans lequel Jésus-Christ étoit sur la croix, s'en servoit par antithèse avec le ver de terre, auquel il se compare dans le même Verset. C'est comme s'il disoit, Loin d'être un homme puissant & digne d'attention, je ne suis à présent qu'un foible vermisseau que tout le monde méprise & foule aux pieds.

Le Verset 15. porte mot à mot : *Et in pulverem mortis deduces me :* „ Vous me précipitez dans la poussière de la mort. “ Aucune Version Chrétienne ni Juive n'a supprimé ici le mot de mort ou tombeau : Quel est donc le dessein du sieur Laugeois en traduisant, „ Vous m'avez plongé dans la dernière consternation ? “ Doit-il être surpris quand on le soupçonnera de dérober aux Lecteurs l'idée de la mort & de la sépulture de Jésus-Christ, qui fait l'unique objet de ce Psaume ? N'est-ce pas là une suite de la traduction du Verset 6. *Je ne suis qu'une ombre.* Les Manichéens, les Phantasiastes & autres ne soutenoient-ils pas que Jésus-Christ n'étoit pas véritablement mort ?

Il y a encore un grand nombre d'autres inexactitudes dans la traduction qu'a fait de ce Psaume le sieur Laugeois.

Vers. 9. *Spes mea ab uberibus matris meae.* „ C'est vous qui m'avez fait trouver le secours de la vie dans la mammelle de ma mère. “

Les Versets 19, 20, 21. sont dans le Texte un prière , *Ne m'abandonnez pas , soyez mon soutien , délivrez moi ;* le sieur Laugeois les met tous au Futur , *vous serez mon soutien , vous me délivrerez , &c.*

Verfet 29. *Manducaverunt , & adoraverunt omnes pingues terra :* „ Tous les Grands de la „ terre viendront l'adorer , lui offrir des sa- „ crifices. “ En un mot il est aisé de voir que le sieur Laugeois écarte autant qu'il peut de sa traduction l'idée de Jésus-Christ & de ce qui peut le regarder.

SUR LE PSAUME CIX. *Dixit Dominus, &c.*

C'est sur ce Psaume qu'on a employé un article entier pour justifier la traduction qu'a faite le sieur Laugeois des mots du Verset 4. *Tu es Sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech* , qu'il rend de cette manière , „ *Vous serez à jamais le souverain Pontife* „ *suivant ma promesse , vous régnerez à jamais* „ *sur le peuple que je me suis choisi ;* & on prétend démontrer que cette Version n'est point contraire à la foi. Avant d'examiner ce passage , il est à propos de mettre au jour quelques atteintes que donne le sieur Laugeois au Texte original.

A l'entendre dès la première note, avouer d'après saint Pierre & saint Paul dont il cite les témoignages , que cette pièce est Prophétique & doit s'entendre de Jésus-Christ , il n'y a personne qui ne s'imagine que tous les Versets de ce Cantique vont dévoiler clairement & uniquement ce qui regarde ce divin Sauveur ; mais on pourroit soupçonner que ce ne fut jamais l'intention du sieur Laugeois : car s'il nomme Jésus-Christ dans ses

notes, il paroît par sa traduction & même par quelques phrases de ses remarques, que sans oser nommer David, il le regarde comme le premier objet de ce Psaume.

Le premier Verset est fidèlement traduit, & l'Auteur dans sa note avoue que ce Texte est une preuve en faveur de Jésus-Christ; mais il se dédommage de cette contrainte dès le second Verset. En voici la première partie mot à mot selon l'Hébreu: *Virgam fortitudinis tua mittet Dominus ex Sion.* Toutes les Versions reçues & approuvées dans les Sociétés Chrétiennes ont toujours conservé le Verbe *mittet*, & le Substantif *virgam* ou *sceptrum*. Mais le sieur Laugeois secoue légèrement le poids d'un accord si redoutable pour lui, & traduit: „*Le Seigneur fera du haut de Sion éclater votre puissance;*“ & par cette traduction peu exacte non-seulement il substitue le Verbe *fera éclater* qui n'a rien de commun avec *fera sortir*, mais il fait disparaître le mot *sceptrum*, qu'on a toujours regardé comme l'*Evangile*, qui, publié en premier lieu dans *Sion*, c'est-à-dire, dans *Jérusalem*, devoit en sortir pour se répandre dans tout l'univers, & soumettre à ses loix les ennemis les plus déclarés de Jésus-Christ.

La seconde partie de ce Verset n'est pas traitée plus favorablement. Le Texte porte, *Dominare in interiori*, ou *in medio inimicorum tuorum*; & il est de fait que toutes les Versions l'ont exprimé selon le sens qu'il présente. *Dominez*, ou selon M. de Sacy, *régnex au milieu de vos ennemis*. Mais le sieur Laugeois se met au dessus du Texte & des Versions. „*Allez avec confiance*, traduit-il, *combattre vos ennemis.*“ On ne fait pourquoi ces mots *avec confiance* sont ajoutés avant le Verbe

combattre, à moins que ce ne soit pour encourager *David* à la victoire que son Peuple va remporter dans le Verset suivant.

La première partie du Vers. 3. porte mot à mot : *Populus tuus voluntaria in die fortitudinis tuae*. On sent aisément qu'il faut suppléer un Verbe, & qu'en traduisant suivant l'idée du Psalmiste, cela signifie : *Votre Peuple (vous offrira) des dons volontaires dans le jour de votre force, c'est-à-dire, „ où vous ferez éclater votre puissance.*“ Et rien n'est si conforme à l'Écriture elle-même, qui non-seulement nous dépeint les *Mages* déposans aux pieds du Sauveur leurs présens, mais qui nous montre encore les *premiers fidèles* qui apportent tous leurs biens aux Apôtres pour s'attacher uniquement à Jésus-Christ. Mais toutes ces vérités n'affectent aucunement le sieur Laugeois qui traduit contre le Texte, „ *Votre Peuple signalera son courage, dans ce jour, vous remporterez la victoire.*“ Comme si נדבֹוֹת nedâbôth, *dona voluntaria*, eût jamais signifié *courage*, & חֵלֶהֶלְחָה hkhélékhâ, *virtutis tuae*, „ *vous remporterez la victoire.*“

Il en est de même de la seconde partie du Verset, dont il est impossible de reconnoître un seul mot du Texte dans la traduction du sieur Laugeois. Nous convenons qu'il est obscur ; mais nous en avons développé le sens dans notre dixième Volume page 366. M. Ladvocat s'en prend à son ordinaire aux fautes de Copistes : & le sieur Laugeois qui ne suit que ses propres idées, le traduit de façon à faire soupçonner qu'il y envisage *David* ; car dans un Psaume qui regarde uniquement Jésus-Christ, il y a une hardiesse révoltante à traduire, *in splendoribus sanctitatis à vulva,*

ab aurora tibi ros progeniei tuae ; „ Dès le sein
 „ de votre mère , du jour qui vous a vû
 „ naître, vous avez été destiné pour régner
 „ & pour répandre la gloire sur la montagne
 „ que le Seigneur s'est choisie. “ En vain
 dit - il dans sa note qu'il suit l'Hébreu où
 ce Verset se dit de *la naissance temporelle du
 Messie* ; encore un coup , nous regardons les
 notes comme des plus inutiles , dès que la
 traduction ne se rapporte , ni au Texte , ni à
 la note.

La première partie du Verset 4. est bien
 traduite. *Juravit Dominus, & non poenitebit
 eum* , „ Le Seigneur en a fait le serment, sa
 „ parole sera immuable ; “ mais la seconde
 partie souffre bien de la difficulté. C'est celle
 en faveur de laquelle on a fait un article
 entier pour prouver que la traduction qu'en
 a faite le sieur Laugeois, n'est point contraire
 à la foi.

Nous convenons que le sieur Laugeois, en
 supprimant le nom de Melchisédech , a suivi
 la Paraphrase Chaldaïque & plusieurs Juifs.
 Mais il s'en faut beaucoup que cette imita-
 tion fasse l'éloge de cet Auteur & de son dé-
 fenseur. Où ce dernier a-t-il donc pris que
 le sieur Laugeois s'est attaché à suivre ici le
 Texte Hébreu imprimé, lorsqu'il a traduit
Melchisédech par ces mots , „ *Vous régnerez
 „ à jamais sur le Peuple que je me suis choisi ?* “
 C'est abuser de la crédulité du Lecteur. Le
 Texte porte מַלְכֵי צְדָקָה *málekhî tsédék* , „ Mel-
 „ chisédech, “ & non point *Rex meus justitia*.
 Ce terme est ici un nom propre , & il est
 toujours regardé comme tel dans les neuf en-
 droits de l'Écriture sainte où il est employé.
 Saint Paul s'en sert sept fois dans son Epître
 aux Hébreux, & il y signifie toujours *Melchi-*

Sédech Roi de Salem, & on ne s'est jamais avisé de le traduire par „*mon Roi de justice*.“ C'est un détour bien singulier qu'on prend ici pour justifier le sieur Laugeois. Parce que le nom propre de *Melchisédech* est composé de deux mots Hébreux qui signifie réellement, *mon Roi de justice*, il faut ne pas traduire *Melchisédech*, mais rendre l'étymologie de son nom. Ainsi il faudra désormais ne plus se servir de noms propres, mais au lieu d'*Ab-salom* mettre *le père de la paix*, au lieu d'*Ananias* mettre *la nuée du Seigneur*, au lieu de *Bethléem*, *la maison du pain*; à la place de *Jérusalem*, *la vision parfaite ou de paix*; pour *Salomon*, *le pacifique*, &c. &c. Il n'y a personne qui ne sente le ridicule d'un pareil projet inventé par les Juifs qui y ont un intérêt personnel, & suivi par le sieur Laugeois. Allons plus loin.

La seconde partie de ce Verset porte exactement les termes suivans, אֲתָה כֹהֵן לְעוֹלָם , על דְּבַרְתֵּי מַלְכֵי צְדָקָה áththâh khóhêne lenghólâme nghál-díberâthî málekhî tsédék, qui sont ainsi rendus par toutes les Versions Chrétiennes: *Tu es Sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech*. Le Syriaque au lieu d'*ordinem* met *secundum typum* ou *formam*, qui est la même chose que *l'ordre* ou *le rit*. L'Arabe *secundum formam ordinis Melchisedech*. Le sieur Laugeois se met au-dessus de ces autorités; & sans s'inquiéter de ce que saint Paul Hébr. V, 5, 6, 7 & 21. dit de la conformité du Sacerdoce de Jésus-Christ avec celui de Melchisédech, il s'exprime ainsi dans sa note b. Vol. II. page 149. „Les Septante & après eux l'Auteur de la Vulgate ont traduit, „*Vous êtes Prêtre selon l'ordre de Melchisé-*

„ *dech* ; mais nous traduisons ici suivant le
 „ Texte Hébreu qui porte , *Vous serez à ja-*
 „ *mais le souverain Pontife selon ma pro-*
 „ *messe* , &c. CE QUI SE DIT ÉGALEMENT DE
 „ JÉSUS-CHRIST ; “ & dans la remarque sur
 ce même Verset , page 151. il dit : „ Le
 „ Pronom de la première personne qui est
 „ affixe dans *diverathi* , est une preuve que
 „ David a suivi la règle ordinaire , & consé-
 „ quemment *al diverathi* c'est *secundum ver-*
 „ *bum meum* , & par une suite nécessaire *ma-*
 „ *lekitsedeq* c'est *Rex meus* , expression syno-
 „ nyme à *cohen* , *summus Pontifex* , de la
 „ première partie du Verset. “

Ces deux notes fourmillent de faussetés.
 1°. Il faut que le sieur Laugeois ait oublié
 qu'il les adresse à toutes les Sociétés Chré-
 tiennes qui l'affureront d'une voix unanime
 que la Version Grecque & la Vulgate ont
 traduit ce passage exactement , & mot à mot
 sur l'Hébreu ; & que rendre *gal diberathi* ,
 par *selon ma promesse* , au lieu de *selon l'or-*
dre , c'est s'élever non-seulement contre saint
 Paul , Hébr. V, 5. &c. mais contre l'autorité
 de toutes les Eglises qui depuis plus de dix-
 sept siècles ont entendu ces mots conformé-
 ment à la pensée & à la traduction de l'A-
 pôtre des Gentils.

2°. Que veulent dire ces paroles de la
 note : CE QUI SE DIT ÉGALEMENT DE JÉ-
 SUS-CHRIST ? Quel est donc le mortel qui
 aille ici d'un pas égal à ce divin Sauveur
 en fait de Sacerdoce ? C'est sans doute *Da-*
vid , qui selon le Targum doit être *souverain*
Pontife dans le siècle futur , *parce qu'il a été*
un Roi sans tache. Voilà ce qui dévoile le
 sieur Laugeois , & ce qui nous prouve que ,
 malgré ses notes où il est forcé de parler de

Jésus-Christ, sa traduction n'est faite qu'en faveur de David.

3°. Ce Traducteur peu attentif ignore-t il qu'en François cette phrase, *Vous ferez à jamais souverain Pontife*, est bien différente de celle-ci, *Vous êtes le Prêtre éternel ou pour l'éternité*? Non sûrement, mais il a les raisons pour préférer le mot à *jamais*, qui est foible en comparaison d'*éternel*.

4°. L'*iod* qui est à la fin du mot *diberâthi*, n'est point un Pronom affixe : jamais il n'a été exprimé par aucune Version, soit ancienne, soit moderne; mais au contraire il doit être regardé comme énergique, ce qui fait que l'on regarde pareillement le nom de *Melchisédech* comme composé de deux mots, au lieu que toutes les Versions n'en font qu'un seul.

Enfin il est nouveau de soutenir que *Rex meus*, mon Roi, soit une expression synonyme à *Sacerdos*, Prêtre. *Melchisédech* a été en même tems *Prêtre du Très-haut & Roi de Salem*. Mais ces deux augustes qualités, quoique résidentes dans la même personne, sont tellement distinguées & séparées par leur essence, qu'il y a de l'extravagance à mettre en fait que le *Pontife* & le *Roi* sont deux termes synonymes.

Nous croyons ce léger extrait suffisant pour mettre un Lecteur Chrétien en état d'apprécier la traduction du sieur Laugeois. En vain voudrions-nous le suivre dans tous les écarts de son imagination : il n'y a pas un Psaume qui ne s'en ressent. Presque par-tout le Texte original est bouleversé ; par-tout la langue sainte métamorphosée, & le génie de cette langue avili sous l'effort de sa plume ; par-tout abus manifeste des principes. Ce n'est

point à nous à qualifier toutes ses inattentions ; mais nous nous contentons de dire que son Ouvrage nous paroît peu propre à être mis entre les mains des fidèles , mais qu'il prouve évidemment que l'Auteur ne fait ni la langue sainte qu'il a voulu traduire , ni la Française dans laquelle il a traduit.

Enfin il est une réflexion bien frappante contre le sieur Laugeois. Pour essayer le goût du public , il a fait imprimer en 1757. à Montauban la traduction des vingt-cinq premiers Psaumes. Il avoit trouvé à Toulouse Frere Matthieu de l'Ordre de S. Augustin, Docteur de Sorbonne & Professeur Royal, qui, séduit apparemment par la profonde érudition dont il se pare , lui avoit donné une fort belle Approbation. Cependant à peine ce Livre parut-il, que M. l'Evêque de Montauban * en prononça la condamnation : elle est du 6. Septembre 1757. Il faut l'entendre s'expliquer lui-même.

„ L'ennemi , dit ce Prélat , vient de semer
„ l'yvraie dans le champ qui nous a été con-
„ fié. On a imprimé dans cette ville chez
„ Jérôme Legier une prétendue traduction
„ des Psaumes de David , où le sens de la
„ Sainte Ecriture est si témérairement altéré ,
„ & son autorité si dangereusement attaquée ,
„ qu'il ne nous est pas permis de garder le
„ silence &c. Il n'y a presque pas de Verset
„ dans les Psaumes qui soit rendu fidèle-
„ ment ; les passages même qui servent à
„ prouver le dogme, sont détournés à des
„ sens étrangers & arbitraires. Par exemple ,
„ il traduit, en l'appliquant au règne de Da-
„ vid , le septième Verset du Ps. II. que toute

* Michel de Verthamon de Chavagnac.

la Théologie emploie à prouver la divinité de Jésus-Christ &c. Des attentats de ce caractère méritent tous nos anathêmes. A ces causes, &c. nous avons condamné & condamnons la traduction nouvelle des Psaumes imprimée chez Legier, la Préface & les Notes comme *téméraire, scandaleuse, contraire au véritable sens de l'Écriture, injurieuse* à l'Eglise, &c. défendons, &c.

Une condamnation aussi précise devoit sans doute arrêter le sieur Laugeois, du moins F. Matthieu l'avoit promis pour lui dans son Approbation, où il dit que *l'Auteur ne donne cet Essai au Public que pour le soumettre aux Pasteurs de l'Eglise & aux Savans, dont les jugemens lui serviront de règle pour poursuivre son travail, ou pour le discontinuer, s'il n'a pas le bonheur de mériter leur approbation.* Mais un Auteur aussi prévenu en faveur de son esprit & de sa science que le sieur Laugeois, ne se rebute pas si facilement. Il est venu à Paris, & a fait imprimer le Psautier tout entier. Sans doute que si M. Ladvocat avoit eu connoissance de cette condamnation, il auroit eu plus de réserve dans ses éloges.

Peut-être penseroit-on que le sieur Laugeois se fût rectifié dans cette nouvelle traduction: il le devoit sans doute, mais il ne l'a pas fait. Nous les avons confrontées l'une avec l'autre, & c'est la même chose, excepté quelques mots qu'il a changés. Par exemple au Verset 4. du Ps. I. au lieu de *bale*, il a mis *poussière*; au Verset 3. du Ps. XXIII. au lieu de *bâton pastoral*, il a mis *croisse pastorale*. Dans plusieurs endroits au lieu de *vertu* il a mis *piété*, & a substitué quelques termes ou quelques bouts de phrase indifférens à ceux qui y étoient. Mais dans tout ce qu'il y avoit de repréhen-

sible, si l'on excepte le Ps. II. Vers. 7. où il ajoute, *c'est moi qui t'ai engendré*, (sans cependant vouloir entendre parler de l'hodie, aujourd'hui,) & le Verset 12. où il a changé *embrassez la vertu, en rendez hommage au Fils de Dieu*, il n'a pas jugé à propos de se retracter en aucune façon. Même présomption dans la Préface, mêmes écarts dans la Traduction, mêmes faussetés dans les Notes. Il y a même quelque chose de plus mauvais dans cette dernière édition; car dans les premiers Psaumes qu'il a donnés, il avoit laissé les impératifs, & du moins on le voyoit quelquefois suppliant: *Seigneur, écoutez ma prière, soyez propice, prêtez l'oreille, &c.* mais dans celle d'aujourd'hui il les a presque tous mis au futur, & fait disparaître entièrement la prière.

Voilà cependant la production avec laquelle on n'a point balancé de nous comparer. Quelque injurieux qu'en soit pour nous le parallèle, nous n'en aurions point été frappés, s'il ne se fût agi que du beau & du majestueux de la Traduction. Mais voir qu'on cherche à détruire un plan aussi chrétien, aussi orthodoxe que le nôtre, pour faire briller à nos dépens un Ouvrage aussi peu conséquent que celui du sieur Laugeois; voilà ce que l'amour de la Religion & de la vérité nous empêche de souffrir. En vain fait-on les efforts pour pallier les écarts du sieur Laugeois, ils sont trop sensibles; & quelque voile officieux qu'on veuille y répandre, on ne les couvrira jamais. Encore plus inutilement renvoie-t-on le Lecteur aux Notes de cet Auteur pour y trouver le fond de sa Religion, c'est un moyen dont personne ne s'étoit encore avisé. Tout le monde fait la différence qu'il y a entre le

corps d'un Ouvrage & les Notes qui l'accompagnent. C'est dans l'Ouvrage même que se dévoilent l'intention & les sentimens de l'Auteur, & non dans des Notes, qui ne doivent souvent leur existence qu'aux soins complaisans ou intéressés d'un étranger. D'ailleurs, y a-t-il un défaut d'attention plus marqué, que celui où tombe à ce sujet M. Ladvocat ? Il annonce dans le titre de l'article V. que les dogmes de notre sainte Religion, & les endroits Prophétiques qui regardent notre Seigneur Jesus-Christ, sont clairement exprimés dans la Traduction du sieur Laugeois ; & dans le cours de cet article il ne cite que les Notes pour preuve, comme si les Notes pouvoient rectifier les écarts de la Traduction.

Mais nous allons continuer d'examiner l'Ouvrage même de M. Ladvocat. L'art. X. annonce que sans la critique du Texte Hébreu il est impossible d'en avoir une parfaite connoissance. C'est l'article le plus intéressant de tout l'Ouvrage, relativement à l'authenticité du Texte Hébreu imprimé.

Que le R. P. Houbigant ait lui seul corrigé plus de fautes dans le Texte Hébreu d'aujourd'hui que tous les Savans ensemble qui l'ont précédé, nous en convenons. Mais les corrections ne sont-elles pas trop hasardées ? Ne sont-elles pas dangereuses pour la Religion ? C'est ce dont nous sommes très-convaincus.

Nous ne disconvenons pas qu'il ne puisse y avoir, & qu'il n'y ait effectivement quelques fautes légères, sur-tout quant à la ponctuation ; mais soutenir à la face du Public que le Texte Hébreu dont on se sert aujourd'hui, „ n'a été imprimé que sur les manuscrits les „ plus modernes & les moins corrects, que „ ceux qui ont procuré son impression étoient

„ sans goût & sans critique, & qu'ils étoient
„ attachés jusqu'à la superstition à des minu-
„ ties puériles, tandis qu'ils ne corrigeoient
„ pas les solécismes & les fautes grossières qui
„ étoient dans leurs manuscrits, “ c'est ce
que nous ne croirons jamais, & nous osons
dire qu'il est bien difficile de s'exprimer ainsi
sans jeter un profond mépris sur ce Livre sa-
cré. Ne craint-on pas de violer ou de détruire
le dépôt de notre foi, ou du moins d'insulter
des gens peut-être plus habiles que ceux de
notre siècle, toute l'antiquité, les Pères de
l'Eglise & les anciens Interprètes, dont les
différents Ouvrages prouvent assez qu'ils trou-
voient dans leurs manuscrits tout, ou presque
tout ce que nous trouvons dans notre Texte
Hébreu imprimé. Jamais on ne nous persua-
dera que dans une entreprise aussi intéressante
pour la Religion on n'ait employé que des
gens *sans goût & sans critique*. Il y avoit dans
le 15^e & dans le 16^e siècles d'habiles Hébraï-
sans. Auroient-ils gardé le silence? Ne se-
roient-ils pas au contraire récriés, si on leur
avoit mis entre les mains des Bibles impru-
mées pleines de fautes & de solécismes? Ce-
pendant ce même Texte a toujours été la base
& le fondement de toutes les interprétations,
& on ne l'a jamais regardé comme rempli de
fautes. Par quel événement s'en trouve-t-il
donc infecté aujourd'hui? Si nous n'étions pas
aussi intéressés dans cette cause, nous en di-
rions aisément la raison, & il ne nous seroit
pas bien difficile de prouver que ce ne sont
ni les fautes, ni les solécismes prétendus du
Texte Hébreu imprimé qui en rendent l'intel-
ligence difficile, mais bien le peu de connoi-
sance qu'on a du génie de cette langue. Nos
Auteurs profanes, Virgile le premier est plein

d'énallages & de réticences ; nous en citerions cent exemples s'il en étoit besoin. S'est-on jamais avisé de prendre ces différentes figures pour des solécismes ? y a-t-on jamais trouvé des fautes par milliers ? On se riroit avec raison de celui qui oseroit l'affurer.

M. Ladvocat cite pour exemple de sa critique le mot כְּבוֹדִי khebôdî, *gloria mea*, ma gloire. C'est peut-être celui de toute l'Écriture sainte, auquel sa critique est la plus mal appliquée ; car la faute qu'il y trouve, attaque visiblement la vérité du Texte. La première fois où se trouve cette expression, c'est dans le Verset 6. du Ps. VII. Il met d'abord pour fondement de sa correction, qu'il faut répéter dans ce Verset *ut leo, comme un lion*, (voilà donc de son aveu une réticence) qui se lit au Verset 3. & c'est une supposition purement imaginaire, parce que la comparaison du lion ne passe pas le Verset 3. & que dans le Verset 6. il s'agit d'un ennemi *homme*, & non point *lion*. Aussi les opérations en sont-elles exprimées par des Verbes bien différens. Comme *lion* dans le Verset 3. טָרַף târâph, *il ravit avec violence*, פָּרַק phârák, *il déchire à belles dents* ; comme *homme* au Verset 6. רָדַף rādâph, *il poursuit* ; נָשָׂא nâshâgh, *il atteint* ; שָׁמַס shâmâs, *il foule aux pieds* לְעַפְרָ שָׁבַן le-nghâphâr shâkâne, *il fait descendre au tombeau*. Il est aisé de sentir la différence de ces deux idées, & il est singulier que M. Ladvocat n'en ait pas été frappé : mais comme il s'est imaginé que la *comparaison* du lion subsistoit encore, & qu'il ne pouvoit pas concevoir que cet animal carnacier pût ensevelir *une gloire* dans la *poussière*, il a trouvé pour
se

se tirer d'embarras une faute dans *kebôdi*, *ma gloire*, & il veut qu'on lise *kebedi*, mon foie, qui lui paroît bien plus aisé à traîner dans la poussière qu'une *gloire*. Cependant qu'il nous permette de lui dire ; il en a fait trop ou trop peu. Les trois premiers Verbes de ce Verset ne sont pas plus analogues aux substances qu'ils gouvernent, que le quatrième. On ne *pourfuit* pas plus *une ame*, & on ne *foule* pas plus aux pieds *une vie*, qu'on n'ensevelit *une gloire* dans la poussière. La loi étoit donc égale pour tous les Substantifs en régime, il falloit tous les changer ou n'y pas toucher. Car inutilement éclaircit-il la dernière partie de ce Verset par l'invention de cette faute, s'il en laisse les premières parties dans l'obscurité ; & nous n'aurions pas été fâchés que le Critique, en nous apprenant que *la gloire* de celui qui se plaint ici est *son foie*, nous eût pareillement appris par le secours de quelque autre solécisme, si son *ame* & sa *vie* ne sont point aussi quelques autres *viscères* qui puissent s'adapter aux Verbes qui les régissent.

Il en est de même du Verset 13. du Psaume XXX. où il veut qu'on traduise, *ut cantet tibi jecur meum*, au lieu de *gloria mea*, „c'est „pourquoi mon cœur vous chantera des Cantiques,“ & des Psaumes LVII. & CVIII. où il ne veut pas qu'on lise, *exurge, gloria mea*, „réveillez vous, ma gloire,“ mais, *exurge, jecur meum*, „réveillez-vous, mon cœur.“ Mais 1°. il faut donc traduire mot à mot suivant la correction, *réveillez-vous, mon foie* ; car vouloir ôter un terme, parce qu'on ne l'entend pas, & lui en substituer un si peu convenable qu'on est obligé de recourir à un troisième pour l'expliquer, cela

n'est pas facile à persuader : & d'ailleurs, quand les Livres saints veulent dire, *mon cœur*, ils se servent toujours de *libbi*, & non pas de *kebedi* qui veut réellement dire *mon foie*. Enfin jamais *le foie* n'a été ni le siège de la *joie*, ni propre à *chanter des Cantiques* : & si M. Ladvocat, pour prouver la multitude de fautes qu'il trouve dans le Texte Hébreu imprimé, & faire voir combien la critique de ce Texte est nécessaire pour l'intelligence des Livres saints, n'a pas d'autres exemples à apporter que le terme *kebodi*, il aura de la peine à convaincre les vrais Hébraïsans de la richesse de ses découvertes ; & il auroit aussi bien fait de ne pas renchérir ici sur la sagacité du R. P. Houbigant.

Il passe dans l'article XI. au Discours préliminaire du sieur Laugeois. Il lui rend assez de justice sur le ton de suffisance qui y domine. Mais 1°. il ne falloit pas (page 75.) dire que la *signification* du sens littéral est la *signification la plus ordinaire*, & la plus connue de chaque terme, & celle que chaque mot présente d'abord naturellement à l'esprit ; parce que c'est-là la *définition* du sens de la lettre, & non du *sens littéral*, entre lesquels il y a une très-grande différence, comme nous l'avons fait voir dans nos Principes discutés, Tome I. p. 287. & suiv. 2°. Il ne devoit point avancer que le génie de la Langue Hébraïque consiste dans les règles de Grammaire certaines & reconnues, c'est s'expliquer avec trop d'obscurité. En général les règles de la Grammaire Hébraïque certaines & reconnues sont celles de toutes les Grammaires du monde. Un *Adjectif* doit s'accorder avec son *Substantif* en genre, en nombre & en cas, le *Verbe* avec son *Nominatif* en genre & en

nombre, la phrase doit exprimer tout ce qu'elle veut dire, une chose passée doit se rendre par le Prétérit, une chose actuelle par le Présent, une chose à venir par le Futur, un souhait par l'Optatif, un ordre par l'Impératif: le Nom doit être régi par un Verbe qui convienne à son essence, &c. Voilà les règles de Grammaire certaines, fixes, inhérentes à toutes les Langues de l'univers. Mais ce n'est pas dans ces règles générales & reconnues par tout le monde que consiste le génie d'une Langue, c'est précisément dans le renversement, dans la confusion, dans le mélange de ces mêmes règles. C'est ainsi que l'Hébreu & toutes les Langues Orientales joignent un Adjectif ou un Verbe féminin à un Substantif ou à un régime masculin, un Nom ou un Verbe singulier à un Adjectif ou à un régime pluriel: c'est ainsi que souvent elles emploient l'abstrait pour le concret, la cause pour l'effet, l'absolu pour le construit, & vice versa; qu'elles laissent des phrases imparfaites, & dans lesquelles on se trouve contraint de suppléer des mots pour éclaircir l'idée de l'Auteur, & bien d'autres façons de s'exprimer qui sont diamétralement opposées aux règles générales & constantes de la Grammaire. Voilà ce qui s'appelle le génie particulier d'une Langue, génie toujours très-difficile à découvrir, génie en un mot qui répand sur la Langue un air de négligence & de désordre qu'on prend aisément pour des fautes & des solécismes, lorsqu'on ne s'y est pas familiarisé à un certain point.

Viennent ensuite dans l'article XII. ses remarques sur les Observations préliminaires de notre Psautier. Comme ce qu'il en dit, n'est qu'une répétition usée de ce qu'on nous a déjà objecté, & que nous avons détruit

tant de fois , voici ce que nous répondons en peu de mots à ses objections surannées.

Tant que M. Ladvocat ne voudra pas entendre parler du *double sens littéral* , ou pour mieux dire de la *multiplicité des sens littéraux* reconnue dans les Livres saints par les Pères & les Interprètes, tant qu'il regardera *David* comme l'*Auteur & l'objet* de tous les Psaumes , il nous attaquera cent fois , cent fois nous le renverrons à nos Principes discutés , & nous sommes très - convaincus qu'il ne détruira jamais les preuves dont ils sont remplis. Qu'il se donne la peine de lire le premier Volume , il y trouvera le double sens littéral prouvé clairement , & la réponse à une grande partie de ses difficultés.

En vain s'efforce-t-il de prouver que *David* avoit d'autres ennemis que *Saül* , *Sémeï* , & *Abfalém*. Nous ne l'avons jamais nié ; & si nous n'avons nommé que ceux - la , c'est qu'ils étoient les ennemis particuliers , & par conséquent plus capables de lui arracher des imprécations que des étrangers qui n'étoient qu'ennemis de l'Etat & de la nation. Mais ce que nous nierons toujours , c'est que *David* ait fait plus d'imprécations contre ces derniers , fussent-ils Philistins , Moabites , Idu-méens , &c. que contre les premiers. Car de faire entendre , comme l'insinue M. Ladvocat , qu'il y étoit autorisé par l'ancienne alliance , c'est plus qu'un paradoxe. Jamais la Loi de Moïse n'a approuvé la haine contre ses ennemis personnels , & nous l'avons démontré dans notre second Volume , page 65. & suivantes , trop clairement pour qu'on puisse le révoquer en doute.

Mais , dit le Critique , page 83. „ les „ P. P. Capucins ne disconvient pas que

„ les Hébreux captifs à Babylone n'ayent fait
„ de telles imprécations & de telles deman-
„ des. Pourquoi refuser à David ce que l'on
„ accorde aux Hébreux captifs ? “

Ce raisonnement est des plus captieux. Qu'entend M. Ladvocat par les *Hébreux captifs* ? Entend-il *chaque Hébreu* en particulier, ou bien le *corps de la nation* en général, c'est - à - dire, l'*Eglise d'Israël* ? S'il entend *chaque Hébreu* en particulier, comme nous le soupçonnons, nous lui soutenons que l'Israélite en particulier n'avoit pas plus de droit & n'étoit pas plus autorisé, ni par sa Loi, ni par son état de misère, à faire des imprécations contre les Chaldéens, que *David* contre ses ennemis personnels. Le Critique n'a-t-il donc pas pris garde à ce que le Prophète Jérémie recommande aux captifs Ch. XXIX, 7.

„ *Demandez au Seigneur la paix pour la ville*
„ *où vous êtes retenus, & priez pour elle.* “

Mais si par un hazard dont nous ne pouvons nous flatter, il entendoit sous le terme d'*Hébreux captifs* l'*Eglise d'Israël*, il est certain que cette Epouse du Verbe sous le joug des Babyloniens a pu demander au Seigneur l'exécution de ses promesses : & comme elle savoit que sa liberté n'étoit qu'une suite de la destruction de l'Empire de Babylone, elle a pu le prier d'en accélérer le moment. Il n'en est pas de même de *David*, & on ne nous fera jamais accroire que ce Monarque comme particulier ait pu poursuivre auprès du Seigneur l'*anéantissement* de ses ennemis personnels. Jérémie, Néhémie, & autres saints personnages de l'ancien Testament n'avoient pas plus de droit que David en ce qui les regardoit personnellement. S'ils ont tenu quelques discours de cette nature, ce

sont des Prophéties plutôt que des imprécations ; & d'ailleurs ils parloient au nom de l'Eglise dont ils étoient les organes.

M. Ladvocat convient page 81. que David n'a jamais fait d'imprécations, ni contre Saül, ni contre Séméï, ni contre Absalom. Voilà l'aveu le plus funeste qui pût jamais lui échapper. En effet David n'a point eu d'ennemis, dont il eut plus lieu de se plaindre que de ces trois personnages. L'un étoit un Roi furieux, qui pendant des années entières n'a cherché que les moyens de le faire périr. Le second le plus insolent de tous les sujets, qui prenoit le tems où il étoit plongé dans la plus vive douleur, pour l'accabler d'injures & de malédictions. Le troisième enfin un fils dénaturé qui foulant aux pieds les loix les plus sacrées de la nature, cherchoit à lui ravir en même tems la couronne & la vie. Or, si David n'a point prononcé d'anathèmes contre ces trois ennemis, il est plus que vraisemblable qu'il n'en a pas lancé contre d'autres. Seroit-ce contre Doëg l'Iduméen ? Ouvrons l'Ecriture, elle décide la question. Lorsqu'Abiathar échappé du carnage s'enfuit vers David, & lui apprit que Saül avoit fait massacrer par Doëg quatre-vingt-cinq Prêtres de Nobé, que répond David ? *Je n'ignorois pas*, dit-il sans colère, *que ce jour-là Doëg l'Iduméen y étoit, & que surement il le rapporteroit à Saül : c'est moi qui suis le meurtrier de toute la maison de votre père, demeurez avec moi, &c.* I. Rois Chap. XXII, 22. Quand on vint lui dire qu'Achitophel étoit de la conjuration d'Absalom, comment s'exprima-t-il ? Il se tourna un instant vers le Seigneur. *Grand Dieu*, dit-il, *répandez un esprit de vertige sur les conseils d'Achitophel,*

II. Rois Ch. XV, 32. Sont-ce là des imprécations ? A l'égard des courtisans de Saül & des Conseillers d'Absalom, nous ne voyons dans aucun Livre de l'Écriture sainte que David en ait lancé aucune contre eux. Reste donc pour *ennemis* susceptibles d'anathème, les *Philistins*, les *Moabites*, les *Iduméens*, les *Syriens* & les *Ammonites*. Nous prions M. Ladvocat de nous indiquer un seul endroit des Livres saints, où il soit dit que David les ait maudit les uns ou les autres ; & d'ailleurs il semble qu'on ne fait guères d'imprécations contre des gens que l'on défait toutes les fois qu'on les attaque, ou qu'ils se présentent au combat : or David a toujours vaincu ces peuples.

Quelle est l'occasion où David auroit pu être soupçonné d'avoir fait quelque imprécation ? M. Ladvocat l'a oubliée. La voici : c'est lorsque pendant son absence les Amalécites brûlèrent Sicéleg, & emmenèrent en captivité ses deux femmes, & tout ce qu'il y avoit dans la ville. On ne pouvoit le frapper par un endroit plus sensible : cependant il ne dit rien, il fondit en larmes avec toute son armée, & consulta le Seigneur sur le parti qu'il devoit prendre, I. Rois Chap. XXX. Il est donc plus clair que le jour, & par les Livres saints, & par l'étude du caractère de David, que jamais comme particulier il n'a proféré aucune imprécation contre ses ennemis personnels, ni contre ceux de son Etat. Il ne lui est échappé qu'un premier mouvement de colère contre Nabal, & il n'a jamais maudit que les montagnes de Gelboë ; encore étoit-ce en faveur de son plus cruel ennemi, c'est-à-dire de Saül, dont il regret-

toit la perte aussi sincèrement que celle de Jonathas son intime ami.

Il nous fait un crime d'avoir dit „ qu'on „ ne se persuadera jamais qu'il soit entré „ dans les desseins de Dieu que le premier & „ le second Temple de Jérusalem & toutes „ les Eglises Chrétiennes ne retentissent d'âge „ en âge que des plaintes d'un Roi d'Israël „ mort depuis plusieurs années, & de ses in- „ vectives contre ses ennemis particuliers. “
On se persuadera beaucoup moins, dit-il, que le premier & le second Temple n'ayent retenti que des plaintes des Hébreux captifs, dans le tems même que les Hébreux n'étoient point captifs, que leur Royaume étoit florissant, & qu'ils ignoroient entièrement leur future captivité, &c.

Il n'y a personne qui ne sente la foiblesse du raisonnement de M. Ladvocat. Quoi ! Parce que le Royaume de Juda étoit alors florissant, & que les Hébreux n'étoient point encore captifs, il est inoui de dire qu'ils chantoient des prédictions qui leur annonçoient les malheurs de leur captivité future ? Quoi ! ils ignoroient entièrement cet affreux événement ? Ils ne lisoient donc jamais le XXVI. Chapitre du Lévit. Vers. 32. & suiv. le Chapitre IV, 27, 28, 29, 30. du Deut. où il leur est annoncé si clairement. Que M. Ladvocat apporte donc de meilleures raisons pour étayer son sentiment, s'il veut le faire adopter. Car celles-là ne sont nullement recevables. Oui, nous le répétons, les Psaumes, sous le point de vuë que nous les envisageons, c'est-à-dire, susceptibles de plusieurs sens littéraux, ne sont autre chose que des Prophéties ; & des Prophéties sont sûrement plus dignes d'occuper le cœur & l'esprit de ceux qui rendent hommage à l'Etre

suprême , que les actions d'un seul homme mort depuis tant de siècles. Le Critique croiroit-il donc sérieusement qu'un Israélite dans le Temple en chantant un Psaume n'avoit intention que de se rappeler les évènements de la vie de David , & que David de son côté ne les a composés que pour en perpétuer la mémoire dans tous les siècles ? Qu'il se désabuse : David étoit en même tems Poëte & Prophète. Il s'est servi de la Poësie , non point pour mettre en Vers le détail de sa vie que personne n'ignoroit , & qui étoit en prose dans les mains de tout le monde , mais pour prédire non - seulement les grandeurs & les humiliations de Jésus - Christ , mais encore le sort de l'Eglise d'Israël & celui de l'Eglise Chrétienne : & ce sont ces faits si intéressans qu'il annonce dans ses Psaumes , s'il est effectivement l'Auteur de tous. En un mot , que M. Ladvocat prouve par les Prophètes & par les autres Livres de l'Ecriture sainte les applications qu'il fait à David , comme nous prouvons celle que nous faisons à la captivité , & alors la loi sera égale. Mais nous ne croyons pas qu'il y réussisse. Qu'il cesse donc de dire que *c'est un système inoui jusqu'à nos jours , qu'il n'est ni vraisemblable , ni conforme à l'histoire , & que ni les saints Pères , ni les autres savans Interprètes de l'Ecriture sainte , soit Juifs ou Chrétiens , n'en ont jamais eu la moindre idée ;* parce que nous avons avancé dans notre premier Volume des Principes discutés , page 49. & nous sommes prêts de lui prouver que sur 150. Psaumes il y en près de 120. qui ont été attribués à la captivité par les uns ou les autres des Pères ou des Interprètes. Preuve bien sensible que notre plan n'est point inoui , & que du moins on a en-

treuvé les différentes parties qui le composent, sans vouloir se donner la peine de les rassembler.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est l'aveu qu'il fait de l'objet des Psaumes en général. *Ce qui est vrai, dit-il, c'est que ce sont des Odes, des Cantiques, des Elégies, & des autres pièces de Poësie sacrée qui rappellent l'histoire & les principaux évènements de l'ancien Testament, les différens états du Peuple de Dieu depuis Moÿse jusqu'aux Machabées; la grandeur, la puissance & la sagesse de l'Etre suprême; ses bontés, ses miséricordes & ses œuvres merveilleuses envers son Peuple; les châtimens de ce même Peuple à cause de ses infidélités; les promesses du Médiateur & du Sauveur du genre humain; la prédiction de sa naissance, de sa passion, &c. les sentimens de foi, de respect, d'adoration, d'amour, de crainte & de reconnoissance envers le Créateur & le Rédempteur de l'univers; ses louanges & l'image vive & frappante de ses divins attributs, le bonheur réservé aux justes, les peines décernées contre les impies, les maximes d'une morale pure & divine, &c.*

Si M. Ladvocat avoit toujours eu cette description devant les yeux, il se seroit épargné deux peines; la première, d'approuver le Psautier du sieur Laugeois dont la traduction renverse tous ces objets; la seconde, de faire un Volume pour nous critiquer, parce que nous ne pensons pas autrement que lui sur cet objet des Psaumes en général, & que nous ne voyons *David* comme objet désigné sous aucune de ces qualifications.

Le Critique n'est point de notre avis sur l'harmonie, & nous fait dire que, si dans un

Psaume quelconque il y a un seul Verset qui s'entend de Jésus-Christ, tout le Psaume doit s'expliquer & s'entendre de ce divin Libérateur.

Ce n'est point là ce que nous avons avancé, & M. Ladvocat ne trouvera pas mauvais que nous lui disions qu'il ne devrait point ainsi changer nos expressions. Nous avons dit & nous soutenons que tous les Versets d'un Psaume doivent se rapporter à l'objet choisi ; que si le Psaume regarde *uniquement* Jésus-Christ, tout doit se rapporter à lui, &c. C'est ce terme *uniquement* que le Critique a manqué mal à propos, & qui devrait lui faire ouvrir les yeux sur la justesse & la nécessité de cette règle qu'il affecte ici de combattre. Oui, nous soutenons & nous soutiendrons toujours que tout est suivi, tout est lié, tout est harmonieux dans les Livres sacrés. Jésus-Christ n'y est point confondu avec les Chaldéens : & si dans un Psaume il se trouve un Verset *uniquement* applicable à Jésus-Christ & qui ne puisse absolument être adapté à un autre objet, il n'est pas douteux que le Psaume lui appartient, & qu'il en est l'unique sens littéral : tels sont les Ps. II, VIII. &c. où l'on trouve des Versets de cette nature. Mais si ce Verset qui peut s'appliquer à Jésus-Christ, peut également s'adapter à l'objet choisi, on le lui adapte ; & c'est cette double opération qui constitue, développe & montre à découvert le double sens littéral, ou pour mieux dire la multiplicité des sens littéraux qui règne dans la plus grande partie des Prophéties. Nous sommes du dernier étonnement que M. Ladvocat révoque en doute l'harmonie, & veuille trouver dans l'Esprit saint des écarts & des

enthousiasmes proscrits par les plus habiles Interprètes. A Dieu ne plaise que nous soyons jamais de son sentiment à cet égard, nous le regardons comme trop injurieux aux Auteurs inspirés, & à la majesté des divines Ecritures pour jamais l'admettre.

Enfin il finit ses remarques 1^o. en répétant encore que les termes énigmatiques, les énallages, les réticences, les supplémens, &c. ne sont inventés que pour justifier les fautes de Copistes, ou pour se tirer d'embarras des passages obscurs & difficiles. Paradoxe qu'il a déjà avancé dans son Avertissement, & que nous avons réfuté plus haut. 2^o. En niant que les pronoms personnels mis devant les verbes renferment une idée modificative. A des dénégations pareilles, nous gardons le silence; car en vain réclamerions-nous, & les lumières du raisonnement qui l'indiquent, & notre propre langue où ils sont en usage pour donner plus de force & d'énergie à l'expression. Les preuves les plus claires se briseront toujours contre un *nego*, je le nie. Il paroît cependant que ces mots, *& moi je vous dis*, sont beaucoup plus expressifs que les simples termes, *je vous dis*.

Nous voilà parvenus aux observations particulières de M. Ladvocat sur quelques Psalmes de notre traduction, & de celle du sieur Laugeois. Nous nous garderons bien de le suivre pas à pas; mais pour éviter la prolixité, nous allons seulement faire un simple abrégé de ce qu'il a dit de plus frappant contre le Texte, contre l'harmonie, & peut-être contre le bon sens.

Le Ps. III. nous offre une contradiction d'idées bien singulière: c'est celui qui contient ce Verset, *Ego dormivi & soporatus sum; & exur-*

rex, quia Dominus suscepit me, dont M. Ladvocat fait sonner bien fort la traduction qu'en a faite le sieur Laugeois en ces termes : *Je me couche, je me livre sans crainte au sommeil, je me lève sans alarmes, &c.*

Selon M. Ladvocat, ce Psaume a été composé par David durant la rébellion d'Absalom, & selon toutes les apparences, le matin même de la bataille qui s'est donnée entre eux. Comment est-il possible que David fuyant devant son fils, abandonné de la plus grande partie de ses sujets, livré à la plus vive douleur, ait pu le matin même du jour qui devoit décider de son sort & de celui d'un fils qu'il aimoit tendrement, s'écrier : *Je dors sans crainte, je me lève sans alarmes* ? David étoit soumis, pénitent, résigné à toutes les volontés du Seigneur qui le châtoit ; mais il n'en avoit pas moins un cœur, & un cœur susceptible des sentimens de la nature. Son extrême inquiétude avant la bataille, & les larmes que lui arracha sa victoire, sont trop bien dépeintes dans l'Écriture sainte, pour qu'on puisse lui attribuer une pareille bravade ; & sûrement il ne s'étoit point couché & endormi sans crainte, & levé sans alarmes.

On trouve encore une inattention assez forte dans ses raisonnemens sur le Ps. CXXVI. *In convertendo*, où il soutient que ce sont les captifs délivrés qui expriment leurs sentimens, pendant que le Texte dit positivement au Vers. 4. *Converte, Domine, captivitatem nostram*, Seigneur, brisez nos fers, & que d'ailleurs la plus grande partie des Verbes y est au futur. *Tunc replebitur, tunc dicent, metent, veniendo venient*. Nous ne citons que ces deux exemples entre mille autres qui sont dans son Ouvrage, & ils sont suffisans pour prouver que les ob-

jets qu'il a choisis à chaque Psaume, sont plus l'effet de la prévention & du hazard que le fruit d'un travail combiné & de profondes réflexions, si nécessaires dans une matière de cette importance.

Si de ses écarts nous passons à ses fautes de Copistes, le Ps. II. (indépendamment du mot *kebodi*, dont nous avons parlé ci-dessus,) nous démontre clairement combien peu ses découvertes sont solides & lumineuses.

Il trouve trois fautes seulement dans le Verset 6. En vérité on ne peut comprendre à propos de quoi. Car 1°. que ce soit Dieu le Père qui dise aux ennemis de son Fils, *C'est moi qui l'ai établi Roi pour régner sur Sion*, ou que ce soit le Fils de Dieu qui dise, *J'ai été établi Roi par mon Pere pour régner sur sur Sion*, cela paroît bien indifférent; & dès que l'empire du Verbe sur Sion, c'est-à-dire sur l'Eglise, est également prouvé tant par le passif que par l'actif, il étoit inutile de vouloir trouver en faute le Texte Hébreu imprimé. 2°. S'il falloit ici rapporter l'antiquité, nous prouverions aisément que c'est à tort que M. l'Advocat avance que les anciennes Versions ont lû avec les Septante & la Vulgate, *J'ai été établi*. Car sans compter S. Jérôme, nous pourrions citer la Paraphrase Chaldaïque, la Version Syriaque, Aquila, Symmaque, la cinquième & sixième éditions données par Origène, qui lisoient comme le Texte Hébreu d'aujourd'hui, *J'ai établi*.

Que le \beth *beïth* puisse être confondu par un Copiste avec le κ *khâph*, cela n'est point étonnant à cause de la ressemblance de la figure des caractères, c'est une erreur des yeux. Que le ζ *tsâdé* puisse être pris pour un δ *sâméché* dans la conversation, cela peut être encore à

cause de la ressemblance de la prononciation, & c'est un défaut d'oreilles; mais que dans un même mot ces quatre lettres ayent été prises les unes pour les autres, comme le prétend le Critique, voilà ce qui ne paroît pas probable: il faudroit pour cela que le Copiste eût copié la moitié du mot, & qu'on lui eût dicté l'autre, & qu'il eût péché en même tems par les yeux & par les oreilles.

Enfin nous connoissons par ce Psaume jusqu'à quel point M. Ladvocat a été curieux de sauver les écarts du sieur Laugeois, puisqu'il a mieux aimé donner ce Psaume à David faisant la guerre aux Ammonites, que de l'attribuer uniquement à Jésus-Christ. Cependant il n'ignore pas que les anciens Rabbins dans le Targum & dans leurs Commentaires l'ont expliqué du Messie, & que ce sont les Juifs modernes qui convaincus de l'avantage que les Chrétiens tirent de ce Psaume pour prouver la divinité de Jésus-Christ, s'acharnent à faire voir que David en est l'objet. Nous convenons encore que, contre le sentiment des Pères & des anciens Interprètes qui ne lui donnent qu'un seul sens littéral, plusieurs Commentateurs modernes ont voulu absolument y en trouver deux: mais malgré tous leurs efforts & ceux du Critique, il est aisé de voir qu'une grande partie des Versets ne peut s'appliquer à David, sans faire une violence extrême au Texte, & même sans affoiblir le dogme & lui donner atteinte. Pourquoi vouloir priver la Religion d'une preuve aussi claire de la divinité & de la génération éternelle du Verbe?

Le Ps. VIII. met au grand jour la façon de penser du Critique sur l'harmonie, & le peu de cas qu'il en fait. Ce beau Cantique,

suivant lui, est entièrement moral. Ce jugement nous étonne. Que devient donc le Verset 3. que Jésus-Christ s'attribue lui-même Matth. XXI, 16. & les Versets 5, 6, 7. que S. Paul aux Hébr. Chap. II. Vers. 6, 7 & 8, assure ne convenir qu'à ce divin Sauveur ? Quoi ! Jésus-Christ pour prouver que sa mission étoit prédite par les Prophètes, & S. Paul pour prouver les mystères de son Incarnation & son empire sur toute la nature, ne se sont servis l'un & l'autre que de passages purement moraux ? Nous osons dire que de pareilles assertions ne nous paroissent pas bien propres à prouver les Mystères de notre Religion.

„ C'est là, dit-il, qu'ils font usage de leur
 „ harmonie, en appliquant ce Psaume uni-
 „ quement à Jésus-Christ, & qu'ils prodiguent
 „ les termes énigmatiques. “ Cela fait deux reproches dont on nous rebat les oreilles depuis quinze ans, & qui sont aussi mal fondés l'un que l'autre. Il est triste pour M. Ladvocat & les autres Critiques, que M. l'Abbé de Villefroï, en donnant ce Psaume dans le premier Tome de ses Lettres, ait prouvé sa manière de l'interpréter par l'autorité de l'Écriture sainte elle-même qu'il discute pied à pied, & que nous ensuite, dans notre septième Volume pag. 361. & suivantes, ayons justifié ces applications par les passages les plus clairs des Pères & des Interprètes. Tant qu'on ne détruira pas ses preuves ni les nôtres, nous serons toujours bien fondés à persister dans notre sentiment : & toutes les fois que dans un Psaume de huit Versets nous en trouverons quatre appartenir à Jésus-Christ exclusivement à tout autre, nous soutiendrons que le reste lui appartient également ; parce qu'on

ne nous fera jamais accroire que trois ou quatre Versets intimement liés à ceux qui regardent Jésus-Christ , puissent avoir un autre objet.

„ On ne peut que louer le zèle des RR. PP. Capucins, “ continue le Critique. Nous sommes fort sensibles à ses louanges , mais nous ne les demandons pas. Un air pareil de commisération & de pitié porte bien une empreinte de présomption , mais il ne détruit pas une demi-ligne de preuves.

L'acharnement de plusieurs Critiques, dont M. Ladvocat n'est aujourd'hui que l'écho sur plusieurs points , à trouver mauvais que nous ayons posé l'harmonie pour une des principales bases de notre Ouvrage , a quelque chose de bien singulier. On ne veut pas absolument que nous trouvions de la suite & de la liaison dans les Livres saints. Dès que nous la montrons , c'est de l'*arbitraire* , c'est du *systématique*. Mais cette règle que nous regardons comme fixe , invariable , & sans exception , & qui l'est réellement , n'est pas la seule colonne de notre édifice : il en est encore deux autres également solides ; c'est l'analogie de la foi , & la règle de comparaison. A l'égard de la foi , nous sommes bien certains qu'on ne nous attaquera pas de ce côté , & nous sentons parfaitement que , si M. Ladvocat a lâché (pag. 388.) *qu'il étoit très-convaincu que nous avions eu les intentions les plus droites & les plus saines , & que nous n'avions voulu en aucune sorte donner la plus légère atteinte aux vérités & aux maximes de notre sainte Religion , c'étoit pour fixer les yeux du Public sur nous , & glisser ensuite la même phrase en faveur du sieur Laugeois. Mais pourquoi ni lui , ni ceux qui nous ont critiqués avant*

lui, n'ont-ils donc jamais attaqué la règle de comparaison ? Elle doit être au moins aussi coupable, & peut-être davantage à leurs yeux, que l'harmonie, puisque c'est elle qui fournit les preuves des termes énigmatiques, & concourt à l'existence & à la solidité de cette harmonie. La raison en est simple : c'est qu'elle est inébranlable. On fait des Volumes entiers de raisonnemens contre la liaison que nous trouvons dans l'Ecrite sainte, on nie l'existence des termes énigmatiques, on tourne en ridicule les explications que nous en donnons : mais quand ensuite on trouve une multitude de Pères & d'Interprètes qui ont dit avant nous les mêmes choses que nous disons, on tourne le feuillet, & on se tait sur les preuves & sur les comparaisons ; parce qu'on sent que toute la prévention, tout le préjugé, toutes les railleries se briseroient contre : & c'est un fait que M. Ladvocat a si bien senti, qu'il a mieux aimé répéter dans trois ou quatre endroits de son jugement, & ce contre la vérité, que nous n'avions point apporté de preuves de nos interprétations, que de les combattre & d'en détruire la solidité.

Le Ps. XVI. est encore un de ceux que nous regardons après les Pères & les anciens Interprètes comme appartenant uniquement à Jésus-Christ. Mais suivant le Critique, il est historique & prophétique ; & David en est l'Auteur & l'objet. Il auroit donc dû nous apprendre comment il adapte à David ces mots, *non derelinques animam meam in inferno, nec dabis sanctum tuum videre corruptionem.*

C'est principalement sur le Ps. XVIII. que le Critique fait tous ses efforts pour pallier les écarts théologiques du sieur Laugeois. En

vain a-t-il prévenu dans son Avertissement que cet Auteur n'avoit point fait sa traduction en Théologien. Dès qu'il n'étoit pas Théologien, il ne devoit pas y travailler : dès qu'il s'étoit hazardé de la faire, M. Ladvocat ne devoit jamais l'approuver ; dès qu'enfin il avoit trop précipitamment lâché son Approbation, il falloit au plutôt revenir sur son jugement, & ne point se mettre en tête d'excuser des écarts qui peuvent avoir des suites aussi funestes. Car que M. Ladvocat sur le Vers. 9. du Ps. XVIII. veuille faire entendre que le sieur Laugeois a voulu dire autrement qu'il n'a dit, c'est ce qu'on croira difficilement. La Théologie que débite le Critique à la page 153. est très saine ; mais malheureusement ce n'est pas celle qu'a entendue le sieur Laugeois. Il s'est expliqué trop clairement, pour qu'on puisse révoquer en doute ses sentimens. Voici sa traduction des Vers. 7, 8 & 9. de ce Psaume.

Verse 7. *Lex Domini immaculata, convertens animas : testimonium, &c.* „ L'ordre que „ le Seigneur a prescrit à l'univers, est si par- „ fait, qu'il fait rentrer en eux-mêmes les „ esprits les plus altiers : les loix en sont si „ invariables, qu'elles inspirent la sagesse aux „ esprits les plus simples. “

Verse 8. „ Loix divines, vous nous affer- „ missez dans la voie, vous êtes pleines de „ douceur pour l'ame qui vous médite : vous „ nous élevez au rang des élus par la lumière „ dont vous nous éclairez. “

Verse 9. „ La piété que vous nous inspirez, „ nous rend justes aux yeux du Seigneur : „ elle nous assure un bonheur inaltérable, &c. “

Il semble que ces expressions soient bien claires. Mais M. Ladvocat en a si bien senti

l'inexactitude , qu'après avoir reconnu que ces Versets sont trop paraphrasés , il ne peut s'empêcher de dire qu'il ne faut pas prendre cette traduction à la lettre , & dans toute la rigueur théologique.

Dans un tout autre Ouvrage , & vis-à-vis d'un homme moins entêté que le sieur Laugeois , on pourroit peut-être excuser des expressions aussi hardies : encore faudroit-il être assuré de la bonne foi de l'Auteur , & de sa profonde ignorance dans les matières les plus communes de la Théologie. Mais si l'on combine des phrases pareilles avec l'attention que paroît avoir eu le sieur Laugeois à faire disparaître Jésus-Christ de sa traduction , le soin continuel qu'il a d'en écarter la miséricorde & la justice du Seigneur , d'en supprimer presque par-tout les prières , & de n'exposer jamais aux yeux du Seigneur que sa profonde piété & son amour pour ses commandemens ; il est à craindre qu'il ne se regarde juste que par ses propres mérites , & qu'il n'ait besoin , ni de la foi dans le Médiateur , ni des mérites & de la grace de Jésus-Christ , pour parvenir au rang des élus. Il lui suffit de méditer le bel ordre de l'univers & les loix que le Seigneur lui a prescrites ; & le voilà juste aux yeux de Dieu , & son bonheur assuré.

Nous ignorons si le sieur Laugeois , comme le prétend son défenseur , a voulu dire autre chose ; mais nous savons que c'est là ce qu'il a dit.

M. Ladvocat s'est un peu échappé sur le Ps. XXI. Comme nous prétendons que le Roi dont il y est question ne peut pas être *David* , parce que ce qui en est dit ne peut absolument lui être appliqué , nous avons soutenu

& prouvé dans le Tome III. page 480. & suiv. Tome X. pag. 10. & suiv. Tome XI. page 230. que ce Roi ne pouvoit être que l'Eglise d'Israël. Pour détruire notre sentiment, quelles raisons apporte le Critique ? Un jeu de mots. „ On ne se persuadera ja- „ mais, dit-il, qu'un Roi soit une Eglise. “ Et plus bas : „ D'un Roi ils en ont fait une „ Eglise. “ Nous ne relevons point ici cette pointe ; peut-être nous en échapperait-il quelque une aussi mauvaise, & ce ne fut jamais notre intention de faire rire le public à nos dépens respectifs. Tout ce que nous demanderions à M. Ladvocat, ce seroit de ne pas couper un Verset pour en appliquer une partie à David, & passer sous silence le reste qui lui est inapplicable. Par exemple, il attribue à David le Vers. 5. Le Texte, dit-il, porte au prétérit, *Il vous a demandé la vie, & vous lui avez accordé une longue suite de jours.* „ Ce „ qui fait allusion, selon le Critique, au „ danger que courut David dans la guerre „ des Ammonites, quand il tua de sa main „ Sobach Général d'Adarézer. “ Ce n'est pas là tout le Verset : il y a, *& vous lui avez accordé une longue suite de jours,* עולם ועד, *inghômâmê oûnghéd, dans tous les siècles & à jamais.* On sent aisément qu'en supprimant ces deux derniers mots, il n'est pas difficile de faire quadrer le reste à David qui est mort septuagénaire ; mais on s'apperçoit encore mieux, qu'en les exprimant, jamais le Verset ne peut être appliqué à ce Prince, & que c'est la raison pour laquelle le Critique n'en parle pas.

Rien ne nous seroit plus aisé, que de montrer qu'il n'y a point, ou très-peu de Psaumes, où il ne soit échappé à M. Ladvocat quel-

qu'inattention de cette nature : mais comme dans une réponse que la nécessité nous arrache , nous ne sommes point animés par aucun motif particulier , nous nous bornons à quelques réflexions sur son *Exurgat*.

Ce Psaume , sur lequel M. Ladvocat s'est arrêté avec complaisance , & qui paroît son enfant chéri , est celui de tous dans lequel il donne le plus souvent ce qu'il croit y voir , pour des vérités incontestables. Il prétend d'abord que „ c'est une Ode de triomphe & „ d'actions de grâces composée par David, lors- „ qu'après la prise de Rabbah , & la conquête du pays des Ammonites , il revint „ triomphant à Jérusalem avec l'Arche d'alliance & toute son armée. “ Il paroît se fonder en partie , sur ce qu'au Verset 28. il est parlé des Princes de Zabulon & de Nephthali unis à Juda & à Benjamin , d'où il conclut que ce Psaume a été composé avant le règne de Roboam , & avant la séparation des dix Tribus ; parce que les Princes de Nephthali & de Zabulon ne sont point revenus de la captivité.

M. Ladvocat veut-il renoncer à son objet , si nous lui prouvons que les dix Tribus sont revenues de Babylone aussi-bien que Juda & Benjamin ? Non , sans doute , il n'y renoncera pas. Qu'il ne donne donc pas un pareil fondement à son système ; car il ne peut pas être plus mal appuyé. Indépendamment du dernier Verset du premier Chapitre d'Esdras où il est dit en propres termes que *tout Israël revint dans ses villes* , nous le prions de lire attentivement le XXXVII^e Chapitre d'Ezéchiel. Il y verra le retour des dix Tribus bien clairement annoncé , & conséquemment un de ses états ren-

versé. Qu'il voye sur-tout le VIII^e Volume de nos Principes discutés depuis la page 330. jusqu'à la page 366. il y trouvera des preuves qui détruisent ce qu'il avance à ce sujet.

2^o. Il prétend que nous devons traduire le premier mot de ce Psaume comme il est porté dans les Nomb. X, 35. *Levez-vous, Seigneur*. Mais 1^o. il ne peut pas nier que dans l'endroit cité le Verbe ne soit à l'Impératif *קוּמָה* *khoumâh*, *exurge, levez-vous*; & qu'ici il est au Futur *יָקוּמָה* *iâkoum^e*, *exurget, se levera*: & dès-lors il paroît que le Psalmiste a bien eu intention d'adapter à son sujet l'idée de Moÿse, mais dans un sens différent; parce que s'il eût été ici question du même acte de Religion, il se seroit servi des mêmes paroles. On seroit d'ailleurs obligé de reconnoître dans cet endroit une énallage que M. Ladvocat réproûve sans miséricorde.

2^o. Il prétend que Moÿse a ordonné qu'on diroit ces paroles toutes les fois qu'on transporterait l'Arche pour une expédition militaire. Nous ne trouvons dans aucun des Livres saints, ni cette ordonnance, ni la distinction que fait le Critique entre les translations cérémonielles & les transports militaires de l'Arche. Il est dit tout simplement aux Nombres que, lorsqu'on levoit l'Arche, Moÿse disoit, „ *Levez-vous, Seigneur, & qu'à votre vuë vos ennemis soient dissipés; & que ceux qui vous haïssent, prennent la fuite*. Et quand on la remettoit en place, il disoit, *Retournez, Seigneur, au milieu de la multitude d'Israël*.“ Cette formule étoit une prière générale que Moÿse répétoit à chaque fois qu'on changeoit l'Arche de place, à quelque titre que ce fût, ou de cérémonie, ou de

guerre. D'ailleurs nous ne voudrions que le raisonnement du Critique, pour prouver qu'il n'y a pas un seul Psaume composé pour le transport de l'Arche; parce que Moïse ayant donné cet ordre indistinctement pour toute sorte de translations, le Psalmiste n'auroit sûrement pas manqué de commencer son Poëme par, *Levez-vous, Seigneur; & qu'à votre vuë, &c.* dans les mêmes termes de Moïse. 3°. En admettant même ici une translation militaire, & traduisant par l'Impératif, *Levez-vous, Seigneur*, il en résulte une contradiction visible. Et en effet, que David partant pour la guerre des Ammonites eût dit en levant l'Arche, *Levez-vous, Seigneur; & qu'à votre vuë vos ennemis soient dissipés, & qu'ils prennent la fuite*; cela seroit plus probable. Mais que David, après avoir détruit les Ammonites & leurs alliés, & revenant triomphant, s'exprime dans des termes aussi vifs, & dise au Seigneur, *Levez-vous, grand Dieu: qu'à votre vuë vos ennemis soient dissipés; que ceux qui vous haïssent, prennent la fuite.* Vers. 2. *qu'ils disparoissent comme le feu fait fondre la cire, &c.* il n'y a personne qui ne demande alors de qui David peut demander ici la destruction avec tant d'énergie, étant sûr que ce n'est pas celle des Ammonites dont il revient vainqueur. Pour que ces deux Versets pussent quadrer à l'objet choisi par le Critique, il faudroit les mettre au Prétérit, *Dieu s'est levé, ses ennemis ont pris la fuite, &c.* pour lors ils seroient conformes à l'histoire: mais malheureusement pour M. Ladvocat ils sont au Futur dans le Texte, & selon lui on ne doit point reconnoître ces changemens de tems dans la Langue sainte.

3°. Il faut que le terme de *juste* qui se trouve

trouve au Verſet 4. ait beaucoup embarrasſé M. Ladvocat , pour s'être déterminé à apporter une auſſi foible raiſon de cette épithète en faveur des Iſraélites. *Ils ſont juſtes*, dit-il, *parce qu'ils ont fait une guerre juſte.* Il ſemble que c'eſt bien prodiguer la *juſtice*, que d'en décorer tous les ſoldats d'une armée, parce que leur Roi fait une guerre légitime. Tous les guerriers du tems des Croiſades étoient-ils donc des *Saints*, parce qu'ils faisoient une guerre ſainte ? Epargnons les réflexions au Critique ſur ce Verſet : il n'y a perſonne qui ne ſoit en état de prévoir celles que nous pourrions faire.

Le Verſet 5. porte, *Applaniffez le chemin devant celui qui, porté ſur ſon char, traverse les déferts.* Cela ſignifie, ſelon M. Ladvocat, „ que l'on applanit effectivement le chemin „ par où devoit paſſer l'Arche en s'en re- „ tournant, de peur qu'elle ne vînt à être „ renverſée. Le malheur arrivé à la tranſlation de l'Arche de Cariathiarim à Jérusalem avoit fait prendre cette précaution. „ Mais le ſieur Laugeois demandera toujours 1°. Pourquoi on ne l'avoit pas applanit en allant, auſſi bien qu'en retournant. 2°. Oû il a pris que le malheur d'Oza venoit de ce que le chemin n'étoit pas applanit. Le Texte n'en dit pas un mot, Au contraire, l'Arche pencha ; parce que les bœufs qui traînoient le chariot, regimboient.

Qu'il croye que les captifs dont il eſt queſtion au Verſet 7. ſoient les Hébreux que les Ammonites avoient fait priſonniers dans cette guerre, & que les Apoſtats ou rebelles du même Verſet ſoient les chefs des Ammonites qui s'enfuirent dans les déferts de l'Arabie pétrée,

il est fort le maître ; mais l'Histoire sacrée ne dit pas un mot de ces deux évènements.

Il prétend que dans les Versets 8, 9, 10 & 11. il est question de la conduite du Peuple Hébreu dans le désert du tems de Moïse. Nous ne nous en sommes jamais apperçus. Nous savons que les Vers. 8. & 9. sont à peu de chose près les mêmes que les Vers. 4 & 5. du Cantique de Débora ; mais il ne s'ensuit pas qu'ils doivent avoir le même objet. Jamais le mot מַנְּה *ghéshémé* du Verset 9. n'a voulu dire la *manne* ; & dans tous les endroits de l'Écriture sainte où il est employé, il signifie la *pluie, douce* ou *orageuse*. Au Verset 11. il n'y a point *khaioteka*, animalia tua, mais *kahiataka*, que le sieur Laugeois a eu raison de rendre par *viventes tui*, ou *per te*, qui est ici sa vraie signification. Le Critique pouvoit se dispenser d'apprendre au public que sous ce terme *d'animalia tua* * nous entendions ici les Israélites & le Peuple d'Israël, parce qu'il n'y en a pas un mot, ni dans notre traduction, ni dans les notes : & la raison en est claire, c'est que nous lisons comme le Texte Hébreu imprimé *viventes tui*. S'il a pris cette signification dans le Tome VIII. de nos Principes discourés p. 212. il auroit dû ne pas taire les raisons & les preuves que nous avons rapportées pour la justifier ; comme il auroit également dû examiner de plus près la comparaison que nous y avons faite des Versets 4 & 5. de Débora avec les 7 & 8. de ce Psaume ; il se seroit épargné les reproches mal fondés qu'il nous fait.

* Voyez sur ce terme l'Homélie 17. de saint Grégoire sur saint Luc.

Après avoir parcouru le désert, & nous avoir parlé de la manne, & montré le bétail qu'Israël traînoit à sa suite dans ces lieux inhabités, M. Ladvocat revient à son sujet. Le Vers. 12. porte mot à mot : *Dominus dabit verbum : annuntiatrices exercitûs magni.* „ Le Seigneur donnera l'ordre : celles qui annoncent une grande armée. “ On sent aisément que ces deux parties de Verset présentent deux idées différentes. Il y a dans le Texte un *athenak*, c'est-à-dire, deux points après *verbum*, & aucune Préposition ne détermine le cas du Substantif suivant. Dès lors ces deux parties de Verset ne doivent point être jointes, & il faut suppléer au mot *annuntiatrices* un Verbe qui lui soit analogue ; & c'est ce que nous avons fait. Mais M. Ladvocat, pour faire quadrer à son objet ce Verset, a pris une route différente. Il change d'abord contre ses principes le Futur *dabit*, il donnera, dans le Prétérit *dedit*, il a donné ; fait sauter l'*athenak* qui sépare les deux idées ; & malgré sa répugnance pour les réticences, il supplée une Préposition au Substantif *annuntiatrices* : & comme après cette triple opération, le Verset restoit encore très-obscur relativement à son objet, il a imaginé ici une comparaison entre l'armée du Roi Hannon & ses alliés contre David, & celle de Séhon Roi des Amorrhéens contre Moïse ; comparaison dont on n'apperçoit pas ici la moindre trace, & dont pas un mot du Verset ne présente la plus légère idée. Le Critique, en taxant d'arbitraire la traduction du sieur Laugeois, ne devoit pas en présenter une qui pût être accusée du même défaut.

M. Ladvocat avance que nous faisons faire un solécisme au Psalmiste dans le Verset 14.

en rapportant la *colombe* qui est au Singulier, à *accubueritis* qui est au Pluriel ; & dans le même Verset lui-même donne aux Verbes *accubueritis* & *albesces*, dont le premier est au Pluriel, & le second au Singulier, le même Nominatif pluriel ; & ce sont *les braves Israélites*. Ce qui nous justifie, c'est que nous reconnoissons dans le Texte sacré des énallages très-fréquentes. Ce qui le condamne, c'est qu'il les rejette : il devoit y prendre garde, & ne point nous reprocher une faute qu'il commet dans l'instant même qu'il nous en reprend.

Le sens qu'il donne au Verset 15. présente un défaut d'attention manifeste : il veut que le mot Hébreu צלמון *tsalmône* soit ici une montagne, & il s'en sert par comparaison pour faire un compliment aux braves Israélites qui revenoient vainqueurs des Ammonites. „ Vous parûtes, leur dit-il, aussi éclatans, tans que le mont Selmon. “ Il nous suffit d'observer sur ce point, 1°. que Selmon comme montagne n'est nommée qu'une seule fois dans toute l'Écriture sainte, Juges Ch. IX, 48. par-tout ailleurs il veut dire comme ici *obscurité, ténèbres*. 2°. Que la montagne de Selmon étoit, dit M. Huré dans son Dictionnaire de l'Écriture sainte, *fort sombre & fort couverte* ; & d'ailleurs n'a jamais été employée dans les Livres saints pour désigner quelque chose de fertile ou d'éclatant. Ce qui prouve le peu de justesse de la comparaison.

Nous passons sous silence le Verset 17. il est tissu d'une trop mauvaise plaisanterie pour la relever ; & même avant de la mettre au jour, le Critique auroit dû lire ce que nous avons dit à cet égard depuis la page 257 jusqu'à la 274. de notre VIII^e Volume : & nous

hommes convaincus qu'après les preuves qu'il y auroit trouvées pour justifier notre traduction, il ne se seroit pas ainsi échappé dans une matière aussi sérieuse. Car de dire comme il fait sur le Vers. 19. que *Babylone* ne peut pas être appelée *montagne*, parce qu'elle étoit dans une plaine & sur l'Euphrate, c'est la plus mince de toutes les raisons. Jérémie sçavoit mieux que M. Ladvocat la situation de *Babylone* sur l'Euphrate & dans une plaine; cependant cela ne l'a point empêché dans son Chap. LI, 24. d'adresser à cette ville superbe ces mots: „ Je viens à toi, *montagne*, „ qui portes par-tout la désolation. “ Isaïe, Ch. XX, 6. n'appelle-t-il pas la *Judée* une *isle*; & au Chap. XXI. cette même *Babylone* le *désert* de la mer? Nous avons prouvé l'application de ces termes une multitude de fois dans nos Volumes; & s'il y a du ridicule dans nos explications, il ne tombe pas sur nous, mais sur les Pères & les Interprètes qui nous ont servi de guides.

Ce double rang de mille millions d'Anges qui dans le Vers. 18. forment le char de l'Eternel, ne sont pas du goût de M. Ladvocat: l'idée en est cependant magnifique. Le Texte, suivant lui, porte mot à mot: „ Le char du „ Seigneur est environné de vingt mille & „ des milliers de son armée: Dieu est au milieu d'eux dans son sanctuaire comme dans „ Sinai. “ Apparemment que le Texte Hébreu imprimé de M. Ladvocat est différent de celui dont nous nous servons. Car le nôtre porte mot à mot. *Le char du Seigneur est de vingt mille milliers doublés: Dieu au milieu d'eux, Sinai dans le Sanctuaire.* Nous ne trouvons pas mauvais que le Critique fasse ici des supplémens. Ils sont nécessaires sans contredit.

pour développer le Texte qui paroît trop concis. Mais vouloir qu'un Copiste ait mis *יְהוָה שְׁנַיִם*, iteratio, doublement, pour *יְהוָה צְבָאוֹת*, exercitus ejus, son armée, la faute seroit aussi trop grossière. Veut-on sçavoir pourquoi M. Ladvocat change ainsi le Texte ? C'est que tous ces millions d'êtres qui sont autour du char de l'Eternel, ne peuvent quadrer avec l'armée de David revenant de Rabbah. C'est ici, suivant le Critique, l'Arche qui est le char du Seigneur, & elle est en route avec l'armée. Une quantité de soldats aussi effroyable que celle que présente le Texte, l'a épouventé ; & voilà pourquoi il a commencé par en mettre vingt mille de côté dont il fait des Lévites & de jeunes filles qui battent de la tymbale : il ajoute ensuite de sa propre autorité un & avant les autres milliers, & change le mot Hébreu qui veut dire *doublés* dans un autre qui signifie *de son armée*. Et voilà comme dans mille endroits, au lieu de faire la Version sur le Texte, il fait le Texte sur la Version. Dieu, dit-il, est au milieu dans son sanctuaire comme dans *Sinai*. Le Texte ne porte ni *son*, ni *comme* ; & il semble d'ailleurs qu'on pourroit lui reprocher que cette phrase est louche : il falloit mettre comme sur le mont *Sinai*, & non pas dans *Sinai*.

Dans le Verset 21. il a pris la traduction que nous avons faite de la première partie pour celle de la seconde ; nous croyons volontiers que c'est une méprise de sa part.

Enfin nous le voyons sur le Verset 31. admettre de bonne foi un terme énigmatique. Le Texte porte, *Fera arundinis*, „ bêtes du „ roseau. “ Il regarde ces termes comme une expression métaphorique qui désigne les Princes

Syriens qui sont ainsi nommés, dit-il, parce que la Syrie a beaucoup d'étangs & de marais remplis de roseaux. C'est une raison tirée de bien loin, & furieusement équivoque; & nous le défierions bien de nous prouver cette expression par aucun endroit des Livres saints. Mais n'importe: quelque imaginaire que soit cette application, il nous suffit qu'il ait reconnu ici ce terme figuré, & son aveu nous justifie plus qu'il ne pense. Car s'il consent ici que les *Princes* de Syrie soient appelés *bêtes du roseau*, il a la plus mauvaise grace du monde à nous tourner en ridicule, lorsque nous trouvons les *Rois* & les *Grands* d'un Etat désignés sous le nom de *montagnes*, de *cèdres*, &c. Il devoit soutenir son sentiment jusqu'au bout, & ne jamais reconnoître ce terme figuré: deux fautes de Copistes de plus l'eussent tiré d'embarras.

Nous pourrions pousser plus loin nos réflexions sur l'Ouvrage de M. Ladvocat, mais c'en est assez; & nous croyons ce que nous venons de dire est suffisant pour faire apprécier son jugement & ses observations. On voit aisément que son but principal a été de se disculper d'avoir approuvé trop précipitamment le Psautier du sieur Laugeois. Or il ne pouvoit le faire que par deux opérations également essentielles. La première en prouvant que les sentimens du sieur Laugeois étoient orthodoxes. La seconde en détruisant notre plan, dont la saine Théologie condamnoit visiblement les écarts du sieur Laugeois. Il a tenté l'une & l'autre: mais y a-t-il réussi? Nous ne le pensons pas. Malgré ses soins charitables, le Psautier du sieur Laugeois n'en est pas meilleur: malgré la vigueur de ses attaques, le nôtre n'en est pas moins bon. Et

en effet offrir d'un côté de mettre des cartons & de faire des errata sur un Livre rempli de fautes, mais imprimé pour être mis dans les mains de tout le monde : dire d'un Auteur en faisant un raisonnement tout contraire au sien, que *c'est là ce qu'il a voulu dire* : en un mot faire entendre au Public (p. 26.) qu'on a approuvé un Livre, parce qu'on étoit persuadé que l'Auteur ne reviendrait jamais de la façon de penser, s'il ne se voyoit désapprouvé, & qu'ainsi il pourroit faire des disciples, & perpétuer les fautes dans lesquelles il est tombé, au lieu qu'en lui laissant imprimer sa traduction, il seroit témoin lui-même de l'improbation du public, & qu'il abandonneroit ses nouvelles interprétations & ses règles singulières ; c'est assurément une manière des plus extraordinaires de se justifier. Venir d'un autre côté attaquer des gens hérissés de preuves tirées des Pères, des Conciles, des Interprètes & de l'Écriture elle-même, sans autres armes que des *apparemment* ; des prétendus *solécismes*, des *fautes de Copistes* imaginaires & son propre *sentiment*, la partie n'est pas égale ; & avec de pareilles armes on ne fit jamais fortune dans la Littérature.

Nous finissons par une réflexion bien triste pour la Religion, & bien morrifiante pour nous. Nous avons trouvé dans le Psaume LXXXVIII, 51. qui porte mot à mot : *Recordare, Domine, opprobrii servorum tuorum, ferre me in sinu meo omnes multos populos.* Nous l'avons traduit le plus exactement sur le Texte : *Souvenez-vous, Seigneur, de la honte de vos serviteurs : souvenez-vous de tous ces peuples nombreux que je porte dans mon sein.* Rien n'est si beau, si clair, si orthodoxe : rien ne prouve mieux la vocation des

Gentils à la lumière de la foi ; & l'Eglise qui parle ici avant l'incarnation, ne pouvoit jamais faire au Verbe son Epoux une prière plus intéressante pour obtenir la grace de ses enfans, que de le faire ressouvenir qu'elle contenoit dans son sein un germe précieux qui devoit se répandre parmi tous les peuples de la terre. Cependant, *cette traduction, dit M. Ladvocat, est arbitraire & systématique ; & il y a une faute de Copiste.* Comment a-t-il pu traiter une pareille traduction de systématique ? Eh bien, s'il le faut dire, & nous le disons en frémissant, de pareilles attaques tombent sur le Texte sacré plutôt que sur nous ; & si en traduisant mot à mot des passages aussi intéressans pour la Religion, nous donnons dans le système & dans l'imagination, ce sont donc les Livres saints qui sont systématiques & arbitraires.

Que jamais, grand Dieu, de pareils sentimens n'entrent dans nos cœurs.

A V E R T I S S E M E N T.

Nous aurions bien voulu faire entrer dans ce Volume notre Réponse à l'examen qu'un Critique a fait depuis peu de notre Psautier : mais comme cette Pièce l'auroit rendu trop fort, nous avons pris le parti de la mettre à la fin d'un petit Ouvrage, qui a pour titre : *Explication de différens morceaux de l'Ecriture sainte* ; & qui se débitera séparément chez CLAUDE HERISSANT, rue neuve Notre-Dame.

BREVE EPISTOLARE.

CLEMENS PAPA XIII.

In sacrarum Scripturarum studio Sociis.

DILECTI FILII, SALUTEM ET APOSTOLICAM
BENEDICTIONEM.

SOCIETATI vestræ ad Linguæ sacræ cognitionem acquirendam, & ex Hebraïci sermonis natura divinarum Scripturarum sensum eruendum, viro apprimè docto Guillelmo de Villefroi, auctore & duce, jam dudum à vobis in itæ quantoperè faveamus, argumento vobis esse debent Litteræ nostræ in forma Brevis datæ nudius tertius, quibus eam Apostolicâ auctoritate stabiliendam curavimus. Cùm igitur in sacris Libris eâ ratione, quam vester vobis Præceptor tradidit, omne tempus, ætatemque vestram ponere constitueritis, illud sedulo vos admonemus ad offensiones omnes quas adversus vos suboriri fortè contigerit, vel omninò sedendas, vel leniendas, vel etiam avertendas, ne ab iis præceptis vel tantillum desciscatis, quæ Epistolâ ad vos XVI. idem Præceptor vester vobis præscripsit. Iis etiam cohortationibus, sapientibusque monitis vehementer assentimur, quibus ad ejusmodi studium & labores vos incitavit, quorum illud præcipuum præ oculis semper habeatis oportet, ut vulgatam Versionem, sanctorum Patrum & Theologorum scripta, Historicorumque monumenta assiduâ manu versetis. Ea denique sancti Augustini verba numquàm è ve-

83

stris animis excidant. “ Quapropter, inquit
„ S. Doctor, cum quisque cognoverit finem
„ præcepti esse charitatem de corde puro &
„ conscientia bona & fide non ficta, omnem
„ intellectum divinarum Scripturarum ad ista
„ tria relaturus, ad tractationem Librorum
„ illorum securus accedat. “ Interea laboribus
vestris pro Ecclesia Dei adeò alacriter strenuè-
que susceptis, à Deo patre luminum divinam
opem implorantes, Apostolicam vobis bene-
dictionem permanenter impertimur. Datum
Romæ apud S. Mariam majorem xiiij. Kalen-
das Septembris M. DCC. LX. Pontificatus
nostri anno tertio.

CLEMENT PAPE XIII.

Aux Auteurs des Principes discutés.

CHERS FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION
APOSTOLIQUE.

LA Société que vous avez formée depuis long-tems sous les auspices, & par les soins du très-savant homme Guillaume de Villefroy, pour parvenir à la connoissance de la Langue sainte, & puiser dans la source même du Texte Hébreu le sens des divines Ecritures, est l'objet de notre bienveillance & de nos faveurs. Vous en avez un témoignage assuré dans nos Lettres en forme de Bref données avant-hier, par lesquelles nous employons l'autorité Apostolique à lui donner des fondemens solides. Puisque votre dessein est de consacrer vos jours & vos années

à l'étude des Livres sacrés , & de suivre la route que vous a tracée votre Maître , nous vous avertissons soigneusement de ne vous écarter en aucune façon des préceptes qu'il vous a donnés dans sa seizième Lettre , & d'éviter en conséquence toutes sortes de disputes , même d'appaier & d'adoucir celles qui pourront s'élever contre vous. Nous adhérons de tout notre cœur , non-seulement aux exhortations qu'il vous fait de vous livrer à ce genre d'étude & de travail , mais encore aux sages avis qu'il vous donne , dont le principal & celui qui doit toujours vous être présent , est d'avoir sans cesse entre les mains la Version de la Vulgate , les Ecrits des saints Pères & des Théologiens , & les monumens de l'Histoire. Enfin n'oubliez jamais ces paroles de saint Augustin ; „ C'est pourquoi , „ dit ce saint Docteur , comme personne „ n'ignore que la fin du précepte consiste dans „ une charité émanée d'un cœur pur , d'une „ bonne conscience & d'une foi sincère , en „ rapportant à ces trois objets toute l'intelli- „ gence des saintes Ecritures , on peut entre- „ prendre avec confiance de traiter des matiè- „ res qui y sont contenues. “ Pour nous , en implorant l'assistance céleste de Dieu le Père des lumières pour les travaux que vous avez entrepris avec tant de courage , & tant de zèle pour son Eglise , nous vous donnons avec l'affection la plus tendre la bénédiction Apostolique. Donné à Rome , à S. Marie Majeure le xiiij. des Calendes de Septembre M. D. CC. LX. la troisième année de notre Pontificat.

CLEMENS

CLEMENS PAPA XIIII.

*Dilectis Filiis LUDOVICO POXIEN-
SI, HIERONYMO ATREBATI,
cæterisque Societatis Clementinæ
Fratribus Cappucinis.*

DILECTI FILII, SALUTEM ET APOSTO-
LICAM BENEDICTIONEM.

REDITA sunt nobis tandem expectata diu postrema duo præclari Operis vestri Volumina, quæ sic existimetis tam nobis grata fuisse, quam quæ sunt gratissima. Ea non dubitamus quin eandem vobis paritura sint laudem, quam priora illa jam in lucem edita nomini vestro sanè non mediocrem attulerunt. Labores vestros apparet nulla quietis, aut certè parva, habere intervalla; nec nisi assiduitate, vigiliis & perpetuâ animi contentione id consequi potestis, ut duo in singulos annos de rebus difficillimis Tomos proferatis in lucem. Deo igitur gratulamur qui vobis tantum de facris Literis benè merendi studium injecerit, nobisque eam dederit mentem ut Apostolico favore nostro & præsidio Societatem vestram muniremus, cui universæ vestrumque singulis Apostolicam benedictionem amantissimè impertimur. Datum Romæ apud sanctam Mariam Majorem x. Kalend. Julii M. DCC. LXII. Pontificatus nostri anno quarto.

CLEMENT PAPE XIII.

*A nos chers Fils les PP. LOUIS
DE POIX, JEROME D'ARRAS
& autres Religieux Capucins de la
Société Clémentine.*

CHERS FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION
APOSTOLIQUE.

ON nous a enfin remis les deux derniers Volumes de votre excellent Ouvrage, que nous attendions depuis long tems. Soyez convaincus qu'ils sont pour nous la chose du monde la plus agréable. Nous ne doutons pas qu'ils ne vous attirent autant de louanges que les premiers que vous avez mis au jour, & qui font tant d'honneur à votre réputation. Il paroît que vos travaux n'ont point ou du moins n'ont que bien peu de relâche ; puisque ce n'est que par une assiduité, des veilles & une contention d'esprit continuelles, que vous pouvez venir à bout de donner chaque année deux Volumes qui traitent de matières aussi difficiles. Nous remercions donc également le Seigneur, & de vous avoir favorisé d'un si grand zèle pour l'étude des divines Ecritures, & de nous avoir inspiré le dessein de mettre votre Société sous notre protection, & de répandre sur elle nos faveurs Apostoliques. Nous lui donnons en général, & à chacun de vous en particulier avec toute la tendresse possible la bénédiction Apo-

stolique. Donn      sainte Marie Majeure le dixi  me jour des Calendes de Juillet de l'ann  e 1762. & la quatri  me de notre Pontificat.

CLEMENS PAPA XIII.

Dilectis Filiis Religiosis viris LUDOVICO DE POIX, & SERAPHINO PARIENSI, Fratribus Cappucinis.

DILECTI FILII, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

ALIA duo pr  clari Operis vestri volumina, quibus nova Psalmorum continetur interpretatio, gratissimo animo accepimus. Devot  e voluntatis vestr  e qu   nobis pr  betis identidem argumenta, incredibili nostrum animum jucunditate perfundunt. Sed ex eo maxim   summam capimus voluptatem, quod cum fer   omnia, ut sunt res human  e, decursu temporis consenescant, contra animadvertamus, vestra sacrarum litterarum studia non mod  , ne tantillum quidem hactenus relanguescere, sed in dies fieri flagrantiora. Deum enix   precamur, ut non t  m suo divino lumine mentes vestras collustret, qu  m firmam vobis tribuat valetudinem, viresque suppeditet tot tantisque sustinendis laboribus pares. Non mediocris quidem vos consequetur in Ecclesia Dei laus, & gloria, quod vestr   oper   sacris intelligendis Scripturis lux major affulgeat. Vestrarum ver   vigiliarum eam vobis optamus mercedem, ut cum sa-

cra studia tantoperè colatis , parique curâ
 severiorem vitam ad evangelica consilia pro
 Dei amore sectemini , illâ vos Dominus di-
 gnos faciat gratulatione : *Beati qui scrutantur
 testimonia Dei , in toto corde requirunt eum.*
 Id vobis maximum , præstantissimumque bo-
 num precantes , dilectioni vestræ Apostolicam
 benedictionem peramanter impertimur. Da-
 tum Romæ apud sanctam Mariam majorem ,
 sub annulo Piscatoris die 13 Julii 1763. Pon-
 tificatûs nostri anno sexto.

MICHAEL ANGELUS GIACOMELLUS.



A V E R T I S S E M E N T .

On trouve chez le même Imprimeur la qua-
 trième Edition de l'excellent Traité de la
Paix intérieure , de même que les versions
 Latines & Françoises des Pseaumes , en 2 vol.
 in-12.



